VENDREDI 12 JUILLET 2024
80E ANNÉE – Nº 24735
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



À PLEINE VOIX CONTRE POUTINE
LA POÉSIE, ARME DE GUERRE

L'IRONIE D'EDITH WHARTON
« CHRONIQUES DE NEW YORK »

Supplément
LE MONDE DES LIVRES

Macron veut une coalition, la gauche sous pression

▸ Dans une lettre aux Français, le chef de l'Etat demande aux forces politiques « républicaines » de « bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle »

▸ « Personne ne l'a emporté », juge aussi M. Macron, suscitant la colère de la gauche, qui multiplie les réunions pour proposer un gouvernement

▸ Gérard Larcher accuse le président d'avoir « joué avec la France ». Fustigeant un « gâchis extraordinaire », il entend assurer un pôle de stabilité au Sénat

▸ Gérald Darmanin et Gabriel Attal se disputent la présidence du groupe Renaissance, sur fond de désaccord stratégique

PAGES 7 À 10, TRIBUNES – P. 22-23

ÉDITORIAL
L'INDISPENSABLE QUÊTE D'ALLIÉS

PAGE 25

Tribune
Marylise Léon : « La CFDT prendra sa part »

La secrétaire générale de la CFDT assure que « la société civile est fermement décidée à prendre toute sa part pour refonder la démocratie politique, sociale et économique »

PAGE 22

Nouvelle-Calédonie
Malgré les appels, le difficile retour au calme

Le fils radicalisé d'un chef coutumier a été tué, mercredi, par un tir de riposte du GIGN, lors d'une opération de déblocage d'une route au Mont-Dore

PAGE 11

DANS LA VILLE DE GAZA, « IL N'Y A AUCUN ENDROIT SÛR OÙ ALLER »

▸ Mercredi, l'armée israélienne a largué des tracts ordonnant aux habitants d'évacuer la cité P. 2


Dans la ville de Gaza, le 7 juillet. OMAR AL-QATTAA/AFP

Economie
La « start-up nation » inquiète pour son avenir

Depuis la dissolution, le milieu de la tech française redoute un changement d'image, du pays et de son président, chez les investisseurs étrangers

PAGE 14

Energie
Les pays du Golfe à l'assaut des minerais

Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite veulent s'imposer dans la filière des ressources nécessaires à la transition énergétique en multipliant les accords avec les pays producteurs

PAGE 17

Société
Le suprémaciste Kemi Seba perd la nationalité française

PAGE 13

Football
Karl Olive critiqué pour la gestion opaque du Variétés Club de France

PAGE 12

Argentine
Les rugbymans français accusés de viol attendent leur audition

PAGE 13

VU PAR URBS (FRANCE) — CARTOONING FOR PEACE



Droit à l'IVG
Au Texas, hausse de la mortalité infantile

Deux études montrent que la loi limitant le droit à l'avortement au Texas a entraîné une hausse de la mortalité des nourrissons et une baisse de la contraception

PAGE 6

Exposition
Les arts visuels et le commerce, divine idylle

Au Musée des beaux-arts de Caen, « Le Spectacle de la marchandise » donne à voir les liens réciproques entre les arts visuels et le commerce

PAGE 18

M 00147 - 712 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, Allemagne 4,70 €, Andorre 4,20 €, Autriche 4,40 €, Belgique 3,90 €, Espagne 4,10 €, Grèce 4,10 €, Guadeloupe-Martinique 3,90 €,
Italie 4,10 €, Luxembourg 4 €, Maroc 30 DH, Pays-Bas 4,50 €, Portugal cont. 4,10 €, La Réunion 3,90 €, Sénégal 2 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 6,50 DT

Le Monde
VENDREDI 12 JUILLET 2024



Des Palestiniens portent un corps retrouvé dans les décombres après un bombardement près de la grande mosquée Al-Amari, dans la vieille ville de Gaza, le 4 juillet. OMAR AL-QATTAA/AFP

A Gaza, la fuite perpétuelle sous les bombes

Israël multiplie les ordres d'évacuation, contraignant les Palestiniens à vivre dans l'incertitude et le chaos

JÉRUSALEM - *correspondant*

En neuf mois de guerre dans la bande de Gaza, Mohamed Salam avait toujours refusé de quitter sa ville mais, depuis mercredi 10 juillet, il doute, il a peur. Au petit matin, l'armée israélienne a largué des tracts sur toute la métropole de Gaza. M. Salam en a photographié un exemplaire sur sa terrasse, qu'il a transmis au *Monde*, interdit par Israël d'accéder à l'enclave palestinienne, comme tous les médias internationaux.

Le tract, signé de l'armée israélienne, ordonne aux *« présents »* à Gaza – et non plus aux *« habitants »*, comme par le passé – d'évacuer la cité et de se diriger vers le sud. *« Des passages ouverts vous permettent de passer rapidement et sans fouille »*, promet l'armée, avant de menacer : *« La ville de Gaza va rester une zone de combats dangereuse. »*

« Nous vivons sous tension depuis dix jours, raconte Mohamed Salam par téléphone. *Les chars de l'armée sont dans le quartier de Chadjaya, à 1 kilomètre de chez moi. Il est possible qu'ils viennent vers nous à tout moment. Le Nord, le Sud… Il n'y a aucun endroit sûr où aller »*, estime-t-il. Dans son quartier, des familles ont décidé de fuir. D'autres préfèrent rester et s'abandonner à la loterie meurtrière des bombardements israéliens, la marque distinctive de cette guerre qui a fait plus de trente-huit mille morts depuis octobre 2023, selon le ministère de la santé gazaoui.

« C'est comme si la guerre avait recommencé, comme si c'était le premier jour. Des ceintures de feu embrasent toute la ville et les explosions secouent Gaza. Les obus tombent presque sans interruption, les drones quadricoptères et les hélicoptères tirent », témoignait, dès le 7 juillet, sur son compte Instagram, le photographe Omar El Qattaa, décrivant

> **« On force les gens à chercher un abri et ils n'en trouvent pas, parce qu'il n'y a pas de refuge sûr »**
> JULIETTE TOUMA
> porte-parole de l'UNRWA

cette nouvelle offensive. C'est la deuxième fois que l'armée ordonne l'évacuation de la grande cité côtière palestinienne, depuis un premier ordre délivré le 13 octobre 2023, six jours après l'attaque menée par le Hamas dans le sud d'Israël.

En trois mois, un million de personnes avaient déserté la moitié nord de l'enclave. Plus de trois cent mille sont toutefois demeurées dans la ville largement détruite, selon une estimation du Programme alimentaire mondial (PAM). Ce sont les plus pauvres et ceux qui peinent à se déplacer. Certains veillent sur des parents âgés. D'autres refusent de se soumettre à l'exode sans fin imposé par les ordres d'évacuation que l'armée multiplie ces dernières semaines, partout dans l'enclave. *« Nous imposons une pression militaire sous différentes formes* [à travers la bande de Gaza]*»*, expliquait, le 9 juillet, le chef d'état-major, Herzi Halevi, à des officiers de la 99 division déployés dans la ville.

Tandis que l'armée achève le ratissage de Rafah – dernière ville de l'enclave côtière à avoir été conquise, le 6 mai –, partout ailleurs, la *« troisième phase »* de la guerre se poursuit, faite de raids contre les commandos et les structures du mouvement islamiste palestinien, qui se reforment dans des zones déjà envahies, pour certaines, à quatre reprises. L'armée prévoit d'étaler cette phase sur un an, quel que soit le résultat des négociations qui ont repris au Qatar, en vue d'un hypothétique cessez-le-feu, d'un désengagement partiel et temporaire de l'armée et d'une libération d'otages du Hamas.

Pour deux millions de Gazaouis, ces plans dessinent une vie en mouvement incessant. *« Un même modèle se répète : on force les gens à chercher un abri de nouveau, et ils n'en trouvent pas parce qu'il n'y a pas de refuge sûr à Gaza. Neuf personnes sur dix ont été contraintes de fuir, certaines déjà près de dix fois, »* résume Juliette Touma, porte-parole de l'UNRWA, la principale agence d'aide des Nations unies à Gaza.

« Privés de ce qui aide à vivre »

« Dans le Sud, nous finirons dans des tentes, sans eau, ni cuisine ou salle de bains, privés de tout ce qui aide à vivre, craint Mohamed Salam, dans sa maison de la ville de Gaza. *Partir est également douloureux. Mais c'est devenu vraiment insupportable, ici. »* Chez lui, l'homme recueille les chats du quartier, affamés et assoiffés. Un temps, il a partagé avec eux du yaourt et les restes de ses maigres repas. Aujourd'hui, il émiette pour eux du pain, mélangé à ce qu'il reste d'un stock de friandises pour animaux. *« Les humains non plus n'ont plus rien à manger. C'est la faim qui est en train de nous tuer,* raconte-t-il. *Quand nous avons de la chance de trouver quelque chose au marché noir, c'est à des prix fous et personne ne peut se le permettre. »*

Depuis la relance des opérations israéliennes, aucun convoi de nourriture n'est entré dans la cité assiégée. En juin, le PAM avait obtenu d'Israël l'autorisation de faire passer quelques centaines de camions d'aide, par un nouveau point de passage aménagé près de la côte, à la frontière nord de l'enclave. De la farine et des conserves étaient réapparues sur les marchés improvisés de la ville, où l'on ne trouve plus de viande de longue date, mais encore quelques légumes produits dans les jardins, qui se vendent à prix d'or.

Pressés par la faim, des Gazaouis envisagent de partir, mais ils craignent de prendre la route. *« Les bombardements sont tout proches, on les entend nuit et jour, mais il n'y a pas de route sûre pour partir »*, estime le journaliste Abdelghani Al-Shami, joint par téléphone. Le 9 juillet, il a fui son foyer pour la troisième fois depuis le début de la guerre, pour se réfugier chez un parent dans un quartier voisin de Gaza, avec son épouse et leurs six enfants. *« Des chars avançaient dans l'ouest de la ville, nous nous sommes mis à l'abri mais nous avons peur de quitter Gaza. »*

L'armée a délivré ses derniers ordres d'évacuation dans une grande confusion. Le 8 juillet, elle en a publié deux consécutifs. Dans le centre-ville, des déplacés qui venaient d'arriver de la grande banlieue de Chadjaya, où l'armée se redéploie depuis fin juin, ont eu la surprise de voir leurs abris de fortune, parmi les ruines et les déchets, classés à leur tour en zone rouge par l'armée.

Des ONG qui y planifiaient la distribution de nourriture ont plié bagage dans la précipitation, relate Andrea De Domenico, le patron du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies. *« Des gens ont fui n'importe où, dans toutes les directions. Certains se sont rendus vers le sud, depuis la route qui borde la mer, et se sont fait tirer dessus au point de contrôle israélien. Il y a eu deux blessés. L'armée avait pourtant recommandé aux gens d'aller là-bas »*, déplore cet humanitaire.

> **Une frappe sur une école de l'ONU, près de Khan Younès, a causé, mardi, la mort d'au moins 29 personnes**

Les soldats surnomment ces points de contrôle « les siphons » et craignent d'y servir : c'est le seul endroit à Gaza où ils voient des Palestiniens et peuvent observer leur détresse. L'armée en a aménagé deux, sur une route militarisée qui fend l'enclave en son milieu. Elle y a installé, dans des bâtiments rudimentaires de ciment, un système de reconnaissance biométrique : des caméras devant lesquelles chacun, même les employés de l'ONU, doit présenter son visage. Ces derniers mois, des Palestiniens y ont été arrêtés, séparés du reste de leur famille, et leurs biens y ont été parfois confisqués.

« Les gens sont solidaires »

Pour les Gazaouis, franchir ce « corridor » militarisé, c'est prendre le risque de ne jamais revenir dans leur ville : nul n'est autorisé à repasser du sud vers le nord. Quatre bases militaires bornent ces 7 kilomètres de route asphaltée, sur l'ancien axe qui donnait accès à la colonie juive Netzarim, évacuée en 2005 avec toutes les autres implantations israéliennes de Gaza. L'extrême droite religieuse israélienne milite pour faire de ces bases la matrice de nouvelles colonies. Le quotidien *Haaretz* a documenté comment des soldats, des officiers et des rabbins y amènent des reliques des anciennes implantations. Ils y organisent des cérémonies religieuses, tandis que la hiérarchie laisse faire.

De l'autre côté de cette barrière, un collaborateur du *Monde,* qui tient à demeurer anonyme par souci de sécurité, a constaté mercredi un flot nourri de déplacés, après des semaines durant lesquelles les passages vers le sud s'étaient largement taris. *« Ils arrivent épuisés, ils demandent de l'eau, de l'aide et l'obtiennent : les gens demeurent solidaires,* raconte ce journaliste gazaoui. *La majorité sont des femmes. J'en ai vu arriver apeurées, le visage jauni. Des volontaires et de petits entrepreneurs viennent jusqu'au Wadi Gaza* [la rivière qui s'étend au milieu de l'enclave]*, pour les convoyer plus au sud, en voiture ou en chariots tirés par des ânes. »*

Ces déplacés font un premier arrêt au camp de réfugiés de Nousseirat. Ceux qui n'ont pas de famille pour les guider vers un abri cherchent une place temporaire dans les écoles de l'ONU. L'une de ces écoles, près de Khan Younès, a été bombardée le 9 juillet. La frappe, survenue alors que des jeunes disputaient une partie de football dans la cour de récréation, a causé la mort d'au moins vingt-neuf personnes.

Dans ce Sud où se massent près de 1,7 million de Gazaouis, l'armée israélienne a également multiplié les ordres d'évacuation ces dernières semaines. A partir du 1er juillet, elle a classé en rouge les régions orientales de Khan Younès, Rafah et Deir Al-Balah. C'est l'une des zones d'opération les plus vastes décrétées depuis le début de la guerre, couvrant environ 23 % de la superficie de l'enclave, selon l'ONU.

Quelque deux cent mille personnes en ont fui, notamment des abords de l'hôpital européen de Rafah. Cette institution, comme une dizaine d'autres ces dernières semaines, a été désertée en quelques heures par les médecins et les patients effrayés. L'hôpital a subi des tentatives de pillage, de la part des voleurs qui pullulent dans les zones évacuées et qui ne cessent d'indigner les Gazaouis. L'armée n'a pas mené, depuis lors, d'opérations d'envergure dans la région, mais des raids aériens et des tirs de drones. ■

LOUIS IMBERT
ET MADJID ZERROUKY (À PARIS)

Le processus d'adhésion de la Géorgie à l'UE suspendu

Les Vingt-Sept et les Etats-Unis réévaluent leur coopération avec le pays après l'adoption de la loi sur « l'influence étrangère »



Deux jeunes Géorgiennes qui ont participé à une manifestation contre la « loi russe », à Tbilissi, le 4 mai. ZURAB TSERTSVADZE/AP

En décembre 2023, les Géorgiens exultaient : après des années d'espoir et un premier refus, leur pays venait enfin d'obtenir le statut de candidat officiel à l'Union européenne, première étape vers une possible intégration. Sept mois plus tard, c'est la douche froide. *« Malheureusement, le processus d'adhésion de la Géorgie à l'UE est pour l'instant interrompu »*, a déclaré mardi 9 juillet l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Géorgie, Pawel Herczynski.

La décision a été prise lors du dernier conseil européen à Bruxelles, les 27 et 28 juin. Elle sanctionne l'adoption de la loi controversée sur « l'influence étrangère », promulguée en juin. Le texte, copié sur une loi russe de 2012, vise à réduire au silence les médias indépendants et la société civile. Il marque aussi un basculement géopolitique inédit depuis l'indépendance de cette ancienne république soviétique, qui se détourne de l'Europe et se rapproche clairement de la Russie, pourtant son ennemi historique.

Répression croissante

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté pendant des semaines pour empêcher l'adoption du texte, en vain. Les avertissements de Bruxelles et de Washington sont eux aussi restés lettre morte. Dans leurs conclusions, les Vingt-Sept ont dénoncé un *« retour en arrière »* qui *« entraîne de facto un arrêt du processus d'adhésion »*.

Les dirigeants de l'UE ont appelé les autorités géorgiennes à *« clarifier leurs intentions en inversant la ligne de conduite actuelle, qui met en péril la voie de la Géorgie vers l'UE »*. Face à la répression croissante de toute forme d'opposition, ils ont aussi appelé Tbilissi à *« mettre un terme à la multiplication des menaces et des agressions physiques contre les représentants de la société civile, les dirigeants politiques, les militants de la société civile et les journalistes »*.

Outre la suspension *« de facto »* du processus d'adhésion, l'UE a gelé un soutien financier de 30 millions d'euros, prévu dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix et destiné au ministère géorgien de la défense en 2024, a annoncé Pawel Herczynski. *« Ce n'est que la première étape, il y en aura d'autres. Notre soutien direct au gouvernement géorgien sera limité, et nous chercherons à réorienter* [ce] *soutien vers la société civile et les médias,* a expliqué l'ambassadeur. *Il est triste de voir les relations entre l'UE et la Géorgie à un point aussi bas, alors qu'elles auraient pu atteindre un niveau sans précédent. »*

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, en février 2022, ce pays du Caucase a opéré un rapprochement spectaculaire avec Moscou, alors même que l'aspiration euroatlantique, inscrite dans la Constitution géorgienne, est un pilier de sa politique étrangère. Le basculement de la Géorgie, au cœur d'une lutte d'influence entre la Russie et les Occidentaux, constitue une victoire pour Vladimir Poutine, et un échec pour les Européens, désormais obligés de revoir leur coopération.

Les gels du processus d'adhésion et de l'aide de 30 millions d'euros constituent les signaux les plus clairs et tangibles que l'Union européenne ait envoyés jusqu'ici pour inciter les autorités géorgiennes à abroger la loi. De nombreux acteurs de la société civile réclamaient cette clarification de Bruxelles, dont la position était jugée trop timide ou confuse, afin de ne pas laisser libre cours à la propagande du parti au pouvoir, Rêve géorgien. Le premier ministre géorgien, Irakli Kobakhidze, a en effet soutenu que la loi avait *« rapproché la Géorgie de l'Union européenne »*. Cette contre-vérité trompe aujourd'hui encore une partie de la population, dont 80 % se dit pro-européenne.

> **De nombreux acteurs de la société civile réclamaient cette clarification de l'UE, qui était jugée trop timide**

Rêve géorgien, fondé par l'oligarque milliardaire Bidzina Ivanichvili, qui a fait fortune en Russie et dirige le pays dans l'ombre, sème la confusion pour des raisons électorales. Le parti, arrivé au pouvoir en 2012, espère remporter un quatrième mandat lors des élections législatives le 26 octobre. Pour engranger un maximum de voix, la stratégie développée ces dernières années consiste donc à saboter le processus de rapprochement avec l'UE, notamment par des lois ou mesures considérées par Bruxelles comme contraires aux normes démocratiques et à l'Etat de droit, tout en reportant la responsabilité d'un échec sur les Européens.

Le ministre géorgien des affaires étrangères, Ilia Darchiashvili, a ainsi réagi à la décision européenne de geler le soutien financier de 30 millions d'euros en faisant mine de ne pas voir le rapport avec l'adoption de la loi sur *« l'influence étrangère »*. *« De telles microdécisions sont incompréhensibles pour nous, car les défis en termes de sécurité, y compris l'occupation, n'ont pas disparu »* – les troupes de Moscou occupent 20 % du territoire depuis la guerre de 2008 avec la Russie. Le ministre, actuellement à Washington pour participer au sommet de l'OTAN, a ajouté que ces décisions ne pourront pas entraver les aspirations européennes de la Géorgie.

Discours conspirationniste

L'Union européenne n'est pas la seule à revoir ses relations avec la Géorgie, dont elle est le premier bailleur de fonds avec une subvention annuelle d'environ 85 millions d'euros. Les Etats-Unis, autre soutien crucial du pays, ont eux aussi entamé, le 30 mai, une *« révision complète de toute leur coopération bilatérale »*. Depuis l'indépendance de la Géorgie, Washington a investi des sommes colossales – 4,3 milliards de dollars (4 milliards d'euros), selon un rapport du Congressional Research Service de 2019 – pour favoriser sa démocratisation. Puisque le pays prend une direction inverse, tout est appelé à changer. Le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, a d'ores et déjà annoncé une politique de restriction des visas pour les *« individus responsables ou complices d'atteintes à la démocratie en Géorgie, ainsi que* [pour les] *membres de leur famille »*.

> **Washington a investi des sommes colossales pour favoriser la démocratisation de la Géorgie**

Le ministère américain de la défense a également annoncé, le 5 juillet, le report sine die des exercices militaires Noble Partner, qui étaient prévus du 25 juillet au 6 août en Géorgie. *« Nous n'avons pas pris cette décision à la légère »*, souligne le Pentagone dans un communiqué cinglant. Ce report est dû aux *« fausses accusations du gouvernement géorgien contre les Etats-Unis et d'autres entités occidentales »* après les critiques américaines de la loi controversée. Dans un discours conspirationniste aux accents russes, le 29 avril, Bidzina Ivanichvili a accusé les Occidentaux, l'opposition et la société civile géorgiennes d'appartenir à un même *« parti mondial de la guerre »*, qui fomenterait une révolution pour renverser le gouvernement et entraîner le pays dans la guerre. Il annonçait également la répression de toute opposition après les élections législatives. Le ministère géorgien de la défense a réagi à l'annulation des exercices militaires en déplorant une décision *« regrettable »*.

L'UE espère encore, malgré tout, que les autorités géorgiennes feront marche arrière. Pawel Herczynski a ainsi exprimé l'espoir qu'après les élections législatives le futur gouvernement *« relancera sérieusement le travail »* sur l'intégration de la Géorgie à l'UE. *« Tout peut encore être changé, mais le temps presse »*, a-t-il ajouté. A ses yeux, le scrutin sera décisif. *« C'est à la Géorgie et aux Géorgiens de décider le 26 octobre s'ils veulent être membres de l'Union européenne ou non, s'ils veulent faire partie du prochain grand élargissement de l'UE ou s'ils ont d'autres projets pour leur avenir »*, a déclaré l'ambassadeur de l'UE.

Encore faut-il que ces élections soient libres et démocratiques. Or, comme l'a souligné la Fédération internationale pour les droits humains le 21 mai, *« en adoptant cette loi avant le scrutin du 26 octobre, le parti au pouvoir en Géorgie obtien*[t] *un moyen important de restreindre considérablement le contrôle citoyen du processus électoral, du jamais-vu auparavant à ce niveau »*. En Russie, l'organisme indépendant de surveillance des élections Golos a été l'un des premiers à être déclaré *« agent étranger »*. Aujourd'hui, l'observation citoyenne indépendante des élections en Russie est *« totalement interdite »*, rappelle la Fédération internationale pour les droits humains. La Géorgie emprunte aujourd'hui le même chemin. ■

FAUSTINE VINCENT

Belgique : le nationaliste flamand De Wever appelé à former le cabinet

Le probable futur premier ministre est un partisan de l'instauration d'un système confédéral, avec une large autonomie confiée aux régions

BRUXELLES - *correspondant*

Un mois seulement après les élections législatives belges, le dirigeant flamand Bart De Wever, président de l'Alliance néoflamande (N-VA), a été nommé « formateur » du gouvernement fédéral par le chef de l'Etat, le roi Philippe, mercredi 10 juillet. A l'aune de l'histoire récente de la Belgique, célèbre par la longueur de ses crises politiques, la performance est inédite. Elle pourrait conduire à l'accession du nationaliste flamand à la tête du gouvernement fédéral : le formateur ne devient pas toujours le chef du gouvernement, mais un accord tacite semble se dessiner entre les partis présents à la table des négociations pour permettre à M. De Wever d'accéder à cette fonction.

Cinq formations devraient faire partie de la nouvelle coalition, déjà baptisée « Arizona », en référence aux quatre couleurs du drapeau de cet Etat américain : outre le jaune qui symbolise la N-VA, le bleu est celui du Mouvement réformateur (MR, libéral francophone), l'orange celui des partis centristes Chrétiens démocrates et flamands (CD & V) et des Engagés (francophones), le rouge celui du Parti socialiste néerlandophone, Vooruit. Ce dernier, qui s'est désolidarisé de son homologue francophone, le PS, a été le plus difficile à convaincre.

Mardi 9 juillet, il a toutefois accepté le principe de discussions visant non pas, prévient-il, à mettre en place une coalition de centre droit, mais *« un gouvernement de relance socio-économique »*. Ses 16 sièges à la Chambre des représentants seront, en tout cas, indispensables pour assurer à la coalition une majorité suffisante : sans lui, elle ne regrouperait que 68 élus sur 150.

S'il voit le jour « rapidement », à savoir en septembre comme l'espère M. De Wever, le gouvernement qui succédera à celui du libéral Alexander De Croo devra d'abord affronter une situation budgétaire délicate. En 2023, le royaume était le pays le plus endetté de l'Union européenne, hormis la Slovaquie. Cela lui a valu les remontrances de la Commission européenne et du Fonds monétaire international. Il devrait donc économiser une trentaine de milliards d'euros d'ici à la fin de la décennie pour redresser ses finances publiques.

Le résultat des récentes élections a, en tout cas, facilité l'ouverture des discussions : le parti d'extrême droite Vlaams Belang n'est pas arrivé en tête en Flandre, et l'extrême gauche a reculé en Wallonie. De quoi faciliter le rapprochement entre les partis du centre et de la droite, flamands et francophones, en vue de la constitution d'une majorité fédérale mais aussi de gouvernements régionaux composés identiquement, ce qui réduira les tensions récurrentes des dernières années.

Sujets longtemps en jachère

Une incertitude persiste cependant : M. De Wever, partisan de l'instauration d'un système confédéral qui assurerait une très large autonomie aux régions, renoncera-t-il à son programme institutionnel en échange d'une accession au poste de premier ministre ? Il a proposé que cette question soit provisoirement exclue de l'accord de gouvernement *« pour ne pas perdre du temps »*.

On lui prête l'intention de proposer, par la suite, un compromis : les politiques de l'emploi et de la santé, par exemple, seraient confiées à deux ministres fédéraux, l'un francophone, l'autre néerlandophone. Un système bicéphale, presque confédéral, acceptable cette fois pour les deux partis francophones de la future majorité. En effet, ils redoutaient jusqu'ici de voir le PS mettre définitivement la main sur ces domaines-clés, mais sa défaite électorale a éloigné du pouvoir le parti de Paul Magnette.

Si la coalition « Arizona » franchit ainsi l'écueil de la septième réforme de l'Etat belge, il lui restera à s'attaquer à d'autres sujets depuis longtemps en jachère, comme la réforme des retraites. Les partis concernés semblent d'accord pour s'y atteler, ainsi que pour relancer le nucléaire, réformer la fiscalité au bénéfice des personnes qui travaillent et investir dans la défense. D'autres dossiers risquent, en revanche, de les opposer, comme l'idée de limiter dans le temps l'octroi d'indemnités de chômage.

Au fil de sa carrière, M. De Wever n'a pas toujours fait la preuve de sa capacité à rassembler. Ceux qui le fréquentent désormais affirment néanmoins qu'il est *« à l'écoute »*. Si son virage inattendu vers le niveau fédéral l'a effectivement incité à plus de modération, il lui reste alors un seul grand défi : apaiser une bonne partie de la base de son parti, qui aurait préféré une alliance régionale avec l'extrême droite afin de précipiter la fin du pays. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Le Monde
VENDREDI 12 JUILLET 2024

Londres réfléchit à un accord de défense avec les Européens

Le premier ministre, Keir Starmer, veut se rapprocher de l'UE sans réclamer de réintégration dans le marché intérieur ou l'union douanière

LONDRES - *correspondante*

Réaffirmer les engagements en matière de défense du Royaume-Uni (une des deux puissances nucléaires du continent avec la France), son ambition de rester un des membres les plus influents de l'Alliance atlantique, tout en insistant sur une volonté de rapprochement avec l'Union européenne (UE) pour en finir avec les années du Brexit. Tels sont les objectifs du travailliste Keir Starmer, le tout nouveau premier ministre britannique, pour son premier rendez-vous international, le sommet de l'OTAN à Washington.

Cette rencontre au sommet, qui s'achève jeudi 11 juillet, constitue *« une opportunité pour réinitialiser nos relations, revigorer notre engagement inébranlable envers l'Alliance et démontrer la force de la Grande-Bretagne sur la scène mondiale »*, a-t-il déclaré, mardi, avant de s'envoler pour Washington. Mercredi, il s'est entretenu au début du sommet avec Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, et Emmanuel Macron, tout juste arrivé, puis il devait rencontrer Joe Biden en tête-à-tête.

Peu de surprise concernant le soutien à Kiev du gouvernement Labour : *« La sécurité de l'Ukraine est notre sécurité »*, a précisé David Lammy, le nouveau ministre des affaires étrangères, un avocat de formation ayant fait ses classes dans les administrations de Tony Blair et de Gordon Brown. Le cabinet Starmer s'inscrit dans la continuité des gouvernements conservateurs, que le Labour a soutenus dans leur aide à l'Ukraine quand il était dans l'opposition.

Keir Starmer, contrairement à son prédécesseur à la tête de la gauche britannique, Jeremy Corbyn, n'a laissé jusqu'à présent planer aucun doute sur le soutien de son parti à l'OTAN et à la force de dissuasion nucléaire nationale. Le 7 juillet, à peine quarante-huit heures après sa nomination, son ministre de la défense, John Healey, a fait le déplacement à Odessa, en Ukraine, où il a rencontré M. Zelensky. Il s'est engagé à maintenir l'aide à l'Ukraine : le Royaume-Uni lui a versé l'équivalent de 7,6 milliards de livres sterling (près de 9 milliards d'euros) depuis 2022 et a formé plus de 42 000 soldats ukrainiens dans le cadre de l'opération « Interflex ».

Une armée « non préparée »

Concernant le niveau des dépenses militaires nationales, Keir Starmer ne diffère pas de son prédécesseur, Rishi Sunak : il a réaffirmé mardi son *« engagement ferme »* à les faire passer de 2,3 % du PIB (en 2023) à 2,5 %. Il devait encourager les autres dirigeants à Washington à suivre cet exemple. Il a cependant refusé, contrairement au dirigeant conservateur, de s'engager à atteindre ce niveau de dépenses dès 2030.

Downing Street veut d'abord lancer une nouvelle « revue stratégique de défense », dès la semaine du 15 juillet, avant de préciser une trajectoire de dépenses. Dans un rapport publié fin 2023, le National Audit Office, l'organisme indépendant auditant les comptes publics, a alerté sur l'existence d'un trou de 17 milliards de livres sterling entre les budgets disponibles et le coût total des programmes engagés d'ici à 2033. Londres ambitionne de renouveler une Navy à la flotte diminuée, de moderniser la Royal Air Force équipée d'avions de combat vieillissants et de développer le parc de chars de la British Army.

> **Le nouveau dirigeant ne veut pas risquer de relancer le débat intérieur toxique sur le Brexit**

Le dirigeant, qui s'est engagé à réduire la dette publique durant son mandat, a déjà prévenu que l'argent public serait rare. Mais la pression pour qu'il mette les moyens alloués à la défense en accord avec ses ambitions est déjà intense. *« Ce que le gouvernement demande* [à l'armée] *va bien au-delà de nos moyens financiers et de nos capacités »*, a assuré au quotidien *The Times*, mardi, le général Patrick Sanders, chef d'état-major de l'armée de terre tout juste à la retraite. Dans le *Financial Times*, Rob Johnson, un haut fonctionnaire du ministère de la défense, allait dans le même sens, le 1er juillet, alertant sur une armée britannique *« non préparée à combattre et à gagner un conflit armé, quelle que soit son ampleur »*.

La volonté de rapprochement du Labour avec l'UE n'est pas une surprise : David Lammy et John Healey ont préparé le terrain quand ils étaient dans l'opposition, prenant des contacts surtout à Berlin et à Bruxelles. Le cabinet Starmer, qui veut présenter son pays comme un pilier de stabilité sur un continent en proie à l'instabilité politique et à la montée des populismes, a cependant exclu de réclamer une réintégration dans le marché intérieur ou l'union douanière pour ne pas risquer de relancer le débat intérieur toxique sur le Brexit. Le rapprochement passerait d'abord par la défense et la sécurité, un domaine dans lequel les conservateurs avaient rejeté toute possibilité de négociations avec l'UE, au moment du Brexit.

L'équipe de M. Starmer travaille à un pacte de défense avec Berlin, un peu sur le mode du traité de Lancaster House signé en 2010 entre l'ancien premier ministre britannique David Cameron et l'ex-président français Nicolas Sarkozy. Le premier déplacement de David Lammy a été pour la capitale allemande, le 6 juillet.

Une participation du Royaume-Uni au Fonds européen de la défense ? Les négociations s'annoncent ardues. Pour Ed Arnold, spécialiste de la sécurité européenne au Royal United Services Institute, *« la bonne volonté de Londres est bienvenue, elle aidera dans tous les cas à mener ces ambitions à bien avec l'Europe. Il est possible que, dans un premier temps, le rapprochement en matière de défense et de sécurité prenne la forme d'une déclaration politique conjointe, bien plus rapide à signer qu'un éventuel traité »*.

Cette déclaration pourrait advenir avant l'élection présidentielle américaine, en novembre, afin d'anticiper un éventuel retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Les détails pourraient être affinés quand la Pologne aura récupéré la présidence tournante de l'UE, en janvier 2025, estime le spécialiste. Varsovie fait partie des capitales que M. Lammy a visitées le 6 juillet, en plus de Stockholm et de Berlin. La question devrait être évoquée dès le 18 juillet, lorsque Keir Starmer recevra au palais de Blenheim, dans l'Oxfordshire, les dirigeants de la Communauté politique européenne, dont ses vingt-sept homologues de l'UE. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Arabie saoudite : le producteur d'une série au ton satirique envoyé derrière les barreaux

Le créateur, qui traitait de sujets de société parfois tabous, a été condamné à 13 ans de prison

S'il est un domaine dans lequel l'Arabie saoudite du prince héritier Mohammed Ben Salman ne cesse de battre des records, c'est bien celui des châtiments ubuesques. Dans une vidéo d'appel à l'aide, publiée fin juin sur les réseaux sociaux et supprimée le jour même, Abdulaziz Al-Muzaini, le producteur d'une franchise de dessins animés satiriques diffusée sur Netflix, affirme avoir été condamné à une peine de treize ans de prison assortie d'une interdiction de quitter le territoire de trente ans.

La sentence infligée au créateur, qui clame dans la vidéo n'avoir *« jamais grillé un feu rouge »*, a suscité l'indignation. A la tête d'un studio d'animation en Arabie saoudite, il semblait être dans les bonnes grâces du pouvoir saoudien, participant à des événements organisés par le gouvernement et bénéficiant d'articles flatteurs dans les médias officiels.

Diffusé initialement sur YouTube, à partir de 2014, puis sur Netflix depuis 2021, le programme *Masameer County* est présenté comme *« un regard humoristique sur une Arabie saoudite en mutation »*. Il aborde des sujets tabous, comme les conflits entre tribus et le djihadisme, faisant même allusion à l'homosexualité, un crime passible de la peine de mort dans le royaume. Succès d'audience, au point qu'une deuxième saison a été mise en ligne par la plate-forme de streaming en 2023, la série a provoqué la colère des dirigeants saoudiens.

Une peine aggravée en appel

Les ennuis judiciaires de M. Al-Muzaini commencent en 2021, lorsque des poursuites sont ouvertes contre lui par le parquet de Riyad. En 2023, la Cour criminelle spécialisée, célèbre tribunal antiterroriste, connu pour mener des procès inéquitables et prononcer des châtiments d'une sévérité caricaturale, le condamne à treize ans de prison et treize années d'interdiction de voyager. Une peine qui a été aggravée en appel au mois de juin, avec l'interdiction de sortie du territoire portée à trente ans.

M. Al-Muzaini ayant la double nationalité américaine et saoudienne, le département d'Etat américain a déclaré jeudi 4 juillet que Washington suivait l'affaire. *« Nos ambassades et nos consulats veillent à ce que les citoyens américains à l'étranger fassent l'objet d'une procédure judiciaire équitable et transparente »*, a assuré un porte-parole.

« Le projet de "MBS" [le surnom de Mohammed Ben Salman], *c'est le musellement du peuple saoudien*, s'alarme Lina Al-Hathloul, chargée de plaidoyer à l'ONG Al-Qst, spécialisée dans la défense des prisonniers d'opinion saoudiens. *Le tribunal de sécurité nationale agit dans l'ombre, avec des procès à huis clos. Les juges ne sont pas obligés de faire état des éléments à charge et ils disposent de pouvoirs discrétionnaires. »*

La qualification de *« terroriste »* est rendue possible par la loi saoudienne de 2017 sur la « lutte contre les crimes de terrorisme et leur financement ». Cette législation *« criminalise un large éventail d'actes pacifiques qui n'ont rien à voir avec le terrorisme »*, selon Human Rights Watch.

Parmi les cas les plus médiatisés, figure celui de Salma Al-Chehab, une étudiante en médecine dentaire et mère de deux enfants, condamnée en 2023 à vingt-sept ans d'incarcération suivis de vingt-sept ans d'interdiction de voyager, pour avoir publié des tweets en faveur des droits des femmes. La même année, Mohammed Al-Ghamdi, un enseignant à la retraite, s'est vu infliger la peine de mort par la même Cour criminelle spécialisée pour de simples messages dénonçant les violations des droits humains dans le royaume.

« Tout peut être considéré comme terroriste, à partir du moment où les autorités considèrent que cela porte atteinte à la "sécurité de l'Etat", commente Lina Al-Hathloul. *Depuis que "MBS" est devenu prince héritier, en 2017, les condamnations pour dissidence ont augmenté de façon exponentielle. Les personnes sont jugées pour de simples tweets et elles ont l'interdiction de recourir à un avocat pour leurs procès*, ajoute-t-elle. *Lorsqu'elles font appel, la peine est revue à la hausse. »*

L'action de « MBS » reste ainsi marquée par une profonde ambivalence : d'un côté un assouplissement en matière de mœurs, qui a conduit notamment à l'octroi aux femmes du droit de conduire et à l'organisation de concerts de musique dans le royaume ; de l'autre un durcissement dans le domaine politique, qui se traduit par une intolérance absolue à l'égard de la moindre contestation. Mohammed Ben Salman est plus que jamais le prince aux deux visages, un autocrate modernisateur, qui transforme l'Arabie saoudite, pour le meilleur et pour le pire. ■

IRÈNE SULMONT

Prison à perpétuité pour des opposants aux Emirats arabes unis

La plupart des accusés, déjà condamnés en 2013, avaient purgé leur peine, mais n'avaient pas été libérés

BEYROUTH - *correspondance*

Quatre-vingt-quatre opposants politiques et militants de la société civile des Emirats arabes unis (EAU) ont été condamnés, mercredi 10 juillet, à de très lourdes peines de prison, au terme d'un procès collectif de sept mois, conduit dans la plus grande opacité. Les audiences s'étaient ouvertes en catimini, en décembre 2023, alors que les EAU accueillaient la COP28. Plus de la moitié des accusés, jugés par la Cour suprême fédérale d'Abou Dhabi, ont été condamnés à la prison à perpétuité. Dix autres ont reçu des peines allant de dix à quinze ans de prison. Une seule personne a été acquittée. Vingt-quatre dossiers ont été jugés irrecevables, sans que soit précisé le sort qui attendait les individus concernés.

Tous étaient poursuivis pour avoir fondé ou soutenu une *« organisation terroriste »*, selon l'agence de presse officielle WAM. D'après celle-ci, ce groupe comprenait des membres de la branche locale des Frères musulmans, Al-Islah. Longtemps influent au sein de l'appareil d'Etat émirati, le mouvement a fait l'objet d'une répression implacable au cours de la décennie 2010. Les autorités émiraties redoutaient la propagation sur leur sol des révoltes secouant alors le monde arabe, de la Tunisie à Bahreïn. A partir de 2013, elles ont amorcé le tournant contre-révolutionnaire dans la région, en appuyant le retour au pouvoir de l'armée en Egypte.

Selon le communiqué de WAM, les accusés avaient l'intention de provoquer des incidents violents afin de déstabiliser la monarchie, *« de façon similaire à ce qui s'est passé dans d'autres pays arabes »*. En outre, six sociétés, accusées d'avoir financé ce projet, ont été sanctionnées pour blanchiment d'argent.

Absence de nouvelles preuves

Pour une majorité d'accusés, ce procès a un terrible goût de déjà-vu. Plus de soixante d'entre eux avaient déjà été condamnés en 2013, lors d'un vaste procès collectif pour subversion. Beaucoup avaient purgé leur peine à l'été 2023, sans retrouver la liberté. Le pouvoir émirati affirme que l'affaire jugée mercredi était nouvelle. Mais pour les défenseurs des droits humains émiratis ou internationaux, qui recensent de multiples irrégularités dans les procédures (aveux obtenus sous la torture ou les mauvais traitements, isolement carcéral, restrictions drastiques d'accès aux dossiers pour les avocats, etc.), c'est sur la base d'accusations quasi identiques, *« infondées »*, et en l'absence de nouvelles preuves, que les accusés de 2013 ont été rejugés, un principe contraire au droit.

« Les Emirats cherchent par tous les moyens à maintenir derrière les barreaux ces personnes qui ont déjà été punies pour le simple exercice de leurs droits », déplore Joey Shea, spécialiste des EAU chez Human Rights Watch. Des cadres d'Al-Islah avaient appelé à l'instauration d'une monarchie parlementaire en 2011. D'autres cas ont été ajoutés à ceux des condamnés de 2013. Selon Amnesty International, plus de vingt prisonniers d'opinion et militants des droits humains figuraient parmi les accusés, à l'instar d'Ahmed Mansour, un réformateur libéral, déjà condamné en 2018 à dix ans de prison pour *« atteinte à la réputation de l'Etat »*. Les mesures prises à son encontre n'étaient pas connues, mercredi. L'universitaire Nasser Ben Ghaith, arrêté pour des tweets critiques en 2015, a été condamné à la prison à vie. Les informations partielles sur l'identité des condamnés, dont WAM n'a pas publié les noms, ont été obtenues par des familles de détenus.

> **« Ce procès reflète la tolérance zéro des autorités contre toute forme de dissidence »**
> JOEY SHEA
> Human Rights Watch

Ce nouveau procès collectif va *« au-delà de la répression contre l'islam politique, qui constitue une partie de la société civile aux Emirats. Il reflète la tolérance zéro des autorités contre toute forme de dissidence »*, dénonce Joey Shea. Les réfractaires à l'autoritarisme d'Abou Dhabi sont *« soit en prison, soit en exil, soit contraints au silence »*, juge-t-elle.

Pourtant, la guerre à Gaza menée par Israël avait donné lieu, à l'automne 2023, à un sursaut de mobilisation sur les réseaux sociaux, note Mira Al-Hussein, sociologue à l'université d'Edimbourg : des internautes en colère, contre la conduite brutale de la guerre israélienne, avaient *« appelé à la suspension de l'accord de normalisation* [signé en 2020] *entre Israël et les EAU »*. Des critiques rarissimes, alors que les autorités exercent une surveillance tous azimuts. L'universitaire émiratie est convaincue que le but du procès était de *« rappeler aux Emiratis le prix de toute forme d'activisme, toute expression de solidarité, quand il s'agit d'un sujet politique »*.

L'universitaire voit dans le quasi-black-out médiatique sur les audiences aux Emirats un message envoyé par les autorités : *« C'est une manière de prétendre que le public est indifférent au sort des "traîtres" de 2013. En réalité, les Emiratis ont suivi ce procès, mais dans la plus grande discrétion. »* Même chose pour les alliés occidentaux des Emirats arabes unis, dont la France, qui n'ont pas réagi aux verdicts iniques prononcés mercredi. ■

LAURE STEPHAN

TAÏWAN

Soixante-six avions militaires chinois détectés

Le ministère de la défense taïwanais a affirmé, jeudi 11 juillet, avoir détecté 66 avions militaires chinois autour de l'île en l'espace de vingt-quatre heures, un record depuis le début de l'année, au lendemain de manœuvres militaires dans les eaux environnantes. Sur ce nombre, 56 ont franchi la ligne médiane du détroit de Taïwan, qui coupe en deux ce détroit de 180 kilomètres de large entre l'île et la Chine continentale. La Chine revendique Taïwan, dirigée par un régime démocratique, comme faisant partie de son territoire et a déclaré qu'elle ne renoncerait jamais à l'usage de la force pour prendre le contrôle du territoire. – *(AFP.)*

Argentine : les gouverneurs font allégeance à Milei

Les trois quarts des dirigeants des provinces, tous de l'opposition, ont signé le pacte en dix points du président

Montés à bord d'un char, Javier Milei et Victoria Villarruel jubilent. Séparés par une mitrailleuse, le président argentin d'extrême droite et sa vice-présidente se tiennent la main et saluent la foule, hilares, tandis que le blindé s'avance sur l'immense avenida del Libertador, à Buenos Aires.

Ce mardi 9 juillet, jour de l'indépendance du pays, et pendant plus de deux heures, 7 000 soldats et 70 véhicules ont parcouru la large avenue arborée, survolée par 62 avions de chasse et hélicoptères, sous les cris de « vive la patrie ! » des centaines de milliers de personnes venues braver le froid en cet hiver austral.

Excepté sous le gouvernement de Mauricio Macri (droite, 2015-2019), la tradition du défilé militaire avait été abandonnée pendant les mandats péronistes (centre gauche) de ces deux dernières décennies, au profit de grandes célébrations populaires. *« Quel plaisir de voir un acte patriotique avec des fanfares militaires, des grenadiers, l'armée de terre, l'armée de l'air et les héros de la guerre des Malouines*, a tweeté Agustin Romo, député du parti du président, La Libertad Avanza. *Nous laissons enfin derrière nous les défilés de travestis communistes et drogués. »*

Le « pacte de mai »

Sur le char, bras levés, Javier Milei a des raisons d'exulter. Quelques heures plus tôt, à 1 200 kilomètres de là, à San Miguel de Tucuman, capitale de la province du même nom, il posait aux côtés de dix-huit des vingt-quatre gouverneurs du pays, tous de l'opposition, qui venaient de signer son « pacte de mai », document en dix points destiné à *« remettre* [le peuple argentin] *sur le chemin du développement et de la prospérité »*.

Contre toute attente, le président a réussi à obtenir ce qu'il attendait depuis des mois : l'adhésion des gouverneurs à son projet. Formant une haie d'honneur de part et d'autre du chef de l'Etat, dans la Maison historique de Tucuman, où a été signée l'indépendance le 9 juillet 1816, les dix-huit hommes ont, tour à tour, ratifié le document dans une mise en scène soignée. *« Le gouvernement veut montrer de manière surjouée son idée de refondation du pays, avec des symboles forts comme le "pacte de mai" ou le défilé militaire*, explique Pablo Ortemberg, historien du Conseil national de recherches scientifiques et techniques et professeur à l'université nationale de San Martin. *Il dit haïr l'Etat et vouloir le détruire, mais il est amoureux des symboles de l'Etat. »*

Le « pacte de mai » est destiné à « remettre le peuple argentin sur le chemin du développement et de la prospérité »

Javier Milei avait espéré que le texte soit signé le 25 mai, une autre fête nationale argentine (d'où le nom de l'accord). Il aura finalement dû attendre deux mois d'âpres négociations. *« Nous annonçons le début d'un nouvel ordre pour notre pays »*, a-t-il déclaré, triomphant, lors d'un discours prononcé peu après minuit.

Après l'élection de Javier Milei le 19 novembre 2023, les observateurs ne donnaient pas cher de sa capacité à gouverner et à mettre en œuvre son programme ultralibéral, alors qu'il ne disposait ni de majorité au Congrès ni du soutien d'aucun gouverneur. Mais après l'approbation, le 13 juin, de la loi « bases et points de départ pour la liberté des Argentins », son projet phare, la signature de ce « pacte » marque une nouvelle victoire symbolique pour M. Milei.

Difficile, pour les gouverneurs, de ne pas céder aux pressions de l'exécutif, alors qu'ils dépendent en grande partie du versement par les autorités centrales des fonds pour les travaux publics dans leurs provinces, suspendus depuis six mois. *« Les gouverneurs voient que Javier Milei continue d'avoir une image positive élevée, de l'ordre de 45 % ou 50 %, surtout dans les provinces, car les Argentins attribuent leurs difficultés économiques aux gouvernements précédents*, explique la politiste Lara Goyburu, de l'université de Buenos Aires. *Et ils ont besoin d'avoir une bonne relation avec le chef de l'Etat pour obtenir la reprise du versement des fonds. »* Les six gouverneurs manquant à l'appel, quasi tous péronistes, *« sont en fait déjà tournés vers les législatives d'octobre 2025 et jouent le jeu de savoir qui prendra la tête de l'opposition »*, ajoute-t-elle.



Le président argentin, Javier Milei, avec des gouverneurs du pays, à San Miguel de Tucuman (Argentine), le 8 juillet. WALTER MONTEROS/AFP

Le texte signé mardi est une sorte de décalogue dans lequel les gouverneurs s'engagent à respecter *« l'inviolabilité de la propriété privée »*, *« l'équilibre budgétaire non négociable »* ou encore *« une éducation initiale, primaire et secondaire utile et moderne »*. *« Ça n'engageait pas à grand-chose de le ratifier : la plupart de ces points sont déjà dans la Constitution*, souligne Mme Goyburu. *En gros, les gouverneurs se sont engagés à respecter la loi… »*

Certains points, comme *« l'engagement des provinces à faire avancer l'exploitation des ressources naturelles du pays »*, sont plus polémiques. *« La nature doit servir l'être humain et son bien-être, pas le contraire »*, a insisté le président dans son discours aux accents libertariens. Mais, rappelle encore l'analyste, le document n'est pas contraignant et *« n'a aucune valeur juridique »*.

Ce que montrent, en somme, la signature de ce « pacte » et l'approbation par le Congrès de la loi « bases » en juin est surtout que Javier Milei, pourfendeur d'une *« caste politique »* honnie, *« a finalement appris à faire de la politique traditionnelle en négociant avec les uns et les autres »*, analyse Mme Goyburu.

Programmes sociaux amputés

Le porte-parole du gouvernement, Manuel Adorni, n'a pas pu, lundi, répondre à une journaliste qui lui demandait le coût du défilé militaire, alors que Javier Milei n'a eu de cesse de répéter qu'*« il n'y a*[vait] *plus d'argent »* à gaspiller et a effectué des coupes drastiques dans les programmes sociaux et les institutions culturelles. De fait, le gouvernement a, en avril, acheté au Danemark vingt-quatre avions de chasse F-16, et les budgets des ministères de la sécurité et de la défense sont ceux qui ont le plus augmenté.

Difficile, pour les gouverneurs, qui dépendent en grande partie des versements de fonds publics, de ne pas céder aux pressions

Seule note discordante, le 9 juillet, le *Te Deum* dans la cathédrale de la capitale, en présence du président et de la quasi-totalité de son cabinet, où l'archevêque de Buenos Aires, Mgr Jorge Ignacio Garcia Cuerva, a regretté que *« beaucoup n'aient pas le thermomètre social pour savoir ce que vivent les Argentins ordinaires »*.

Le pays a certes enregistré un excédent budgétaire pendant quatre mois consécutifs, ce qui n'était pas arrivé depuis 2008, grâce à la réduction des dépenses de l'Etat. Et l'inflation a été freinée, atteignant + 4,2 % en mai, contre 25,5 % en décembre 2023. Mais certains économistes, comme Matias Battista, attribuent cette baisse à *« un processus fictif »* lié à la baisse des revenus, dans un contexte de récession (– 5,1 % du produit intérieur brut au premier trimestre de 2024 par rapport à la même période de 2023), et de chute de l'activité économique, de la production et de la consommation.

Selon l'Observatoire de la dette sociale de l'Université catholique argentine, le taux de pauvreté est passé de 44,7 % au quatrième trimestre de 2023 à 55,5 % au premier trimestre 2024. Durant la même période, la pauvreté extrême est passée de 13,8 % à 19,4 %. En moins d'une semaine, cinq personnes sont mortes de froid sur les trottoirs de Buenos Aires. ■

ANGELINE MONTOYA

Au Mexique, la nomination du ministre de la sécurité fait polémique

La présidente Sheinbaum a choisi Omar Harfuch, qui l'épaulait quand elle était maire de Mexico, sans tenir compte de son passé douteux

MEXICO - *correspondante*

C'était une nomination attendue, tant le sujet de la sécurité est brûlant au Mexique. La présidente élue le 2 juin, Claudia Sheinbaum, a placé au poste-clé de ministre de la sécurité publique le policier Omar Garcia Harfuch, qui était son responsable de la sécurité lorsqu'elle était maire de la ville de Mexico (2018-2023).

Sa désignation, le 4 juillet, n'a été une surprise pour personne. La future présidente de gauche, qui succédera à Andres Manuel Lopez Obrador le 1er octobre, avait présenté M. Garcia Harfuch pendant sa campagne comme son conseiller en sécurité, et a souvent mis en avant ses bons résultats dans la capitale : les assassinats ont été réduits de moitié et les délits de 60 % pendant son mandat.

Pour certains, comme David Saucedo, consultant et expert en sécurité mexicain, sa nomination est une excellente nouvelle : *« Il a la formation et l'expérience professionnelle nécessaires pour ce poste, il a toute la confiance de la présidente, et sa désignation a très certainement été approuvée par les Etats-Unis, avec qui le Mexique collabore sur cette question. »*

L'opposition l'a aussi tacitement approuvée. Le policier de 42 ans dispose d'un fort capital de sympathie depuis qu'il a été blessé dans un attentat, en juin 2020, qui a coûté la vie à trois personnes, attribué au cartel de Jalisco Nouvelle Génération, l'un des plus dangereux groupes de narcotrafiquants mexicains. *« Pour la population, cela signifie qu'il lutte contre les cartels, et il a effectivement combattu plusieurs organisations criminelles dans la capitale »*, ajoute Daniel Saucedo.

« A la pire école »

Mais celui qu'on présente comme un « super policier » a des antécédents aujourd'hui documentés, qui remettent en question ce choix. La première ombre au tableau vient de sa famille : son père, Javier Garcia Paniagua, a été le chef de la tristement célèbre direction fédérale de la sécurité, l'organe de répression pendant la « guerre sale » des années 1970.

En 2014, M. Harfuch dirigeait la police fédérale dans le Guerrero lors de la disparition de 43 étudiants à Iguala

Il est aussi le petit-fils de Marcelino Garcia Barragan, secrétaire à la défense nationale dans le gouvernement de Gustavo Diaz Ordaz (1964-1970) et désigné comme l'un des responsables du massacre de Tlatelolco, le 2 octobre 1968, où au moins 300 étudiants ont été tués.

« Il n'est bien sûr pas responsable de ce passé familial, relève Guadalupe Correa-Cabrera, professeure à l'université George-Mason aux Etats-Unis et spécialiste du crime organisé. *Mais ce qui pose problème, c'est que ni lui ni Claudia Sheinbaum n'ont jamais critiqué les actions de ces hommes, qui représentent les pires violations des droits humains de notre histoire contemporaine. »*

Omar Garcia Harfuch a eu une carrière fulgurante au sein de l'institution policière, qui n'est sans doute pas sans rapport avec les liens de sa famille. En 2008, il entre dans la profession sans passer par l'académie de police, et devient à 26 ans l'un des responsables de la police fédérale préventive.

Il intègre l'équipe de l'ex-ministre de la sécurité publique Genaro Garcia Luna – sous le mandat du président Felipe Calderon (2006-2012) –, aujourd'hui incarcéré aux Etats-Unis et déclaré coupable de narcotrafic en février 2023. *« On peut affirmer qu'il a été à la pire école, avec cette bande de policiers dont plusieurs sont sous les verrous et qu'il n'a jamais reniée »*, estime la journaliste indépendante Adriana Buentello, qui a enquêté sur M. Garcia Harfuch.

En 2014, ce dernier dirigeait la police fédérale dans l'Etat de Guerrero lors de la disparition des quarante-trois étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa, à Iguala. Même s'il a toujours démenti sa présence sur les lieux, celle-ci a été confirmée par une enquête en 2023. Il est inscrit comme participant à deux réunions où aurait été forgée la « vérité historique », une version de la disparition concoctée par les autorités de l'époque sur la base d'aveux obtenus sous la torture, affirmant que les étudiants avaient été enlevés et tués par un cartel.

Pays dévasté par la violence

Une thèse battue en brèche par la Commission interaméricaine des droits de l'homme et par l'ONU, puis formellement démentie en 2020 par une commission de la vérité mise en place par Andres Manuel Lopez Obrador.

Enfin, comme chef de la police de la capitale, il a ordonné l'opération d'enlèvement, en 2022, de René Vallarta, frère d'Israel Vallarta, l'ex-petit ami de la Française Florence Cassez, accusée de kidnapping et libérée en 2013. René Vallarta a pu prouver l'illégalité de l'intervention, pour laquelle Omar Garcia Harfuch a dû présenter des excuses publiques.

« Il est très étonnant que ces faits n'aient pas pesé dans la décision de la présidente, qui ne semble prendre en compte que les résultats de son protégé à la tête de la capitale. Mais être chargé de la sécurité du Mexique est une autre paire de manches », analyse Guadalupe Correa-Cabrera.

Le futur ministre devra d'abord s'entendre avec les militaires, chargés de la garde nationale, qui compte 130 000 hommes. Il hérite d'un pays dévasté par la violence, avec plus de 190 000 homicides ces six dernières années. Le projet que M. Garcia Harfuch a annoncé lors de sa nomination consiste à *« renforcer l'aptitude des polices locales et des parquets des 32 Etats de la République »*. Un programme ambitieux, qui dépend du bon vouloir des gouverneurs locaux, dont la grande majorité (24 Etats) est issue des rangs de la gauche, et devrait donc y collaborer. ■

ANNE VIGNA

Le Monde
VENDREDI 12 JUILLET 2024

Aux Etats-Unis, le lourd impact de l'entrave à l'IVG

Le durcissement de la loi texane sur l'avortement a provoqué une hausse de la mortalité infantile en 2022

Les mesures antiavortement sont-elles en faveur de la vie, comme le soutiennent leurs promoteurs ? Deux ans après la décision de la Cour suprême des Etats-Unis de renvoyer à chaque Etat la décision d'autoriser, ou non, l'avortement sur son territoire, deux études publiées en juin dans la revue *Journal of the American Medical Association* montrent les conséquences mortifères que peuvent avoir les restrictions d'accès à l'interruption de grossesse.

Pour étudier ces effets, le Texas a servi de cas d'école pour quatre chercheuses américaines de l'université Johns Hopkins (Baltimore) et de l'université d'Etat du Michigan. Dès le 1er septembre 2021, le « Lone Star State » a en effet interdit tout avortement après la détection d'une activité cardiaque de l'embryon, qui survient en général après six semaines de grossesse. A l'exception d'« urgences médicales » non définies dans ce texte connu sous le nom de « SB8 ».

Il ressort que les décès de nourrissons dans l'Etat ont augmenté de près de 13 % après cette décision, alors que, dans le reste du pays, la mortalité infantile a augmenté de moins de 2 % au cours de la même période. En 2022, 2 240 nourrissons de moins de 1 an sont décédés au Texas, dont plus de la moitié dans la période néonatale, c'est-à-dire avant vingt-huit jours de vie. En 2021, il y avait eu 1 985 décès de nourrissons, une différence jugée statistiquement significative.



Photo prise le 13 juillet 2022 à Anguilla (Mississippi) d'un bébé américain mort le jour de sa naissance. Sa mère savait déjà que l'enfant n'était pas viable, mais un avortement tardif était impossible dans l'Etat. KASIA STREK/PANOS PICTURES POUR « LE MONDE »

Hausse des complications

« Cette étude vient confirmer les résultats d'autres recherches, mais il s'agit de la première étude vraiment concluante et rigoureuse scientifiquement sur le sujet », commente Magali Barbieri, démographe de l'Institut national d'études démographiques et chercheuse associée à l'université de Californie, à Berkeley, qui n'a pas participé à l'étude.

Parmi les causes identifiées de cette hausse de la mortalité infantile, l'une s'impose : les anomalies congénitales chez les enfants texans ont augmenté de 22,9 % entre 2021 et 2022, alors qu'elles ont diminué de 3,1 % dans le reste du pays. On appelle maladies congénitales des défauts structurels ou fonctionnels présents dès la naissance et pouvant être le résultat de facteurs génétiques, infectieux, nutritionnels ou environnementaux – aux causes souvent indéterminées. Aux Etats-Unis, il s'agit de la principale cause de mort infantile, responsable d'un décès sur cinq. Alors que la détection d'une maladie congénitale aurait sûrement poussé des femmes à interrompre leur grossesse, ces données montrent, selon les autrices, que la loi texane a *« contraint »* un grand nombre d'entre elles à la poursuivre.

Parmi les autres causes, l'étude montre également une hausse des blessures involontaires (+ 20,7 %) et une augmentation des complications maternelles pendant la grossesse (+ 18,2 %), mais Alison Gemmill, première autrice de l'article, explique ne pas s'être attardée sur ces résultats, *« car les chiffres sont assez faibles, ce qui signifie que les augmentations observées entre 2021 et 2022 pourraient être dues au hasard »*.

« Cela dit, on peut très bien s'attendre à ce que l'augmentation des complications maternelles pendant la grossesse soit réelle, souligne la démographe et épidémiologiste périnatale à l'école de santé publique Bloomberg de l'université Johns Hopkins. *En effet, en vertu du SB8, les personnes dont la santé serait compromise par la poursuite d'une grossesse ne disposent plus que d'options limitées en matière de soins de grossesse. En outre, la loi a eu un effet dissuasif sur les professionnels de la santé, qui hésitent davantage à fournir les soins nécessaires par crainte de répercussions juridiques. »*

Concernant les blessures involontaires, il s'agit principalement des suffocations accidentelles, qui interviennent la plupart du temps dans le lit du bébé, quand une couverture, un tour de lit ou autre objet l'empêche de respirer. Leur hausse *« pourrait être due à une augmentation des naissances non désirées ou à des naissances trop rapprochées, puisque l'intention de grossesse et la brièveté de l'intervalle entre les grossesses sont toutes deux associées à des facteurs de risque d'issue défavorable pour le nourrisson »*, note Alison Gemmill.

« Faire des exceptions aux interdictions d'avortement dans certains cas est insuffisant parce que la grossesse est intrinsèquement dangereuse et que la loi est incapable d'analyser toutes les façons dont une grossesse peut mal tourner », avance la chercheuse, plaidant pour que les législateurs fassent passer la santé des personnes enceintes et des enfants avant les agendas politiques. D'autant plus que les risques de décès dans le cadre d'une grossesse sont beaucoup plus élevés que les risques de décès après un avortement. *« Pousser les femmes à poursuivre leur grossesse joue très fortement sur la mortalité maternelle »*, souligne Magali Barbieri.

Une deuxième étude, publiée le 26 juin, illustre en outre la confusion qu'ont pu faire émerger les mesures antiavortement. Se basant sur 143 millions d'ordonnances apportées dans les pharmacies américaines entre 2021 et 2023, des chercheurs montrent que la décision de la Cour suprême a été associée à une baisse des contraceptifs oraux, à la fois pilules quotidiennes et pilules du lendemain, dans les Etats adoptant les politiques les plus restrictives. C'est en particulier vrai pour la pilule du lendemain, à base de lévonorgestrel, qui retarde l'ovulation et perturbe la nidation d'un éventuel œuf, à prendre au maximum dans les trois jours après un rapport sexuel non protégé.

> **Les anomalies congénitales chez les enfants texans ont augmenté de 22,9 % entre 2021 et 2022, contre une baisse de 3,1 % dans le reste du pays**

« Une grande confusion »

D'après les auteurs, ce phénomène est à mettre en lien avec la fermeture des centres de planning familial, puisque, rappellent-ils, *« environ 11 % des femmes américaines en âge de procréer dépendent* [de ces cliniques] *pour leur contraception et un tiers de ces centres fournissent des prescriptions »*.

Par ailleurs, explique Magali Barbieri, l'argument principal en faveur des mesures antiavortement aux Etats-Unis consiste à affirmer que l'être humain commence à exister au moment de la fécondation. *« Donc toutes les méthodes contraceptives qui suppriment un œuf fécondé sont considérées comme abortives*, souligne la chercheuse. *Il y a une grande confusion chez beaucoup de femmes qui pensent que les contraceptifs oraux et la pilule du lendemain sont interdits par cette décision de la Cour suprême, alors que ce n'est pas le cas. »* Les Etats-Unis ont l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés des pays à haut revenu, avec 5,4 morts pour 1 000 naissances vivantes, contre 4 pour 1 000 en France. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Les prisons françaises « surexposées » au réchauffement climatique

Une étude de l'ONG Notre affaire à tous montre la vulnérabilité des établissements pénitentiaires aux canicules ou aux inondations

Des cellules où le thermomètre grimpe jusqu'à 39 °C, comme à la prison de Nîmes à l'été 2022. D'autres où il est impossible de prendre une douche en journée lors de fortes chaleurs, comme à Dunkerque. Ce sont quelques exemples de la « double peine » qui touche les détenus français : les prisons de l'Hexagone comme des outre-mer ne sont pas préparées aux conséquences d'un dérèglement climatique qui s'aggrave. Canicules, inondations, incendies : elles y sont pourtant particulièrement vulnérables. Voilà les conclusions d'une vaste étude publiée par l'ONG Notre affaire à tous, jeudi 11 juillet, la première jamais réalisée sur cet enjeu en France.

« Cette surexposition aux risques climatiques et environnementaux crée des violations des droits humains pour les détenus, mais aussi pour leurs familles et les personnels pénitentiaires. Elle constitue par ailleurs un obstacle majeur aux chances de réinsertion à la sortie de prison », prévient Chloé Lailler, juriste spécialiste en droits humains et coordinatrice du rapport à Notre affaire à tous. L'administration pénitentiaire, de son côté, indique au *Monde* avoir lancé un *« projet de prospective »* afin d'identifier les *« besoins et moyens possibles d'adaptation des établissements pénitentiaires »* dans le cadre du prochain plan national d'adaptation au changement climatique.

« On est tellement loin de l'adaptation au changement climatique dans les prisons… Elles sont dans un tel état, avec tellement de monde et tant de malheur, que rien ne peut se produire de bien », juge Dominique Simonnot, la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté.

Pendant deux ans, Notre affaire à tous a passé au crible les 188 établissements pénitentiaires français, qui accueillent près de 78 000 détenus. L'ONG a croisé leur localisation avec l'évaluation de neuf risques climatiques et environnementaux auxquels les prisons sont exposées (vagues de chaleur, pollution des sols, etc.), ainsi que huit « facteurs aggravants », comme la surpopulation carcérale, la vétusté des bâtiments ou des problèmes d'accès à l'eau, qui renforcent la vulnérabilité des détenus. *« On avait jusqu'à présent une connaissance empirique, intuitive. Ce rapport vient documenter le sujet de manière clinique »*, se félicite Vincent Delbos, magistrat honoraire, membre du comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe. L'étude, assortie d'une fiche détaillée pour chacun des établissements, appelle à *« prioriser leur fermeture, leur réfection ou leur aménagement »*.

> **Les prisonniers « suffoquent dans leur cellule de 9 mètres carrés 22 heures sur 24 », indique le rapport**

La menace est globale : aucune prison n'échappe aux risques climatiques. Le plus répandu est la chaleur, alors que la totalité des établissements est concernée par les canicules. Si ces dernières ont un impact sur l'ensemble de la population, la privation de liberté rend les détenus particulièrement vulnérables. Les prisonniers *« suffoquent, confinés dans leur cellule de 9 mètres carrés vingt-deux heures sur vingt-quatre »*, indique le rapport, avec des horaires contraints pour accéder à la promenade et aux douches lorsque celles-ci sont collectives.

Promenades bétonnées

Tout cela est aggravé par la surpopulation carcérale – pour laquelle la France a été condamnée de nombreuses fois –, la vétusté des cellules (qui concerne un tiers d'entre elles), l'impossibilité d'ouvrir des fenêtres pour aérer, ou encore les promenades entièrement bétonnées, sans arbres et parfois sans auvent ou préau. *« L'été, les détenus n'y voient rien dans leur cellule, car ils accrochent du linge mouillé à leur fenêtre pour tenter de se rafraîchir. L'hiver, je suis ressortie d'une prison les mains gris pâle tellement j'étais gelée »*, raconte Dominique Simonnot.

Une prison sur deux est également en zone à risque modéré ou important de retrait et gonflement des argiles, qui provoque des fissures et déformations du bâti ; près d'une sur trois est soumise à un risque de tempête et de cyclone, plus d'une sur quatre à un risque d'inondations. Au niveau environnemental, 70 % des établissements sont situés sur des sols potentiellement pollués, pouvant affecter la santé, et 40 % sont localisés à proximité d'une voie ferrée, d'un aéroport ou aérodrome ou d'un axe routier important, à l'origine de pollution de l'air et de nuisances sonores.

Plusieurs prisons sont même confrontées à la combinaison de ces périls, comme les centres pénitentiaires du Havre et de Villefranche-sur-Saône (Rhône), l'établissement pour mineurs Marseille-La Valentine, le centre de détention de Muret (Haute-Garonne) ou encore la maison d'arrêt de Nîmes. De manière générale, les établissements de la région de Marseille sont les plus concernés, suivis par ceux des agglomérations de Toulouse, Paris et Lyon.

Les établissements anciens, le plus souvent construits en centre-ville, cumulent la majorité des risques et des facteurs aggravants. Mais les constructions récentes n'y échappent pas. La prison d'Orléans-Saran s'est par exemple retrouvée sous l'eau deux ans après son inauguration, en 2016, car elle avait été construite en zone inondable.

« Le tableau n'est pas tout noir », relativise Vincent Delbos. Depuis quelques années, des efforts sont réalisés pour végétaliser – de manière limitée, pour des raisons de sécurité – certaines prisons. Les nouveaux programmes de construction intègrent les enjeux de lutte contre la chaleur, et le budget consacré à la rénovation des établissements a été doublé, atteignant près de 140 millions d'euros par an depuis 2017, indique l'administration pénitentiaire.

« Mais c'est compliqué, car certaines prisons sont très anciennes, datant du milieu du XIXe siècle, ce qui coûte de l'argent. De sorte que l'on est encore dans du business as usual *sur lequel on ajoute une couche verte »*, juge Vincent Delbos. Pourtant, le contact avec un environnement végétalisé est un *« facteur d'abaissement de la violence »*, rappelle le magistrat. Le comité de prévention de la torture réfléchit à caractériser de la sorte la privation d'accès à un environnement propre, sain et durable. ■

AUDREY GARRIC

APRÈS LES LÉGISLATIVES

La lettre de Macron ravive les tensions

« Personne ne l'a emporté » aux législatives, affirme le chef de l'Etat dans un texte publié dans la presse régionale

WASHINGTON - *envoyée spéciale*



Emmanuel Macron, à son arrivée à Washington pour assister au sommet de l'OTAN, le 10 juillet. MANUEL BALCE CENETA/AP

Emmanuel Macron est arrivé par la coulisse au sommet de l'OTAN, sans un mot ni un regard pour les journalistes. Mercredi 10 juillet, à peine le pied posé à Washington pour rejoindre les célébrations des 75 ans de l'Alliance atlantique, démarrées la veille sans lui, le chef de l'Etat s'engouffre dans le centre de conférences de la capitale américaine pour rejoindre le tout nouveau premier ministre britannique, Keir Starmer. Souriant, l'air léger lorsqu'il échange une franche poignée de mains avec le président des Etats-Unis, Joe Biden, le locataire de l'Elysée pense avoir mis plus qu'un océan entre lui et la crise politique qui agite son pays. Le voici dans son élément, à évoquer les tourments du monde : l'invasion russe en Ukraine et les tensions dans l'Indo-Pacifique.

La lettre aux Français qu'il vient de faire paraître dans la presse régionale doit le placer en surplomb du brouhaha politique hexagonal. Emmanuel Macron a rédigé la missive mardi de l'Elysée, au dire de son entourage, avant d'en finaliser les détails dans l'A330 qui le conduisait aux Etats-Unis. Le courrier, présenté par la présidence de la République comme *« un format d'apaisement »*, met fin à un silence inhabituel d'une dizaine de jours.

Fallait-il que le chef de l'Etat parle pour assurer sa tranquillité à l'OTAN ? Trois jours après le dénouement des élections législatives, Emmanuel Macron se pose en arbitre des élégances, presque en maître du jeu. A ceux qui fustigent son choix d'avoir dissous l'Assemblée nationale, le 9 juin, risquant de livrer le pays aux mains de l'extrême droite, le président répond en se félicitant de la *« mobilisation »* des Français le 30 juin et le 7 juillet, *« signe de la vitalité de notre République »* et d'un *« besoin d'expression démocratique »*. Son choix était donc le bon, laisse-t-il entendre.

Former une « majorité solide »

Et ses adversaires du Nouveau Front populaire (NFP) ont tort de crier victoire, cingle-t-il. *« Personne ne l'a emporté »* à l'issue de ce scrutin, juge-t-il dès les premières lignes de sa missive, ignorant que l'alliance de gauche est arrivée en tête (195 sièges selon le décompte du *Monde* du 8 juillet), suivie d'Ensemble pour la République (168 sièges) et du Rassemblement national (RN, 143 sièges), loin devant Les Républicains (LR, 46 sièges). Emmanuel Macron dépeint une Assemblée où *« les coalitions qui ressortent de ces élections sont toutes minoritaires »* pour mieux relativiser l'avance du NFP.

Le *« peuple »* auquel le chef de l'Etat a voulu redonner la parole veut voir se *« concrétiser par les actes »* le front républicain qui a permis de contrer le RN, dit-il. Cette lecture du résultat des élections l'oblige, lui, *« à la fois protecteur de l'intérêt supérieur de la nation »* et *« garant des institutions et du respect de votre choix »*, écrit-il, à poser le cadre des discussions au Palais-Bourbon pour former une *« majorité solide, nécessairement plurielle »*.

Emmanuel Macron exhorte les partis à trouver des *« compromis »* pour bâtir un *« large rassemblement »*, dont il dessine les contours. Il doit s'agir, dit-il, des *« forces politiques se reconnaissant dans les institutions républicaines, l'Etat de droit, le parlementarisme, une orientation européenne et la défense de l'indépendance française »*. Une énumération qui exclut l'extrême droite, eurosceptique et liée à la Russie de Vladimir Poutine, et La France insoumise (LFI), accusée par le chef de l'Etat, avant le premier tour, d'*« antiparlementarisme »*. Seuls les partis modérés à droite et à gauche du « bloc central » ont leur place dans cette coalition espérée. Une ligne adoptée par le groupe du parti présidentiel Renaissance à l'Assemblée nationale, qui s'est prononcé le matin même pour une *« coalition allant des sociaux-démocrates à la droite de gouvernement »*.

A trois ans de l'élection présidentielle de 2027, rassembler des partis diamétralement opposés qui prétendent incarner une alternance aux deux quinquennats d'Emmanuel Macron relève de la gageure. D'autant que la coalition devra, prévient le président de la République, *« garantir la plus grande stabilité institutionnelle possible »*. C'est-à-dire se mettre à l'abri d'une motion de censure en formant une majorité absolue au sein de l'Hémicycle. Pour réussir à bâtir cette majorité, que lui-même n'a pas su construire depuis 2022, il invite les élus à placer *« leur pays au-dessus de leur parti, la nation au-dessus de leur ambition »*. Une manière de signifier que si la France s'avérait ingouvernable, la responsabilité incomberait aux partis politiques et non à lui.

MACRON DÉPEINT UNE ASSEMBLÉE NATIONALE OÙ « LES COALITIONS QUI RESSORTENT DE CES ÉLECTIONS SONT TOUTES MINORITAIRES »

Emmanuel Macron ressort fragilisé de cette dissolution ratée. Mais il rappelle l'une des rares prérogatives qui lui restent : en vertu de l'article 8 de la Constitution, c'est lui qui *« décidera de la nomination du premier ministre »*, *« à la lumière de ces principes »*, écrit-il. Cette décision prendra *« un peu de temps »*, prévient-il. D'ici là, *« le gouvernement actuel continuera d'exercer ses responsabilités, puis sera chargé des affaires courantes comme le veut la tradition républicaine »*, promet-il. Emmanuel Macron répond ainsi, sans donner de calendrier, aux critiques de la gauche et de la droite, qui lui reprochent de *« détourner les institutions »* en refusant la démission du gouvernement de Gabriel Attal. *« A aucun moment il n'y a, de la part du président, une volonté de s'accrocher au pouvoir »*, le défend-on à l'Elysée.

« Cirque indigne »

De Washington, Emmanuel Macron semble savourer la solitude que lui offre son « domaine réservé ». Peut-il ignorer qu'à plus de 6 000 kilomètres de là, son propre camp se disloque ? Alors que le chef de l'Etat survole encore l'océan Atlantique, le député réélu de la Vienne Sacha Houlié, ancien président de la commission des lois à l'Assemblée nationale et cofondateur des Jeunes avec Macron, annonce qu'il ne siégera plus au sein du groupe Renaissance, préférant travailler à la constitution d'un autre groupe, allant de *« la droite sociale à la gauche socialiste »*. L'amorce, peut-être, d'un mouvement plus important au sein de l'aile gauche de la Macronie, mal à l'aise depuis le vote du projet de loi sur l'immigration en décembre 2023.

Sur le flanc droit, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, dit refuser toute collaboration avec les Ecologistes tandis que le président d'Horizons, Edouard Philippe, qui confesse avoir rencontré lors d'un dîner *« cordial »* la représentante de l'extrême droite, Marine Le Pen, plaide mardi, sur TF1, pour la création d'un bloc penchant vers la droite et reliant *« LR à Renaissance »*.

La lettre d'Emmanuel Macron devait apaiser. Elle aura ravivé les tensions du pays, cultivant l'image d'un chef de l'Etat incapable d'accepter la défaite et se contredisant d'une semaine sur l'autre. Un *« cirque indigne »*, tempête Marine Le Pen sur X, notant qu'*« Emmanuel Macron propose de faire barrage à LFI qu'il a contribué à faire élire il y a trois jours et grâce à qui les députés Renaissance ont été élus, il y a également trois jours »*.

Le président *« refuse de reconnaître le résultat des urnes »*, dénonce pour sa part sur le même réseau social Jean-Luc Mélenchon. *« C'est le retour du droit de veto royal sur le suffrage universel. (...) C'est le retour des intrigues de la IVe République »*, insiste l'« insoumis ». Invité de France 2, mercredi, le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, conclut plus sobrement : *« Le peuple français a parlé, il faut maintenant respecter son choix. »* ■

CLAIRE GATINOIS ET NATHALIE SEGAUNES (À PARIS)

Le chef de l'Etat en mode furtif au sommet de l'OTAN à Washington

ARRIVÉE DISCRÈTE, entretiens à huis clos et pas de conférence de presse prévue. Emmanuel Macron a fait preuve de sobriété, mercredi 10 juillet, au premier jour du sommet de l'OTAN. En pleine crise politique, le chef de l'Etat est arrivé en fin de matinée, après avoir séché la veille la cérémonie marquant les 75 ans de l'Alliance atlantique, en présence de Joe Biden et des représentants des pays membres.

Le sommet est censé renforcer le soutien de l'alliance à l'Ukraine envahie depuis trente mois par la Russie. Pour la première fois, les trente-deux membres de l'organisation sont d'accord pour affirmer que Kiev se trouve sur une *« voie irréversible »* vers l'OTAN, mais après la fin de la guerre. La formule est un compromis longuement négocié entre les partisans d'une intégration rapide de l'Ukraine dans l'OTAN, dont la plupart des Etats d'Europe centrale et nordique, ainsi que la France et le Royaume-Uni, et les positions beaucoup plus réservées des Etats-Unis et de l'Allemagne, qui redoutent l'escalade avec Moscou.

« Poutine ne veut rien d'autre, rien d'autre qu'une soumission totale de l'Ukraine. (...) L'Ukraine peut et va stopper Poutine », a assuré Joe Biden en ouverture des travaux, pour inciter ses alliés à serrer les rangs, alors que l'éventualité d'un retour de Donald Trump à la Maison Blanche est redoutée par la plupart des Etats membres de l'alliance. Pour le chancelier Olaf Scholz, que le chef de l'Etat français a croisé le temps d'un tête-à-tête, les décisions prises par l'OTAN *« procurent à l'Ukraine la clarté dont elle a besoin »*.

Emmanuel Macron, qui se voulait à la pointe du soutien à l'Ukraine avant la dissolution, devait rencontrer jeudi son président, Volodymyr Zelensky, pour confirmer, passées les élections législatives, l'appui militaire de la France à Kiev.

Il reste discret sur ses intentions

Fragilisé à l'international, le chef de l'Etat a certes échappé à la perspective d'une cohabitation avec le Rassemblement national, qui risquait d'être particulièrement conflictuelle dans ce domaine, mais il reste discret sur ses intentions, à l'heure où les alliés cherchent à renforcer leur soutien face au grignotage du territoire ukrainien opéré par les forces russes. Ainsi, tandis que les Etats-Unis, avec l'Allemagne, les Pays-Bas, la Roumanie et l'Italie, se sont engagés mardi à livrer cinq systèmes antiaériens supplémentaires à Kiev, dont quatre Patriot américains, le locataire de l'Elysée ne se prononce pas sur le sujet. De l'avis général, pourtant, Paris ne peut pas ne pas être au courant des projets italiens, le système SAMP/T Mamba promis par l'Italie étant produit en commun avec la France.

Même retenue dans le domaine aérien, quand les alliés confirment que les premiers F-16 danois et néerlandais voleront dès cet été dans le ciel ukrainien. Ces appareils *« rapprochent d'une paix juste et durable »*, s'est félicité Volodymyr Zelensky. La Belgique et la Norvège fourniront d'autres avions de chasse, a précisé la Maison Blanche. Il n'a cependant pas été question des Mirage 2000-5 que M. Macron a promis le 6 juin de livrer à Kiev. Livraison sur laquelle les autorités françaises continuent de travailler, et ce, dans la plus grande discrétion. ■

PHILIPPE RICARD (WASHINGTON, ENVOYÉ SPÉCIAL)

APRÈS LES LÉGISLATIVES

L'avertissement de Gérard Larcher au chef de l'Etat

Le président du Sénat a fait part à Emmanuel Macron de désaccords sur la méthode et l'a encouragé à apaiser

Le président (Les Républicains, LR) du Sénat, Gérard Larcher, ne décolère pas concernant la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée par Emmanuel Macron il y a un mois. Devant ses visiteurs, il ne retient pas ses critiques contre l'opération hasardeuse lancée par le chef de l'Etat, le 9 juin, et ses conséquences, qui ne le sont pas moins. *« Je croyais que le président devait clarifier le paysage politique… »*, soupire l'élu des Yvelines, selon lequel la situation à l'Assemblée nationale, composée de *« trois minorités »*, est plus confuse que jamais. *« Cette dissolution est un gâchis extraordinaire pour le pays. On ne joue pas avec la France »*, accuse-t-il, se désolant que la flamme olympique, attendue le 14 juillet au Palais-Bourbon, ne puisse être accueillie par l'occupant du perchoir, qui ne sera élu que le 18 juillet. Tout un symbole.

Mardi 9 juillet, juste avant le dîner, Gérard Larcher a été reçu une nouvelle fois par Emmanuel Macron à l'Elysée, au lendemain du second tour des élections législatives. Il lui a conseillé de temporiser avant de former un nouveau gouvernement : *« Il y a un besoin de sérénité et de responsabilité, dans l'intérêt du pays,* argue-t-il. *Donnons-nous du temps pour que la raison l'emporte sur les pulsions. »*



Nicolas Sarkozy, Gérard Larcher et Emmanuel Macron, à Suresnes (Hauts-de-Seine), le 18 juin. LAURENCE GEAI/MYOP POUR « LE MONDE »

« Informé, pas consulté »

Alors que le chef de l'Etat espère bâtir une large coalition pour gouverner, comme il l'exprime dans sa lettre aux Français, mercredi 10 juillet, le président du Sénat a dessiné les lignes rouges de LR (rebaptisé, au sein de son groupe à l'Assemblée, « La Droite républicaine »), précisant que sa famille politique n'avait pas l'intention d'entrer dans un gouvernement pour le moment, ni de faire partie d'une coalition décidée arbitrairement d'en haut.

Gérard Larcher favorise le scénario du *« cabotage législatif »*, texte par texte, charge à chaque partie de l'Hémicycle de se positionner sur les projets de loi soumis au vote par le nouvel exécutif. La droite fera des propositions sur un certain nombre de sujets (sécurité et immigration, justice, simplification, pouvoir d'achat…), et *« le futur premier ministre, qui définit et conduit la politique de la nation, devra dire s'il les reprend à son compte ou pas »*.

M. Larcher a prévenu que si le Nouveau Front populaire (NFP), arrivé en tête, dimanche 7 juillet, mais très loin de la majorité absolue, devait s'imposer à Matignon, il considérerait cette option comme un *« coup de force démocratique »* et appellerait aussitôt à la censure d'un tel gouvernement. *« Si le premier ministre appartient au NFP, nous nous mettrons en travers »*, menace le président du Sénat, selon lequel la participation de La France insoumise (LFI) à cette union de la gauche est une tache qui disqualifie d'emblée les autres formations politiques de l'alliance.

Les relations entre Emmanuel Macron et Gérard Larcher ont toujours été distantes. Elles se sont refroidies un peu plus depuis que le premier a fait mine de consulter le second au téléphone le 9 juin, *« à 20 h 15 »*, pour lui signifier qu'il avait l'intention de dissoudre l'Assemblée nationale.

« Vous avez bien réfléchi ?, avait alors interrogé le président du Sénat, estomaqué.

– Oui, je suis prêt à assumer une cohabitation », avait répondu M. Macron.

Le procès-verbal de l'entretien d'une minute trente à peine a été soigneusement retranscrit par l'intéressé et versé aux archives du Sénat, comme *Le Monde* l'a révélé, le 20 juin. Furieux de cette légèreté, M. Larcher estime que le président de la République n'a pas respecté l'article 12 de la Constitution, qui l'oblige à consulter le premier ministre et les présidents des assemblées avant de prononcer la dissolution. *« Je considère que j'ai été informé, pas consulté »*, répète-t-il, jugeant que ce point pose un *« problème institutionnel »*.

« Verrou constitutionnel »

Gérard Larcher ajoute que l'ancienne présidente (Renaissance) de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, et le chef du gouvernement, Gabriel Attal, informé de l'intention présidentielle par son directeur de cabinet, avant d'être appelé – tardivement – par le chef de l'Etat, le 9 juin, n'ont pas été mieux traités. Un camouflet *« vexatoire »*, résume-t-il : *« Ce n'est pas une marque de considération pour la fonction. »*

Un temps pressenti comme premier ministre de coalition, avant la dissolution de l'Assemblée nationale, le président du Sénat a prévenu ses troupes qu'il n'avait pas l'intention de quitter le Palais

« JE LUI AVAIS DIT QUE SA VERTICALITÉ LE CONDUIRAIT LÀ OÙ ÇA L'A CONDUIT », CONFIE M. LARCHER, OBSERVANT UNE FOLLE CONCENTRATION DES POUVOIRS À L'ÉLYSÉE

du Luxembourg, et il se prépare à jouer, en ces temps troublés, un rôle de *« stabilisateur des institutions »*, face à un Elysée imprévisible ou à un gouvernement en sursis. A la fois *« vigie constitutionnelle »* et contre-pouvoir. *« Dans cette période de tensions et de peurs, mon rôle, c'est de faire fonctionner les institutions, dans l'intérêt de la France et des Français ». « Il faut essayer de traverser la période le mieux possible »*, ajoute-t-il.

Gérard Larcher rappelle que le Sénat dispose du *« verrou constitutionnel »* – il ne peut être contourné pour des réformes de cette nature – et est appelé à exercer pleinement ses missions de contrôle, comme il l'a fait lors du précédent quinquennat, à l'occasion des commissions d'enquête sur l'affaire Benalla ou sur le recours abusif aux cabinets de conseil par l'exécutif. *« Comme on dit dans la marine, il faut des personnes "lesté-quillé" pour "tenir face à la lame" »*, avance-t-il, rappelant que la préparation du budget et la question de la dette souveraine de la France s'annoncent périlleuses.

Le sénateur des Yvelines a pu mesurer pendant la campagne des législatives le *« rejet »* dont le président Macron faisait l'objet sur le terrain. Il estime que ce dernier, qui s'est fait durement critiquer par les siens depuis le 9 juin, se trouve dans un état de *« solitude »* absolue. *« Je lui avais dit que sa verticalité le conduirait là où ça l'a conduit »*, confie-t-il, observant une folle concentration des pouvoirs à l'Elysée, bien supérieure à ce qui se pratiquait du temps de François Mitterrand, de Jacques Chirac, ou même du général de Gaulle, *« qui laissait Pompidou gouverner ». « L'addition de non-considérations* [de la fonction de premier ministre, des institutions, des corps intermédiaires, etc.] *conduit à ce rejet »*, observe le président du Sénat.

Dans la salle à manger de Bonaparte et Joséphine, logée dans l'hôtel du Petit Luxembourg, Gérard Larcher aime s'arrêter devant une pendule en marbre griotte, qui se trouve là depuis Napoléon Ier. Un homme ailé manie une faux devant une femme à genoux qui, d'un geste impérieux de la main, tenant un livre dans l'autre, repousse la menace. *« C'est la science qui arrête le temps et la mort*, explique l'élu des Yvelines. *La crédibilité, le progrès… Ceci amène à réfléchir. »* Comme s'il signifiait au président de la République que le « maître des horloges » n'était plus celui qu'on croit. ■

SOLENN DE ROYER

Tensions entre Darmanin et Attal pour la tête du groupe Renaissance

Au-delà des ambitions personnelles des deux hommes se dessine une bataille sur le périmètre d'une coalition gouvernementale

La réunion devait être l'occasion de fixer la dizaine de « principes » pouvant servir de base à une coalition avec des alliés jusqu'ici introuvables. Mais l'ébauche de programme écrite la veille dans la douleur, et qui tenait lieu de document de travail, a vite été remisée dans les sacs à main et les serviettes des députés présents ce jour-là. Mercredi 10 juin en fin de matinée, la réunion des parlementaires Renaissance, qui devait porter sur les engagements programmatiques du groupe, a tourné à la guerre de position.

D'un côté, les partisans d'une élection sans délai de leur nouveau président, alors que les autres groupes politiques à l'Assemblée nationale ont désormais presque tous choisi leur dirigeant. De l'autre, ceux qui plaident pour que Renaissance établisse en priorité un projet politique et remette à un second temps le choix de leur représentant. A première vue, la querelle apparaît anecdotique. Mais elle a donné lieu à un affrontement tendu dans la très feutrée salle Colbert du Palais-Bourbon entre le premier ministre, Gabriel Attal, et le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin. En creux, les rivaux de longue date se disputent la future présidence du groupe.

Pour le premier ministre, il est urgent que Renaissance dispose d'un chef à l'Assemblée, afin de peser dans les discussions sur les coalitions alors que les négociations battent leur plein sur le périmètre de la future majorité. Le ministre de l'intérieur plaide pour que des prérequis indispensables à tout accord de gouvernement soient établis, remettant l'élection d'un bureau à septembre.

Derrière cette bataille, ce sont deux lignes politiques qui s'affrontent. M. Darmanin regarde à droite, ayant déjà fait part de son souhait d'exclure les écologistes de tout accord gouvernemental. Gabriel Attal, lui, prône *« le dépassement »*, des Républicains jusqu'aux communistes. Mais la querelle masque mal les ambitions personnelles des deux héritiers d'Emmanuel Macron, tous deux persuadés que leur avenir politique à court terme passera par le

LES CRITIQUES À L'ENDROIT D'EMMANUEL MACRON N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORTES CHEZ RENAISSANCE

Palais-Bourbon. Capitalisant sur son crédit accumulé auprès des députés après la campagne, Gabriel Attal aimerait battre le fer tant qu'il est encore chaud. Tout le contraire de Gérald Darmanin, qui ne peut pas rivaliser avec la cote de popularité du premier ministre, lui qui a encouragé le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée nationale.

Aussitôt la proposition de Gérald Darmanin énoncée, la levée de boucliers ne s'est pas fait attendre parmi la soixantaine de députés présents. Elue des Français de l'étranger, Eléonore Caroit est la première à interpeller l'ancien maire de Tourcoing (Nord) sur le déni de démocratie qu'induirait le report d'une élection. *« On ne va pas s'abaisser à ça »*, cingle-t-elle. Gérald Darmanin a, lui, invoqué l'impossibilité pour les ministres de prendre part dans l'immédiat aux élections internes de l'Assemblée, après le refus d'Emmanuel Macron d'accepter la démission du gouvernement.

Effritement du bloc central

L'argument est depuis tombé à l'eau avec l'élection, à la tête du groupe MoDem, du ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, mercredi après-midi. Selon une information de *Politico*, confirmée par *Le Monde*, la démission du gouvernement devrait être acceptée le 17 juillet par le chef de l'Etat, permettant aux ministres élus de siéger à l'Assemblée à temps pour le démarrage de la législature.

Dans un message adressé à ses députés mercredi soir, le président par intérim, Sylvain Maillard, a tranché l'épineuse discussion : *« La nécessité pour beaucoup d'un vote rapide s'est dégagée »*, a-t-il conclu. Renaissance devrait élire son président vendredi. Cette élection suffira-t-elle à recoller les morceaux dans un groupe au bord de l'implosion ? *« Il nous méprise », « il nous écrase », « il ne nous parle pas », « il ne nous a jamais considérés »*… Les critiques à l'endroit d'Emmanuel Macron n'ont jamais été aussi fortes chez Renaissance. Mardi, le député du Val-de-Marne Guillaume Gouffier-Valente a mis en garde le chef de l'Etat contre une deuxième dissolution, d'ici un an, en cas d'impasse politique. *« Dans ce cas-là, il faudra se poser la question de sa démission »*, a-t-il soutenu devant ses collègues. La lettre aux Français du chef de l'Etat, publiée mercredi, a ranimé la rancœur.

La menace d'un effritement du bloc central est devenue plus concrète dans l'après-midi, une fois la réunion terminée. L'ancien président de la commission des lois Sacha Houlié a annoncé à l'Agence France-Presse qu'il *« ne* [siégerait] *pas »* au groupe Renaissance. Avant d'indiquer *« travailler »* à la constitution d'une nouvelle structure allant *« de la droite sociale à la gauche socialiste »*. Les regards se tournent également vers Elisabeth Borne, partisane d'une présidence collégiale provisoire dont elle aurait été l'un des visages. L'ex-première ministre ne s'est toujours pas rattachée à Renaissance – la date limite pour la déclaration des groupes est fixée au 18 juillet.

Bien que soixante-dix députés se soient rattachés à Renaissance, le groupe pourrait aussi se disloquer par le flanc des amis de Gérald Darmanin, certains députés ne cachant pas en privé leur souhait de rejoindre Horizons si la présidence échappait à leur mentor. Un récit que l'on se plaît à entretenir dans l'écurie d'Edouard Philippe, où l'on n'imagine pas une seconde le ministre de l'intérieur s'éterniser dans un groupe sous la tutelle de Gabriel Attal. Ce dernier a indiqué, mercredi, devant les députés, qu'il *« resterai*[t] *»* à Renaissance quel que soit le résultat de l'élection interne. Gérald Darmanin, dont les députés guettaient avec attention la réaction, a, lui, gardé le silence. ■

ROBIN D'ANGELO
ET MARIAMA DARAME

Le NFP peine à s'accorder sur un premier ministre

Mise sous pression par les manœuvres de la droite et du chef de l'Etat, la gauche enchaîne les réunions



Olivier Faure (à gauche), premier secrétaire du Parti socialiste, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 9 juillet. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Sur France 2, mercredi 10 juillet au soir, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, n'a toujours pas de réponse à apporter sur l'identité d'un potentiel premier ministre pour représenter le Nouveau Front populaire (NFP). *« Nous avons toutes et tous soif de parvenir à un résultat »*, promet-il. Trois jours après le second tour des législatives anticipées, gagnées par le NFP d'une courte tête, avec 182 députés, la pression s'accroît sur l'alliance de gauche, alors qu'à droite et chez les macronistes, certains s'activent pour l'écarter du gouvernement.

Mercredi, le chef de l'Etat lui-même nie la victoire du NFP dans une lettre aux Français. *« Personne ne l'a emporté »*, écrit Emmanuel Macron. Il laisse entendre qu'il ne revient pas au NFP de gouverner et invite *« l'ensemble des forces politiques »* qui se reconnaissent dans les *« institutions républicaines »*, *« le parlementarisme »*, et qui ont une *« orientation européenne »*, à constituer *« une majorité »*. Le chef de l'Etat veut donc une coalition sans La France insoumise (LFI), qu'il n'a eu de cesse de placer hors de *« l'arc républicain »*.

Tollé à gauche. *« J'ai fait le choix du rassemblement de la gauche et je n'en bougerai pas »*, rétorque Olivier Faure sur France 2. Et enjoint Emmanuel Macron à *« respecter son devoir de républicain, respecter le suffrage universel et respecter le vote des Français »*.

Furieux, Jean-Luc Mélenchon dénonce *« le retour du droit de veto royal sur le suffrage universel »* et *« des intrigues de la IVe République »*. La veille, l'ancien dauphin et ex-député « insoumis » Adrien Quatennens a appelé à *« une grande marche populaire en direction de Matignon »*, s'attirant une pluie de critiques de la part de ses adversaires, qui ont jugé, comme le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, ses propos *« factieux »*.

Depuis dimanche soir, le PS, LFI, Les Ecologistes et le PCF multiplient réunions, visioconférences et conclaves pour se mettre d'accord sur un premier ministre potentiel, un gouvernement où chaque formation aurait sa place et une manière de faire. *« L'idée, c'est d'atterrir sur un dispositif global : la force qui a le premier ministre n'a pas les autres ministères régaliens »*, explique le député européen écologiste David Cormand, au cœur des discussions. Ce dernier n'exclut d'ailleurs pas la possibilité *« d'élargir à des gens qui veulent rompre avec le macronisme »*. *« On veut avancer vite, il faut déjouer les manœuvres de Macron, qui va essayer de contourner le vote des Français »*, exhorte Christian Picquet, membre du bureau exécutif du PCF, également impliqué dans les échanges.

Mais les choses avancent lentement. Mercredi, le maire (divers gauche) de Marseille, Benoît Payan, et le député européen et secrétaire général du PS, Pierre Jouvet, ont enchaîné les réunions bilatérales avec leurs partenaires du NFP. Vers 18 heures, les quatre délégations de gauche se sont retrouvées à l'hôtel l'Echiquier, à Paris. Contrairement aux négociations sur le NFP, où les sièges des Ecologistes, des socialistes et des communistes avaient abrité les échanges, les partis de gauche ont, cette fois, opté pour des lieux *« neutres »*, à l'abri des caméras.

Pas de chance, mercredi, le journaliste indépendant Clément Lanot débusque la petite équipée cachée dans le 10e arrondissement et filme Benoît Payan, le coordinateur de LFI, Manuel Bompard, ou la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier.

« Faire preuve de dialogue »

Les cadres de gauche changent alors de lieu, et se retrouvent vers 1 heure du matin. Sans parvenir pour autant à régler l'affaire. La discussion a avancé, selon un protagoniste, sur le *« profil »* idéal pour Matignon, une femme ou un homme censé(e) *« délivrer un message d'apaisement »* et *« incarner l'unité de la coalition »*.

Les communistes souhaitent non pas *« un gouvernement qui proclame »* la mise en place de tout le programme du NFP, au risque d'être rapidement censuré, mais un gouvernement qui sache *« faire preuve de dialogue »* et qui soit capable de *« réunir des majorités »*. Qui pour incarner ce portrait-robot ? Olivier Faure a proposé ses services, mardi, lors de la rentrée des députés. Tout sauf une sortie en solitaire du chef de file du PS.

Ce choix avait été discuté, lundi, lors d'un bureau national, éteignant de facto les autres hypothèses qui avaient circulé, du député des Landes Boris Vallaud à l'ex-élue du Tarn-et-Garonne Valérie Rabault, en passant par la présidente de la région Occitanie, Carole Delga. *« Nous avons poussé pour qu'Olivier Faure soit candidat à Matignon parce qu'il faut que les socialistes s'affirment comme une force centrale à gauche. Ils n'encourent pas le rejet que suscite LFI »*, indique l'ex-député des Bouches-du-Rhône Patrick Mennucci, qui représente le courant des partisans de François Hollande, de retour au Palais-Bourbon et lui aussi favorable à son ancien bras droit au PS.

« Si Mélenchon s'y oppose, la distanciation avec LFI sera consommée », prévient M. Mennucci. Visiblement conscient qu'ils avaient peu de chance de l'emporter en raison d'un nombre plus faible de députés, Les Ecologistes n'ont pas mis de proposition sur la table.

Mais la proposition des socialistes se heurtait encore, mercredi soir, aux « insoumis », qui revendiquent toujours le poste, sans avancer de nom précis, même si certains mettent en avant la députée du Val-de-Marne Clémence Guetté. Depuis des semaines, Jean-Luc Mélenchon assure qu'il reviendra au premier groupe de la coalition de gauche de proposer l'hôte de Matignon, affirmant reprendre l'idée… d'Olivier Faure, émise le 10 juin, au lendemain de la dissolution de l'Assemblée par Emmanuel Macron.

LA DISCUSSION AURAIT AVANCÉ SUR LE « PROFIL » IDÉAL POUR MATIGNON, MAIS PAS SUR UN NOM

Le premier secrétaire du PS avait imprudemment évoqué cette méthode sur France Inter, misant sur un groupe socialiste *« majoritaire dans la majorité »* éventuelle, avant de rétropédaler. Depuis, il suggère plutôt un consensus ou un vote *« démocratique »* des députés NFP, sans convaincre.

Entre le PS et LFI, une bataille de chiffres se joue donc, et chacun compte et recompte ses députés. Lorsque les représentants des quatre partis de gauche se retrouvent, dimanche, après l'annonce des résultats du second tour, les « insoumis » sont encore convaincus de rester devant les socialistes, avec 74 élus. De son côté, le PS dénombre 69 députés.

Et le parti à la rose pense même qu'il va dépasser son rival, qui pourrait perdre quelques plumes dans le processus d'affiliation des députés. Les *« frondeurs »* de LFI, François Ruffin, Clémentine Autain, Alexis Corbière, Hendrik Davi et Danielle Simonnet, sur le départ, espèrent entraîner des alliés avec eux. Voilà des mois qu'ils discutent avec un petit groupe de députés en désaccord discret avec le fonctionnement du parti.

« Ça a rué dans les brancards »

Ils en ont au moins sept dans le viseur, dont Marianne Maximi (Puy-de-Dôme), de la Gauche écosocialiste, la formation politique de Clémentine Autain, Matthias Tavel (Loire-Atlantique) ou Damien Maudet (Haute-Vienne), ex-assistant parlementaire de François Ruffin. Proche du député de la Somme, Christophe Bex a aussi laissé entendre, dans l'entre-deux-tours, qu'il pourrait partir. *« Là où il y aura Clémentine Autain et François Ruffin, je les suivrai »*, a-t-il dit à l'AFP, provoquant l'émoi, croulant rapidement sous les messages d'« insoumis » mécontents. *« Ça a rué dans les brancards »*, reconnaît-il. Depuis, il a changé d'avis. *« Je ne souhaite pas affaiblir LFI »*, justifie-t-il.

La direction de LFI a-t-elle su se montrer persuasive ? Mardi, lors de la première réunion parlementaire, aucun élu n'avait franchi le Rubicon. Après une journée de flottement, Manuel Bompard se frottait les mains, revendiquant *« autour de 80 députés »*, un chiffre qui comprend aussi les élus ultramarins, en cours de recrutement.

Changeant d'argumentaire, le Parti socialiste, par la voix de Pierre Jouvet, préfère désormais revendiquer être le *« plus grand parti de France »*, avec 14 eurodéputés, un grand nombre d'élus locaux et 2,5 millions de voix au second tour. Mercredi, juste avant 4 heures du matin, les négociateurs ont levé le camp, remettant à jeudi la suite des discussions. Sans qu'un atterrissage précis soit prévu. ■

SANDRINE CASSINI

Les députés ultramarins plus courtisés que jamais à l'Assemblée

Dans un Hémicycle éclaté, les élus d'outre-mer ont une position-clé. Le groupe communiste compte sur eux pour pouvoir continuer à exister

Tout le monde les veut. A l'heure de la formation des groupes à l'Assemblée nationale, dans un paysage parlementaire plus morcelé que jamais, les vingt-sept députés d'outre-mer retrouvent une position-clé. Non qu'ils souhaitent constituer un groupe pivot spécifique – seul Olivier Serva (Guadeloupe) milite avec constance pour cette idée peu consensuelle, souhaitant, le 10 juillet, que son groupe, Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) *« devienne le réceptacle naturel pour les élus d'outre-mer »*, *« continuant à être au centre du débat politique national »*.

Mais les élus de la France lointaine savent que leurs votes vaudront de l'or. Chacun garde en tête une période comparable, en 1988, sous le gouvernement du socialiste Michel Rocard, quand chaque texte porté dans l'Hémicycle donnait lieu à négociations, moyennant parfois l'octroi d'une route ou d'une gendarmerie dans les territoires. Dans la législature précédente, les ultramarins ont pratiqué une grande unité contre la *« verticalité »* du pouvoir macronien et le *« manque de considération »* réel ou supposé de la majorité pour leurs dossiers. Les sujets de la vie chère, des services publics ont soudé les rangs par-delà les groupes de l'Assemblée.

Depuis 2022, ces parlementaires ont siégé en majorité dans l'opposition : trois à La France insoumise (LFI), dix au groupe communiste Gauche démocrate et républicaine (GDR), quatre chez les socialistes, cinq à LIOT, trois chez Renaissance, un au MoDem et un chez Les Républicains (LR).

Une des nouveautés du dernier scrutin vient de la droite, où LR a perdu le Mahorais Mansour Kamardine au profit d'une députée Rassemblement national (RN). Marine Le Pen, réélue mercredi 10 juillet présidente du groupe RN à l'Assemblée, s'est *« particulièrement »* satisfaite, le même jour, de la présence de ses deux premiers députés ultramarins, Anchya Bamana (Mayotte) et Joseph Rivière (La Réunion). *« C'est le début de quelque chose qui se construit au fur et à mesure, un lien de confiance avec nos compatriotes d'outre-mer »*, a-t-elle souligné.

« Se donner un peu de temps »

LIOT, amené à perdurer comme groupe pivot, espère compter six ultramarins parmi dix-sept à vingt-trois députés (mais en comptant que trois socialistes pourraient le quitter). Si la Réunionnaise Nathalie Bassire s'est fait battre, le groupe garde Estelle Youssouffa (Mayotte), Stéphane Lenormand (Saint-Pierre-et-Miquelon) et Max Mathiasin (Guadeloupe). Il mise sur deux autres élus, possiblement les deux autonomistes polynésiens Nicole Sanquer et Moerani Frebault. Cible possible, Frantz Gumbs (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) a affirmé, lui, qu'il *« continuerai[t] à travailler avec le groupe MoDem »*.

Le groupe socialiste compte pour l'heure, lui, toujours quatre représentants : la nouvelle venue de Martinique Béatrice Bellay, Christian Baptiste et Elie Califer pour la Guadeloupe, et Philippe Naillet pour La Réunion. Peu de ralliements ultramarins sont attendus – sous réserve d'un éclatement de GDR ou d'un glissement à droite de LIOT, qui pousseraient certains à le rejoindre. Chez LFI, on espère attirer les trois députés réunionnais réélus qui siégeaient jusque-là dans le groupe GDR (Karine Lebon, Frédéric Maillot et Emeline K/Bidi), avec l'aide de la présidente de région Huguette Bello, proche de Jean-Luc Mélenchon.

C'est donc pour le groupe communiste et son président, André Chassaigne, que la bataille est la plus cruciale. Comme en 2022, l'inscription des élus d'outre-mer lui est indispensable pour pouvoir former le groupe, avec le minimum requis de quinze parlementaires. Battus, deux députés sortants manquent d'ores et déjà à l'appel, les Polynésiens Steve Chailloux et Tematai Le Gayic.

Mercredi, les réunions se sont enchaînées sur le sujet, et doivent se poursuivre. Le président de la délégation outre-mer de l'Assemblée, Davy Rimane (Guyane), devrait rester à GDR. *« La complexité de la situation actuelle tient au choix du gouvernement. Ce qui compte, c'est la solidité d'une base idéologique et politique »*, plaide Jean-Victor Castor (Guyane).

Pour Karine Lebon, *« il faut se donner un peu de temps, et on a jusqu'au 18 juillet. Je me pose des questions : ne faut-il pas réinventer un autre modèle ? Où notre voix portera-t-elle le mieux ? »* Son collègue réunionnais de LFI Perceval Gaillard, favorable à un groupe outre-mer au sein du Nouveau Front populaire (NFP), souligne le paradoxe de la situation : *« Moins l'Assemblée dispose de majorité, plus les ultramarins ont de chances de défendre leur territoire. Mais pour cela, il faut un gouvernement qui tienne, or on ne voit pas comment cela est possible. »*

Tous espèrent attirer Emmanuel Tjibaou, le nouvel élu indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, qui n'était pas encore arrivé à Paris mercredi. Au Sénat, le tout premier indépendantiste, Robert Xowie, élu en septembre 2023, a rejoint le groupe communiste, rebaptisé pour l'occasion Communiste, républicain, citoyen et écologiste-Kanaky. Ce dernier a indiqué, mercredi dans un communiqué, que l'élection d'Emmanuel Tjibaou *« vient soutenir le travail du sénateur Xowie »* et que le groupe *« s'engage à travailler conjointement »* avec le député. ■

NATHALIE GUIBERT

APRÈS LES LÉGISLATIVES

Benoît Payan, un maire de Marseille très actif à Paris

L'édile a pesé dans les négociations pour constituer le Nouveau Front populaire et plaide pour la nomination d'un premier ministre socialiste



Benoît Payan, à Marseille, le 7 juillet. FRANCE KEYSER/MYOP POUR « LE MONDE »

MARSEILLE - *correspondant*

Je n'ai pas été assez clair ? » Quelques minutes après son passage dans la matinale de Franceinfo, mardi 9 juillet, Benoît Payan joue la surprise. Interrogé pour savoir s'il était candidat au poste de premier ministre, le maire (divers gauche) de Marseille s'est lancé dans une de ces réponses lyriques dont il a le goût : *« Je suis maire de la plus belle ville de France et il n'y a qu'elle qui compte. Réparer ma ville, c'est la plus belle des missions. »*

Benoît Payan l'assure : il fallait comprendre qu'il dément tout intérêt personnel pour Matignon. Sa soudaine omniprésence dans les médias nationaux laisse pourtant planer un doute sur ses réelles ambitions. Une tribune dans *Libération*, à la veille du second tour des législatives, un entretien fleuve dans *L'Express*, publiée dimanche 7 juillet, des passages sur LCI et sur BFM-TV, après Franceinfo, mardi 9 juillet… Jamais le maire de Marseille n'a autant donné son avis sur les enjeux du pays.

Elu en décembre 2020, en remplacement de l'écologiste Michèle Rubirola, l'édile de la deuxième ville de France s'était tenu à distance des batailles de 2022, que ce soit la présidentielle ou les législatives. Cette fois, l'ancien membre du Parti socialiste, 46 ans, qui se targue de ne répondre *« à aucune logique partidaire »*, se maintient au cœur de la mêlée. Dès l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin, il a rallié Paris pour participer aux négociations qui ont donné naissance au Nouveau Front populaire. Et a pesé de tout son poids dans les investitures pour les législatives concernant sa ville et les Bouches-du-Rhône.

« Une nouvelle République »

Lundi 8 juillet, au lendemain du second tour, il a aussi pris le train pour la capitale, participant, en fin de journée, comme d'autres grands élus locaux, au bureau national de son ancien parti. *« Mon rôle est de faire en sorte que le Nouveau Front populaire présente un premier ministre et un gouvernement dans les jours qui viennent au président de la République et que celui-ci l'avalise »*, déclare-t-il. Avant d'ajouter, en ciblant le camp Macron et la droite : *« Je vois que ceux qui ont perdu l'élection tentent de s'allier pour prendre le pouvoir. Il faut clarifier cela. »*

L'ÉLU PEUT FAIRE VALOIR L'EXPÉRIENCE DU PRINTEMPS MARSEILLAIS, QUI, SANS LES « INSOUMIS », PILOTE LA DEUXIÈME VILLE DE FRANCE

Quelques éléments peuvent alimenter l'hypothèse de voir Benoît Payan préendre à Matignon. Les bons rapports qu'il a tissés avec Emmanuel Macron, depuis le printemps 2021, autour du lancement du plan « Marseille en grand ». Mais aussi sa proximité avec Gabriel Attal. Un premier ministre qu'il a côtoyé au ministère de la santé lorsque ce dernier était au cabinet de Marisol Touraine et, lui, au service de la secrétaire d'Etat Marie-Arlette Carlotti. Il peut également faire valoir l'expérience du Printemps marseillais, qui, sans les « insoumis », pilote Marseille depuis 2020 et donne l'exemple d'une large coalition de gauche, mêlant, entre autres, socialistes, communistes, écologistes et mouvements citoyens.

Il reste que le portrait-robot qu'il dresse de son premier ministre favori correspond plus à Olivier Faure, dont il est resté proche, qu'à lui-même. *« Le chef du gouvernement devra être un socialiste parce qu'il faut que le centre d'équilibre du Nouveau Front populaire soit au cœur de la gauche*, martèle-t-il. *Et moi, je ne suis plus au Parti socialiste et je n'y reviendrai pas de sitôt. »* Il *« n'y a aucune raison »* que le futur locataire de Matignon *« soit un "insoumis" plus qu'un autre »*, a-t-il insisté sur Franceinfo.

Au-delà de la question de Matignon, Benoît Payan compte aussi porter à Paris son idée de la nécessité d'une réforme institutionnelle. *« Je souhaite convaincre qu'il nous faut une nouvelle République. La V[e] est à bout de souffle, contre-productive. C'est un carburant pour l'extrême droite qui nous mène dans une impasse »*, assure le maire de Marseille, qui plaide, depuis quelques mois, pour un référendum constitutionnel. *« La seule solution pour nous sortir de cette situation »*, estime-t-il. ■

GILLES ROF

Les ambitions nationales contrariées de Valérie Rabault

SON NOM CIRCULAIT pour occuper les plus hautes fonctions de l'Etat, telle la présidence de l'Assemblée nationale, et même le poste de première ministre. Mais, dimanche 7 juillet au soir, la socialiste Valérie Rabault a perdu son siège de députée dans la 1[re] circonscription de Tarn-et-Garonne et, peut-être, ses ambitions nationales. Elle a été battue par la maire de Montauban, Brigitte Barèges, qui candidatait avec l'étiquette Les Républicains courant Eric Ciotti, ralliés au Rassemblement national (RN). Au soir de sa défaite, celle qui était encore il y a peu première vice-présidente de l'Assemblée nationale a tenu à *« féliciter* [son] *adversaire »*, évacuant *« tout sentiment de frustration »*.

Ancienne conductrice de travaux devenue banquière et experte financière au sein du groupe BNP Paribas, M[me] Rabault fut la première femme présidente du groupe socialiste à l'Assemblée, entre 2018 et 2022, après avoir été rapporteuse générale du budget entre 2014 et 2017. Elle avait déclaré, en 2022, qu'Emmanuel Macron, à peine réélu, lui avait proposé le poste de première ministre.

Coup dur pour Carole Delga

Dimanche, M[me] Rabault a analysé sa défaite en affirmant que *« les électeurs ont voté pour les idées du RN et non pour Brigitte Barèges »*. Elle peut cependant se féliciter de très bons scores réalisés à Montauban, où elle devance de 1 028 voix M[me] Barèges, qui a annoncé démissionner de son mandat de maire. De quoi alimenter un rebond possible aux élections municipales de 2026 ? Toujours conseillère départementale de Tarn-et-Garonne, M[me] Rabault évoque simplement ressentir *« une responsabilité, dans un département avec une grande histoire, notamment parce qu'il est celui qui a vu naître Olympe de Gouges. Elle a combattu toutes les injustices, de l'esclavage à l'invisibilisation des femmes »*.

Cette défaite est également un coup dur pour Carole Delga, son *« amie »* et présidente socialiste de la région Occitanie. Les deux femmes entretiennent une longue relation et des convictions partagées, notamment sur leurs réticences à voir les idées de La France insoumise appliquées. Toutes les deux avaient soutenu la démarche de Raphaël Glucksmann, tête de liste du Parti socialiste et de Place publique, lors des élections européennes. M[me] Rabault est également un pilier du mouvement La gauche en commun, créé en Occitanie, qui rassemble tous les étés les tendances d'une gauche qui *« fuit les extrêmes »*.

A la veille de sa défaite aux législatives, M[me] Rabault avait déclaré : *« Je sais que mon nom a été évoqué* [pour le poste de première ministre] *»*, ajoutant que, si elle n'avait pas participé aux négociations pour la création du Nouveau Front populaire, « [elle] *prendrai*[t] *ses responsabilités pour gouverner »*. Une perspective vite balayée. Depuis le 7 juillet, elle ne s'est plus exprimée. ■

PHILIPPE GAGNEBET (TOULOUSE, CORRESPONDANT)

A l'Assemblée, les mises au point de Marine Le Pen

Ils partirent 88 au moment de la dissolution ; mais par un prompt renfort se virent entre 122 et 125 en revenant au Palais-Bourbon. Le Rassemblement national (RN) aurait pu siéger à 126, premier groupe de la nouvelle Assemblée nationale, mais le député de l'Yonne Daniel Grenon n'a pas été invité pour la photo de classe, mercredi 10 juillet : sanctionné pour l'exemple après avoir affirmé que les « Franco-Maghrébins » n'avaient pas leur place *« dans les hauts lieux de la République »*.

Le parti devrait être plus indulgent avec d'autres nouveaux élus, comme Florence Joubert, en Dordogne, pour qui un *« Arabe »* ne peut être considéré comme français et qui vilipende *« les climato-manipulateurs »*. Ou avec René Lioret, élu en Côte-d'Or, aux multiples publications sur Facebook à caractère raciste ou hostiles à la vaccination contre le Covid-19. Le RN renvoie à une commission des conflits dont on ignore la date. *« Tous ceux qui tiennent des propos qui ne sont pas conformes à mes convictions seront mis à la porte »*, avait promis Jordan Bardella.

LES DÉPUTÉS RN ONT L'INTERDICTION D'EXPRIMER UNE « OPINION PERSONNELLE »

René Lioret, adhérent depuis l'époque de Jean-Marie Le Pen, trouve qu'on *« n'en a pas fait autant avec des candidats de l'autre côté »*, mais se fait tout de même discret ce mercredi matin place du Palais-Bourbon. Même chose pour Roger Chudeau, rabroué publiquement par Marine Le Pen pour avoir relancé la polémique sur les emplois interdits aux binationaux. Mais pas question de se passer de lui au sein du groupe. *« Les propos de Roger Chudeau n'étaient pas racistes, ils n'étaient simplement pas dans la ligne du RN »*, nuance Jean-Philippe Tanguy, membre du bureau du groupe.

« Laissez retomber la poussière »

Comme lors des deux années précédentes, la première réunion de groupe est l'occasion d'une mise au point : les députés RN ont l'interdiction d'exprimer une *« opinion personnelle »*. Voilà pour la liberté de conscience des élus d'extrême droite. Autre consigne : le score de dimanche 7 juillet ne saurait être qualifié d'échec. *« Ceux qui, durant quarante-huit heures, ont évoqué une défaite aux élections législatives,* [comme] *je l'avais dit à certains d'entre vous : laissez donc retomber la poussière »*, intime-t-elle à ses troupes, selon un extrait diffusé par BFM-TV, admis à la réunion. Message transmis au premier à avoir évoqué une « défaite » électorale, qui est aussi le premier des lepénistes : Jordan Bardella.

Restait une dernière chose à clarifier, auprès de la presse cette fois, qui s'étonnait d'apprendre, dans *Libération*, que Marine Le Pen et Jordan Bardella partageaient des dîners avec des figures de la droite macroniste, Thierry Solère, Sébastien Lecornu ou Edouard Philippe. Marine Le Pen, adversaire autoproclamée du « système » et des « élites », n'y voit absolument aucune contradiction. *« Cela ne veut pas dire qu'Edouard Philippe partage mes idées ou que je partage celles d'Edouard Philippe. Ce sont des choses que je trouve d'une totale normalité. »* Interrogée par *Le Monde*, dix jours plus tôt, sur la rumeur de dîners, elle en soulignait plutôt le caractère *« absurde »*. ■

CLÉMENT GUILLOU ET CORENTIN LESUEUR

Un député RN élu à Crépol, une première

La 4[e] circonscription de la Drôme est celle où a été tué le jeune Thomas, en novembre 2023

La 4[e] circonscription de la Drôme, où résidait Thomas, l'adolescent de 16 ans tué à la sortie d'un bal à Crépol, dans la nuit du 18 au 19 novembre 2023, a élu un député Rassemblement national (RN), Thibaut Monnier. Celui-ci a réuni 42 % des suffrages, battant ses concurrentes, Isabelle Pagani (Nouveau Front populaire, 32,1 %) et Emmanuelle Anthoine (Les Républicains, 26 %). Une victoire rendue possible par l'absence de front républicain dans la circonscription, la candidate Emmanuelle Anthoine ayant maintenu sa candidature au second tour.

Le parti d'extrême droite n'était jamais arrivé au second tour des législatives dans la circonscription avant le 7 juillet. D'où la surprise de ce score au premier tour des législatives, 18 points au-dessus de celui des précédents suffrages (38,4 %). Difficile de dire si le contexte local a contribué à la victoire du RN dans la circonscription. En novembre 2023, une marche blanche avait réuni 6 000 personnes à la suite du meurtre de Thomas. Le week-end des 26 et 27 novembre 2023 avait donné lieu à de violents affrontements entre jeunes identitaires et forces de l'ordre à l'entrée de la cité de la Monnaie, à Romans-sur-Isère (Drôme), les premiers cherchant à mener une expédition punitive pour *« venger Thomas »* dans la cité où résidaient certains des accusés du meurtre. L'affaire avait pris une ampleur nationale. Certains y voyaient un *« meurtre anti-Blanc »* et d'autres le résultat d'une *« rixe »*, un affrontement entre bandes rivales.

A Crépol, la ville où résidait Thomas, le taux de participation a été extrêmement fort (74,8 %), le choix des votants se portant clairement sur le RN (48,5 %), malgré la triangulaire. Mais *« le nord de la circonscription a toujours voté RN »*, rappelle Isabelle Pagani, la candidate de gauche défaite.

Thibaut Monnier est un vieux compagnon de route de Marion Maréchal et a quitté Reconquête !, le parti d'Eric Zemmour, au profit du RN en même temps qu'elle. Ancien conseiller RN de la région Rhône-Alpes, il a fait campagne sur l'insécurité, mentionnant souvent le drame de Crépol. Son autre thème phare était le malaise agricole. Il a choisi comme suppléant l'agriculteur Thierry Sénéclauze, connu pour avoir bloqué l'autoroute A7, en janvier. Une campagne qui semble avoir résonné dans la Drôme des collines. ■

JULIETTE GUÉRON-GABRIELLE

Nouvelle-Calédonie : un dixième mort, symbole d'une frange radicale

A la suite d'une opération du GIGN pour débloquer une route, le fils d'un chef coutumier a été tué au Mont-Dore, sur le territoire de la tribu de Saint-Louis

NOUMÉA - *correspondant*

Rock Victorin Wamytan, 38 ans, a été tué par un tir de riposte du GIGN, mercredi 10 juillet. Il aurait tiré à plusieurs reprises sur les gendarmes, sans que les responsables coutumiers n'arrivent à le ramener à la raison.

Même au sein de la tumultueuse tribu de Saint-Louis, au Mont-Dore, à l'est de Nouméa, il y a des actes qui ne passent pas. En une dizaine de jours, Rock Victorin Wamytan, surnommé *« Banane »*, aurait attaqué avec ses comparses douze automobilistes pour s'emparer de leurs véhicules. Parfois en volant également leurs chaussures.

Toujours sous la menace d'une arme. Un pas de plus a été franchi, dimanche 7 juillet, lorsque le groupe a chassé de chez elles deux religieuses des Petites Filles de Marie, une congrégation installée à la mission de Saint-Louis depuis 1875. Le prêtre étant absent, la poignée de jeunes avait investi quelques jours plus tôt le presbytère voisin, d'où ils tiraient sur les gendarmes depuis le 1er étage.

Des faits suffisamment graves pour avoir déclenché une médiation coutumière. *« Pour nous, la mission catholique, c'est un sanctuaire, c'est un morceau de l'histoire de la tribu, mais aussi de la Nouvelle-Calédonie »*, raconte Roch Wamytan, le président indépendantiste du Congrès, également grand chef de Saint-Louis et fervent catholique, dont Rock Victorin Wamytan est également le petit-cousin. *« On discutait avec eux depuis une semaine pour les faire sortir de là »*, explique-t-il, regrettant que *« les autorités françaises aient décidé d'une autre issue. Chez nous, on a nos manières de faire, ça prend du temps, mais on y serait arrivé »*, assure-t-il.

> **« Il n'avait plus peur de rien et était animé de la volonté de tuer un gendarme », assure un représentant des forces de l'ordre**

L'Etat a, de son côté, fait du rétablissement de la circulation à Saint-Louis sa priorité. *« Dans cette tribu, il y a des gens qui utilisent des armes à feu contre les forces de l'ordre et qui exercent la terreur, il n'y a pas d'autre mot, sur les automobilistes et les habitants de la tribu. Je les mets en garde une dernière fois. Une intervention massive va avoir lieu, donc soit c'est un retour à l'apaisement et ils rendent leurs armes. Soit ils en paieront le prix »*, déclarait le haut-commissaire de la République, Louis Le Franc, à Radio Rythme Bleu, la veille de la mort de Rock Victorin Wamytan.

La route qui passe devant la tribu est en effet hautement stratégique, puisqu'elle relie tout le sud du territoire à Nouméa. Elle est impraticable depuis le 13 mai, du fait d'affrontements entre militants et forces de l'ordre, mais aussi en raison de faits de délinquance, paralysant la vie de milliers de Calédoniens. En signe d'apaisement, les responsables coutumiers avaient entamé des démarches pour rétablir la circulation ces derniers jours. Le propre père de *« Banane »*, Joseph, chef du clan Wamytan, avait commencé à déblayer à l'aide d'un engin de chantier les dizaines de carcasses de voitures qui encombraient la chaussée. Une opération mise entre parenthèses avec la mort de son fils.

La radicalité de cette poignée de jeunes, dont le presque quadragénaire était le leader, pose problème aux coutumiers de Saint-Louis, qui se sont engagés pour un retour au calme dans la tribu, conformément aux appels à l'apaisement lancés par le Front de libération nationale kanak et socialiste et la cellule de coordination des actions de terrain.

> **« Le temps du deuil a commencé, on a appelé les jeunes à le respecter »**
> ROCH WAMYTAN
> président indépendantiste du Congrès

Jeunes désocialisés

En tout, ils seraient à Saint-Louis *« quinze à cinquante incontrôlables, qui arrivent à mobiliser jusqu'à deux cents autres jeunes au plus fort des poussées de violence »*, selon une source proche du dossier. Une minorité de jeunes désocialisés, qui ont souvent passé du temps derrière les barreaux et dont *« Banane »* Rock Wamytan est l'incarnation. A 38 ans, le père de famille avait été condamné en tout à dix ans de prison pour son rôle dans les violentes émeutes qui avaient éclaté à Saint-Louis en 2016, au lendemain de la mort d'un jeune lors d'un contrôle routier.

« Il n'avait plus peur de rien et était animé de la volonté de tuer un gendarme », assure un représentant des forces de l'ordre, qui pointe le rôle du cannabis et des problèmes de santé mentale chez ces jeunes qui ne retrouvent pas leur place au sortir d'années difficiles au sein du Camp-Est, prison notoirement surpeuplée et insalubre, où les détenus restent enfermés vingt-deux heures sur vingt-quatre dans des cellules de 9 mètres carrés occupées par trois à quatre personnes. Agité, *« Banane »* se promenait, ces derniers temps, armé au sein de la tribu, selon plusieurs témoignages, parfois vêtu de la soutane du prêtre ou de l'uniforme d'un surveillant pénitentiaire volé lors d'un car-jacking.

Ce même schéma de jeunes désocialisés et radicalisés se retrouverait également, selon les autorités, sur l'autre point chaud de l'archipel, la côte est minière, restée jusqu'à récemment mobilisée dans le calme, mais où, depuis quelques jours, des affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre, notamment à Houaïlou et Ponérihouen.

La mort de *« Banane »* n'a pas, pour l'instant, entraîné de nouvelle flambée de violences. *« Le temps du deuil a commencé, on a appelé les jeunes à le respecter »*, assure Roch Wamytan. Mais les jours à venir seront décisifs, ce pourrait être *« un point de bascule. Soit c'est l'apaisement, soit c'est l'embrasement »*, estime un représentant des forces de l'ordre. ■

CHARLOTTE MANNEVY

POLITIQUE

Laurent Wauquiez élu président du groupe LR à l'Assemblée

Le député de Haute-Loire Laurent Wauquiez a été élu, mercredi 10 juillet, président du groupe Les Républicains (LR) à l'Assemblée nationale, rebaptisé « La Droite républicaine », avec 37 voix pour et 6 abstentions, succédant à Olivier Marleix à la tête des députés de droite. De retour au Palais-Bourbon, le président d'Auvergne-Rhône-Alpes et possible candidat de la droite à l'Elysée en 2027, âgé de 49 ans, rejette toute *« coalition gouvernementale »*, mais laisse la porte ouverte à un *« pacte législatif »* qu'il présentera aux autres groupes. – *(AFP.)*

JUSTICE

Le Conseil d'Etat suspend la dissolution du mouvement d'ultragauche Defco

Le Conseil d'Etat a suspendu, mercredi 10 juillet, la dissolution prononcée en avril du groupe d'ultragauche rennais Défense collective (Defco), fondé en 2016. Les juges estiment que le ministère de l'intérieur n'a pas apporté de preuves suffisantes de risques à l'ordre public. – *(AFP.)*

PRÉCISION

Dans l'article « Débat autour de la désobéissance dans la fonction publique » (*Le Monde* daté du 7 et 8 juillet), la pétition diffusée par des cadres de l'éducation nationale a été signée par des inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et non par des inspecteurs généraux de l'administration.

Ce qui est reproché à Christian Tein, incarcéré en métropole

L'arrêt de la chambre de l'instruction sur la détention du responsable indépendantiste donne un aperçu des charges qui pèsent sur lui

C'est le premier document judiciaire qui permet de mesurer les charges pesant sur Christian Tein, le chef indépendantiste de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), accusé d'avoir fomenté l'insurrection violente qui a éclaté le 13 mai en Nouvelle-Calédonie. A l'issue d'une audience par visioconférence, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Nouméa a décidé, le 3 juillet, de maintenir le mis en examen en détention provisoire – il est placé dans une cellule d'isolement du centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach (Haut-Rhin).

Christian Tein contestait son éloignement. *« Le retour, même momentané, du mis en examen en Nouvelle-Calédonie apparaît de nature à créer de graves troubles à l'ordre public »*, tranche l'arrêt, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance. Ces troubles potentiels ne viendraient pas du camp indépendantiste, selon les juges : *« Sa présence ne manquerait pas de raviver un ressentiment conséquent auprès des milliers de victimes qui ont perdu leur emploi, leur entreprise, leur maison brûlée par les émeutiers, ou les familles des personnes qui ont perdu la vie faute d'avoir pu accéder à leur traitement médical en raison des barrages érigés et tenus sur instruction de Christian Tein par les émeutiers. »*

Le responsable, qui s'est livré à la gendarmerie le 19 juin, cumule toutes les charges évoquées par le parquet contre les huit autres indépendantistes placés en détention provisoire les 22 et 24 juin : « complicité de meurtre », « vol en bande organisée avec arme », « destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes », « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime » et « d'un délit », « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction de biens ». Ses avocats n'ont toujours pas eu accès au dossier, en cours de cotation au greffe de Nouméa.

Les premières exactions, à partir du 12 mai et, surtout, de la nuit du 13 mai dans le Grand Nouméa, *« résultaient d'une action méthodiquement organisée et mise en place par la CCAT, présente à tous les niveaux* [avec] *des référents de quartier chargés de canaliser l'action de jeunes issus des quartiers populaires »*, selon l'accusation.

« Maintenir la pression »

Pour évoquer les responsabilités de M. Tein, l'arrêt mentionne d'abord des déclarations publiques. Le 24 avril : *« Les gens qui sont dans le Grand Nouméa, on ira les chercher. »* Ou le 8 mai, lors d'une marche pacifique : les militants *« devraient se mettre hors la loi (...), s'attaquer aux banques, aux assurances, aux multinationales »*.

Des écoutes judiciaires ont suivi l'entretien de Christian Tein avec le président de la République, Emmanuel Macron, le 23 mai – lors duquel ce dernier lui a demandé de lever les barrages dans un délai d'un mois, pour redonner sa chance au dialogue politique. Elles mentionnent une volonté de *« maintenir la pression surtout sur les casernes de gendarmerie »*, mais aussi, selon l'arrêt, d'*« éviter les affrontements et de tenir les jeunes »*.

Le 1er juin, M. Tein *« apparaissait comme le donneur d'ordre de Steve Une* [un militant], *qui attendait son feu vert pour une action coordonnée contre les forces de l'ordre dans cinq quartiers de Nouméa (dont Rivière-Salée, Montravel et Dumbéa). (...) Gilles Jorédié* [le chef de la CCAT à Canala], *également interpellé, confirmera que les ordres de marche étaient donnés par M. Tein et qu'en cas de clarification c'est lui qui précisait la conduite à tenir »*.

La cour d'appel assure enfin que Gilles Jorédié, qui n'est pas incarcéré dans l'Hexagone, *« est le plus radicalisé des leaders »*, qui *« prône la violence, incite à prendre les armes pour tuer la milice »* (celle des Caldoches blancs armés). Il se serait vu confier par Christian Tein la gestion du mouvement dans les mines de nickel. En lien avec ce dernier, Brenda Wanabo, chargée de la communication de la CCAT, incarcérée dans l'Hexagone, vient quant à elle d'être placée sous bracelet électronique à Lyon. L'arrêt mentionne qu'elle *« transmet le 3 juin des instructions de blocages d'axes sur Dumbéa et Païta »*.

M. Tein *« conteste fermement avoir donné des ordres de commettre des exactions »*, indique Me Florian Medico, l'un de ses avocats. *Il dénonce expressément les violences, et il est bien plus préoccupé par l'état de la Nouvelle-Calédonie que par son propre sort »*. La question de savoir si la CCAT elle-même n'a pas été débordée par sa base se pose, selon la défense.

« Après avoir rencontré Emmanuel Macron, Christian Tein a demandé du temps pour faire le tour de l'île, non pas pour motiver plus encore les personnes mobilisées, comme le laisse entendre l'arrêt, mais pour prendre la température et apaiser », ajoute Me Medico. Les avocats vont prochainement demander le placement sous bracelet électronique de leur client. ■

NATHALIE GUIBERT

Le Monde
VENDREDI 12 JUILLET 2024

Karl Olive face à l'affaire du Variétés Club de France

Le député macroniste réélu est critiqué pour la gestion opaque de l'association qu'il préside



Le député (Renaissance) des Yvelines Karl Olive, au Parc des Princes, à Paris, le 25 février. MATTHIEU MIRVILLE/DPPI VIA AFP

ENQUÊTE

Au terme d'une campagne menée tambour battant, le député macroniste sortant (Renaissance) Karl Olive a été réélu dans la 12e circonscription des Yvelines lors du second tour des législatives, dimanche 7 juillet, avec 45,1 % des suffrages. L'ancien journaliste sportif à Canal+ a notamment tiré profit de sa forte implantation à Poissy, ville industrielle dont il a été maire de 2014 à 2022.

Ce proche d'Emmanuel Macron est toutefois confronté à une affaire dont il aurait préféré se passer en ces temps électoraux. En mai et début juin, *Mediapart* a publié une série d'articles au sujet de l'association Variétés Club de France, cercle d'influence qui regroupe, sous le même maillot, anciennes stars du football, personnalités des médias et du show-biz pour des matchs caritatifs (près de 2 500 disputés à ce jour). Le journal en ligne a épinglé la gestion opaque du « Variétés », cofondé en 1971 par le journaliste Jacques Vendroux et présidé par M. Olive depuis une assemblée générale de l'association organisée en novembre 2022 à l'Assemblée nationale.

Très investi dans le monde du ballon rond, membre du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel, Karl Olive s'est trouvé dans une situation de conflit d'intérêts avec le Variétés Club de France. Membre actif de l'association depuis 2004 (67 buts inscrits à ce jour), l'élu a contribué et participé à plusieurs décisions du conseil départemental des Yvelines, dont il a été le vice-président (2015-2022), en faveur du Variétés.

Une attitude qui contraste avec celle, plus prudente, adoptée précédemment par l'élu, le 31 août 2015, lors d'un vote du conseil municipal « exceptionnel » de Poissy au sujet d'un partenariat avec le Variétés en lien avec la tenue d'un match caritatif à Poissy. Ce jour-là, M. Olive s'est déporté lors du scrutin – après avoir toutefois donné des précisions financières sur le sujet lors des débats – *« puisqu'il est membre du Variétés »*, selon le PV de la séance dirigée par l'édile, consulté par *Le Monde*.

A contrario, le 16 octobre 2015, M. Olive est à l'origine (comme rapporteur) d'une délibération du conseil départemental octroyant notamment *« une subvention de fonctionnement »* de 7 000 euros pour un événement du Variétés à Poissy, dont il est alors maire. De 2014 à 2024, le club y a joué douze fois. Et M. Olive a participé à plusieurs reprises aux votes de délibération du conseil départemental accordant une subvention annuelle de 20 000 euros au Variétés – dont le maillot est alors sponsorisé par la collectivité –, en vertu d'un *« partenariat »*, selon l'élu, scellé en 2017.

Interrogé, M. Olive, qui siège toujours au conseil départemental, se justifie : *« A la mairie de Poissy, j'ai préféré ne pas prendre part au vote, car mon conseil juridique n'avait pas la même lecture juridique que le conseil départemental. En revanche, je pouvais voter au département car je n'étais pas encore président du Variétés mais simple membre. »*

« Je suis l'unique responsable »

En revanche, en 2021, toujours membre de l'association, M. Olive a pris soin de ne pas participer au vote du conseil départemental lors d'une délibération similaire en faveur du Variétés. *« En 2021, le président* [du conseil départemental] *Pierre Bédier* [Les Républicains] *ne voulait prendre aucun risque sur les suspicions de conflit d'intérêts et d'intérêts croisés »*, argue M. Olive.

Contactée, la direction juridique du département n'a pas répondu sur ce point. Un élu n'est pourtant pas censé interférer alors que ses intérêts personnels sont simultanément en cause, sous peine d'être poursuivi pénalement pour prise illégale d'intérêts.

Ce conflit d'intérêts n'est pas le seul souci de M. Olive. *Mediapart* a plus spécifiquement mis en exergue les affaires lucratives de la société commerciale Ventilo Sports, qui organise depuis 2018 les rencontres de gala du Variétés Club de France, s'occupant notamment des sponsors de ces événements. Ladite société est cogérée par le journaliste sportif Baptiste Vendroux, fils de Jacques Vendroux (manageur général du Variétés depuis sa création, ancien directeur des sports de Radio France devenu, à 75 ans, l'une des figures du sport des médias de Vincent Bolloré), et son associé Tom Rocheteau, le fils de l'ex-attaquant des Bleus Dominique Rocheteau.

Selon les documents consultés par *Mediapart*, Ventilo Sports aurait généré des revenus estimés entre 200 000 et 600 000 euros autour d'un match du Variétés à Plaisir (Yvelines), le 24 avril, pour le compte de l'opération « Pièces jaunes » (57 500 euros collectés), auquel a participé, chaussures à crampons aux pieds, Emmanuel Macron. D'après *Mediapart*, Ventilo a proposé à des partenaires (contre des prix compris entre 25 000 et 75 000 euros) de participer, en plus du match, à un dîner de gala organisé ce jour-là à l'Elysée par la présidence de la République en l'honneur de l'association.

Contacté, l'avocat des dirigeants de Ventilo, Pascal Garbarini, a indiqué que ses clients (membres du Variétés) ne souhaitaient pas répondre à nos questions portant sur la commercialisation de cet événement. Pas davantage que l'avocat de l'association, Elie Dottelonde, et l'Elysée. *« Je ne commenterai pas plus. Le Variétés n'a pas volé les gens. Faites les questions et les réponses, c'est plus simple pour vous »*, réagit Jacques Vendroux, précisant ne voir aucun *« conflit d'intérêts »* entre lui et Ventilo. *« Si une connerie a été faite, je suis l'unique responsable, j'assumerai »*, a-t-il ajouté. *« Jacques Vendroux, entouré de béni-oui-oui, décide de tout neuf fois sur dix »*, s'agace un proche de l'association.

> **Membre actif du Variétés, l'élu a participé à des décisions du conseil départemental des Yvelines en faveur de l'association**

Karl Olive assure que *« ces prestations autour du dîner à l'Elysée sont une maladresse de la part de Ventilo »*. *« Ni l'Elysée ni le président Macron n'ont su que Ventilo facturait autour du dîner. Ventilo n'aurait pas dû laisser sur sa plaquette commerciale que le dîner à l'Elysée était compris dans le package avec le match de gala »*, développe-t-il. *« C'est complètement déconnant d'avoir voulu associer les sponsors à des places pour ce dîner à l'Elysée. On l'a dit à Ventilo »*, renchérit le vice-président du Variétés, Jean-Pierre Fraioli.

Après les premières révélations de *Mediapart*, Karl Olive a convoqué le comité de direction du Variétés, le 23 mai, afin *« d'obtenir des réponses à ses questions »* au sujet de Ventilo et de lancer un *« audit »* de la collaboration entre la société et le Variétés. Il n'a noté aucune *« anomalie comptable »* du côté de Ventilo à l'occasion des deux derniers matchs de gala organisés par la société.

Toutefois, M. Olive assure avoir *« découvert »*, le 23 mai, qu'aucun contrat ne liait Ventilo et le Variétés depuis le début de leur étroite collaboration, en 2018, comme l'a constaté le comité de direction de l'association dans son dernier procès-verbal. *« Je l'ignorais et j'ai exigé qu'une convention claire, validée par le comité directeur du Variétés, encadre chaque événement organisé par Ventilo »*, affirme M. Olive. *Il n'y a pas de problème sur le fond. C'est juste un problème d'habillage juridique qui nécessite un ajustement sur la forme. Le Variétés doit se mettre au goût du jour. »*

Match caritatif à Kinshasa

« Karl Olive et le comité directeur n'avaient pas vérifié qu'il n'y avait pas de contrat avec Ventilo, abonde M. Fraioli. *C'est peut-être un tort. Mais il n'y a pas d'embrouille d'argent. On a un peu vécu hors du temps en se tapant dans la main. C'est fini : tout sera désormais formalisé et carré. Karl Olive a dû sortir le parapluie, car il était en première ligne comme député… »*

« Je n'étais moi-même pas au courant de l'existence de Ventilo ni d'une quelconque relation entre le Variétés et cette société », concède l'ex-joueur stéphanois Jean-Michel Larqué, cofondateur et membre du comité directeur du Variétés. *« Jamais le Variétés n'avait autant reversé au caritatif que depuis que les gens de Ventilo, très compétents, commercialisent ses matchs »*, plaide toutefois M. Olive.

Ventilo a été épinglé par *Mediapart* pour avoir été choisi par l'Elysée comme seule prestataire lors d'une visite officielle en France du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi. Ainsi, à la demande de l'Elysée, la direction de la Fédération française du football (FFF) a dû mettre à disposition de M. Tshisekedi et de son imposante délégation le Centre national du football de Clairefontaine (Yvelines) et son château, « QG » des Bleus. Ventilo a été chargé par l'Elysée d'organiser la venue, le 29 avril, du président de la RDC en présence d'ex-footballeurs, comme Alain Giresse, Christian Karembeu et Robert Pirès, membres du Variétés.

Selon nos informations, une facture de plusieurs milliers d'euros a été émise par la FFF pour cet événement à Clairefontaine. Qui l'a payée ? Ni la FFF, ni l'Agence française de développement, en première ligne lors de l'organisation de cette visite, pas plus que la présidence de la RDC n'ont répondu à nos questions. *« Ce n'est pas une anomalie que Ventilo, seule société travaillant avec le Variétés, ait été choisie par l'Elysée pour cet événement »*, souligne M. Olive. *J'ignore si Ventilo a été payée, je n'étais pas dans la boucle même si j'étais au courant de cet événement à Clairefontaine. »* Alors que son cogérant, Baptiste Vendroux, a assisté fin avril au forum économique franco-congolais présidé par M. Tshisekedi, Ventilo a obtenu l'organisation, en décembre, d'un match caritatif du Variétés à Kinshasa.

Instrument de lobbying et association fonctionnant *« à l'affect et à la confiance »*, selon Jacques Vendroux, le Variétés est toujours dans les petits papiers d'Emmanuel Macron. Selon nos informations, le chef de l'Etat envisage d'emmener le Variétés au Brésil, en marge du G20, en novembre, pour disputer un match au mythique stade Maracana de Rio de Janeiro. *« C'est en discussion avec le président Macron »*, confirme M. Olive. L'Elysée n'a pas répondu sur ce point. ■

RÉMI DUPRÉ

Victoire juridique de Carole Delga contre un maire RN du Gard

La Cour européenne des droits de l'homme a donné raison à la présidente de l'Occitanie, attaquée pour discrimination par l'édile de Beaucaire

L'arrêt est un peu technique mais sonne comme une victoire juridique (et politique) pour la présidente de la région Occitanie, la socialiste Carole Delga. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé illégale, mardi 9 juillet, sa condamnation par la justice française dans une affaire de discrimination envers un maire Front national (ancêtre du Rassemblement national), en 2016.

A cette époque, Julien Sanchez, maire lepéniste de Beaucaire (Gard), attaque Mme Delga pour discrimination à l'égard d'une personne morale en raison des opinions politiques. La raison ? Le refus de signer le contrat de ville présenté par cette commune et de ne pas avoir choisi Beaucaire pour la construction d'un nouveau lycée dans le Gard. Selon Mme Delga, la ville n'était pas prioritaire pour ce chantier.

Long parcours judiciaire

Pour M. Sanchez, la décision de cette adversaire résolue du parti d'extrême droite, était une *« discrimination fondée sur des opinions politiques »*. Commence alors le long parcours judiciaire : le tribunal judiciaire a jugé la requête de l'édile frontiste irrecevable. La cour d'appel de Nîmes, en revanche, condamnera en 2019 Mme Delga pour « discrimination » à 1 000 euros d'amende et à indemniser la commune à hauteur de 7 000 euros (dommages et intérêts et frais de justice). Une décision confirmée par la Cour de cassation en septembre 2020. Ayant épuisé toutes les voies de recours nationales, la présidente d'Occitanie se tourne alors vers la CEDH. Dans son arrêt, cette dernière infirme l'arrêt de Cassation. Pour la Cour de Strasbourg, *« il ne résultait pas du cadre juridique que clairement posé en droit interne que le contrat de ville ou la décision de refuser de le signer pouvait raisonnablement être regardé comme revêtant une quelconque portée juridique »*. Mme Delga ne pouvait donc pas prévoir, selon la Cour, *« qu'en refusant de signer le contrat de ville litigieux elle refusait le bénéfice d'un "droit accordé par la loi" au sens de l'article 432-7 du code pénal auquel la commune de Beaucaire pouvait prétendre au risque d'engager sa responsabilité pénale pour discrimination »*.

« Camouflet »

Les juridictions françaises ont ainsi, selon l'arrêt, violé l'article 7 de la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit le respect du principe de la légalité des peines (que l'on résume à cet adage : *« pas d'infraction, pas de peine sans texte »*).

Cette décision a des conséquences concrètes. Mme Delga va pouvoir solliciter le réexamen de la décision pénale définitive dont elle a été la victime. *« Au regard du constat de violation prononcé par la CEDH, la cour de révision et de réexamen n'aura guère d'autre choix que d'annuler la condamnation prononcée en 2020 et de prononcer une décision de relaxe au bénéfice de Mme Delga »*, explique l'avocat de la socialiste, Patrice Spinosi. Il ajoute : *« La reconnaissance de* [son] *innocence est un camouflet pour les juridictions françaises. C'est une très grande victoire. »*

Dans un communiqué, Mme Delga a, quant à elle, tenu à rappeler que *« le Rassemblement national a une stratégie établie, procédurière, souvent violente, de conflictualisation permanente de la vie publique et de remise en cause des décisions prises à la majorité par nos assemblées délibérantes »*. *« Carole Delga montre son sectarisme en confondant mon étiquette politique et la commune de Beaucaire*, affirme au *Monde* M. Sanchez. *J'ai gagné devant les juridictions françaises. Ce n'est pas ma commune qui a été condamnée devant la CEDH, mais la France. »* ■

ABEL MESTRE

Rugbymans arrêtés en Argentine : deux versions s'opposent

Auradou et Jegou, les deux joueurs français accusés de viol par une femme, sont attendus à Mendoza, jeudi, pour être présentés à la justice

MENDOZA (ARGENTINE) - *correspondance*

Les jours passent et rien ne semble s'éclaircir. Ni l'avenir immédiat des deux joueurs du XV de France visés par une plainte pour « viol avec violences », ni la perspective d'un apaisement pour la potentielle victime. Appréhendés lundi 8 juillet en fin de journée heure locale, Oscar Jegou et Hugo Auradou n'ont toujours pas été présentés à la justice de Mendoza (Argentine), où les faits supposés auraient eu lieu après le match de l'équipe de France joué contre les Pumas samedi 6 juillet.

Mercredi 10 juillet dans la soirée, il était difficile de savoir où les joueurs se trouvaient, alors qu'ils devaient être convoyés de Buenos Aires vers Mendoza dans la journée. Les informations contradictoires, recueillies auprès des sources officielles locales ou françaises, fusaient entre les journalistes qui couvrent l'affaire sur place. On a finalement appris que leur départ de Buenos Aires avait pris du retard et qu'ils ne prendraient la route que jeudi 11 juillet.

Sans mise en examen formelle, qui doit se faire en présence des joueurs devant la justice de Mendoza, le dossier de ce début d'enquête est soumis au secret. La reconstitution des faits se base donc essentiellement sur les déclarations des joueurs auprès de leurs proches et sur celles, parfois confuses, voire erronées, des avocats des deux parties, qui présentent des versions radicalement différentes.

L'avocate de la victime, Natacha Romano, a décrit mercredi une séquence d'une violence *« terrible »* dans la chambre des deux Français. D'après elle, après avoir rencontré Hugo Auradou dans le salon VIP d'une boîte de nuit, où une partie de l'équipe avait poursuivi la soirée, elle serait repartie en sa compagnie en taxi vers 5 h 30 du matin *« pour boire un verre »* à l'hôtel. Deux autres passagers étaient avec eux dans le véhicule : *« un Français »* et *« une femme »*, que la plaignante n'a pas pu identifier, d'après son avocate.

Déclaration détaillée et longue

La femme, *« sœur et fille d'avocats »* et *« pas si jeune »* (39 ans selon l'AFP), se serait rendu compte, en arrivant dans la chambre, *« qu'ils n'allaient rien boire du tout, ni parler »*, et le joueur l'aurait immédiatement agressée physiquement. *« Les violences et l'abus sexuel ont été longs »*, affirme l'avocate, qui assure que sa cliente aurait reçu des coups, été étranglée, puis violée plusieurs fois. Des violences et agressions sexuelles qui auraient été commises par les deux hommes, Oscar Jegou étant arrivé après, selon son récit.

La victime présumée aurait finalement réussi à mettre fin à son supplice une fois les joueurs endormis. Elle serait sortie de l'hôtel vers 8 h 30, avant de se rendre en fin de journée à l'unité des délits contre l'intégrité sexuelle de Mendoza afin d'y faire sa déclaration. Cette dernière aurait été détaillée et longue, d'après la procureure générale de Mendoza, Daniela Chaler. La plaignante a immédiatement été examinée par une médecin légiste et le protocole d'accompagnement des victimes a été activé. D'après Natacha Romano, elle est accompagnée par deux psychologues et sous traitement à la suite du choc qu'elle aurait subi.

L'avocat des deux joueurs demandera des actes de preuve supplémentaires

De son côté, l'avocat des deux joueurs, Rafael Cuneo Libarona, frère du ministre de la justice, est arrivé à Mendoza mercredi, où il s'est immédiatement rendu au bureau du parquet afin de *« se mettre à* [sa] *disposition »*. L'avocat avance une version complètement différente. *« J'ai parlé avec* [les joueurs] *et ils m'ont dit la vérité. Moi, je les crois »*, a-t-il assuré. Ces derniers *« ont confirmé avoir eu dans la nuit une relation sexuelle avec la jeune femme mais ont fermement nié toute forme de violence »*, a indiqué la Fédération française de rugby, dans un communiqué diffusé mardi. Convaincu de l'innocence de ses clients, l'avocat a pour but d'obtenir leur liberté sous contrôle judiciaire s'ils étaient mis en examen.

Le pénaliste, issu d'une famille reconnue dans la profession, a avancé qu'il présentera à la justice, jeudi, *« un écrit avec plusieurs preuves »*, dont cinq témoignages. Il demandera également des actes de preuve supplémentaires. Notamment l'examen des téléphones portables, qui permettent de reconstituer les parcours après les faits, des évaluations psychologiques et les images des caméras de vidéosurveillance de la boîte de nuit et de l'hôtel. Il assure aussi qu'il a en sa possession des preuves *« très importantes »*, dont il ne veut pas révéler la nature, *« qui peuvent changer le cours de l'enquête en faveur des accusés »*. *« Elle prétend avoir été battue, les caméras* [de l'hôtel] *disent qu'elle ne l'a pas été »*, a-t-il expliqué à plusieurs médias, dont l'AFP.

Plusieurs fois, par le passé, l'avocat s'est appuyé avec succès sur des vidéos dans des affaires de viol. En 2016, alors qu'il défendait cinq jeunes, accusés par une étudiante de l'avoir violée dans un appartement du quartier chic de Recoleta à Buenos Aires, il avait obtenu que cette dernière retire sa plainte après avoir apporté au dossier des images qui, d'après ses déclarations au journal *Perfil* à l'époque, *« montraient une relation consentie »*. ■

ANAÏS DUBOIS

Forte augmentation des plaintes pour escroquerie en huit ans

Près de la moitié des victimes de faux conseillers bancaires et autres petites annonces frauduleuses ont de 25 à 54 ans

Petites annonces frauduleuses, faux conseillers bancaires, arnaques à la romance : au cours des huit dernières années, le nombre de victimes d'escroqueries recensées a augmenté de 64 %. C'est le principal enseignement d'une étude publiée mercredi 10 juillet par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure de la Place Beauvau. Une escroquerie consiste à tromper une personne pour lui faire remettre volontairement de l'argent ou un bien et constitue un délit. Lorsque le service statistique ministériel de la sécurité intérieure a commencé à constituer des statistiques sur cette infraction, en 2016, police et gendarmerie avaient enregistré 250 900 plaintes. Huit ans plus tard, en 2023, elles étaient 411 700 : une hausse d'environ 7 % par an.

Exception logique, les fraudes liées aux chèques ont dégringolé. Le nombre de victimes de falsifications ou de contrefaçons ayant déposé une plainte à ce sujet a été divisé par deux entre 2016 et 2023, passant de 34 100 à 16 900. Cette diminution s'explique par le recul du chèque comme moyen de paiement, qui était utilisé pour 2,1 milliards de transactions en 2016, contre 1 milliard en 2022.

Une réalité sous-évaluée

Si femmes et hommes sont indifféremment touchés, il n'en va pas de même pour les diverses catégories d'âge. En 2023, près de la moitié des victimes étaient âgées de 25 à 54 ans. Leur poids a légèrement diminué depuis huit ans, au détriment des plus âgés. En 2016, les plus de 65 ans représentaient environ 19 % des victimes d'escroquerie, contre 23 % en 2023.

Le rapport constate également des disparités géographiques : police et gendarmerie relèvent proportionnellement plus d'escroqueries dans les départements les plus urbanisés. Entre 2016 et 2023, chaque année, plus de 0,75 % de la population de Paris et des Hauts-de-Seine avait déclaré une escroquerie, contre moins de 0,28 % en Guyane et à La Réunion.

Police et gendarmerie relèvent plus d'escroqueries dans les départements les plus urbanisés

Ces chiffres n'offrent néanmoins qu'un regard limité sur l'ampleur réelle de ces pratiques délictueuses, puisque toutes les victimes ne portent pas plainte. Le nombre de plaintes croissant peut donc masquer une évolution de la propension des victimes à déposer une plainte. Deux plates-formes récemment mises en ligne ont pu avoir une influence : Perceval et Thesee, qui permettent respectivement de réaliser des signalements et des dépôts de plainte. *« Perceval peut conduire à une baisse des dépôts de plainte, le signalement pouvant suffire à se faire indemniser en cas de fraude à la carte bancaire »*, explique le service du ministère de l'intérieur, tandis que Thesee pourrait tirer le nombre de plaintes vers le haut.

Pour pallier ce problème de sous-déclaration, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure s'est appuyé sur les « enquêtes de victimation » qu'il réalise chaque année avec l'Insee. Des questionnaires soumis à des dizaines de milliers de Français permettent d'estimer l'ampleur des délits et crimes pour lesquels les victimes ne portent pas plainte. Les statisticiens du ministère avancent que *« seule une victime sur dix d'escroquerie ou de fraudes aux moyens de paiement porte plainte »*. Grâce à cette estimation, le rapport avance une approximation du préjudice pour les seules personnes physiques : de 2,3 milliards d'euros en 2016, il se porterait à 4,5 milliards en 2023. Les escroqueries n'ayant pas fait l'objet de plainte représenteraient plus de deux tiers de ces montants.

Selon le rapport, alors que les victimes déclarées d'escroquerie sont plus nombreuses, le nombre de mis en cause a diminué, de 64 700 en 2016 à 51 100 en 2023. Selon le service statistique ministériel de la sécurité intérieure, *« la différence s'explique à hauteur de 80 % par la baisse des mis en cause pour fraudes liées aux chèques »*. Alors que 15 300 personnes étaient mises en cause pour des falsifications ou contrefaçons de chèque en 2016, elles n'étaient plus que 4 300 huit ans plus tard.

Les mis en cause pour des escroqueries sont très majoritairement des hommes, à 73,1 % en 2023. Et la plupart sont des jeunes ; près d'un tiers a moins de 24 ans, et plus de la moitié moins de 34 ans. ■

ARTHUR CARPENTIER

L'activiste suprémaciste noir Kemi Seba s'est vu retirer sa nationalité française

Le gouvernement a usé d'une procédure tombée en désuétude depuis les années 1960

Deux courtes lignes dans le *Journal officiel* du mardi 9 juillet. C'est tout ce qu'il a fallu pour officialiser le retrait de la nationalité française par décret, signé la veille, du militant panafricaniste et farouche adversaire de la présence française en Afrique, Kemi Seba, condamné à plusieurs reprises pour violences, menaces, antisémitisme et incitation à la haine raciale. Il y est mentionné sous son vrai nom, Stellio Gilles Robert Capo Chichi, né le 9 décembre 1981 à Strasbourg.

Le ministère de l'intérieur avait engagé une procédure de retrait de la nationalité française de Kemi Seba, possédant aussi la nationalité béninoise par ses parents, sur la base de l'article 23-7 du code civil : *« Le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays étranger peut, s'il a la nationalité de ce pays, être déclaré, par décret après avis conforme du Conseil d'Etat, avoir perdu la qualité de Français. »* Le décret, pour entrer en vigueur, doit obtenir un avis favorable de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Le caractère contraignant de l'avis, qui n'a pas été rendu public, fait débat entre les différents juristes consultés par *Le Monde*.

« Cette décision est conforme avec la ligne de fermeté [du ministre de l'intérieur] *Gérald Darmanin à l'égard des personnes qui ont un comportement contraire aux valeurs de la République et hostile aux intérêts de la France »*, explique la Place Beauvau. Selon une source proche du dossier, Kemi Seba *« intervient très activement dans la vie publique du Bénin et déclare y nourrir des ambitions politiques le conduisant à aspirer à l'exercice des plus hautes fonctions de l'Etat béninois »*. Par ailleurs, il mène *« de manière très véhémente une activité délibérément hostile à la France, à son action et à ses intérêts dans le monde, plus spécialement dans les pays de l'Afrique francophone »*. Enfin, il *« manifeste ainsi de façon répétée, affirmée et constante une déloyauté caractérisée à l'égard de la France »*.

« Plus de nationalité française ? Gloire à Dieu. Libéré je suis de ce fardeau », a réagi Kemi Seba sur le réseau social X. Il avait brûlé son passeport français le 16 mars, lors d'une réunion publique à Fleury-Mérogis, que la préfecture de l'Essonne avait tenté, en vain, d'interdire. *« Me retirer la nationalité car je critique votre néocolonialisme est, chères autorités françaises, une reconnaissance (TRÈS PEU STRATÉGIQUE) (…) de l'efficacité de mon travail politique contre VOUS AUTRES, les tenants de cette Françafrique »*, ajoute l'activiste.

Contacté, son avocat, Juan Branco, déclare : *« On a beaucoup crié au fascisme pendant cette campagne* [électorale]. *La réalité est que depuis Vichy, jamais un citoyen français ne s'était vu retirer la nationalité du fait de ses origines. Ce n'est pas la seule mesure de ce gouvernement qui y fasse écho. »*

D'après Jules Lepoutre, professeur de droit public à l'université Côte d'Azur, c'est la première fois depuis les années 1960 que le gouvernement recourt à l'article 23-7 du code civil, à l'époque contenu dans l'article 96 du code de la nationalité. *« Cette procédure a beaucoup été utilisée de 1945 à la fin des années 1960, notamment contre des communistes binationaux partis édifier le socialisme dans les pays de l'Est, comme la Pologne*, note-t-il. *La même procédure a également été utilisée contre des communistes binationaux continuant de vivre en France. Ces derniers ont effectué des recours devant le Conseil d'Etat qui est souvent allé dans leur sens. »*

Régulièrement invité en Russie

L'activiste peut contester le décret gouvernemental devant le Conseil d'Etat mais il est peu probable qu'il le fasse, étant donné ses positions antifrançaises. D'autant qu'il assure, sur X, avoir envoyé une demande d'abandon de nationalité au Conseil d'Etat.

Kemi Seba est passé par le mouvement suprémaciste noir américain Nation of Islam, où il s'est converti à une version soufie de l'islam, puis par le Parti kemite, pour lequel la civilisation pharaonique était africaine, qu'il a quitté. Après avoir été proche, au début des années 2000, de Dieudonné, il a fondé la Tribu Ka, groupuscule extrémiste noir, dissout par décret en 2006 puis remplacé par Génération Kemi Seba, dissout en 2009.

Condamné plusieurs fois pour des déclarations antisémites ou négationnistes et des agressions et violences, il passe l'essentiel de son temps en Afrique subsaharienne depuis les années 2010. D'abord basé au Sénégal, dont il est expulsé en 2017, puis au Bénin, où il est en délicatesse avec les autorités, il voyage beaucoup en Afrique, où il a tissé des liens étroits avec les nouvelles juntes antifrançaises au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Après avoir milité activement pour la sortie du franc CFA, il a été remarqué par Moscou, qui, d'après les enquêtes de plusieurs médias, finance ses activités politiques par l'intermédiaire de la société de mercenaires Wagner, très active au Sahel. Régulièrement invité en Russie, Kemi Seba est aussi l'hôte occasionnel du régime iranien, notamment de l'ex-président conservateur Ahmadinejad, du Hezbollah libanais, de la Turquie d'Erdogan… Le député (Renaissance) du Rhône Thomas Gassilloud, lorsqu'il présidait la commission de la défense de l'Assemblée, avait accusé l'activiste d'être un *« relais de la propagande russe »* et de servir *« une puissance étrangère qui alimente le sentiment antifrançais »*.

L'organisation de Kemi Seba, Urgences panafricanistes, dispose d'une aura sur les réseaux sociaux auprès de la jeunesse africaine. Mais l'une des raisons qui a pu pousser les autorités à passer à l'action est son activisme de plus en plus entreprenant dans les départements et les territoires d'outre-mer français. En février, notamment, il avait été reçu par les députés (GDR) Jean-Victor Castor et Davy Rimane, en Guyane, où il s'était vu remettre la médaille de la ville de Cayenne de la part de la maire, Sandra Trochimara. ■

CHRISTOPHE AYAD

FAITS DIVERS

Fuite de Mohamed Amra : un appel à témoins lancé

La police judiciaire a lancé, mercredi 10 juillet, un appel à témoins afin, notamment, d'identifier les voitures utilisées par Mohamed Amra et ses complices pour prendre la fuite après le guet-apens du 14 mai, au péage d'Incarville (Eure). Ils avaient causé la mort de deux agents pénitentiaires chargés du transfert du détenu, introuvable depuis. – *(AFP.)*

Un mort à Marseille dans un probable « narchomicide »

Un homme d'une vingtaine d'années, connu de la justice pour des faits d'usage de stupéfiants, a été tué par arme à feu, mercredi 10 juillet, dans les quartiers du nord de Marseille. Si la thèse de l'homicide sur fond de guerre dans le trafic de drogue se confirmait, il s'agirait du septième « narchomicide » de l'année dans la deuxième ville de France, selon un décompte de l'AFP, contre 24 en 2023 à la même époque. – *(AFP.)*

JUSTICE

Proxénétisme : dix à quinze ans de réclusion pour sept Nigérians

Sept Nigérians ont été condamnés, mercredi 10 juillet à Paris, à des peines de dix à quinze ans de prison pour avoir organisé entre 2018 et 2021 la prostitution de dizaines de femmes en Europe. Vingt-cinq victimes ont été identifiées, et plusieurs sont venues décrire, devant la cour criminelle, les violences infligées par leurs proxénètes. – *(AFP.)*

La dissolution et le blues de la start-up nation

Les acteurs de la haute technologie française s'inquiètent d'un affaiblissement politique d'Emmanuel Macron

C'est dans un cadre champêtre et chic, logé au cœur du bois de Boulogne, à Paris, que France FinTech, le lobby des jeunes pousses technologiques de la finance, avait organisé, mardi 9 juillet, sa soirée estivale. Le nom du lieu ? « Tir aux pigeons ». Comment ne pas y voir le symbole quasi freudien d'une tech française inquiète pour son avenir ?

C'est sous ce vocable de « pigeons », en effet, que s'étaient fédérés, en 2012, les entrepreneurs du numérique craignant d'être plumés par une loi fiscale jugée *« confiscatoire »*. Mais, cette année-là, ils avaient trouvé leur champion : Emmanuel Macron, alors secrétaire général adjoint de l'Elysée, avait convaincu le président de la République, François Hollande, de faire machine arrière. Cet épisode avait marqué le début d'une intimité entre les start-up et un dirigeant politique adepte de la « disruption », comme il l'a encore prouvé en choisissant de dissoudre l'Assemblée nationale après les élections européennes du 9 juin. Quasiment une histoire d'amour, donc.

Mais le réveil est brutal. De Versailles à Las Vegas, de l'Elysée à Davos (Suisse), le chef de l'Etat a tant incarné la French Tech que ses membres redoutent désormais d'être des victimes collatérales de son revers électoral, car jugés trop proches d'un dirigeant politique largement discrédité. *« Ma crainte est que ceux en dehors de l'écosystème ne comprennent pas en quoi notre contribution est utile. Plus encore avec l'arrivée de l'intelligence artificielle, certains peuvent se sentir écartés de l'innovation »*, déclare Roxanne Varza, la directrice de Station F, la « cathédrale » des start-up, dans le 13e arrondissement de Paris.

« François Mitterrand allait tous les mercredis dans les villages, Jacques Chirac tâtait le cul des vaches et Emmanuel Macron caressait les licornes [start-up valorisées plus d'un milliard de dollars, soit environ 922 millions d'euros]*»*, ironise Hugues Le Bret, président de Nickel, le promoteur du « compte [bancaire] pour tous ». Si la French Tech et son coq rouge ont été créés en 2013 par Fleur Pellerin, alors ministre du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, le futur président de la République a donné une nouvelle dimension au programme quand il est devenu ministre de l'économie, en 2014 : par goût personnel, par l'intérêt qu'il avait à associer son image à la modernité, par son exigence de souveraineté.

Pour le monde entier, Emmanuel Macron est devenu la tête d'affiche de la French Tech, lors de sa virée, en janvier 2016, au Consumer Electronics Show de Las Vegas, la grand-messe mondiale du secteur. Avec sa barbe de trois jours, il avait été le « king » d'une soirée financée à hauteur de 289 000 euros par l'agence Business France, refaisant le monde toute la nuit avec des entrepreneurs subjugués.



Lors du salon VivaTech, à Paris, le 14 juin 2023. LAURE BOYER/HANS LUCAS VIA REUTERS

« On ne parle que de fric »

A peine élu président de la République, le 29 juin 2017, coq rouge à la boutonnière, il s'était rendu à l'invitation de Xavier Niel (membre du conseil de surveillance du Groupe Le Monde) pour inaugurer Station F. *« Il y a trois ans, à peu près, j'avais promis à ma femme que j'allais complètement arrêter la vie politique* (…), *que j'allais être entrepreneur,* confiait Emmanuel Macron à un parterre conquis, dont il parle le langage abscons. *J'ai essayé* (…) *et progressivement, j'ai pivoté de business model. »*

Réforme du marché du travail, « flat tax », les entreprises des nouvelles technologies ont bénéficié comme les autres des réformes probusiness mises en place par les gouvernements successifs depuis 2017. A ce socle se sont ajoutées des mesures spécifiques, comme les visas French Tech, pour faciliter le recrutement de « talents » étrangers, l'initiative Tibi – elle incite les investisseurs institutionnels à financer les jeunes pousses –, le plan « deep tech », pour favoriser l'innovation de rupture issue de la recherche fondamentale et, bien sûr, le plan France 2030, doté de 54 milliards d'euros. Sans oublier le soutien ininterrompu et croissant de la banque publique d'investissement Bpifrance.

Cette action continue a été payante. Plus de 1,1 million d'emplois – très qualifiés, pour la plupart – étaient liés, directement ou indirectement, à l'écosystème en 2023, les levées de fonds ont atteint un record historique en 2022, à 13,5 milliards d'euros, et, depuis cinq ans, la France est le pays européen qui attire le plus de projets étrangers d'implantation ou d'extension de sites, notamment industriels. Mais la confiance reste un actif volatil. *« Qui dit incertitude dit potentiellement fuite des forces vives, arrêt de l'arrivée de talents, réduction des investissements des étrangers, délocalisation des projets les plus prometteurs »*, liste Pierre-Eric Leibovici, cofondateur de la société de gestion de fonds de capital-risque Daphni. Il prévient : *« Les entrepreneurs n'hésiteront pas à*

> **« Qui dit incertitude dit potentiellement fuite des forces vives, baisse des investissements des étrangers… »**
>
> PIERRE-ÉRIC LEIBOVICI
> cofondateur de Daphni

se délocaliser s'ils estiment que toutes les conditions ne sont pas réunies pour réussir, ou que l'on entrave leur ambition. »

Qu'est-ce qui pourrait mal tourner ? D'abord, la French Tech peine à se débarrasser d'une étiquette de privilégiés parisiens, de fils à papa sortis d'HEC, plus intéressés par le prix du latte caramel que par celui du gazole. Une fragilité, au moment où les coalitions de partis pourraient s'entendre pour revoir la fiscalité du capital ou le crédit d'impôt recherche. *« Il faut se détacher de cette image de start-up nation en vase clos »*, reconnaît Maya Noël, la directrice générale de l'association des start-up France Digitale.

Le message implicite « j'ai lancé ma start-up et je suis millionnaire » fait rêver les uns, mais sonne comme une provocation pour les autres. *« Un chiffon rouge brandi devant les "gilets jaunes" »*, souligne l'entrepreneur en série Gilles Babinet. Le fait que, dans le monde entier, l'un des baromètres du succès repose sur le nombre de licornes contribue aussi à entretenir dans l'opinion publique le cliché d'une caste motivée par l'argent. *« Fixer un objectif de licornes, c'est une erreur. Cela ne dit rien des emplois créés, des besoins satisfaits, de l'intérêt sociétal ; on ne parle que de finance, de fric »*, regrette Hugues Le Bret.

Autre vulnérabilité, la dépendance aux financements internationaux. Plus les jeunes pousses grandissent, plus elles ont besoin de capitaux que les financeurs français ne peuvent offrir seuls, malgré les progrès réalisés.

C'était l'intérêt de « l'effet Macron ». *« Des manifestations comme Choose France contribuent à l'attractivité du pays. Emmanuel Macron a réussi à positionner la France sur la carte mondiale de l'innovation. A l'étranger, beaucoup nous envient un président comme lui »*, relève Frédéric Mazzella, le fondateur de Blablacar, coprésident de France Digitale.

Las, à New York ou à Tokyo, la dissolution surprise de l'Assemblée nationale a fait tomber le président français de son piédestal. *« L'excellente image d'Emmanuel Macron auprès des investisseurs internationaux nous avait donné un avantage comparatif supplémentaire vis-à-vis de nos concurrents, allemands ou britanniques, et nous allons devoir batailler dur pour le conserver*, souligne Alain Clot, le président de France FinTech. *Cela survient dans une période déjà affectée par la fin de la politique accommodante des banques centrales, en 2022, qui a rendu les levées de fonds beaucoup plus difficiles. »*

« La tech française a traversé la "bulle" de 2021-2022 sans s'effondrer ? comme ce fut le cas au début des années 2000 », poursuit Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance et éternel optimiste, qui se veut rassurant : *« Elle s'adaptera au nouveau contexte politique, comme l'ont fait les jeunes pousses aux Pays-Bas et en Finlande, pays qui ont également connu des soubresauts politiques ces dernières années. »* ■

ISABELLE CHAPERON ET VINCENT FAGOT

Microsoft abandonne son siège au conseil d'administration d'OpenAI

Les autorités de la concurrence enquêtent sur un possible rachat déguisé de la start-up par le géant américain du logiciel

Microsoft n'a plus de siège au conseil d'administration d'OpenAI. Le géant du logiciel a renoncé de son propre chef à cette prérogative, dans un courrier adressé à la start-up d'intelligence artificielle (IA) et révélé par le *Financial Times*, mercredi 10 juillet. Mais pourquoi se priver d'une connexion avec un partenaire majeur de l'IA, créateur du robot conversationnel ChatGPT ?

C'est après une crise que Microsoft avait obtenu, en novembre 2023, d'être présent, avec un rôle d'observateur, au conseil d'administration de la structure à but non lucratif qui contrôle OpenAI. Peu avant, les membres de ce dernier avaient limogé le fondateur et PDG Sam Altman, à la surprise de tous les observateurs, y compris de Microsoft. Pourtant, la firme dirigée par Satya Nadella est partenaire d'OpenAI depuis 2019. Elle y a investi plus de 13 milliards de dollars (12 milliards d'euros). Sam Altman a finalement été réintégré à la tête d'OpenAI. Mais pour améliorer cette gouvernance défaillante, la direction de la start-up a décidé d'accorder un siège à son partenaire.

« Ces huit derniers mois, nous avons assisté aux progrès importants du nouveau conseil d'administration, et nous avons confiance en la trajectoire de l'entreprise », a déclaré Microsoft pour justifier son retrait. Les membres qui avaient écarté Sam Altman ont été remplacés par des profils classiques des conseils d'administration, comme Bret Taylor, l'ex-PDG des groupes de tech Salesforce et Sierra ou Larry Summers, l'ancien secrétaire d'Etat au Trésor.

Trop grande concentration

Toutefois, un autre élément éclaire l'annonce de Microsoft : l'autorité britannique de la concurrence, la Competition and Markets Authority, évalue, depuis la crise à OpenAI, si le partenariat entre les sociétés s'apparente à un rachat déguisé, ce qui pourrait conduire à une trop grande concentration du secteur. L'autorité américaine de la concurrence, la Federal Trade Commission, a elle aussi annoncé une enquête sur l'investissement de Microsoft dans OpenAI, ainsi que sur les 6 milliards de dollars injectés par Google et Amazon dans la start-up d'IA Anthropic.

Bruxelles s'intéresse aussi, depuis novembre 2023, au cas OpenAI-Microsoft. Si la Commission européenne a conclu, en juin, que, *« en l'état »*, le géant n'avait pas acquis un *« contrôle durable »* sur la start-up, elle a réclamé de nouvelles informations sur leur partenariat, *« pour comprendre si certaines clauses d'exclusivité pourraient avoir un effet négatif sur la concurrence »*. En effet, Microsoft est distributeur exclusif des modèles d'IA d'OpenAI sur sa plate-forme d'hébergement et de services aux entreprises dans le cloud. Ce rôle de distributeur intéresse l'autorité de la concurrence française.

Microsoft, Amazon ou Google sont aussi fournisseurs de capacités de calcul pour entraîner et faire fonctionner les modèles d'IA. Ils sont intégrateurs de ces derniers dans leurs services : Microsoft équipe ses plates-formes Office ou Bing des logiciels d'OpenAI, Google déploie ses IA dans son moteur de recherche, Meta dans ses réseaux sociaux et Apple a conclu un partenariat avec OpenAI pour ses iPhone.

Visé par Bruxelles dans le cadre du règlement sur la concurrence Digital Markets Act, Apple a vite annoncé que l'accord n'était pas exclusif. De plus, selon le *Financial Times*, la société à la pomme a elle aussi renoncé, mardi 9 juillet, au siège au conseil d'administration d'OpenAI prévu dans le deal. ■

ALEXANDRE PIQUARD

A Bruxelles, Audi pourrait fermer son usine de SUV

La filiale du groupe Volkswagen a annoncé la suppression de 1400 postes sur son site de Forest, dans la banlieue de la capitale belge

BERLIN, BRUXELLES - *correspondants*

Pour les syndicats belges, c'est une « bombe », mais sa mèche avait été allumée il y a plusieurs mois : la direction du constructeur automobile allemand Audi, filiale du groupe Volkswagen (VW), a annoncé, mardi 9 juillet, sa volonté de *« restructurer »* son site de production de Forest, dans la banlieue de Bruxelles. Quelque 1400 postes devraient être supprimés avant la fin de l'année, et la fermeture complète de l'unité belge, qui emploie près de 3000 personnes, n'est pas exclue, a indiqué un communiqué.

Un conseil d'entreprise extraordinaire d'Audi Brussels avait été convoqué en urgence, après une réunion de crise au siège allemand de la société, à Ingolstadt (Bavière). Le groupe Volkswagen (VW) prévoit une réduction de 2,6 milliards d'euros de son résultat d'exploitation pour 2024. La direction belge a enclenché, mardi, la « procédure Renault », qui l'oblige à informer et à consulter les représentants du personnel, conformément à loi adoptée en 1998, après la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, en Flandre. *« Audi est en dialogue avec les partenaires sociaux pour discuter de solutions pour les collaborateurs et le site »*, a précisé la direction, qui a expliqué que *« cela pourrait également inclure une cessation des activités si aucune alternative n'est trouvée »*.

« Pour l'instant, il n'y a pas d'avenir après 2025 », selon Pascal Debrulle, du syndicat de tendance socialiste FGTB. *« Il n'y a pas d'alternative en vue pour le moment »*, appuie Ronny Liedts, du syndicat chrétien flamand ACV-CSC. Redoutant apparemment le déclenchement d'un conflit dur, la direction aurait retiré des parkings des véhicules qui auraient pu servir de *« butin de guerre »*.

Le constructeur veut, en tout cas, anticiper la fin de la production en Belgique des gros SUV électriques Q8 e-tron et Q8 Sportback e-tron, dont 53000 exemplaires sont sortis des chaînes de montage en 2023, le nombre annoncé ayant déjà été ramené à 20000 ou à 25000 exemplaires pour 2024, puis à 6000 pour 2026. L'arrêt total de la production était prévu initialement pour le début de 2027.

Volkswagen ne peut plus compter sur le haut de gamme et le marché chinois pour compenser les baisses des ventes

Fin des subventions

Le ralentissement des ventes de voitures électriques en Europe et la fin des subventions octroyées en Allemagne et dans d'autres pays annonçaient des jours sombres pour l'usine bruxelloise, qui avait redémarré début avril, après une mise à l'arrêt de deux semaines et l'annonce du licenciement de 400 intérimaires.

Les modèles fabriqués à Forest depuis cinq ans sont, en outre, concurrencés par la Q6 e-tron, plus petite et dotée de batteries plus modernes. Autres handicaps pour le site bruxellois : le coût de la main-d'œuvre et la configuration de l'usine – elle se trouve dans un quartier d'habitations –, qui entraîne des coûts logistiques élevés.

Après le déclenchement d'une alerte au printemps, syndicats et pouvoirs publics belges espéraient négocier une solution alternative : la fabrication à Forest d'un autre modèle du groupe Volkswagen, la transformation de l'usine en un centre de fourniture des technologies – et notamment de batteries – pour le groupe, ou la création d'un centre de production dite « de débordement », où seraient assemblées des voitures en complément d'autres sites mondiaux produisant des véhicules des marques du groupe : VW, Audi, Seat, Cupra, Skoda, Porsche, etc. Un vœu pieux : Forest avait déjà perdu la production de la VW Golf avant celle de l'Audi A1, et les futurs Q8 seront assemblés au Mexique et, sans doute, en Chine.

« Pour l'instant, il n'y a pas d'avenir après 2025 »
PASCAL DEBRULLE
membre du syndicat de tendance socialiste FGTB

« Nous prendrons en compte tous les points de vue », promet Volker Germann, le directeur d'Audi Brussels, qui évoque aussi la nécessité d'un *« dialogue constructif »*. Le calendrier choisi par la société laisse toutefois dubitatif : les congés des salariés commencent vendredi 12 juillet, et le gouvernement d'Alexander De Croo gère les affaires courantes, en attendant la mise en place d'une nouvelle coalition.

Le premier ministre démissionnaire s'était impliqué personnellement pour tenter de sauver l'usine : il avait réuni une *« task force »* avec les trois régions du pays et les dirigeants d'Audi. En juin, son gouvernement avait envoyé une « lettre d'intention » en Allemagne, avec des mesures incitatives à la clé, pour tenter de convaincre la direction de ne pas sacrifier l'unité belge. Le groupe VW ne devait, en principe, annoncer qu'à l'automne ses projets pour le site, mais il a, en fait, suspendu la production depuis deux semaines. Cela semble confirmer que les propositions belges et la mise en valeur des atouts présumés de Forest (qualité de la main-d'œuvre, possibilités d'aides à l'investissement et à la formation, soutien à l'innovation) ne suffisent pas pour convaincre la direction allemande.

Mardi, le ministre fédéral de l'économie et du travail, Pierre-Yves Dermagne, devait se contenter de *« regretter »* la décision d'Audi, et le ministre-président de la région de Bruxelles, Rudi Vervoort, promettait un soutien aux travailleurs concernés, *« lorsque ce sera malheureusement nécessaire »*. *« Si les responsables politiques européens ne mettent pas en place une stratégie, on ne construira plus de voitures en Europe »*, soulignait, quant à elle, Christie Morreale, la ministre wallonne de l'emploi, évoquant un marché *« inondé »* par des véhicules chinois et extra-européens.

Si la fermeture de l'usine de Bruxelles se confirmait, ce serait la première fois depuis plusieurs décennies que VW se séparerait d'un site de production. Un signe patent des difficultés qui s'amoncellent sur le groupe allemand, comme en témoignent les chiffres des ventes décevants publiés mardi 9 juillet.

Volkswagen ne peut plus compter sur les véhicules haut de gamme et le marché chinois pour compenser les baisses des ventes sur ses autres secteurs. Le chiffre d'affaires d'Audi s'est effondré de 11,3 % au deuxième trimestre, les véhicules électriques sont boudés par les consommateurs et le groupe subit un effondrement en Chine : sur la période entre avril et juin, le nombre de véhicules vendus par VW sur ce marché a baissé de 19,3 % par rapport à la même période de 2023. Le groupe ne table plus que sur une marge opérationnelle de 6,5 % à 7 % en 2024, contre 7,5 % anticipés auparavant.

Même Porsche a vu ses ventes baisser de près de 7 % au premier semestre, avec un effondrement de 33 % en Chine, a annoncé le groupe, mardi. Pour le groupe de Wolfsburg (Basse-Saxe), le revers est extrêmement délicat : après avoir hésité pendant des années sur l'électrification de ses gammes, le groupe s'y était jeté à corps perdu et prévoyait que 80 % de ses véhicules fonctionneraient sur batteries en 2030. Le retournement des ventes et les hésitations politiques sur la fin du moteur thermique font de nouveau peser le doute sur la stratégie à tenir. ■

CÉCILE BOUTELET ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

La Turquie ouvre le marché automobile européen aux Chinois

Le constructeur de véhicules électriques BYD projette d'ouvrir une vaste usine dans le pays

Surfant sur le dynamisme de son secteur automobile, la Turquie a signé, lundi 8 juillet, un accord avec le géant chinois BYD, l'un des plus grands constructeurs de véhicules électriques au monde, pour l'ouverture d'une vaste usine sur son sol. Le groupe envisage d'y investir un milliard de dollars (924 millions d'euros), en vue de produire chaque année 150000 voitures électriques et hybrides. Prévue pour employer 5000 personnes, l'usine, censée être opérationnelle en 2026, sera dotée d'un centre de recherche et développement.

Retransmise en direct par les médias turcs, la cérémonie de signature, parrainée par le président Recep Tayyip Erdogan, a réuni le ministre turc de l'industrie et de la technologie, Mehmet Fatih Kacir, et le directeur général de BYD, Wang Chuanfu. *« Cet investissement dans la production de véhicules de nouvelle génération et à forte valeur ajoutée renforcera notre industrie automobile »*, a déclaré Mehmet Fatih Kacir, se réjouissant de l'attractivité du pays, voué à devenir *« un centre pour les investissements étrangers et aussi un centre d'innovation et de technologies vertes de pointe »*.

Selon le consultant indépendant Levent Taylan, l'Etat turc fournirait gracieusement à BYD un terrain initialement dévolu à l'allemand Volkswagen, qui avait songé à s'implanter à Manisa, dans la région d'Izmir, avant d'abandonner son projet en 2020. Le constructeur, qui projetait d'investir l'équivalent d'un milliard de dollars, avait dû y renoncer, l'opinion publique allemande, les syndicats notamment, ayant manifesté une forte hostilité à ce projet, sur fond d'opérations militaires turques dans le nord de la Syrie.

Dotée d'un important secteur automobile, la Turquie a développé des partenariats avec de nombreux groupes étrangers, tels que Renault, Hyundai, Toyota et Ford, qui sont présents sur son territoire, le plus souvent sous la forme de coentreprises. Environ 1,5 million de véhicules ont été produits en Turquie en 2023, selon l'Association turque des constructeurs automobiles. L'Union européenne (UE) constitue son principal marché d'exportation.

Rien ne semble contrarier l'engouement des consommateurs turcs pour les voitures électriques – chinoises surtout –, et ce, malgré la crise économique et l'inflation (71,6 % sur un an, en juin). En 2023, leurs ventes ont été multipliées par neuf. L'introduction, au mois de mars, par le ministère turc du commerce, de droits de douane supplémentaires (+ 40 %) sur les véhicules fabriqués en Chine n'y a rien changé.

Barrières

En juin, ces ventes représentaient 11,2 % du marché des automobiles destinées aux particuliers. *« L'objectif de cette pénalité était d'inciter les marques chinoises à produire chez nous »*, a expliqué Hayrettin Erkaynak, président de l'association des concessionnaires automobiles d'Istanbul, au journal *Milliyet*, le 9 juin.

Pour le constructeur chinois, s'implanter en Turquie est judicieux. BYD mise sur 20000 à 25000 véhicules vendus par an au niveau local, et entre 50000 et 75000 à l'export vers l'UE. Avide d'accéder au marché européen, l'entreprise en est empêchée par les droits de douane provisoirement imposés par Bruxelles, lesquels viennent d'être relevés de 38 % supplémentaires en juillet.

Ankara est prêt à lui ouvrir les portes de ce marché à l'export. Lié à l'Union européenne par un traité d'union douanière signé en 1995, le gouvernement turc a le droit d'exporter à destination des Etats européens les véhicules automobiles produits sur son territoire, sans avoir à acquitter des droits de douane supplémentaires. Un dispositif qui devrait permettre à BYD de contourner les barrières mises en place par l'UE.

D'autres fabricants chinois sont sur les rangs. Le 8 juillet, SWM, une entreprise italienne détenue par le constructeur chinois de voitures et de motos Shineray Group, a déclaré être, lui aussi, en pourparlers avec les autorités afin de bâtir une usine en Turquie. ■

MARIE JÉGO

Au Nigeria, le président Tinubu tente de stabiliser l'économie

Un plan de soutien de 1,2 milliard d'euros a été annoncé par le gouvernement, alors que le pays est confronté à une inflation galopante

Il est l'entrepreneur le plus prospère du Nigeria et même l'homme le plus riche d'Afrique. Pour autant, faut-il croire Aliko Dangote lorsqu'il affirme que les *« problèmes »* de son pays *« ne sont pas si graves »* ? Le 4 juillet, le milliardaire nigérian s'adressait à une poignée de journalistes en des termes résolument optimistes. *« L'économie peut être redressée en quelques mois et je pense que nous sommes sur la bonne voie »*, assurait l'homme d'affaires, à la tête d'un conglomérat actif dans le ciment, la farine ou les hydrocarbures, et désormais membre d'un nouveau conseil de coordination économique chargé d'épauler le président du Nigeria, Bola Tinubu.

Outre l'inauguration de ce cabinet d'experts, le chef de l'Etat a annoncé un plan massif de 2000 milliards de nairas (1,2 milliard d'euros) pour stimuler la croissance. Et tenter de surmonter une crise qui, quoi qu'en dise M. Dangote, secoue le géant d'Afrique de l'Ouest avec une rare intensité. Il y a encore deux ans, le Nigeria était la plus grosse économie du continent. En 2024, son produit intérieur brut aura tant fondu qu'il devrait être relégué à la quatrième place, derrière l'Afrique du Sud, l'Egypte et l'Algérie, selon le Fonds monétaire international. Le naira a perdu 70 % de sa valeur face au dollar en un an. L'inflation, à 34 % en mai, se situe à son niveau le plus élevé depuis près de trois décennies. Et les prix alimentaires flambent plus vite que le reste.

Une partie des difficultés a des causes structurelles. Le mauvais état des routes et l'insécurité qui gangrène de nombreuses régions du pays pénalisent la production et la distribution des produits agricoles. Depuis des années, les ménages et les entreprises doivent composer avec des infrastructures déficientes et un approvisionnement électrique très instable. Mais les troubles n'ont fait que s'accentuer sous le choc des réformes lancées par le président Tinubu, depuis son arrivée au pouvoir en mai 2023. Au premier rang, le retrait partiel des subventions au carburant et la libéralisation du taux de change du naira, assortie de plusieurs dévaluations. Ces mesures drastiques ont brutalement érodé le pouvoir d'achat au sein du pays le plus peuplé du continent, avec près de 220 millions d'habitants.

Insécurité alimentaire

M. Tinubu répète avoir agi dans le seul but de corriger des distorsions de marché qui décourageaient l'investissement et la croissance. *« L'économie avait besoin d'une intervention chirurgicale rapide pour éviter d'être plongée dans l'abîme, comme cela s'est produit au Zimbabwe et au Venezuela »*, a défendu, mi-juin, l'un de ses conseillers, Bayo Onanuga. Ces réformes étaient, il est vrai, préconisées de longue date par les bailleurs de fonds internationaux. La Banque mondiale a d'ailleurs approuvé, en juin, un prêt de 2,25 milliards de dollars pour soutenir les efforts du Nigeria.

Mais le chef de l'Etat est sous pression pour esquisser au plus vite des pistes crédibles de sortie de crise. Début juin, les syndicats ont brièvement fermé des écoles, des hôpitaux et des aéroports, pour réclamer une hausse du salaire minimum, aujourd'hui fixé à 30000 nairas mensuels. Le gouvernement s'est dit prêt à négocier pour trouver une solution. Mais celle-ci ne concernerait qu'une minorité de la population active, alors que 90 % des Nigérians travaillent dans le secteur informel.

En même temps, la situation devient intenable sur le front de la sécurité alimentaire, dans un pays où plus de 87 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Ces derniers mois, plusieurs distributions de riz gratuit ont viré à l'émeute. En mars, l'une d'elles a entraîné la mort de sept étudiants dans l'Etat de Nassarawa (centre).

Pour contrer l'inflation, la banque centrale a relevé à plusieurs reprises son taux directeur. Celui-ci atteint désormais 26,25 %. Un niveau stratosphérique, qui n'a pas encore permis de juguler la fièvre des prix mais risque d'*« étouffer la croissance »*, comme s'en est ému M. Dangote, le 2 juillet, dans un discours nettement plus alarmiste que celui qu'il a prononcé deux jours plus tard, après l'officialisation du nouveau conseil économique présidentiel.

Le plan à 2000 milliards de nairas peut-il changer la donne ? Ce « paquet », qui pourrait être financé, entre autres, grâce au soutien de la Banque mondiale, vise à ranimer l'économie dans un délai de six mois. *« Une tâche monumentale »*, selon Brendon Verster, analyste au sein du cabinet d'étude Oxford Economics, tout en estimant que *« les fonds sont canalisés vers les bons secteurs »*.

Parmi les domaines ciblés figurent notamment la santé et la protection sociale, l'agriculture et l'alimentation, ou encore l'énergie et l'électricité. Comme pour souligner l'urgence d'un changement, le Nigeria s'est retrouvé plongé dans le noir une bonne partie du week-end, pour la quatrième fois depuis le début de l'année, à la suite d'une défaillance généralisée du réseau électrique.

Le programme liste des mesures aussi diverses que le développement de l'imagerie satellitaire pour améliorer la planification agricole, la baisse du prix des médicaments essentiels pour les Nigérians les plus pauvres, ou encore l'augmentation de la production pétrolière. *« La question est de savoir si l'argent sera vraiment utilisé à bon escient*, dit Tokunbo Afikuyomi, économiste au sein de la publication spécialisée *Stears*. *Sous la précédente administration* [du président Muhammadu Buhari], *des sommes folles ont été injectées dans le secteur agricole sans permettre* [d']*amélioration. Et, si l'on inonde le système sans flécher les véritables problèmes, le risque est de créer encore plus d'inflation. »* ■

MARIE DE VERGÈS



PERTES & PROFITS | ENVIRONNEMENT

PAR PHILIPPE ESCANDE

Un pétrolier nettoyeur de carbone

Les Etats-Unis n'en sont pas à un paradoxe près. Voilà qu'apparaît un nouveau métier d'avenir pour leurs majors pétrolières : nettoyeur de carbone. Ce qui ne signifie nullement qu'elles abandonnent le pétrole. Cela se passe bien sûr au Texas, le pays de l'or noir… et des éoliennes.

Occidental Petroleum, la quatrième compagnie pétrolière américaine, sise à Houston, a annoncé, mardi 9 juillet, avoir vendu à Microsoft pour 500 000 tonnes de crédits-carbone. Le prix, non divulgué, serait de plusieurs centaines de millions de dollars. Ce carbone sera enlevé de l'atmosphère, puis réinjecté dans le sous-sol. Une technologie dite de capture directe qui n'a pas passé le cap de la démonstration industrielle. Une usine au Texas, cofinancée par le financier BlackRock, se chargera de l'opération à partir de 2025.

Les clients affluent. Avant Microsoft, la filiale d'Occidental Petroleum, 1PointFive, avait déjà signé un contrat du même type avec Amazon pour 250 000 tonnes. Il faut dire que les géants de la technologie sont pris en tenaille entre leurs propres engagements en matière de décarbonation et l'explosion de leur consommation électrique du fait de l'essor de l'intelligence artificielle.

Google et Microsoft, qui ont tous deux promis d'atteindre la neutralité carbone en 2030, ont vu respectivement leurs émissions bondir de 48 % en quatre ans pour le premier et de 29 % en trois ans pour le second. Ils doivent donc se résoudre à acheter sur le marché ce qu'ils ne peuvent atteindre dans ce délai si court avec leur conversion aux énergies renouvelables.

C'est évidemment moins glorieux. Car non seulement la technologie de capture de carbone dans l'atmosphère est balbutiante et hors de prix, mais elle est supposée réservée aux secteurs qui ne peuvent pas faire autrement, comme dans l'industrie cimentière ou sidérurgique. En outre, l'application du contrat est difficile à contrôler dans le temps. Selon l'agence de notation Standard & Poor's, le coût actuel de la technologie se situe autour de 1 000 dollars (environ 925 euros) la tonne, soit plus de dix fois le prix de marché actuel du carbone.

Cette contrainte n'effraie pas les majors pétrolières américaines, qui se précipitent toutes sur la capture de carbone. Elle leur permettrait, en théorie, de poursuivre tranquillement leur activité de production pétrolière. Selon l'Agence internationale de l'énergie, cette technologie sera indispensable pour 2050, mais ne représentera qu'une part marginale de l'effort de transition énergétique, l'essentiel venant des énergies renouvelables. Mais s'il y a de l'argent à se faire en vendant à la fois du pétrole et de la décarbonation, pourquoi s'en priver ? ■

Thibaut Bruttin, nouveau patron de Reporters sans frontières

Le successeur de Christophe Deloire, disparu brutalement le 8 juin, veut continuer à défendre un « journalisme libre, pluraliste et indépendant »

L'annonce de la mort de Christophe Deloire, le 8 juin, reste un choc au sein de Reporters sans frontières (RSF), qu'il dirigeait depuis 2012. Non seulement à cause de la brutalité de cette disparition, mais aussi parce que de nombreux salariés en ont été informés par voie de presse. Cette fois, pour la désignation du nouveau patron, les choses ont été faites dans l'ordre. La cinquantaine de personnes qui constituent l'équipe de l'ONG de lutte pour la liberté de la presse ont été réunies, mercredi 10 juillet, à son siège parisien, avant toute officialisation. Et elles ont appris la nomination du nouveau directeur général de RSF en la personne de leur collègue Thibaut Bruttin.

Réunis la veille en fin de journée, les membres du conseil d'administration ont validé à l'unanimité la proposition de candidature de celui qui était jusqu'ici le numéro deux de l'ONG, adjoint au directeur général, et gérait l'intérim depuis avril avec la directrice administrative, Elodie Truchon. *« Thibaut correspond au profil que nous recherchions, car il a participé à la définition du projet stratégique et connaît par cœur notre fonctionnement pour avoir occupé plusieurs postes »*, explique le président de l'association, Pierre Haski.

L'homme de 37 ans, diplômé de Science Po Paris, a longtemps été le « goal volant » de RSF. Après quatre ans au Musée du Louvre, il intègre l'ONG en 2014 en tant que responsable du développement du mécénat. Il s'occupe successivement du réseau des correspondants à l'international et de la structuration des plans stratégiques annuels. Il contribue régulièrement à l'écriture des discours de Christophe Deloire. En 2018, il quitte l'ONG lessivé, mais y revient un an plus tard.

« Nécessité de transgresser »

Préférant éviter toute prise de risque, le conseil d'administration a privilégié la candidature interne de Thibaut Bruttin, *« dans une période où RSF est au carrefour de plusieurs problématiques hypersensibles »*, argue Pierre Haski. M. Bruttin va ainsi continuer à défendre *« un journalisme libre, pluraliste et indépendant »*. *« Il y a des tas de pays où des journalistes meurent, mais il y en a aussi beaucoup où c'est le journalisme qui meurt. La liberté de la presse, c'est aussi la souveraineté des médias en termes technologiques et c'est leur soutenabilité économique »*, insiste ce passionné de cinéma.

La liste des priorités est longue. Travailler à la libération du journaliste algérien Ihsane El Kadi, poursuivre le combat de M. Deloire face au chaos informationnel et continuer à lancer des projets pour déjouer la propagande de plusieurs Etats comme la Chine ou la Russie, tels que le bouquet satellitaire Svoboda, rassemblant une dizaine de chaînes et de radios russophones indépendantes.

> **Le trentenaire entend toucher plus directement un public susceptible de se défier des médias**

« Courir partout en disant "propagande, propagande !", ça ne suffit pas », remarque M. Bruttin. Il est également persuadé de la *« nécessité de transgresser pour faire bouger les lignes »*, une référence à la plainte déposée par RSF devant le Conseil d'Etat – tranchée en sa faveur en février – à propos du respect du pluralisme, notamment sur CNews. Contrairement à Christophe Deloire, Thibaut Bruttin veut s'appuyer sur les plates-formes afin de développer les audiences du site Web et des réseaux sociaux de RSF. Objectif : toucher plus directement un public susceptible de se défier des médias.

Les 600 000 vues en l'espace de cinq jours de la vidéo mise en ligne le 4 juillet par RSF et consacrée à l'entreprise de déstabilisation menée par Progressif Media à son endroit le confortent dans cette idée. A l'image d'Amnesty International, entièrement financé par des fonds grand public, Thibaut Bruttin souhaite également accroître le financement de son organisation de manière significative, en passant de 10 % de croissance par an à 15 % ou 20 %.

Il dit enfin vouloir laisser plus de place aux autres responsables dans la communication extérieure et mettre en avant le collectif de l'ONG. Cela n'expose-t-il pas l'association au risque d'une perte d'incarnation qui contribuait à son succès ? *« Il faudra que je conserve des propos clairs, tranchées, et que j'évite de galvauder notre parole dans un système qui est parfois hystérique. »*

Si cette transition paraît logique en interne, elle marque néanmoins un tournant : pour la première fois, ce ne sera pas un exjournaliste qui sera à la tête de RSF. *« Nous ne sommes pas une organisation corporatiste. Si on veut élargir le cercle de nos donateurs et de nos soutiens, on doit embrasser plus large que notre propre camp »*, veut-il croire. ■

BRICE LAEMLE

A Marseille, la grève des femmes de chambre d'un grand hôtel

Les salariées d'un quatre-étoiles réclament notamment une hausse de 11 centimes d'euro de leur rémunération horaire

MARSEILLE - *correspondant*

Ce matin de fin mai, le concert de casseroles a commencé à 9 h 30. Sur le Vieux-Port, une dizaine de femmes de chambre employées à l'hôtel Radisson Blu viennent de déployer leur piquet de grève devant la porte à tambour. La terrasse où les clients de cet établissement quatre étoiles prennent leur petit déjeuner s'est immédiatement vidée. Et les arrivants, traînant leurs valises à roulettes, contournent banderoles et sono pour aller s'enregistrer. Jeudi 11 juillet, les salariées de la société Acqua, filiale du groupe Accelis, spécialisée dans la propreté et sous-traitante du Radisson, auront cessé le travail depuis cinquante jours. *« Ce n'est pas maintenant qu'on va lâcher »*, martèle Ansmina Houmadi, 31 ans, déléguée du personnel et femme de chambre dans l'établissement depuis cinq ans.

Le mouvement a commencé le 24 mai. Le départ d'une gouvernante – qui assure l'encadrement – appréciée par la vingtaine de femmes de chambre qui se relaient dans l'hôtel, a provoqué un déclic. *« Depuis plusieurs mois, on était quelques-unes à vouloir faire grève. On s'est dit que c'était le moment de mettre toutes nos revendications sur la table »*, explique Christina, 34 ans, une des anciennes du site, qui, comme la plupart de ses collègues, ne souhaite pas donner son nom. Près de deux mois plus tard, elles sont quatorze sur vingt-trois à tenir le conflit.

Alors que le tourisme explose dans la ville, et que cet établissement quatre étoiles idéalement situé affiche complet avec des chambres dont le tarif oscille entre 270 et 600 euros, les salariées d'Acqua se disent *« déconsidérées »* et revendiquent un meilleur statut. *« On a des contrats de cinq ou six heures par jour. On attaque à 9 heures, 9 h 30, le week-end. On doit nettoyer dix chambres, les salles de bains, les toilettes, remplir le minibar… On dépasse presque quotidiennement les horaires, ce qui fait qu'on ne peut pas chercher un autre job »*, détaille Ansmina Houmadi.

La peur « d'être licenciée »

A leur employeur, qui gère le ménage dans plusieurs autres hôtels marseillais, les femmes de chambre du Radisson Blu ont fait parvenir, fin mai, leurs demandes : un treizième mois ; une prime de pénibilité estivale de 600 euros ; un passage pour toutes au statut d'agente qualifiée de services 2 dans la grille de la convention collective de la propreté… Soit 11 centimes d'euro de plus pour leur tarif horaire, à 12,41 euros brut ; enfin, la disparition de la clause de mobilité, qui permet à leur encadrement de les envoyer sans préavis dans un autre hôtel.

« Certains jours, je mets ma blouse, je badge et on me dit que je travaille ailleurs. Je dois recharger ma carte de bus pour y aller, et je perds une heure qui n'est pas payée », dit Mariama, en CDI depuis 2021 avec Acqua. *« Ils profitent du fait qu'une partie d'entre nous ne comprend pas très bien la langue, a peur d'être licenciée et de perdre sa carte de séjour »*, déplore Ansmina, rappelant que certaines de ses collègues sont cap-verdiennes, malgaches ou comoriennes.

Le mouvement a rapidement reçu le soutien de la Confédération nationale des travailleurs-Solidarité ouvrière (CNT-SO). Une présence qui fait dire au directeur général du Radisson Blu, Lionel Van den Haute, exaspéré par la situation et qui assure avoir déposé une plainte pour dégradation, que les femmes de chambre sont *« manipulées par la CNT »*.

Le directeur d'exploitation d'Acqua, Nazim Almi, lui, évite les mots qui fâchent. *« Cinquante jours de grève, c'est un échec total. Pour moi, comme pour elles. Mais nous n'avons jamais cessé de dialoguer »*, explique ce cadre du groupe Accelis. Devant la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, qui a organisé, jeudi 4 juillet, une réunion de médiation, il a proposé une prime exceptionnelle de 250 euros, l'instauration d'un treizième mois, mis en place progressivement (par tranches de 25 %) pour atteindre 100 % au bout de quatre ans, et une mobilité réduite à trois déplacements mensuels sans délai de prévenance.

Pas question, toutefois, de toucher à la grille des salaires. *« C'est un problème financier. Il y a un risque de contagion à d'autres sites, qui nous demanderont forcément la même chose »*, convient Nazim Almi, qui ne répond toutefois pas à la question de savoir si cela fragiliserait les résultats du groupe. De leur côté, les grévistes ont fait des concessions. Une prime descendue à 350 euros, à condition qu'elle devienne annuelle, et une mobilité de deux déplacements mensuels avec préavis de vingt-quatre heures. Mais elles restent inflexibles sur les salaires. Et comptent sur l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques pour les aider à faire plier leur direction. ■

GILLES ROF

Minerais stratégiques : la percée des pays du Golfe

Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite se lancent dans cette filière cruciale pour la transition énergétique

Après la Chine et les Occidentaux, c'est au tour des pays du Golfe de se lancer dans la course mondiale aux minerais stratégiques, indispensables à la transition énergétique. En décembre 2023, les Emirats arabes unis ont acquis, à travers l'entreprise International Resources Holding, appartenant au conseiller à la sécurité nationale Tahnoon Ben Zayed Al Nahyan, une participation de 51 % dans la mine de cuivre de Mopani, en Zambie, pour 1,1 milliard de dollars (1 milliard d'euros).

L'Arabie saoudite a créé, en janvier 2023, le fonds Manara, doté d'un trésor de guerre de 15 milliards de dollars, pour acquérir des gisements à l'étranger. Six mois plus tard, ce nouveau fonds s'emparait de 10 % de la filiale du géant minier brésilien Vale, spécialisé dans les minerais stratégiques, la valorisant à 26 milliards de dollars.

Manara est aussi intéressé par une prise de participation dans l'une des plus grandes réserves de cuivre et d'or au monde, d'une valeur de 7 milliards de dollars, à Reko Diq (sud-ouest du Pakistan).

« Objectifs géopolitiques »

L'offensive est également diplomatique. L'Arabie saoudite a signé, en janvier, des accords de coopération dans l'exploration minière avec la République démocratique du Congo, l'Egypte, la Russie et le Maroc. Une délégation s'est aussi rendue en Argentine, dont les sous-sols regorgent de lithium, et une autre doit bientôt se rendre au Chili.

Les Etats du Golfe, qui dépendent des exportations d'hydrocarbures, font des minerais stratégiques un pilier de leur diversification économique, à l'image de l'Arabie saoudite, qui l'a inscrit dans son plan Vision 2030. *« Le contrôle de l'approvisionnement en métaux rares sert des objectifs géopolitiques et économiques »*, analyse Thomas Scurfield, économiste au Natural Resources Governance Institute.

A commencer par la production de véhicules électriques. Riyad a injecté 1 milliard de dollars en mars dans le capital du constructeur chinois de véhicules électriques Lucid, dont une usine doit bientôt être inaugurée sur place,

Les Etats de la région font de ces ressources un pilier de leur diversification économique

après avoir lancé sa propre marque, Ceer, avec le taïwanais Foxconn. Le royaume, qui a passé d'importantes commandes d'avions pour sa nouvelle compagnie, Riyad Air, cherche à se positionner auprès de l'industrie aéronautique, en lui fournissant des composants en aluminium et en titanium. Les minerais servant aussi à fabriquer des trains d'atterrissage d'avions de combat, des munitions ou des systèmes de guidage pour missiles, ils sont stratégiques pour l'industrie de la défense.

Loin de se sentir menacés, les Etats-Unis voient plutôt d'un bon œil ces nouveaux acteurs, qui rognent les positions dominantes de la Chine. La puissance asiatique contrôle à elle seule respectivement 74 %, 67 %, 84 % et 52 % du raffinage mondial du cobalt, du lithium, du nickel et du graphite, utilisés dans la fabrication de batteries électriques lithium-ion.

« Nous devons investir ensemble, avec nos alliés et nos amis, pour garantir un approvisionnement mondial sûr et diversifié », a déclaré le conseiller à la Maison Blanche sur les questions énergétiques, Amos Hochstein, depuis Riyad, en janvier. *« De nombreux alliés et partenaires vont devoir unir leurs forces pour contrer l'influence de la Chine, notamment dans le secteur de la raffinerie »*, explique Gracelin Baskaran, responsable du programme sur les minéraux critiques au groupe de réflexion américain Center for Strategic and International Studies.

Les pays pétroliers se cherchent une nouvelle légitimité dans les minerais et, à cette fin, s'efforcent de changer leur image. L'Arabie saoudite a ainsi fait de son Future Minerals Forum un rendez-vous incontournable du secteur. Surnommée « la Mecque de l'industrie minière », elle a accueilli, pour sa troisième édition, en janvier, 26 000 participants originaires de 145 pays – contre seulement 4 700



Un site de production de phosphate, dans la zone industrielle de Jubail (Arabie saoudite), en décembre 2019. GIUSEPPE CACACE/AFP

trois ans plus tôt, en 2021. Avec l'aide du cabinet de conseil britannique Wood Mackenzie, elle a aussi imaginé le concept d'une « super-région » des minerais stratégiques, dans laquelle elle jouerait un rôle pivot. Une région comprenant l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et l'Asie centrale, laquelle serait un contrepoids à la Chine, sans être alignée sur les intérêts occidentaux.

« Investissements précieux »

Cette « super-région » est à la fois riche en minerais, grâce aux ressources d'Afrique et d'Asie centrale, et capable de les transformer en métaux, en s'appuyant sur les investissements et l'énergie abondante et bon marché des pays du Golfe. Elle concentre, surtout en Inde et au Moyen-Orient, une part croissante de la demande mondiale. Les pays du Golfe, eux, veulent s'y spécialiser dans la raffinerie des minerais, très consommatrice en énergie, grâce à leurs abondantes ressources en hydrocarbures et à leur position géographique centrale.

Même si le deuxième producteur mondial de pétrole a un sous-sol riche en cuivre, en or, en nickel, en bauxite, en lithium et en manganèse, valorisé à au moins 2 500 milliards de dollars, il souhaite investir dans des gisements à l'étranger. *« Des investissements d'autant plus précieux que de nombreuses entreprises occidentales se retirent de projets miniers à cause de la chute des cours »*, constate Mme Baskara. Si la chute des prix du lithium, du cobalt ou du nickel ne les fait pas renoncer, c'est que *« les pays du Golfe ne sont pas intéressés par les profits, mais par la sécurisation de leurs approvisionnements »*, ajoute M. Scurfield.

L'Afrique, qui abrite les trois quarts des ressources mondiales

Washington voit plutôt d'un bon œil ces acteurs, qui rognent les positions dominantes de la Chine

en manganèse, chromite (minerai naturel de chrome) et platinum, attise leurs convoitises. En novembre 2023, Riyad a organisé le premier forum économique consacré à l'Afrique, au cours duquel il a promis près de 500 millions d'euros d'investissements dans les infrastructures.

Une manne financière bienvenue, alors que Pékin a sensiblement réduit ses investissements dans les « nouvelles routes de la soie » et que les pays occidentaux coupent dans leurs budgets d'aide au développement. *« Ils investissent aussi dans l'agriculture, le tourisme et l'énergie au nom du développement »*, note M. Scurfield. Le Mozambique, dont le sous-sol regorge de graphite, va ainsi recevoir 158 millions de dollars d'investissements saoudiens dans la construction d'hôpitaux et de barrages. *« Les financements des pays du Golfe sont perçus comme neutres et n'obligent pas à choisir entre les Etats-Unis et la Chine »*, avance Emmanuel Hache, économiste à l'institut IFP Energies nouvelles.

Grâce à cette percée dans les minerais stratégiques, les grands pays producteurs de pétrole sont en passe de réussir un autre exploit : devenir des acteurs incontournables de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. ■

JULIEN BOUISSOU

Un projet minier « d'intérêt national majeur » dans l'Allier

La mine de lithium envisagée par le groupe français Imerys suscite l'opposition d'une partie de la population locale

Le décret a été publié au *Journal officiel* en date du dimanche 7 juillet, quelques heures seulement avant les résultats du second tour des élections législatives. Le projet d'une mine de lithium dans l'Allier, porté par le groupe français Imerys, a été classé « projet d'intérêt national majeur » par le gouvernement. Ce statut spécial, créé par la loi relative à l'industrie verte votée en octobre 2023, permet à des projets industriels jugés importants pour la souveraineté nationale et la transition écologique de bénéficier de mesures d'accélération ou de dérogations administratives, et ce, dans le but de faciliter leur développement.

Le projet « Emili » (pour « exploitation de mica lithinifère ») s'inscrit dans le cadre de la politique française visant à bâtir une nouvelle filière nationale de minerais et métaux stratégiques, afin d'être moins dépendant aux importations, notamment en provenance de Chine. Le lithium constitue une matière première centrale dans la fabrication de batteries pour véhicules électriques, alors que les moteurs thermiques doivent être interdits à la vente dans l'Union européenne à partir de 2035.

Le projet dans l'Allier, dont les investissements sont estimés à 1 milliard d'euros, serait la première ouverture d'une mine en France depuis près de cinquante ans. Selon Imerys, il permettrait de produire à partir de 2028 du lithium afin d'équiper 700 000 batteries par an pendant au moins un quart de siècle.

Plusieurs sites ont été retenus par l'entreprise : le projet d'extraction et de transformation du lithium serait situé à Echassières, dans une mine souterraine, sur la carrière de Beauvoir, où Imerys exploite du kaolin pour céramique depuis 2005 ; le site de stockage dans la commune de Saint-Bonnet-de-Rochefort, distante d'une quinzaine de kilomètres ; et l'usine de conversion pour le raffinage à Montluçon, à 49 kilomètres. Le transport du minerai d'un site à l'autre se ferait par voie souterraine ou par train. Imerys promet, à terme, entre 500 et 600 emplois directs, et un millier d'emplois indirects.

Annoncé en 2022, le projet Emili est soutenu par l'Etat et le gouvernement, mais il provoque l'opposition d'organisations de défense de la nature ainsi que d'une partie des populations locales. Celles-ci craignent des conséquences pour l'environnement et la santé. Un débat public a été lancé au mois de mars, qui doit se conclure le 31 juillet, selon la Commission nationale du débat public, laquelle présentera son bilan en octobre.

« Déni de démocratie »

L'obtention du statut de « projet d'intérêt national majeur » avant même la fin du débat public provoque la colère des opposants. Ainsi, pour l'association Préservons la forêt des Colettes, qui redoute une pollution des sols et des eaux liée à la mine autour d'Echassières, cette décision représente *« un passage en force »* et *« un déni de démocratie »*. *« C'est la preuve que ce débat n'est qu'une pure formalité mise en place par les pouvoirs publics et Imerys, et que l'avis des populations locales ne sera pas pris en compte »*, estime Etienne Philippe, membre de l'association.

Mardi 9 juillet, la préfète de l'Allier, Pascale Trimbach, ainsi que le délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques, Benjamin Gallezot, ont souligné, à l'occasion d'une nouvelle réunion organisée à Montluçon par la Commission nationale du débat public, que le décret paru deux jours auparavant avait *« une valeur procédurale, mais* [qu']*il ne* [présumait] *en aucune manière des autorisations finales qui seront données ou pas au projet Emili, lesquelles devront tenir compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques »*.

La nouvelle donne politique issue du scrutin législatif pourrait-elle changer la situation ? Jusqu'à présent, l'ensemble des partis, y compris à gauche, était favorable au projet. Le Parti communiste et le Parti socialiste le soutiennent. Les écologistes, quant à eux, se montrent plus prudents : ils appellent à être vigilants sur les conditions d'extraction, mais considèrent que la France et l'Europe ne peuvent pas continuer à sous-traiter la production de lithium aux pays du Sud.

Seule La France insoumise critique le projet, mais principalement parce que l'exploitation de la future mine a été déléguée par l'Etat à Imerys, *« une entreprise privée qui veut faire du profit »*, avait déploré, en mars, Marianne Maximi, députée (LFI) du Puy-de-Dôme, réélue le 7 juillet.

Le décret au *Journal officiel* a également accordé le statut de « projet d'intérêt national majeur » au projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques de la société Eastman en Seine-Maritime, au site de production de minerai de fer réduit et d'hydrogène de l'entreprise GravitHy à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et à la méga-usine de panneaux photovoltaïques Carbon, dans le Grand Port maritime de Marseille. ■

BASTIEN BONNEFOUS

PHARMACIE

Ipsen achète l'exclusivité mondiale d'un médicament anticancéreux

Le groupe pharmaceutique français Ipsen a annoncé, jeudi 11 juillet, avoir signé un accord exclusif de licence mondiale avec Foreseen Biotechnology, lui rachetant pour 1,03 milliard de dollars (soit environ 952 millions d'euros) les droits de développement, de fabrication et de commercialisation d'un médicament en fin de développement préclinique, le FS001, qui cible un antigène lié aux tumeurs. – *(AFP.)*

MUSIQUE

Blackstone finalise l'acquisition du fonds de catalogues musicaux Hipgnosis

Les actionnaires du fonds britannique Hipgnosis Songs Fund, spécialisé dans l'acquisition de catalogues musicaux, dont ceux de Justin Bieber et de Shakira, ont approuvé le rachat de la société en difficulté financière par le fonds américain Blackstone pour un montant de 1,6 milliard de dollars (près de 1,5 milliard d'euros), a annoncé Hipgnosis, mercredi 10 juillet. – *(AFP.)*

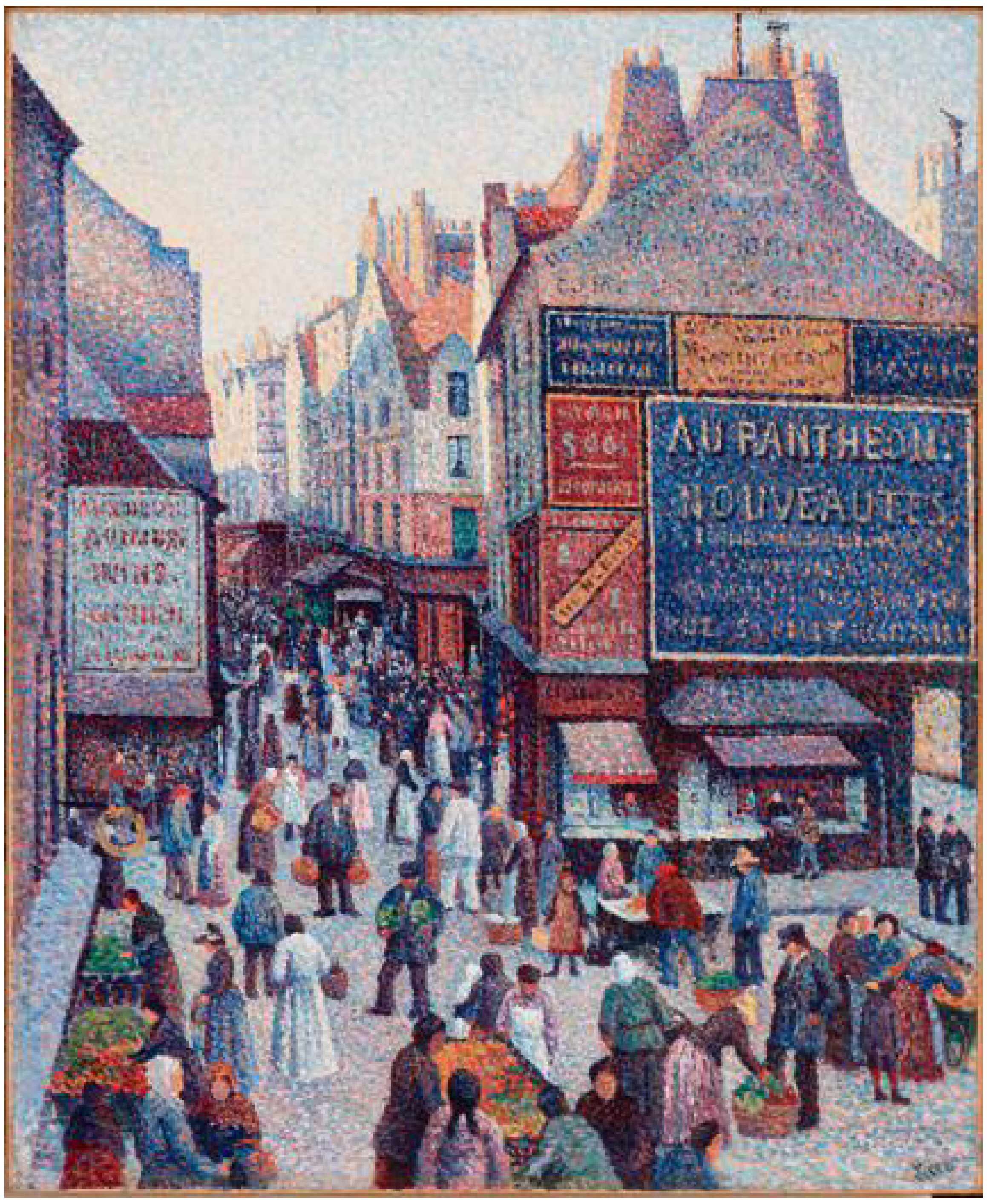
Aux beaux-arts de Caen, l'étalage de l'art

« Le Spectacle de la marchandise » donne à voir les liens réciproques entre les arts visuels et le commerce

EXPOSITION
CAEN

Le sujet est classique, mais il a rarement été traité aussi précisément qu'il ne l'est ici : les relations entre le développement de la société industrielle et marchande dans les pays occidentaux dans la seconde moitié du XIXe siècle d'une part ; l'apparition contemporaine de formes d'art nouvelles d'autre part, le temps des réalistes et des impressionnistes. Rappeler l'intérêt des uns et des autres pour les métropoles, les avenues, les gares, les restaurants ou les théâtres, livres d'histoire et expositions l'ont fait depuis longtemps.

Mais l'exposition qui se tient à Caen ne s'appelle pas pour rien « Le Spectacle de la marchandise ». Le titre est à comprendre de deux manières. La plus immédiate : comment les arts visuels ont tiré des grands magasins et des vitrines des motifs pour peindre, dessiner, graver et photographier. La deuxième : comment le commerce s'est dès cette époque mis en scène et fait grand spectacle pour mieux attirer et vendre. Les artistes s'en sont vite aperçus et ont commencé à introduire dans leurs vues urbaines les affiches, d'autant plus volontiers qu'ils en étaient eux-mêmes parfois les auteurs. Dès lors, les rapports entre art et commerce ne sont pas seulement de témoignage, le premier montrant le second, mais de collaboration, le premier participant à la promotion du second.



« La Rue Mouffetard » (1889-1890), de Maximilien Luce. INDIANAPOLIS MUSEUM OF ART AT NEWFIELDS, THE HOLLIDAY COLLECTION

Paris et ses temples de l'argent

Pour ce faire sont réunis à peu près deux cents toiles, études, eaux-fortes et tirages ; mais aussi des plans, des enseignes, des objets publicitaires et des brevets d'invention ; et quelques citations de romanciers contemporains, à commencer par Emile Zola. Pour les rassembler, les trois commissaires ont sollicité collections publiques et privées, bibliothèques et archives en s'efforçant d'éviter que les documents prennent le pas sur les œuvres : un équilibre a été trouvé entre des parties plus artistiques et d'autres plus politiques, économiques et sociales.

Le lieu du spectacle, c'est Paris, *« Paris capitale du XIXe siècle »* pour citer Walter Benjamin, qui est, avec Karl Marx, l'un des inspirateurs de l'exposition. Sa durée s'étire du Second Empire à la première guerre mondiale, de la fondation du Bon Marché par Aristide Boucicaut, en 1852, à la mobilisation, en août 1914, et à l'interdiction des enseignes lumineuses le 12 octobre suivant. Quelques échappées sont ménagées vers Londres. Il aurait pu en être de même vers Berlin, Milan et New York : les œuvres ne manquent pas. Mais cet élargissement aurait demandé un espace d'exposition plus vaste et d'autres prêts encore. On se contentera donc de la capitale et de ses temples de l'argent qui s'appelaient alors Au tapis rouge, rue du Faubourg-Saint-Martin, ou Au pauvre Jacques, place de la République.

Outre le Bon Marché, le Printemps, les Galeries Lafayette et la Samaritaine ont survécu jusqu'à aujourd'hui. Ainsi se dessine une géographie du commerce, principalement rive droite, avec les Grands Boulevards et les quais comme axes principaux, conformément au plan dessiné par le baron Haussmann. Ces données sont rappelées dès l'entrée par des cartes et des vues de la ville, photographies et lithographies. Parmi les plus remarquables : celles de l'Exposition universelle de 1867 et du gigantesque édifice ovale qui avait été élevé au Champ de Mars pour célébrer les techniques industrielles les plus modernes.

Le triomphe du marché

Gigantisme et accumulation : la loi suprême est en effet celle de la quantité. D'innombrables articles sont proposés en de multiples exemplaires à des foules de clientes et de clients – ceux-ci moins nombreux à en croire les images – servies par un personnel aussi pléthorique, mi-féminin, mi-masculin. Félix Vallotton (1865-1925), pour figurer le rayon tissu du Bon Marché, multiplie dans une petite gravure sur bois bustes et profils entre les ballots de linge, collés les uns aux autres. On achète, on vend, on se bouscule, on se jette sur les coupons. Les photographies contemporaines montrent les mêmes foules coincées entre les étals que surmontent des panneaux avec, en gros caractères, les prix. Il en est de même aux Halles, dans le quartier environnant et ailleurs dans Paris, place Clichy, où Pierre Bonnard (1867-1947) agglutine des profils de jeunes femmes à chapeaux fleuris, ou rue Mouffetard, que Maximilien Luce (1858-1941) observe d'un premier étage. Les deux peintres ont des styles très différents, mais ils constatent le même phénomène : le triomphe du marché.

Luce en constate un autre, l'invasion de la ville par les vitrines colorées et les affiches, encore plus colorées. Il est loin d'être le seul : Frantisek Kupka, Raoul Dufy ou les moins connus Gabriel Biessy et Jean-Emile Laboureur se saisissent du sujet. Ces affiches sont pour eux des motifs parfaits : ils justifient des rouges, des verts, des jaunes vifs qui assurent l'intensité chromatique de leurs toiles. Mais aussi l'entrée des lettres et des mots dans la peinture. *Chaussures* écrit Kupka ; *Au Panthéon Nouveautés* recopie Luce. A quoi font écho les autochromes des reporters travaillant pour Albert Kahn : *Lion Noir* sur un mur à l'angle du boulevard de Clichy et de la rue Lepic, *Dufayel Grands Magasins* sur une façade rue de Mogador. Et bien d'autres. Les lettres prennent alors possession de l'espace urbain. Il aurait été facile de poursuivre jusqu'à Braque et Picasso et de montrer que leurs papiers collés cubistes transcrivent la ville grâce à un moyen moderne, par fragments découpés et associés.

Quelque 200 toiles, études, eaux-fortes et tirages sont réunis, mais aussi des plans, des enseignes, objets publicitaires…

Plutôt que dans cette direction artistique, l'exposition se poursuit dans une autre, sociologique et politique. A l'opulence des rayons des grands magasins et à la splendeur des vitrines sur rue, follement ornées et éclairées à l'électricité, elle oppose les sous-sols où les emballeurs mettent en caisse les expéditions pour la province et l'étranger, travail à la chaîne. De même, elle oppose à l'apologie de la richesse la précarité des commerces ambulants, vieux vendeur de jouets dont les articles sont attachés à un bâton, marchande de soupe en pleine vente, bouquetières et, moins attendus, les vendeurs de statuettes et de moulages qui n'ont que le parapet du quai des Grands Augustins pour étal.

Envers du spectacle

C'est l'envers du spectacle, peint par Jean-Louis Forain (1852-1931) : une petite fille cherchant à vendre des violettes à un passant qui ne la voit pas ou ne veut pas la voir. D'autres enfants et d'autres jeunes femmes stationnent devant les magasins, faute d'y entrer, trop pauvres pour cela. Enfin, dans sa dernière salle, l'exposition oppose les portraits de groupe du personnel des magasins Félix Potin, imagerie publicitaire où les tabliers sont immaculés et les visages accueillants, à d'autres portraits, individuels ceux-ci, ceux d'*« employés de commerce »* fichés par la police car suspectés d'idées révolutionnaires. Par exemple, Auguste Roy, *« empl.de c »* selon l'abréviation administrative, *« anarchiste »*, fiché en mai 1891, selon la méthode Bertillon. 1891, c'est juste un an avant les premiers attentats anarchistes en France, en Espagne et en Italie. Le spectacle de la marchandise prend alors une tournure détestable. ■

PHILIPPE DAGEN

« Le Spectacle de la marchandise », au Musée des beaux-arts à Caen. Jusqu'au 8 septembre

Le soliloque politique et percutant de Tiziano Cruz, à Avignon

Au festival, l'artiste argentin parle des peuples indigènes lors d'une parade et d'une cérémonie intime, entre poésie, folklore et modernité

THÉÂTRE
AVIGNON - *envoyée spéciale*

Un jeune queer d'origine autochtone, venu de l'Argentine du président Javier Milei, jette son corps dans la bataille. Il apparaît dans la rue d'Avignon, vêtu seulement d'un slip blanc et d'un plastron tissé de pompons et de boules scintillantes, offert aux regards. Le premier spectacle présenté par Tiziano Cruz au Festival d'Avignon, *Soliloquio (me desperté y golpeé mi cabeza contra la pared)* (« soliloque. Je me suis réveillé et me suis cogné la tête contre le mur »), commence par une parade en pleine rue, qui embarque le public entre allégresse, discours très politique sur la condition indigène et musique andine – laquelle, mais oui, peut tout à fait sortir des clichés imprimés par le célèbre *El Condor Pasa*.

Tiziano Cruz pratique un art accueillant, et partout où il joue *Soliloquio*, il recrée cette parade avec des artistes amateurs locaux. A Avignon, il a travaillé avec l'association Alma gitana, qui transmet l'art de la danse flamenco à des femmes et à des petites filles – de toutes origines – du quartier déshérité de Monclar. Ce sont elles qui forment le cœur de cette parade, éclatantes et fières d'être là, applaudies par le public du festival « in ».

Cette première partie festive et collective de *Soliloquio* pourrait toutefois interroger, par son côté folklorique, si elle n'était suivie d'une seconde, qui ressort de la performance et de la modernité. Une fois rejointe la salle du Gymnase du lycée Mistral, Tiziano Cruz, seul en scène, prend la parole et tisse une cérémonie intime aux multiples échos politiques, par la seule force de son corps fluet d'ancien enfant des rues, de son texte on ne peut plus percutant sur les effets du *« nécro-pouvoir »* sur les peuples indigènes, et de quelques objets glanés par son père dans la région du Jujuy, dont il est originaire.

Capitalisme extractiviste

La fable du loup et de l'agneau court tout au long de ce *Soliloquio*, entre les souvenirs qu'évoque Tiziano Cruz d'un monde indigène marqué par un rapport poétique à l'existence et la rapacité d'un capitalisme extractiviste. *« Nous, les Sud-Américains, sommes condamnés à être exotiques »*, analyse-t-il, mettant ainsi en perspective la première partie de son spectacle. Alors qu'il évoque sa mère, morte faute d'avoir reçu à temps le traitement qui aurait pu la sauver, le visage de cette femme s'imprime, en noir et blanc et en grand format, sur l'écran de fond de scène. Et, peu à peu, il se transforme insensiblement pour laisser apparaître celui de l'actrice Renée Falconetti dans *La Passion de Jeanne d'Arc* (1928), de Carl Theodor Dreyer.

« Le désert qu'[il] *porte en* [lui] *»* n'empêche pas Tiziano Cruz d'être un être lumineux, ce qui est en soi un acte politique. L'artiste argentin est la première belle découverte de la programmation en langue espagnole du Festival d'Avignon, et on attend avec intérêt le second spectacle de son épopée intime, *Wayqeycuna*, toujours au Gymnase du lycée Mistral, au vu de ce *Soliloquio* on ne peut plus fort et touchant, qui chemine sur une ligne de crête avec une justesse constante. *« Nous ne sommes pas des métis, mais des bâtards »*, dit-il. De ce constat sans appel, il fait un art qui tire toute sa beauté de cette bâtardise. ■

FABIENNE DARGE

Soliloquio (me desperté y golpeé mi cabeza contra la pared), *de et par Tiziano Cruz. Gymnase du lycée Mistral, Avignon. Jusqu'au 13 juillet, à 18 heures.*

A Avignon, les Ukrainiens font entendre leurs voix

Le sort de l'Ukraine s'invite au festival avec le spectacle de Martha Gornicka, ainsi que dans le « off »

THÉÂTRE
AVIGNON - *envoyée spéciale*

Convergence d'incursions ukrainiennes au Festival d'Avignon : alors que, dans la Cour d'honneur, Marta Gornicka, metteuse en scène polonaise de *Mothers. A Song for Wartime*, fait tonner les chants de femmes ukrainiennes et biélorusses réfugiées en Pologne, une trentaine de jeunes artistes qui vivent sous les bombes russes a rejoint la cité des Papes, à l'invitation de Pascal Keiser, directeur du Théâtre de la manufacture dans le « off ».

Lundi 8 juillet, des missiles russes ont frappé un hôpital pédiatrique de Kiev. La présence démultipliée d'artistes ukrainiens dans la cité des Papes est là pour rappeler aux Européens de ne surtout pas baisser la garde. *« Nous, pays et artistes, devons apprendre comment former des coalitions et des internationales humanistes pour résister aux internationales totalitaires. Il nous faut inventer le futur »*, explique Romana Soutus, chargée de production du groupe Vidlik Projects, à l'origine de *Misto Marii*, une performance musicale documentaire, consacrée aux traumatismes de guerre. Face à elle, le regard las, Ivan Uryvskyi acquiesce. Il met en scène *Caligula*, de Camus, une pièce haletante qui décortique la dérive d'un empereur que son hubris mène de la démocratie à la dictature.

« Un danger continu »

Ce spectacle a été créé voici deux ans au Théâtre national Ivan-Franko, qui se situe dans la capitale ukrainienne, à 40 mètres à peine du palais présidentiel Mariïnsky. Le théâtre tient debout contre vents et marées. Ni le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, ni la population n'ont renoncé à la culture. *« Pendant les deux mois qui ont suivi l'invasion par la Russie, les gens ne sortaient plus. Nous avons recommencé à jouer dans des souterrains, des parkings. Puis, très vite, les spectateurs sont revenus au théâtre, bien plus nombreux qu'auparavant. A la question : une société en guerre a-t-elle besoin du théâtre ? La réponse est oui »* : soutenu par la ferveur des spectateurs qui font la queue devant les salles, Ivan Uryvskyi compose avec la fatigue, la peur et les alarmes qui rugissent jour et nuit.

A ses côtés, Liudmyla Harbuz, directrice adjointe du développement international du théâtre, montre une vidéo enregistrée sur son téléphone. Des acteurs en costume, assis dans une cour grisâtre, attendent, la mine défaite, de regagner le plateau. *« C'est comme cela en permanence, les représentations sont interrompues, il faut sortir, patienter. Nous vivons un danger continu »*, souligne-t-elle. Tous conjurent l'effroi en se jetant dans le travail. Mais s'ils se battent si bien avec les outils de l'imaginaire, c'est parce qu'ils ont appris à manier les mitraillettes. Une quinzaine d'employés du Théâtre national Ivan-Franko est engagée sur le front. L'un de ces employés est mort, un autre porté disparu.

Directrice du département des arts vivants de l'Institut ukrainien à Kiev, la comédienne Iryna Nirsha avait, elle aussi, rejoint un bataillon de militaires. Elle dit avoir appris à maîtriser sa peur grâce au professionnalisme des soldats. *« Pour bien parler de la guerre, il faut l'avoir traversée »*, témoigne-t-elle. Avec Pascal Keiser, elle est à la manœuvre du *Pavillon du futur, Ukraine 2024*. Représentants d'une tradition théâtrale, (comme Ivan Uryvskyi), émissaires de l'émergence (le projet *Misto Marii*), photographes exposés à la galerie Petit Paradis ou à l'Hôtel de ville : les créateurs ont pris l'avion en espérant jeter, à Avignon, les bases d'une communauté théâtrale.

C'est peu dire de leur soulagement devant la mise en échec du Rassemblement national (RN) aux élections législatives, dimanche 7 juillet. *« Cela veut dire que les valeurs européennes ont résisté »*, s'enthousiasme Romana Soutus qui, pas plus que ses camarades, n'ira voir le spectacle de la Polonaise Marta Gornicka dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Pour la patriote ukrainienne, l'intervention de chanteuses biélorusses dans *Mothers. A Song for Wartime* ne passe pas. *« Je n'ai pas oublié que les chars russes ont traversé la Biélorussie pour nous envahir »*, dit-elle dans un soupir.



« Mothers. A Song for Wartime », de Marta Gornicka, à Avignon, le 8 juillet. CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE/FESTIVAL D'AVIGNON

L'urgence de se faire entendre

L'art ne répare pas toutes les plaies et celles subies depuis l'intérieur d'un pays dévasté sont à vif. Pourtant le spectacle que signe Marta Gornicka est un des temps forts du Festival d'Avignon. Un moment de communion que Tiago Rodrigues a souhaité voir dans la Cour d'honneur et qui suscite une longue et unanime ovation du public. C'est dans ce haut lieu du Festival, pas ailleurs, que devait, pour le directeur, surgir la voix de vingt et une femmes qui ont laissé derrière elles les familles, enfants et amis. Exilées en Pologne, elles ne sont pas des professionnelles de la scène. Il n'empêche : elles sont offensives, solides, taillées dans le marbre du désespoir et de la rage. Elles affrontent les regards avec la dureté du silex.

A leur tête, une fillette de 11 ans. Pas un sourire sur ce visage enfantin que l'insouciance semble avoir déserté. Autour d'elle, des adultes, des mères, des tantes, des sœurs, des grands-mères qui ne fredonnent pas des ritournelles, mais clament l'urgence de se faire entendre, alternent pamphlets politiques, brefs récits de vie et chants traditionnels.

Dans la Cour d'honneur, ce moment de communion avec ces vingt et une femmes suscite une longue et unanime ovation

Elles martèlent des mots (« guerre », « amour », « viol », « liberté »), en appellent à l'Europe, tapent du pied, s'agrègent en bloc compact, se disséminent par paires, trios ou quatuors, forment des cercles, des diagonales, des flèches. Leurs yeux écarquillés, elles ne se plaignent pas, elles portent plainte. Sur le mur de la Cour d'honneur s'inscrivent les traductions de leurs paroles. On lit sans lire. Les corps sont plus éloquents que les phrases, la masse autoritaire du chœur plus explicite que les discours. Dans les gradins, Marta Gornicka assume son rôle de chef d'orchestre. L'Ukraine est soumise au chaos, mais, sur le plateau, l'ordre règne. *« Notre chant ne s'arrête pas, nous sommes les protagonistes de cette guerre »* : ce collectif est armé pour la lutte. On ne peut que s'incliner devant les vingt et une guerrières. ■

JOËLLE GAYOT

Mothers. A Song for Wartime. Mise en scène Marta Gornicka. Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon. Jusqu'au 11 juillet.
***« Pavillon du futur, Ukraine 2024 : A cœurs battants »**, à la Manufacture, jusqu'au 21 juillet :*
***Caligula,** de Camus, mise en scène Ivan Uryskyi, à la Patinoire jusqu'au 11 juillet ;*
***Misto Marii : les journaux du siège**, par Vidlik Projects, à la Patinoire, du 13 au 21 juillet.*

Sept jeunes comédiens sauvés par le théâtre

« Entrée des artistes », d'Ahmed Madani, dans le « off » d'Avignon, interroge le désir de jouer

THÉÂTRE
AVIGNON - *envoyée spéciale*

Décidément, Ahmed Madani a l'art de faire émerger et de donner la parole à la jeunesse. Après sa formidable trilogie *Face à leur destin* (*Illumination(s)*, en 2012, *F(l)ammes*, en 2016, et *Incandescences*, en 2021), consacrée au quotidien, aux rêves et aux peurs de jeunes des quartiers populaires, le metteur en scène revient au Théâtre des Halles, à Avignon, et enthousiasme de nouveau le public du Festival « off ». Avec sa nouvelle création, *Entrée des artistes*, il poursuit son investigation sur ce qu'est être jeune aujourd'hui en élargissant l'origine territoriale et sociale de ses protagonistes. Soit sept anciens étudiants de l'école supérieure de théâtre Les Teintureries (où Ahmed Madani avait réalisé le spectacle de sortie de la dernière promotion), à Lausanne, en Suisse, à qui l'auteur a posé une question en apparence simple : *« Pourquoi voulez-vous faire du théâtre ? »*

Suisses, français, portugaise, franco-chilienne, issus de milieux plus ou moins favorisés, ces apprentis comédiennes et comédiens respirent la vie, se livrent avec une sincérité désarmante et nous touchent au cœur. Leur héritage culturel, leurs désirs, leur quête de sens, leurs révoltes, leur parcours d'émancipation les ramènent à leur histoire familiale et nous font, nous spectateurs, nous réinterroger sur notre itinéraire et nos choix. Eux, le théâtre les a sauvés. Que ce soit d'un quotidien qu'ils ne voulaient pas banal, d'un milieu familial où ils étouffaient, de conventions sociales qu'ils refusaient de subir.

Formidable vitalité

Il y a notamment Côme et sa famille aimante, soutenante, *« de droite et croyante »*. L'homme de 26 ans en parle avec bienveillance, mais explique sa volonté de ne pas s'inscrire dans *« l'esprit de conquête »* propre à *« la classe dominante »*. Dolo, 24 ans, à l'enfance fracassée par un inceste, parle de ses tatouages sur ses rapports avec sa mère, qui aurait rêvé d'être artiste, et sur le processus d'identification. Igaëlle, *« ex-grosse »*, dont les parents *« se sont aimés très fort avant de se désaimer encore plus*

Le spectacle offre un hymne à la jeunesse et à ses espoirs, et à l'importance de l'art dans nos vies

fort », a fait de son corps un théâtre. *« Avec les mots des autres, j'ai réussi à sortir les miens et à trouver mon lieu de résistance. »* Lisa, elle, n'en pouvait plus d'être *« une petite fille suisse parfaite et docile »*, et avait *« la hantise de finir dans un bureau »*. *« Le théâtre est le métier des enfants qui ne veulent pas devenir adultes. Je veux déranger et parler fort »*, revendique-t-elle.

Malgré l'incertitude de l'avenir, tous dégagent une formidable vitalité et se font aussi témoins des problématiques féministes qui traversent leur génération. Alternant monologues et scènes de groupe, images familiales projetées en fond de scène et chansons symboliques (*Hotel California*, des Eagles, *Si l'on pouvait vraiment parler*, de France Gall), *Entrée des artistes* offre un hymne à la jeunesse et à ses espoirs, et à l'importance de l'art dans nos vies. Avec un regard critique, la troupe aborde aussi l'apprentissage du métier, ces cours de théâtre parfois ésotériques, ces professeurs qui, sous prétexte de vouloir bousculer, peuvent humilier.

De ces sept parcours singuliers, de cette matière humaine, Ahmed Madani, tel un passeur de parole, a construit un spectacle avec une écriture d'une épatante fluidité. Son théâtre est pour tous, généreux et profond, réjouissant et bouleversant, et aurait toute sa place dans le Festival « officiel » d'Avignon. *Entrée des artistes* constitue le premier volet d'un nouveau cycle engagé par le metteur en scène. Intitulé *Nous sommes vous*, il s'attachera à faire entendre la voix des jeunes sur la manière dont les bouleversements économiques, écologiques, politiques, identitaires de notre société ont une incidence sur le sens qu'ils veulent donner à leur vie. La jeunesse a tant de choses à nous dire. ■

SANDRINE BLANCHARD

***Entrée des artistes**, d'Ahmed Madani. Théâtre des Halles, Avignon. Jusqu'au 21 juillet, à 11 heures. Relâche le 17 juillet.*

JEUX OLYMPIQUES

Une application gratuite pour découvrir certains musées parisiens

A l'occasion des Jeux olympiques de Paris, une nouvelle application polyglotte gratuite propose au public de découvrir plus de trente musées (Arc de triomphe, catacombes, Panthéon, Musée d'art moderne de Paris...) et leurs expositions. Vidéo, son, textes, commentaires et anecdotes d'artistes ou d'experts : trente-neuf nouveaux « guides numériques » présentant très majoritairement les musées de la Ville de Paris et ceux du Centre des monuments nationaux seront intégrés à terme à cette application. Baptisée « Bloomberg Connects », elle a été conçue par la fondation Bloomberg Philanthropies du groupe éponyme, spécialisé dans l'information économique et financière. – *(AFP.)*

MUSIQUE

En 2025, Les Vieilles Charrues auront bien lieu à Carhaix

Il y aura bien une édition 2025 du festival des Vieilles Charrues à Carhaix (Finistère), a annoncé son président Jean-Luc Martin, mercredi 10 juillet, à l'issue d'une réunion. *« Ça a été une réunion plutôt très constructive, et tout le monde avait envie de faire avancer les choses »*, a déclaré M. Martin, en sortant d'un rendez-vous à la sous-préfecture du Finistère. Les tensions avec le maire de Carhaix (divers gauche), Christian Troadec, menaçaient l'avenir du festival, dont la 32e édition devait commencer jeudi. *« Et après, si on arrive à boucler tout ce qui s'est dit ce matin, on restera bien à Carhaix. »* Les discussions doivent porter sur trois questions qui faisaient litige : la disponibilité des terrains, la participation financière du festival et les locaux. – *(AFP.)*

PATRIMOINE

Un millier de bateaux pour les Fêtes maritimes de Brest

Du quatre-mâts portugais au canot de pêche éthiopien, un millier d'embarcations sont attendues, vendredi 12 juillet, aux Fêtes maritimes de Brest, « exposition universelle de la mer », qui revient après huit ans d'absence. *« On sent l'engouement, cette attente des gens »*, estime Fortuné Pellicano, adjoint au maire de Brest et président délégué des Fêtes maritimes. La dernière édition du festival, *« l'un des cinq plus grands rassemblements maritimes du monde »* selon M. Pellicano, aurait dû avoir lieu à l'été 2020. Elle avait été annulée pour cause de pandémie. – *(AFP.)*

Le rêve olympique des athlètes ukrainiens

Benjamin Montel a suivi des sportifs qui s'entraînent malgré la guerre



Image extraite du documentaire « La Flamme ukrainienne ». FTV

FRANCE 3
VENDREDI 12 - 23 H 10
DOCUMENTAIRE

Que reste-t-il du rêve olympique quand la nation entière est en guerre ? » Telle est la question, quasi existentielle, que pose le documentaire de Benjamin Montel, *La Flamme ukrainienne*. *« J'ai voulu raconter ce conflit à travers la société civile ukrainienne et j'ai pensé que l'angle du sport pouvait être captivant*, dit le réalisateur. *En suivant les athlètes qui préparent les Jeux olympiques, nous voyageons partout sur le territoire.* »

La flamme, elle anime bon nombre de ces jeunes athlètes que nous découvrons dans les gymnases, les stades, mais aussi dans leur intimité. Ces jeunes filles en tenue s'entraînant avec leurs rubans, leurs cerceaux, leurs ballons, sous l'œil impitoyable de leur coach de gymnastique rythmique. Une sirène retentit mais personne n'arrête. Jusqu'à l'arrivée d'une femme qui vient les avertir : *« Tout le monde doit partir aux abris. »* A peine arrivées au refuge, l'entraîneuse prévient : *« Personne ne reste assis plus d'une minute. »*

Les Jeux sont dans toutes les têtes. « Destination JO Paris », est-il inscrit en gros sur un mur du gymnase de Koncha-Zaspa, le « poumon du sport ukrainien », un centre qui accueille jusqu'à trois cents athlètes et des réfugiés depuis le début de la guerre.

Dimension géopolitique

C'est là que s'entraîne Alina, fleurettiste venue de Mykolaïv. *« Là-bas, il y a des sirènes toutes les vingt minutes »*, dit-elle. Sa coach l'encourage : *« Tu dois réussir à transformer tes craintes en volonté de vaincre. Concrétiser nos rêves, les miens et les tiens. »* Les deux femmes ont du mal à retenir leurs larmes.

Le sport a retrouvé dans ce pays en guerre sa dimension géopolitique. *« Les missiles russes, ça complique l'entraînement »*, euphémise Vladyslav Bukhov, champion du monde du 50 m nage libre aux Mondiaux de Doha, en février. On le voit nager sans faiblir dans la piscine Meteor de Dnipro, qui a été la cible de drones russes en 2022, alors qu'il était en plein entraînement.

Tous n'affichent pas le même détachement. Après leur journée d'entraînement, on voit de jeunes athlètes se retrouver pour dîner. L'une évoque son père, parti pour trois mois au front : *« Je ne sais pas où il est. »* L'autre raconte la surprise que lui a fait le sien en revenant en permission. *« Ma mère ne m'avait rien dit. Ça faisait longtemps que je n'avais pas vécu une aussi belle journée. »* Toutes rient et chantent, comme des ados.

Une gymnaste n'a pas le cœur à rire. Elle fait état de son incompréhension de voir les entraîneurs *« ne penser qu'à la compétition, qu'aux résultats »*, alors qu'elle, elle ressent le besoin d'une *« aide psychologique »*.

Le champion d'aviron Volodymyr Malykhin a trouvé son aide psychologique : la qualification pour les Jeux paralympiques de Paris. L'homme a perdu une jambe au front – *« un assaut malheureux »*. Il a eu *« trente minutes pour accepter l'amputation »*. Il travaille dur pour apprivoiser sa prothèse.

Sortir de sa zone de confort n'a pas le même sens ici qu'ailleurs. *« Les difficultés ? Elles sont là pour te pousser à te dépasser »*, lance son entraîneur à Irina Koliadenko, championne d'Europe 2024 de lutte, médaillée de bronze aux Jeux de Tokyo en 2021. *« On a quelque part où aller, on a un objectif »*, dit l'impitoyable entraîneuse de gymnastique du début. ■

PASCAL GALINIER

La Flamme ukrainienne, de Benjamin Montel et Antonin Boutinard Rouelle (Fr., 2024, 70 min).

A l'ouest des Rocheuses, une fleur bleue après l'Apocalypse

Inspirée d'un jeu vidéo, la série, burlesque et sanguinolente, se distingue par la romance entre les personnages principaux

OCS
À LA DEMANDE
SÉRIE

Né d'une expérimentation numérique modifiant les gènes d'un jeu vidéo en y injectant des chromosomes de la fiction apocalyptique, *Twisted Metal* n'était pas le plus attendu des rejetons issus de la portée de séries qui nous invitent à nous projeter dans un avenir déprimant.

Comme redouté, cette série burlesque et sanguinolente égrène les figures imposées : gangs de cannibales, sectes perverses, poursuites de véhicules à moteur thermique (car, si le carburant est rare et cher, comme on le sait depuis *Mad Max*, on en trouve toujours puisqu'il reste indispensable au spectacle), et quête d'un McGuffin qui pourrait (ou pas) remettre le genre humain sur les rails de la civilisation.

A l'ouest des Rocheuses règne un ancien vigile de galerie marchande devenu le défenseur de la loi et l'ordre (Thomas Haden Church, pitoyable et terrifiant). San Francisco est sous la domination d'une autocrate (Neve Campbell) dont le charme n'a d'égal que le manque de scrupule.

Mais voilà que sur ces terres stériles pousse une fleur bleue, la romance entre John Doe (Anthony Mackie, actuel détenteur du bouclier de *Captain America*) et Quiet (Stephanie Beatriz, qui fut la redoutable Rosa Diaz de *Brooklyn 99)*. Cette bluette donne à *Twisted Metal* un parfum venu du passé, du temps où, par exemple, l'on se demandait si Bruce Willis et Cybil Shepherd allaient enfin tomber dans les bras l'un de l'autre (pas une plate-forme pour mettre en ligne *Clair de Lune*).

John Doe – comme l'indique son patronyme générique – a été laissé orphelin et amnésique par la catastrophe qui a anéanti la civilisation postindustrielle. Il subsiste en transportant des marchandises au volant de la Subaru qui lui sert à la fois de domicile et de substitut maternel. Sa route croise celle de Quiet, hors-la-loi mutique dont on apprendra qu'elle a fui les plantations d'orangers où elle était réduite en esclavage. La parade nuptiale entre les deux marginaux obéit aux lois de la comédie romantique conflictuelle, nourrie ici de combats sur autoroute (une communauté de femmes s'est établie dans les remorques de 35 tonnes, qu'elles conduisent à toute allure), et de visites guidées dans une série de dystopies.

Après s'être haïs, John Doe et Quiet apprennent à se connaître le temps d'une nuit passée dans la piscine à boules d'une grande surface d'ameublement laissée à l'abandon. Pour cette idée, pour l'ingénuité qu'Anthony Mackie et Stephanie Beatriz prêtent à leurs personnages, *Twisted Metal* trouve sa place au menu des soirées estivales. ■

THOMAS SOTINEL

Twisted Metal*, série créée par Rhett Reese, Paul Wernick et Michael Jonathan Smith, avec Anthony Mackie, Stephanie Beatriz, Thomas Haden Church (EU, 2023, 10 x 26 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 162
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■							
III							■			■		
IV			■									
V							■			■		
VI					■							
VII						■					■	■
VIII			■					■				
IX										■		
X												

HORIZONTALEMENT

I. Avec elle, le pire peut toujours arriver. **II.** Du cochon chez les orfèvres. Quand la salive vient à manquer. **III.** Passage obligé à la fin. En vacances. Ouvre le strapontin. **IV.** Point de départ. Mettrait tout à plat. **V.** Mettre en morceaux. Mesure d'ailleurs. Cale à l'atelier. **VI.** Maman d'Horus. Préparés à suivre et à obéir. **VII.** Pour suspendre araignées et bavettes. Au centre de Boston. **VIII.** Arturo pour ses proches. Se bat pour la conservation de la nature. Aussi, hier. **IX.** Grand effet. Points en opposition. **X.** Laisseras derrière toi.

VERTICALEMENT

1. Saura s'en sortir en toutes circonstances. **2.** Poète dans son école, papillon en montagne. **3.** Aime ce qui brille. Bien placé. Au bout du sens. **4.** Donne belle allure au lin, au coton et aussi aux fils tranchants. **5.** Espace de culture. La Thaïlande. **6.** Fait souvent bien les choses. Fait plus court dans la montée. **7.** Introduit les sciences. Samouraï déchu. **8.** Régalés et égalisés. Accord de la France d'en bas. **9.** S'occupe des affaires de monsieur le curé. **10.** Personnel. Pas très malin. **11.** Se dirige vers le vice. Se lança. **12.** Sans la moindre bavure. Passeront avant les autres.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 161

HORIZONTALEMENT I. Subconscient. **II.** Ariane. Uns. **III.** Pb. IC. Pisane. **IV.** Oiselière. Em. **V.** Ne. Uéda. Go. **VI.** Ite. Naseau. **VII.** Forban. VI. Ts. **VIII.** Irrévocables. **IX.** Ebène. Oïl. UE. **X.** Riziculteurs.

VERTICALEMENT 1. Saponifier. **2.** Urbi et orbi. **3.** Bi. Errez. **4.** Caïeu. Béni. **5.** Oncle. Avec. **6.** Ne. Id. Nô. **7.** Péan. Col. **8.** Cuir. Avait. **9.** Insensible. **10.** ESA. **11.** Négateur. **12.** Trémousses.

SUDOKU
N°24-162

							1	2
				8		9	3	
		3						
				4			2	9
		5		1	7			6
					6			4
	7	1			8		5	
	6	8			3	1		

8	5	3	2	9	6	7	1	4
7	4	6	8	5	1	2	9	3
2	1	9	3	4	7	6	5	8
9	7	2	4	8	3	1	6	5
3	6	5	9	1	2	4	8	7
4	8	1	6	7	5	3	2	9
1	2	8	7	3	9	5	4	6
6	9	7	5	2	4	8	3	1
5	3	4	1	6	8	9	7	2

Difficile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M publicité
Directrice générale
Elisabeth Cialdella

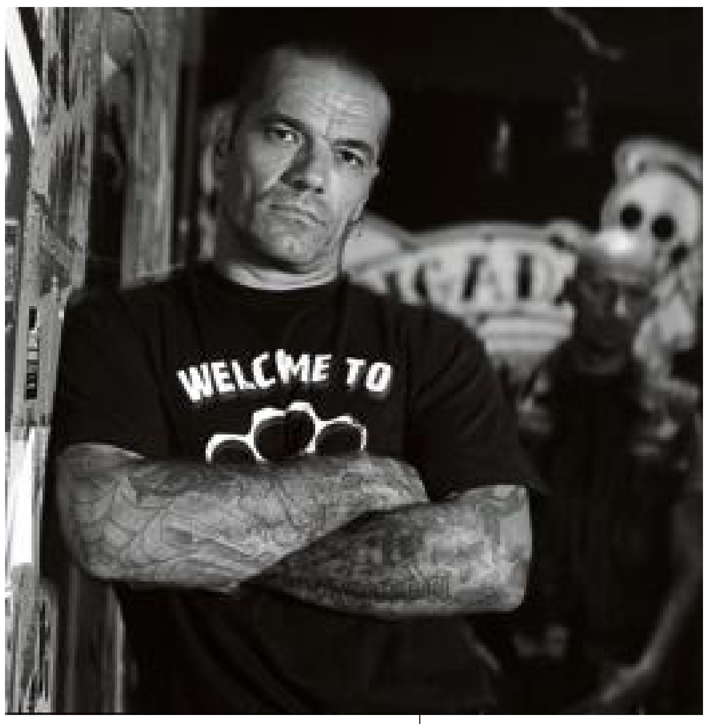
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Julien Terzics
Militant antifasciste



A Paris, en 2010. YAN MORVAN

28 NOVEMBRE 1968 Naissance à Paris
1986 Création des Red Warriors
1997 Batteur de Brigada Flores Magon
2006 Ouvre le bar Le Saint-Sauveur à Paris
1ER JUILLET 2024 Mort à Nantes

C'est un personnage peu connu du grand public mais qui a joué un rôle fondamental dans l'antifascisme contemporain. Julien Terzics, 55 ans, est mort, le 1er juillet, d'un cancer. Depuis les années 1980, Terzics incarnait la mouvance « rouge et noir » – les couleurs des « antifas » – épousant ses différentes formes : militantisme de rue, syndicalisme ou contre-culture. Il fut aussi une sorte de « grand frère » pour les antifascistes plus jeunes.

Mais, pour comprendre son importance, il faut revenir au mitan des années 1980. Etrange période. Les skins néonazis de Serge Ayoub règnent en maîtres dans les rues de Paris, à coups de bastons, ratonnades et diverses provocations… Un petit groupe est déterminé à ne pas les laisser faire. Julien Terzics en fait partie.

Né le 28 novembre 1968, à Paris, c'est le fils d'un immigrant hongrois peintre en bâtiment et d'une mère juive hongroise, femme au foyer (elle adhéra au Parti socialiste unifié). Il s'est vite politisé en prenant sa carte au Parti communiste français, dans sa ville de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), mais le militantisme classique ne lui suffit pas.

Environnement bouillonnant

Parallèlement, il découvre la scène alternative, notamment à L'Usine, centre culturel autonome de Montreuil (Seine-Saint-Denis). *« C'était une ancienne usine de meubles de cuisine, à Montreuil, transformée en centre culturel autonome, un peu calqué sur les centres sociaux italiens »*, racontait Terzics dans un entretien paru dans le livre *Comme un Indien métropolitain* (éditions No Pasaran, 2005), qui retrace l'histoire de l'antifascisme des années 1980. *« Au dernier étage*, poursuivait-il, *on avait aménagé une salle pour les cours de boxe, de boxe thaïe. Et, au sous-sol, il y avait une salle de concerts. Il y a eu des gros trucs : Bérurier noir, Ludwig Von 88, La Souris déglinguée. Tu ne venais pas aux concerts de L'Usine juste pour consommer de la musique. Tu venais aussi pour baigner dans ce milieu, où tu côtoyais des mecs qui avaient déjà fait de la taule pour les actions, d'autres qui étaient passés à la clandestinité. »*

Dans cet environnement bouillonnant, il s'intéresse à l'antifascisme. Il commence à s'opposer, la nuit dans les rues de Paris, aux skins néonazis. En 1986 sont créés les Red Warriors, une bande qui entend les « chasser » de la capitale. *« On s'est appelé les Red Warriors, parce qu'à l'époque, ce que les fafs semblaient détester le plus, c'était le communisme. D'où une surenchère de notre part dans les oripeaux et le folklore soviétiques. (…) Après, d'authentiques marxistes-léninistes dans la bande, il n'y en avait pas »*, explique Terzics dans le même entretien et dans le documentaire consacré à ce groupe, *Antifa, chasseur de skins* (de Marc-Aurèle Vecchione, 2008).

Les *« embrouilles »* s'enchaînent, puis arrivent les manifestations contre la réforme Devaquet et la mort de Malik Oussekine. Julien Terzics et ses camarades participent, « équipés » de casques et de barres de fer, aux défilés. Les Red Warriors servent même un temps de service d'ordre au très modéré SOS-Racisme, puis à un groupe de punk rock français, Bérurier noir.

Mais, le temps passant, les bagarres de rue finissent par lasser même les plus aguerris des militants. L'histoire se termine au début des années 1990. Terzics se retire du devant de la scène. En 1997, il devient le batteur de la Brigada Flores Magon. Ce groupe de oi ! rayonnera jusqu'à l'étranger, et notamment en Italie, où il est populaire dans les milieux d'extrême gauche. Puis Terzics milite à la Confédération nationale du travail (CNT, anarcho-syndicaliste), où il devient secrétaire confédéral. La CNT organise, en 2000, le festival Un autre futur, qui sera aussi un moment d'émulation militante, attirant de nouvelles générations antifascistes.

A Paris, les antifas font du quartier de Ménilmontant, et, par extension, du nord-est de la capitale, une place forte, un embryon de contre-société. Au fil des années, Terzics ouvre un bar, le Saint-Sauveur, qui sert de point de ralliement ; une équipe de foot, le MFC 1871, est créée. Des librairies naissent aussi, comme Libertalia, à Montreuil. Un nouveau groupe, très actif, voit aussi le jour : l'Action antifasciste Paris-Banlieue. Un drame le frappera, en 2013, avec la mort de Clément Méric, l'un de ses militants, lors d'une rixe avec des skinheads d'extrême droite.

C'est Julien Terzics, raconte *Libération*, qui s'occupera du service d'ordre de la marche blanche en hommage au jeune militant. C'est aussi à cette époque que le vétéran antifa s'éloignera de Paris, montant même un club de bikeurs à Avignon. Le nom est un clin d'œil évident à son passé militant : Black Block MC. ■

ABEL MESTRE

AU CARNET DU « MONDE »

Naissance

Cécile VANDERMARCQ
et **Ludovic FABER,**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Camélia,

le 21 juin 2024, jour de la fête de la musique.

Yves et **Marie VANDERMARCQ**
et **Jean FABER,**
ses grands-parents,
Clara, Apolline et **Lou-Anne,**
ses sœurs,
Cinette COGNEY,
son arrière-grand-mère,
sont comblés.

Décès

Pascale et Jean-François,
ses enfants
et leurs conjoints, Daniel et Nathalie,
Bastien, Antoine, Julia, Charlotte et Nina,
ses petits-enfants,
Jeremy, Ambre, Ange et Romane,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène ALESANDRINI,
née **BRISSEAU,**
conseillère de Paris (1977-1983),

survenu le 8 juillet 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Militante associative et socialiste, elle s'est éteinte soulagée que la France refuse l'obscurantisme.

Une cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 12 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris 14e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Loches (Indre-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jfalesandrini@gmail.com

Montpellier. Paris. L'Estréchure.

Mme Francine Arnal-Szlovak,
son épouse,
Simon et Mélanie Arnal,
ses enfants
et leurs conjoints,
Amandine, Marin, Alma et Laszlo,
ses petits-enfants,
Sa famille,

ont la peine de faire part du décès de

M. André-Pierre ARNAL,
né le 16 décembre 1939,
artiste peintre, poète,
professeur de lettres,

survenu à Montpellier,
le dimanche 7 juillet 2024.

Une cérémonie civile sera célébrée le lundi 15 juillet, à 13 h 30, au complexe funéraire Grammont de Montpellier.

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Michel BIARD,
diplômé de HEC
et président de VIP.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 12 juillet 2024, à 10 h 30, à Chavenay (Yvelines).

Jacqueline Boscher,
son épouse,
Arnaud, Marie,
ses enfants,
Tristan,
son petit-fils,
Stéphane,
son gendre,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

François-Yves BOSCHER,
ancien commissaire de police,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
chevalier
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 7 juillet 2024.

Un dernier hommage lui sera rendu au crématorium de Nantes, 2, chemin de la Justice, le lundi 15 juillet, à 10 h 30.

Eglé du Boucheron, née Salvy,
son épouse,
Marie-Aimée et Sixte de Bernardy,
sa fille et son gendre,
Hermine, Gersende et Calixte,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernard du BOUCHERON,
ENA 50-52
promotion Jean Giraudoux,
écrivain,
grand prix du roman
de l'Académie française,

le 6 juillet 2024, à Neuilly-sur-Seine,
à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Il a rejoint ses parents,

Robert
et **Elisabeth du BOUCHERON,**
née **BABINET**

et ses sœurs,

Odile de RINCQUESEN,
Chantal du BOUCHERON
et **Marie-Nicole NOAT.**

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jeudi 11 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

La famille remercie chaleureusement le personnel de la résidence Les Bords de Seine, à Neuilly-sur-Seine, pour sa compétence et sa grande gentillesse.

37, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Clohars-Carnoët (Kernabec).
Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne).

« Le souvenir des jours heureux
irradie d'une lumière ardente
le restant de notre vie
et pulvérise notre chagrin. »

Claude COUDERC

nous a quittés, nous lui rendons hommage ce jeudi 11 juillet 2024, à 14 heures, en l'église de Clohars-Carnoët.

Françoise,
sa rieuse,
Frédéric, Cécile, Claire et Adrien aujourd'hui à ses côtés,
ses enfants,
Achille, Angèle, Gaspard, Mathéa, Léopold, Timothée, Cerise, Violette, Archibald,
ses petits-enfants,

vous remercient pour tout cet amour partagé.

PF Pierregui, Moëlan-sur-Mer,
Tél. : 02 98 09 26 41.

Chers amis,

Comme vous le savez,

Gérard DELILE

nous a quittés le 4 juillet 2024.

Ses obsèques auront lieu le lundi 15 juillet, à 13 heures, en la salle de la Coupole, du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Amitiés.

olivier.villeneuve@orange.fr
joelle.vaucelle@gmail.com

Paris.

Les familles Epstein, Michel, Verchère, Hanot,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone EPSTEIN,
née **LEGER,**

survenu le 7 juillet 2024, à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce 12 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Maurice de Château-sur-Allier.

Son fils,
Ses proches
Et toute sa famille,

ont la tristesse d'annoncer la mort de l'écrivain, journaliste culturel, chercheur indépendant,

Jean-Paul MOREL,

le 4 juillet 2024,
à l'âge de quatre-vingts ans.

Un hommage lui sera rendu à l'automne.

Moulin de Laumet,
12100 Millau.
jeanne.lehourdel@gmail.com

Turckheim. Paris.

Dominique Villeval-Prestel,
sa compagne,
Séverine et Paul Molinier, Matthieu Wemaëre et Laurence Graff, Marine et Alexis Vernières,
ses enfants et leurs conjoints,
Jérémy et Laure Villeval,
Ariane Villeval et Carlos Diaz,
ses beaux-enfants et leurs conjoints,
Clara, Louise, Pauline, Lucie, Louna, Benjamin, Quentin, Eugénie, Mahault, Louis et Tim,
ses petits-enfants
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard WEMAËRE,
avocat honoraire
au barreau de Colmar,

survenu le samedi 6 juillet 2024,
à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une célébration suivie de l'inhumation aura lieu en l'église Sainte-Anne de Turckheim, ce vendredi 12 juillet, à 14 h 30.

4, rue des Bénédictins,
68230 Turckheim.

Concerts

JEUNES TALENTS
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

24e Festival européen
Jeunes Talents.
Du 29 juin au 20 juillet 2024,
venez découvrir les jeunes musiciens
« classiques »
les plus talentueux
de leur génération parfois
accompagnés de leurs aînés :
François Dumont, Benjamin Alard.
Et, tant d'autres à découvrir…
Venez partager la musique
de chambre dans sa diversité.
Tous les concerts à billetterie auront
lieu au temple du Foyer de l'Âme,
rue du Pasteur Wagner, Paris 11e.
Accès à 5 minutes du métro Bastille
qui est ouvert sans restrictions
liées aux JO.
Sept concerts gratuits à Paris
et en Île-de-France, concert de soutien
à l'Ukraine, le samedi 6 juillet.

Concerts en soirée
du mardi au samedi
à 20 heures, de 10 € à 20 €.
Et aussi les samedis,
à 16 h 30 *(entrée libre)*.

Informations et réservations sur
jeunes-talents.org
Tél. : 01 40 20 09 20.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Astrid Panosyan-Bouvet La seule solution viable et efficace est une grande coalition entre démocrates, républicains et pro-européens

Le choix d'un premier ministre et la rédaction d'un vrai contrat de gouvernement demanderont plusieurs semaines de négociations, souligne la députée de Paris, qui considère l'investissement plus que rentable s'il permet d'éviter la victoire du Rassemblement national en 2027

La dissolution, qui devait être un moment de *« respiration »* et de *« clarification »* démocratique, a été avant tout, pour beaucoup, un moment d'angoisse. Et elle débouche sur la confusion d'une Assemblée dont tous les blocs sont très éloignés de la majorité, même relative. Néanmoins, en plus d'une participation record pour des législatives dans une démocratie souvent décrite comme moribonde, trois bonnes nouvelles sont sorties des urnes.

Primo, le Rassemblement national (RN) ne gouvernera pas dans l'immédiat : cela préserve pour un temps notre sécurité collective et notre ancrage européen. Secundo, La France insoumise (LFI) est affaiblie : de 50 % de feu la Nupes, elle ne représente plus que 40 % du Nouveau Front populaire (NFP). Tertio, une multiplicité de partis républicains, démocrates et pro-européens, de droite comme de gauche, se maintiennent voire se renforcent : cela consolide la démocratie. Aucun parti seul n'est une digue contre le RN, et une offre politique diversifiée est le meilleur antidote contre l'abstention et les extrêmes.

Erreur collective

Deux réalités graves émergent cependant. D'abord, au premier tour, le nombre de voix pour l'extrême droite n'a jamais été aussi haut : 11 millions, soit plus de 34 % des suffrages exprimés. Ensuite, au second tour, les désistements et le choix de la raison débouchent sur une configuration de l'Assemblée largement décorrélée du nombre de voix initialement récoltées par chaque parti : par responsabilité, beaucoup d'électeurs n'ont pas voté « pour » mais « contre ».

Même si les élections se sont déroulées dans le plus strict respect de nos règles démocratiques, leur issue alimentera pour bon nombre le sentiment d'une « élection volée » et la défiance dans les institutions, nous rapprochant encore de l'accession de

> NOUS VENONS D'ACHETER À UN PRIX EXORBITANT UN PEU D'OXYGÈNE POLITIQUE QUI S'APPARENTE À DU SURSIS

Marine Le Pen à la magistrature suprême en 2027. Résumé simplement, nous venons d'acheter à un prix exorbitant un peu d'oxygène politique qui s'apparente à du sursis.

En 2022, lors des élections législatives, les Français avaient déjà imposé au centre une majorité relative mais nous n'avions pas pris acte du fait que, pour garantir la stabilité et la lisibilité des orientations politiques, elle appelait une coalition, plutôt qu'une majorité texte par texte et des débauchages individuels qui ont agacé plus que rallié. Une occasion unique a été manquée de moderniser la pratique du pouvoir en ouvrant une ère de culture du contrat de gouvernement basée sur le respect, le dialogue et le compromis – au Parlement comme dans le dialogue social. Le centre, en position de force, aurait dû faire sérieusement le premier pas. Les gaullistes et les sociaux-démocrates, eux, sous le prétexte de singularité et d'indépendance, ont préféré la confortable position d'oppositions-couperets au détriment de la recherche de solutions communes.

Il est temps de réparer cette erreur collective en construisant une large coalition qui se rapprochera ou dépassera la majorité absolue. Seule cette assise permettra de dérouler un programme lisible, répondant aux besoins communs des électeurs et les détournant des extrêmes. Le NFP est très loin de cette majorité absolue et le Sénat est à droite : il ne pourra donc pas appliquer son programme. Une coalition Ensemble-LR n'est pas suffisante non plus. La seule solution efficace et viable est donc une grande coalition entre ceux – gaullistes, centristes, sociaux-démocrates, écologistes – qui partagent des valeurs démocrates, républicaines et pro-européennes.

Cette coalition suppose d'abord un changement radical dans l'exercice du pouvoir. Conformément à la Constitution, le pouvoir doit revenir au premier ministre et au gouvernement, qui déterminent et conduisent la politique de la nation avec la confiance du Parlement. Le président de la République redevient le garant des institutions et s'occupe de la politique internationale et de la défense.

Entendre les électeurs du RN

Sur la forme toujours, cela suppose qu'au sursaut républicain des Français succède celui de femmes et d'hommes politiques de bonne volonté dignes et décents dans l'exercice du pouvoir. Capables de se parler et d'avancer ensemble dans le respect mutuel de leur identité politique, mais en faisant passer l'intérêt général avant celle-ci. Capables de voir que la distance qui les sépare est plus faible que celle qui les sépare de leurs extrêmes respectifs. Capables enfin de subtilité dans les diagnostics et de radicalité dans les réponses.

Aux centristes d'accepter que la moyenne parfois tiède du « en même temps » n'est pas à la hauteur de certains enjeux. Aux sociaux-démocrates de renouer avec les combats matriciels de la gauche – défense de la laïcité et lutte contre les communautarismes, immigration régulée pour éviter le dumping social, priorisation du social sur le sociétal, considération pour l'entreprise comme élément moteur de l'économie. A la droite républicaine de sortir d'une lecture économiciste de la société pour reparler aux ouvriers et aux classes moyennes partis vers le RN, de s'engager sérieusement contre les discriminations et les inégalités de destins et de faire un pas de plus vers l'écologie. A tous d'entendre que la trajectoire des finances nationales doit être maîtrisée par une réelle priorisation des dépenses publiques et le souci premier de l'efficacité de l'action de l'Etat.

Sur le fond, ils auront à garder en tête la dynamique du premier tour sans surplomb moral pour le choix massif en faveur du RN et sans balayer d'un revers de main les raisons de ce choix. Le message est clair : peur du déclassement individuel et d'un avenir confisqué et demande forte d'autorité pour renouer avec la promesse républicaine selon laquelle, quand on travaille et qu'on respecte les règles, on peut se construire une meilleure vie pour soi et ses enfants. Il appelle à se concentrer sur quelques priorités : le pouvoir d'achat par le travail qui paye sans mettre en péril les entreprises, la restauration de nos services publics, de l'école et de la santé, la sécurité au quotidien.

Sur la méthode, enfin, comme d'autres pays le font, il est urgent de prendre son temps. Le choix d'un premier ministre et la rédaction d'un vrai contrat de gouvernement signé par toutes les parties ne se font pas en une nuit, mais demanderont plusieurs semaines de négociations. Elles sont un investissement plus que rentable si elles permettent que les trois prochaines années soient utiles au pays et lui évitent cinq ans de RN au pouvoir entre 2027 et 2032. ■

Astrid Panosyan-Bouvet *est députée (Renaissance) de Paris et coprésidente de Travail en commun !, un groupe transpartisan de l'Assemblée nationale*

Marylise Léon La société civile est décidée à prendre toute sa part pour refonder la démocratie politique, sociale et économique

Afin de prendre en compte les aspirations des travailleurs qui ne se satisfont plus de slogans, la secrétaire générale de la CFDT propose aux parlementaires et à tous les élus locaux qui veulent agir pour le progrès social de travailler ensemble

Nous sommes nombreux à avoir retenu notre souffle jusqu'au soir du 7 juillet. Nous nous sommes battus résolument, pacifiquement, avec notre bulletin de vote, en débattant, en parlant programme, en allant à la rencontre des travailleuses et des travailleurs pour dire non à l'extrême droite ; non à l'inégalité de droits ; non à la recherche de boucs émissaires. Oui à la liberté, à l'égalité, à la fraternité ; oui à l'émancipation de chacun et de tous ; oui à la liberté de la presse, de la justice, du syndicalisme. Le oui de la CFDT, c'est aussi le oui à la justice sociale et environnementale, à la conquête de nouveaux droits, à un véritable partage des richesses.

> UNE DÉMOCRATIE MODERNE NE PEUT PLUS REPOSER SUR D'ARCHAÏQUES MÉTHODES D'EXERCICE DU POUVOIR PLUS OU MOINS AUTORITAIRES

Le soulagement des résultats ne doit pas se transformer en *« surtout, ne changeons rien »*. Sauf à se préparer au pire encore une fois.

Trop de fois, au lendemain de situations de danger pour notre cohésion (la pandémie de Covid-19, la menace de l'extrême droite en 2017 et en 2022...), nous avons entendu des engagements, la main sur le cœur, sur l'impossibilité de *« continuer comme avant »*. Les préoccupations des travailleurs et des travailleuses ne se sont pas dissoutes dans le vote.

Impliquer les citoyens

Quand va-t-on enfin entendre la voix des travailleuses et des travailleurs essentiels, de première et de seconde ligne, qui sont très vite redevenus invisibles ? Celles et ceux qui, pour nombre d'entre eux, ont été stigmatisés dans la campagne électorale.

Quand va-t-on enfin entendre la forte aspiration des travailleuses et des travailleurs au respect, à la dignité, au travail *« bien fait »* – quels que soient leur statut, leur origine, leur genre, leur territoire ? Quand va-t-on enfin reconnaître le besoin d'une juste reconnaissance du travail, en négociant des salaires qui permettent de vivre de son travail ?

Quand va-t-on enfin traiter de la qualité du travail dans les services publics, au service du bien vivre de l'ensemble de la société ?

L'écoute et l'implication des citoyennes et des citoyens dans la définition des politiques publiques ou des stratégies d'entreprise ne sont pas des suppléments d'âme. Les citoyennes et les citoyens doivent être au cœur des décisions, puisque toutes les décisions, qu'elles soient nationales, communales, professionnelles, sociales ou sociétales, les concernent au premier chef.

Nous avons vu où conduisait la recherche systématique de l'efficacité par la verticalité. Une démocratie moderne ne peut plus reposer sur d'archaïques méthodes d'exercice du pouvoir plus ou moins autoritaires toujours imaginées par quelques esprits éclairés.

Intérêt général

« Nous ne continuerons pas comme avant. » Les travailleuses et les travailleurs n'en peuvent plus des slogans. La société civile organisée, à laquelle la CFDT appartient, est fermement décidée à prendre toute sa part pour (re)construire des liens sociaux puissants qui tissent un intérêt général au bénéfice de toutes et de tous, pour refonder la démocratie politique, sociale et économique.

Les centaines d'associations, d'organisations non gouvernementales, de syndicats, qui sont les porte-voix des plus pauvres, des citoyens investis dans l'aménagement de leur quartier, pour la préservation de la planète, des travailleurs et des travailleuses, qui sont aussi les bâtisseurs de revendications construites collectivement et de nouveaux droits, seront au rendez-vous.

Aux parlementaires et à tous les élus locaux qui veulent agir pour le progrès social, qui acceptent de ne pas savoir et de ne pas faire seuls, nous disons *« banco ! »* Travaillons ensemble. Le coup de semonce a été puissant. Il doit nous réveiller collectivement et nous engager à sortir de nos zones de confort. La CFDT y est prête. ■

Marylise Léon *est secrétaire générale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT)*

Jean-Yves Pranchère Le vote RN affirme la fureur de ne pas être un consommateur souverain

Le philosophe estime que le parti d'extrême droite réduit la société à un marché. Ses électeurs demandent à disposer des moyens de consommer, mais aussi à être « chez eux » dans un espace qui serait le leur, excluant les « étrangers » aussi bien que des contraintes écologiques

Les résultats du second tour des élections législatives, le 7 juillet, nous ont accordé un sursis inespéré, mais le pire reste possible à l'horizon de 2027. Non seulement la facture monarchique de la Vᵉ République, redoublée par la verticalité macroniste, a multiplié les frustrations qui nourrissent les tentations autoritaires, non seulement la tripartition politique de l'électorat rend le scrutin majoritaire dangereusement dysfonctionnel, mais notre Constitution nous donne peu de protections durables contre une éventuelle mainmise de l'extrême droite sur l'Etat. Quant à la culture politique dominante, elle est colonisée par des rhétoriques qui configurent ce que la journaliste Isabelle Kersimon appelle *Les Mots de la haine* (Rue de Seine, 2023), une *« alt-réalité »*, théâtre d'ombres où le « wokisme », le féminisme et la lutte contre les discriminations passent pour des dangers plus grands que le racisme ou l'inféodation au fascisme poutinien.

L'extrême droite diffuse ses thèmes jusque dans des milieux supposés centristes : certains ont mis en équivalence l'union des gauches, commandée par l'urgence, et un parti souhaitant étouffer progressivement l'Etat de droit ; d'autres ont appelé de facto à voter Rassemblement national (RN) pour *« faire barrage »* à la gauche. Ils n'ont heureusement pas été suivis, mais il reste que les scores des candidats de la gauche, du centre et de la droite libérale ont été dus à un front républicain traversé de fragilités et non à une adhésion programmatique.

Nous ne sommes pas dans les années 1930 : nous ne vivons pas dans une société brutalisée par une guerre récente ; l'effritement de l'Etat social ne peut pas se comparer aux dévastations d'une crise économique géante ; les masses ne sont pas mobilisées dans des partis militarisés. Mais une passivité mécontente, éloignée de tout désir sacrificiel, souhaite qu'un chef la débarrasse magiquement de la complexité du réel : le RN propose de faire comme si la crise climatique n'existait pas. Seule compte la haine d'une « immigration » non définie, où l'on inclut sans le dire les Français qui ne sont pas blancs, et la défense d'une « identité » tout aussi indéfinie, susceptible de fonctionner comme une arme arbitraire contre n'importe quel citoyen français, de n'importe quelle origine. Le reste du programme du RN semble n'importer ni à ses électeurs ni à ses dirigeants, qui ne cessent de renier leurs promesses prétendument « sociales ».

> ON NE POURRA RÉPONDRE À CETTE FUREUR QUE PAR LA PROPOSITION D'UNE NOUVELLE PUISSANCE POLITIQUE, QUI DEVRA ÊTRE D'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Agrégateur de haines hétérogènes

Le RN puisse sa force dans la façon dont il conjoint une intention discriminatoire sans ambiguïté (contre les binationaux, les « immigrés », les « Français de papier », les « assistés ») et, d'autre part, une pratique de l'équivoque, du mensonge et de l'incohérence qui, loin de lui nuire, lui permettent d'être un agrégateur de haines hétérogènes et de publics dont les demandes économiques et sociales sont incompatibles entre elles. Au Royaume-Uni, le vote pour le Brexit s'était cristallisé autour d'un slogan d'autant plus attractif qu'il n'avait aucun sens précis : *« Reprendre le contrôle »*. Le vote pour le RN semble guidé par le désir « d'être chez soi ». Ce « chez soi » est un signifiant vide : personne ne lui donne le même contenu ; mais son indéfinition permet à des publics aux peurs différentes de communier dans un même fantasme par lequel ils se sentent « exprimés ». La revendication de la « souveraineté » sert alors de masque à un projet tourné contre la démocratie, c'est-à-dire contre l'égalité des droits et le partage d'un même espace politique et social de coopération et de délibération.

Seule la sociologie empirique peut nous informer sur les ressorts de l'adhésion électorale à l'illibéralisme. On peut cependant se demander si le désir d'être « chez soi » et le « souverainisme » qui l'accompagne ne sont pas la traduction normale du type social qu'ont promu les politiques ayant dominé les dernières décennies : le type du « consommateur souverain », dont la souveraineté s'exerce dans le pouvoir de consommer.

On sait, grâce à l'historien suédois Niklas Olsen, que toute une lignée de penseurs et de politiques « néolibéraux » a formulé le double projet d'une réduction de la société à un marché et de la démocratie à la souveraineté du consommateur. Le vote RN pourrait bien être un effet de la réalisation de ce projet : les « consommateurs souverains », en votant contre la démocratie, affirment leur fureur de ne pas être réellement souverains en tant que consommateurs ; ils demandent à disposer des moyens de consommer, mais aussi à être « chez eux » dans un espace qui serait le leur, et non un espace commun obligeant aux compromis d'une société pluraliste et égalitaire. Habités par la peur du déclassement et un sentiment de relégation, ces électeurs aspirent à un vain repli sur les frontières nationales.

Le « consommateur » n'est plus ici celui qui exerce un choix sur un marché, mais celui qui veut affirmer sa souveraineté en refusant que son espace social soit autre chose qu'un espace réservé aux objets de ses choix, excluant la présence importune des « étrangers » aussi bien que des contraintes écologiques. Le vote pour le RN, c'est la révolte des consommateurs souverains. De là ce paradoxe d'une extrême droite dont l'extrémisme n'est plus celui des fanatismes fascistes, mais de ceux qui ont la nostalgie d'une France imaginaire (qui aurait existé dans les années 1960) et qui ne veulent pas être dérangés par les droits des autres.

On ne répondra pas à cette fureur, qui croit compenser son impuissance politique par la violence sociale et par l'affirmation de la supériorité imaginaire d'une « identité », en accédant à ses demandes de discrimination. On ne lui répondra pas non plus en donnant une version de gauche des rhétoriques « antisystème ». On ne pourra lui répondre que par la proposition d'une nouvelle puissance politique, qui devra être d'échelle européenne, et par une reprise de la question sociale. Celle-ci ne peut pas être rabattue sur un programme de dépenses publiques ou d'administration étatiste des nécessaires protections sociales. Son enjeu est celui de la démocratie sociale, de l'intégration de tous au sein du tissu coopératif d'une socialité et d'une socialisation démocratiques. ■

Jean-Yves Pranchère *est professeur de philosophie politique à l'Université libre de Bruxelles. Il a notamment publié avec Justine Lacroix « Les droits de l'homme rendent-ils idiot ? » (Seuil, 2019)*

Nicolas Roussellier Il faut réinventer la légitimité politique au Parlement

Le temps des grands partis machines, des programmes prométhéens et des débats parlementaires joués à l'avance est fini, constate l'historien, qui appelle à éviter l'écueil du « gouvernement par décrets », dénoncé en son temps par Hannah Arendt

Quelles que soient la lecture des législatives et la formule gouvernementale qui s'imposera, personne ne peut échapper à une réflexion de fond sur les transformations qui ont marqué le paysage politique de ces dernières années. L'exercice du pouvoir a été profondément bousculé.

Hier encore, y compris en période de cohabitation, le pouvoir exécutif se taillait la part du lion. Il dominait outrageusement le processus de décision publique entre conception des réformes en amont, fabrique de la loi et pilotage de l'action publique. Cette « force de gouverner » était un produit de la Constitution de 1958 mais reposait aussi sur un environnement politique exceptionnel : tous les pouvoirs semblaient marcher dans la même direction. De grands partis politiques fortement organisés dans le pays et l'Hémicycle assuraient un rôle de silo social, depuis les sections militantes jusqu'au congrès national.

> DE GRANDES RÉFORMES (ÉCOLE, ÉCOLOGIE, INTÉGRATION-IMMIGRATION) AURAIENT TOUT À GAGNER À JOUER LEUR CARTE PARLEMENTAIRE

Fort de cette unité gagée sur le social, les partis imposaient une unité et une discipline consentie à leur groupe parlementaire. Depuis le sociologue Max Weber, on a souvent comparé les partis à des entreprises : on peut dire que, dans cette période classique de la Vᵉ République, le succès « entrepreneurial » des partis était à son comble. Les partis réussissaient à « vendre » auprès d'un électorat d'adhésion un programme clés en main, comme ce fut le cas pour les 110 propositions de 1981.

Mort du fait majoritaire

Un parti uni, un programme et un résultat clair aux élections, une majorité absolue dans l'Assemblée : tout était aligné pour permettre de gouverner, un peu comme dans un rêve.

Les projets de réforme élaborés dans la sphère de l'exécutif passaient l'épreuve de l'arène parlementaire sans trop de dommages. Tant que les réformes rimaient avec l'idée de progrès social, elles avaient toutes les chances d'être accueillies sans heurt par l'opinion.

Les difficultés de l'économie, les mauvaises surprises de crises soudaines, les mouvements sociaux pouvaient, certes, venir perturber la force de l'exécutif mais, à chaque élection, les mêmes instruments du pouvoir étaient de nouveau validés par les électeurs : un nouveau président faisait ratifier « par le peuple » un programme d'alléchantes promesses, il pouvait s'appuyer sur une nouvelle majorité et il faisait voter une partie de ses réformes.

Las ! Tout cela a été progressivement et parfois silencieusement remis en cause. Les partis ? Leur forme d'organisation n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. Les électeurs ? Une partie d'entre eux, déjà « volatils », sont maintenant rebelles à toute injonction verticale. Nombreux sont ceux qui sont livrés à eux-mêmes et privés de socialisation politique : leur voix n'appartient à personne et surtout pas aux anciens partis dits « de gouvernement ».

En réalité, l'élection actuelle ne délivre plus de résultat clair. Le résultat est illisible, surtout en matière de légitimité du vainqueur. C'est vrai pour la présidentielle comme pour les législatives : toute la politique moderne avait été le fruit du travail des partis politiques qui avaient réussi à discipliner les électeurs et les élus pour obtenir un mandat afin de gouverner, mais cette ère paraît se refermer sous nos yeux.

Aujourd'hui, le vote, qui était à la fois partisan et captif, semble dépassé. Les partis sont méconnaissables. Le fait majoritaire est mort, du moins sous sa forme classique. Même en cas de coalition, plus grand-chose ne garantit la force unitaire des groupes parlementaires. Pour réussir une coalition à l'allemande ou à la suédoise, encore faut-il des partis dignes de ce nom.

Aujourd'hui, tout paraît désaligné : plus aucun voyant n'est au vert. Le « gouverner » est faible dans les urnes comme dans l'Hémicycle et l'action administrative se prend souvent les pieds dans le tapis de délais interminables. La réception sociale des lois passe de plus en plus par la case des mouvements protestataires. La Vᵉ République, de pourvoyeuse de force et de puissance, est devenue une machine à mécanisme inversé : chaque expérience (Sarkozy, Hollande, Macron) est venue se fracasser contre un mur.

Un équilibre à retrouver

Est-on dès lors en train de passer à une situation de gouvernement structurellement faible ou même à une crise du régime ? Je ne crois pas. La Vᵉ garde un atout précieux : elle avait innové en exfiltrant une partie de la fonction exécutive hors de l'arène parlementaire – le président est doté d'un pouvoir d'action clairement séparé du pouvoir de législation. Même si cette sphère politico-militaire peut être soumise aux escarmouches de la cohabitation entre président et premier ministre, elle demeure un acquis solide.

Mais surtout, la crise des partis traditionnels, doublée de la fin du fait majoritaire dans sa version classique, ne doit pas être vue sous un jour purement négatif. La forme de légitimité offerte au gouvernement par les cercles de fer des grands partis machines, des programmes prométhéens associant technostructure et démagogie et des débats parlementaires joués à l'avance est finie. Il faut inventer au Parlement une construction de légitimité politique comme aboutissement des discussions, et non pas comme injonction placée en amont.

De grandes réformes dans les domaines de l'école, de l'écologie, de l'intégration-immigration auraient tout à gagner à jouer pleinement leur carte parlementaire. Sinon, on risque de glisser dans le *« gouvernement par décrets »* dénoncé en son temps par Hannah Arendt (1906-1975). Pourquoi ne pas instaurer de grandes commissions spéciales (privilégiées par Léon Blum en 1936) travaillant, s'il le faut, deux années pleines, comme pour la loi de séparation de 1905, par diagonales interpartisanes, branchées sur des conventions citoyennes repensées, voire des référendums législatifs ? Elles auraient l'avantage de produire *ex post* la légitimité politique qui ne peut plus être attendue *ex ante* de la victoire d'un parti sur un autre.

L'exécutif est la sphère de la politique comme liberté de l'action, le législatif celle du travail des réformes à visée du bien commun : retrouver une forme d'équilibre entre ces deux domaines est possible mais aussi conforme à l'idée que s'en faisaient aussi bien de Gaulle que Mendès France. Les voies étaient différentes, la direction était la même. ■

Nicolas Roussellier *est historien et l'auteur de « La Force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXᵉ-XXIᵉ siècles » (Gallimard, 2015)*

Au Soudan, la guerre fait rage sur les cendres de la révolution

ANALYSE

La révolution du peuple. Le pouvoir au peuple. Que l'armée rentre dans ses casernes et que les janjawids soient dissous !» A l'aube du 25 octobre 2021, des centaines de milliers de manifestants s'époumonaient en chœur, déferlant à travers Khartoum, la capitale du Soudan, en réaction au coup d'Etat mené main dans la main par le général Abdel Fattah Al-Bourhane et son adjoint de l'époque, Mohammed Hamdan Daglo, alias « Hemetti ». Dix-huit mois avant l'irruption d'une guerre fratricide entre les deux armées du pays, la rue soudanaise avait déjà perçu le danger. Comme un présage, la foule exigeait par ces slogans le retrait du chef des forces armées du Soudan du pouvoir et le démantèlement des Forces de soutien rapide du général « Hemetti », issues des milices janjawids qui avaient participé au génocide du Darfour au début des années 2000.

Dans la nuit, la junte avait fait arrêter les membres du gouvernement civil dirigé par le premier ministre Abdallah Hamdok, mettant un coup d'arrêt à la période de transition démocratique amorcée deux ans plus tôt, en 2019, alors qu'un soulèvement populaire massif avait entraîné la chute du régime militaire et islamiste d'Omar Al-Bachir après trois décennies de règne. Quelques heures à peine après l'annonce du putsch militaire, les rues se hérissaient de barricades, la grève générale était décrétée dans les usines, alors que les appels à la désobéissance civile depuis les minarets des mosquées se multipliaient. Le pays allait rester ingouvernable pendant de long mois, face à un mouvement de contestation mené par des comités de résistance qui avaient essaimé dans chaque quartier.

En évinçant les civils, les deux puissants généraux se retrouvaient dans un face-à-face dangereux. Mis en échec par la rue, sans assise populaire pour gouverner, les généraux putschistes étaient contraints de retourner à la table des négociations avec les civils. Mais les discussions parrainées par les Nations unies ont fait long feu. Le 15 avril 2023, les généraux ont choisi la guerre et le pays s'est embrasé.

PARTOUT, LE TISSU SOCIAL SE BRISE, LA SOCIÉTÉ SE POLARISE ET LA POPULATION EST FORCÉE DE CHOISIR UN CAMP OU BIEN DE S'EXILER

Multiples conflits locaux

Dès le départ, le conflit a dépassé la simple rivalité entre deux généraux. La révolution avait rebattu les cartes politiques. Le peuple appelait pacifiquement à la fondation d'un « nouveau Soudan », prônant une identité soudanaise multiple, soucieuse des minorités ethniques et religieuses, et une gouvernance décentralisée qui garantirait une meilleure répartition des richesses, longtemps accaparées par les militaires et les élites du centre du pays. Or, *« depuis l'indépendance, l'espace politique soudanais est militarisé et transactionnel. Le pouvoir échoit aux hommes qui tiennent les armes ou disposent de ressources à monnayer. Le conflit actuel s'inscrit dans cette continuité »*, rappelle Reem Abbas, du Tahrir Institute for Middle East Policy.

Désormais, la guerre entraîne dans son sillage de nombreux groupes armés et des dizaines de milliers de civils qui s'engagent de gré ou de force dans un camp. Les armes prolifèrent et circulent mieux que les denrées de base. *« Face à la brutalisation de la guerre, les civils se rangent derrière l'arme la plus grosse qui peut les protéger »*, commente Magdi Al-Gizouli, chercheur au Rift Valley Institute.

Partout, le tissu social se brise, la société se polarise et la population est forcée de choisir un camp ou bien de s'exiler. La guerre se métastase en de multiples conflits locaux, réveillant de vieilles tensions entre communautés ethniques, au Darfour notamment, qui pourraient dégénérer dans un cycle de violence infernal. Si une grande partie des révolutionnaires désormais en exil continue de s'opposer à la guerre, refusant de soutenir l'un ou l'autre des belligérants, pour ceux qui sont restés au Soudan, la neutralité est difficile à tenir. Les discours antiguerre, qui renvoient dos à dos les deux généraux, sont inaudibles, souvent perçus comme de la trahison.

Paradoxalement, l'issue du conflit ne peut pourtant pas être militaire, mais sera forcément politique. Aucun des deux chefs de guerre ne pourrait véritablement gouverner le pays alors que la poursuite du conflit leur a fait perdre toute légitimité aux yeux de la plupart des civils pris entre deux feux. *« Dans cette guerre absurde, il n'y aura aucun vainqueur. Aucun accord de paix ne pourrait être pérenne sans la participation de représentants civils, issus des forces de la révolution, et sans la refonte des institutions soudanaises »*, analyse Suliman Baldo, du groupe de réflexion Sudan Transparency and Policy Tracker. *« Si la guerre semble avoir enterré la révolution, elle n'est pas une table rase du passé »*, renchérit Clément Deshayes, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement. Qu'elle soit en exil ou au Soudan, la société civile, qui s'est mobilisée contre le pouvoir d'Al-Bachir puis contre le putsch d'Al-Bourhane et « Hemetti », est encore amenée à jouer un rôle crucial.

Au milieu des combats, le souffle révolutionnaire vit encore. Sur fond de désintégration de l'Etat, de nombreux citoyens, souvent issus des comités de résistance, des médecins, activistes chevronnés, ou de simples bénévoles, ont constitué des réseaux d'entraide. Les services publics sont à l'arrêt et les infrastructures du pays ont été dévastées, mais ils organisent des « cellules d'urgence » destinées à distribuer de la nourriture, soigner les blessés, évacuer les familles des zones de combat.

« Une alternative civile existe bel et bien. Elle doit être soutenue de concert par la communauté internationale », conclut Suliman Baldo. Mais le Soudan sombre dans l'oubli. Après avoir fait preuve d'aveuglement en s'accommodant des généraux putschistes, perçus comme un gage de stabilité, la communauté internationale a désormais largement détourné le regard de ce qui est devenu la plus grave crise humanitaire mondiale. ■

ELIOTT BRACHET (LE MONDE AFRIQUE)



CHRONIQUE | PAR MARIE DE VERGÈS

Inégalités et révolte : l'alerte kényane

On peut s'étonner de la violente contestation qui a éclaté au Kenya, fin juin. Des images d'incendies, de pillages ou de tirs policiers, saisies dans les rues de ce pays réputé pour sa relative stabilité démocratique et son dynamisme économique. On peut s'en étonner, ou bien considérer qu'un tel mouvement d'exaspération aurait pu démarrer encore plus tôt.

Car les ingrédients de la révolte sont réunis depuis longtemps. Désarroi de la population, dont les revenus ont fondu depuis la pandémie de Covid-19. Colère face à la multiplication des nouvelles taxes instaurées par le gouvernement dans un contexte de forte inflation. Sentiment de trahison, aussi, quand leur principal artisan, le président William Ruto, s'est fait élire, il y a deux ans, en se présentant comme le chantre des *« hustlers »*, ces « débrouillards » qui ne comptent que sur eux-mêmes pour gagner leur pain quotidien. Depuis, M. Ruto a été rebaptisé « Zakayo », la version swahilie de Zachée, du nom de ce collecteur d'impôt de la Bible qui s'enrichit sur le dos des pauvres.

A vrai dire, la voie était étroite pour le président kényan. Des années d'emprunts excessifs et la remontée planétaire des taux d'intérêt ont rendu le fardeau de la dette difficilement soutenable (environ 70 % du PIB). Sous la menace persistante d'un défaut de paiement – et pour se conformer aux prescriptions des bailleurs de fonds internationaux –, il fallait trouver en urgence de nouvelles sources de revenus. Pour autant, comment justifier une politique fiscale pénalisant au premier chef les Kényans ordinaires, y compris les plus démunis ?

Le projet de loi de finances, finalement retiré sous la pression de la rue, prévoyait des taxes substantielles sur une série de produits de première nécessité, du pain aux œufs, en passant par les serviettes hygiéniques. Une austérité difficile à encaisser dans un pays dont un tiers des habitants vit sous le seuil de pauvreté. Encore plus quand le train de vie des responsables politiques paraît aux antipodes des sacrifices imposés à la population. La chronique de voyages gouvernementaux effectués en jet privé, le renouvellement à grands frais de la flotte de véhicules officiels ou le goût affiché par le président pour les montres de luxe nourrissent, à raison, l'amertume et le scepticisme.

Nouvelles luttes

Comme le résumait une tribune publiée début juillet dans le quotidien *Nation*, *« les jeunes Kényans remettent de plus en plus en question les conditions d'une politique qui ne sert que rarement leurs intérêts »*. Au point qu'émergent de nouvelles luttes, dont la ligne de démarcation n'est plus politico-ethnique, mais socio-économique. En témoigne le rôle inexistant joué par l'opposition dans la montée du mécontentement.

Ces émeutes meurtrières, avec près de quarante personnes tuées dans des confrontations avec les forces de l'ordre, doivent servir d'avertissement. Pour le gouvernement kényan, qui peine à esquisser un plan de sortie de crise, mais aussi pour d'autres pays du continent, où les mêmes causes – vie chère, sous-emploi de la jeunesse, déconnexion des élites – risquent de produire les mêmes effets.

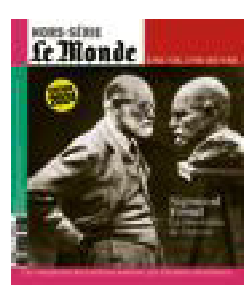
Que dire d'un Nigeria aux prises avec une inflation dépassant 30 % mais où des millions de dollars ont été affectés à la rénovation de la résidence présidentielle ? D'une Afrique du Sud qui affiche un taux de chômage de près de 60 % chez les jeunes, tout en détenant le titre peu enviable de nation la plus inégalitaire au monde ?

Au Liberia, la flambée des prix est l'étincelle qui a fini par coûter, en novembre 2023, sa réélection à l'ex-président George Weah. Au cours de son mandat, l'ancien Ballon d'or semblait, il est vrai, davantage mobilisé par les matchs internationaux de son fils footballeur que par l'extrême précarité de ses concitoyens.

Alors que les indicateurs économiques demeurent médiocres dans une bonne partie du continent, le manque d'attention pour le sort du petit peuple des « débrouillards » est moralement condamnable, autant que politiquement risqué. Que celui-ci se soulève, et tout peut vaciller. ■

LE PROJET DE LOI DE FINANCES PRÉVOYAIT DES TAXES SUBSTANTIELLES SUR UNE SÉRIE DE PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

SIGMUND FREUD, EXPLORATEUR DE L'ÂME



SIGMUND FREUD. LA RÉVOLUTION DE L'INTIME
Hors-série du « Monde », 124 pages, 11 euros, en kiosque et sur Boutique.lemonde.fr

HORS-SÉRIE

Dans ses conférences d'introduction à la psychanalyse, écrites pendant la première guerre mondiale, Sigmund Freud raconte que l'humanité, au cours de son histoire, a subi *« deux grandes vexations infligées par la science à son amour-propre »*. La première, explique-t-il, date du moment où Copernic établit que *« notre Terre n'est pas le centre de l'Univers, mais une parcelle infime d'un système du monde à peine représentable dans son immensité »*.

La deuxième, selon lui, a eu lieu quand la biologie moderne – et Darwin au premier chef – *« renvoya l'homme à sa descendance du règne animal et au caractère ineffaçable de sa nature bestiale »*.

Il ajoute ensuite : *« Mais la troisième vexation, et la plus cuisante, la mégalomanie humaine doit la subir de la part de la recherche psychologique d'aujourd'hui, qui veut prouver au moi qu'il n'est même pas maître dans sa propre maison, mais qu'il en est réduit à des informations parcimonieuses sur ce qui se joue inconsciemment dans sa vie psychique. »*

Quatre-vingt-cinq ans après la mort de Sigmund Freud, et alors que l'entrée de son œuvre dans le domaine public, depuis 2010, s'est accompagnée d'une série de nouvelles traductions, ces réflexions n'ont rien perdu de leur justesse.

« Blessure narcissique »

En s'aventurant dans le monde souterrain de nos pulsions secrètes et de nos désirs refoulés, en levant le voile sur nos fantômes et nos démons intérieurs, en explorant ce mystérieux théâtre d'ombres qu'il appela l'inconscient, et en ne reculant jamais devant l'inquiétante étrangeté de sa découverte, Freud ne s'est toutefois pas contenté d'infliger à l'humanité une véritable *« blessure narcissique »*.

Car ce *« franc-tireur incommode »*, selon l'expression de son ami Stefan Zweig, à la fois héritier des Lumières et de l'âge romantique, fut aussi un bâtisseur intrépide. Au point que nul ne peut aujourd'hui prétendre sonder les tréfonds de l'âme ou déchiffrer le monde sans se référer à ses concepts ou à ceux de ses héritiers.

L'œuvre de Freud, affirmait la grande critique littéraire Marthe Robert, est le *« Discours de la méthode de notre temps »*. C'est à cette œuvre, ainsi qu'aux controverses dont elle fit et continue de faire l'objet, qu'est consacré ce hors-série. Une œuvre tout entière placée sous le signe de la célèbre injonction que Socrate lançait à chacun de ses interlocuteurs : *« Connais-toi toi-même ! »*

Elisabeth Roudinesco, dans le portrait du maître viennois qu'elle nous a confié, dessine les contours d'un nouveau Freud dont les concepts éclairent le XX[e] siècle, quand l'universitaire américain Eli Zaretsky estime que *« la psychanalyse fut bel et bien une révolution »*. ■

THOMAS WIEDER

Crime de guerre | PAR SERGUEI





INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

Changement de régime à Washington ?

Le problème de l'élection américaine de novembre n'est pas l'âge du capitaine. Certes, l'entourage du démocrate Joe Biden aurait dû savoir et agir en conséquence : à 81 ans, le président sortant n'a pas l'âge idéal pour un second mandat. Mais le vrai scandale est que Donald Trump puisse se représenter grâce à une Cour suprême complaisante.

L'impétrant républicain, 78 ans, a tenté un coup de force juridico-politique le 6 janvier 2021. Il est l'auteur d'une sorte de putsch. De l'élection de novembre 2020, où Biden le bat sans appel, au 6 janvier 2021 compris, Trump chauffe ses partisans. Il refuse d'accepter le résultat des urnes, confirmé de toutes parts. Il organise son « coup d'Etat » à coups de mensonges : on lui aurait *« volé »* la victoire ; il faut empêcher la certification du résultat par le Congrès, prévue pour le 6 janvier ; ce jour-là, on *« marchera sur le Capitole »*… On sait la suite de l'histoire.

Depuis, le système a eu trois ans pour enquêter puis juger. Les fameuses « institutions » censées protéger la démocratie américaine étaient face à une urgence : entre deux élections, elles devaient se prononcer sur la responsabilité de Trump dans les événements du 6 janvier 2021. Mais aussi sur la détention illégale par le républicain aux cheveux d'or de documents secrets à l'issue de son mandat présidentiel (2016-2020). Mais encore sur sa tentative de truquer les chiffres du scrutin de novembre 2020 dans l'Etat de Géorgie.

Sur ces trois affaires, qui sont au cœur du fonctionnement de l'Etat de droit, Trump a fait l'objet d'inculpations criminelles. Mais il n'y aura vraisemblablement pas de procès avant le scrutin du 5 novembre. Les électeurs ne sauront pas ce qu'il en est de la culpabilité de l'ex-vedette de téléréalité. Le « système » a failli. Le bonimenteur à la casquette rouge peut se représenter. Il s'autopardonnera s'il revient à la Maison Blanche. Que s'est-il passé ?

Décision fracassante

A dessein ou de bonne foi, la Cour suprême a facilité la candidature de Trump. Les neuf vestales de la Constitution – six conservateurs, trois centristes – ont accepté de statuer sur une requête des avocats du golfeur de Floride.

Ceux-là disent que Trump était encore président le 6 janvier 2021 et, à ce titre, bénéficiait de l'immunité attachée à la fonction. Appelée à se prononcer, une cour d'appel a rendu son verdict en février 2024 : pas d'immunité judiciaire particulière pour l'occupant de la Maison Blanche. Personne n'est au-dessus des lois.

Saisie à son tour, la Cour suprême a choisi d'accepter d'examiner la demande de Trump. Ce faisant, elle retardait de facto toute possibilité de procès. Elle légitimait la candidature de l'ex-président avant même qu'il puisse être jugé pour le 6 janvier 2021. Mais la Cour – quatre femmes, cinq hommes – est allée beaucoup plus loin. Dans sa décision du lundi 1er juillet, elle donne raison à Trump. Elle interprète la Constitution en attribuant au président une *« large immunité judiciaire »* afin qu'il puisse assurer son mandat avec *« énergie »*. Après avoir quitté la Maison Blanche, il ne doit pas craindre d'être traîné devant les tribunaux.

À DESSEIN OU DE BONNE FOI, LA COUR SUPRÊME A FACILITÉ LA CANDIDATURE DE TRUMP

En activité, le président peut être soumis à une procédure en destitution par le Congrès – c'est une affaire politique. Mais, dans l'exercice de ses fonctions « officielles », il dispose d'un bouclier judiciaire, dit la Cour : à l'issue de son mandat, on ne peut pas le poursuivre pour ce qu'il a fait en tant que chef de l'exécutif. Il reviendra aux tribunaux de dire ce qui relève de l'« officiel » et ce qui ressort du « privé » –, la Cour ne se prononce pas.

Telle est, fracassante, changeant le profil des pouvoirs de la présidence et contraire à la pratique jusqu'alors, le jugement de la majorité de la Cour, rédigé par son président, John Roberts, et approuvé par les cinq autres conservateurs. Les trois centristes ont voté contre.

Résumons. Dans un premier temps, la Cour repousse à l'après-5 novembre les trois procès les plus graves intentés contre Trump. Puis, rendant sa décision, elle lui ouvre les portes d'une présidence de nature autocratique. L'homme qui promet, s'il est réélu, d'*« écraser »* ceux qui ont osé s'opposer à lui, sera, pour la justice, un « intouchable » au nom d'une immunité judiciaire de principe.

Pour prendre la mesure de la révolution dans la pratique de la Constitution de 1787 que représente cette décision, il faut lire le commentaire d'un des trois juges « dissidents », Sonia Sotomayor : *« Dans l'histoire de notre République, jamais aucun président n'a pu croire un instant qu'il échapperait à des poursuites criminelles s'il usait de ses pouvoirs pour violer la loi* (…) *La relation entre le président et le peuple qu'il sert est maintenant irrévocablement altérée* [par la Cour]. *Dans l'exercice de son pouvoir officiel, le président est dorénavant un roi au-dessus de la loi. »*

La dérive monarchique ? C'est précisément ce que craignaient les Pères fondateurs. La voici qui se profile, commente l'éditorial du *New York Times* le jour de la décision de la Cour suprême : *« A partir de ce jour, le principe de base selon lequel aucun d'entre nous n'est au-dessus de la loi est mis de côté pour la personne du président. »* Qu'il gagne ou qu'il perde le 5 novembre, le roi Donald n'a plus grand-chose à craindre de la justice. Immunité quasi garantie.

Est-il déplacé de douter de l'impavidité politique des gardiens de la Constitution ? Deux des juges conservateurs ont donné, dans leur vie privée, des signes de fortes sympathies MAGA (pour Make America Great Again), et les trois autres ont été nommés par Trump – récidiviste à l'escroquerie commerciale, déjà condamné dans une affaire criminelle et pour agression sexuelle. Mais qui a l'« avantage », sur Biden, de n'avoir que 78 ans… ■

QU'IL GAGNE OU QU'IL PERDE LE 5 NOVEMBRE, LE ROI DONALD N'A PLUS GRAND-CHOSE À CRAINDRE DE LA JUSTICE

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'INDISPENSABLE QUÊTE D'ALLIÉS

ÉDITORIAL

Les Français ont ouvert le 7 juillet un épisode inédit de leur histoire politique. Au terme d'une campagne électorale courte et fortement mobilisatrice, ils ont massivement refusé de confier le gouvernement à l'extrême droite sans pour autant donner un quitus clair aux autres forces politiques. Le quadripartisme dans lequel s'est installé le pays avec la présence de quatre forces – gauche, centre, droite, extrême droite –, elles-mêmes subdivisées en une myriade de partis, aboutit à priver de majorité claire les prétendants à l'exercice du pouvoir, sur fond de défiance politique, d'inquiétudes et de lourdes insatisfactions.

Sauf à conduire au blocage politique voire à la crise institutionnelle, une telle situation impose de rechercher des alliés au-delà de son propre camp : aucun parti ni aucun bloc ne peut prétendre avoir raison seul, quand plus d'une centaine de voix le séparent de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Rompus aux arcanes de la démocratie parlementaire, la plupart de nos voisins européens pratiquent avec naturel l'art de la coalition. La formation arrivée en tête cherche avec quels alliés elle pourrait gouverner. L'approche peut durer des jours, la négociation d'un projet de gouvernement des semaines. Personne ne s'en offusque : de la solidité de l'attelage dépend la durée de vie du gouvernement. Mais ce qui apparaît naturel ailleurs ne va pas de soi en France, pour des raisons qui tiennent à la fois à la conjoncture politique et à la pratique institutionnelle.

La situation actuelle résulte de l'initiative contestée et contestable du chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée nationale le 9 juin. Son résultat ayant créé, dans chaque parti, de la colère et du ressentiment, personne ne se sent tenu par la fin du mandat d'Emmanuel Macron. Tous rêvent d'affranchissement, voire de revanche. La gauche, arrivée en tête, cherche à imposer une cohabitation, la droite tente elle aussi d'en imposer l'idée, mais à ses conditions. Les deux camps oublient simplement qu'une cohabitation ne tient que si le premier ministre s'est assuré au préalable d'un nombre suffisant de soutiens pour ne pas être renversé. A ce stade, la condition n'est pas remplie.

On ne se départ pas en quelques jours des pratiques induites par la Ve République : le mode de scrutin majoritaire à deux tours a longtemps garanti au parti arrivé en tête une majorité confortable. De cette situation découlent une culture du rapport de force et une méfiance à l'égard du compromis davantage assimilé à de la trahison qu'à de l'enrichissement. L'importance acquise depuis 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel direct contribue à dévoyer l'idée de la coalition : les candidats au scrutin de 2027 n'ont objectivement aucun intérêt à y participer, soucieux de se démarquer du mandat finissant.

Dans une Assemblée nationale condamnée à demeurer en l'état pendant au moins un an, rester sur son quant à soi en refusant de s'ouvrir serait irresponsable. Les électeurs ont émis pendant la double campagne des élections européennes et législatives des insatisfactions fortes en matière de pouvoir d'achat, de services publics, de sécurité, notamment. Pour tous ceux qui prétendent contrer le Rassemblement national, ne pas tenter d'y apporter une réponse ferait monter la défiance. Très vulnérable sur le plan budgétaire, le pays ne peut s'offrir le luxe de l'immobilisme ou de l'instabilité. Dans sa forme actuelle, le jeu parlementaire ouvre de nombreuses possibilités. Il faut laisser le temps agir pour que chacun le réalise. ■


SEIKO
SINCE 1881
SEIKO
AUTOMATIC 3 DAYS
DIVER'S 300m
Keep Going Forward
PROSPEX
www.seikoboutique.eu #SPB453
Continuez à aller de l'avant

Le Monde des Livres

Edith Wharton épingle la haute société new-yorkaise

« Chroniques de New York » réunit les satires cinglantes de la grande écrivaine, qui détaillent la magnificence et les petitesses du Gilded Age, l'« âge doré » américain



Edith Wharton, vers 1884. GRANGER COLL NY/AURIMAGES

FLORENCE NOIVILLE

Aux adultes qui lui demandaient qui elle voudrait être quand elle serait grande, la jeune Edith Wharton (1862-1937) répondait : *« La femme la mieux habillée de New York. »* Elle le fut. Chaque année, une malle remplie de robes lui était expédiée de Paris. L'Américaine portait des chapeaux extravagants, collectionnait les demeures somptueuses et adorait poser sur les photos avec ses chiens de race.

Pourtant, derrière cette apparente superficialité fortunée se cachait un esprit rare. L'écrivain français Paul Bourget (1852-1935), qui la rencontra en 1893 – elle avait 30 ans –, en fut le premier ébloui : *« Quoiqu'elle s'habille chez les premiers faiseurs de la rue de la Paix (...), il n'y a pas un livre de Darwin, de Huxley, de Spencer ou de Taine qu'elle n'ait lu, pas un peintre, pas un sculpteur (...), pas une école de poètes ou de romanciers dont elle ne sache les théories »* – une soif de culture *« à rendre honteux tous les gens de lettres parisiens »*. Ajoutez à cela un don d'observation, une finesse et une liberté de plume hors pair, et vous comprendrez pourquoi cette grande amie d'Henry James (1843-1916) fut l'une des écrivaines les plus marquantes de son époque.

Avec *Chroniques de New York*, elle entre aujourd'hui dans la collection « Quarto » : l'occasion de redécouvrir certains de ses grands romans, tels *L'Age de l'innocence* (1920, prix Pulitzer ; Plon, 1921 ; adapté par Martin Scorsese en 1993) ou *Les Beaux Mariages* (1913 ; Robert Laffont, 1964), et les nouvelles de *Vieux New York* (1924 ; Flammarion, 1989), dans une édition enrichie de deux dossiers, l'un sur Wharton et le cinéma, l'autre sur l'histoire de New York, jusqu'à la fin de ce qu'on appelle le Gilded Age (« l'âge doré »), cette période de prospérité qui s'étend de la fin de la guerre de Sécession (1865) au début du XX^{e} siècle.

Mais la vraie nouveauté de ce volume est la retraduction, par le grand américaniste Marc Chénetier, du roman *The House of Mirth* (1905), connu jusqu'à présent en France sous le titre *Chez les heureux du monde* (Plon, 1908). *« The house of mirth »* est une expression issue de la Bible du roi Jacques (Ecclésiaste, 7, 4), dont Wharton cite le verset en exergue, et dans lequel le mot rendu en anglais par *mirth* est traduit en français par « joie », « plaisir » ou encore « liesse », terme retenu par Marc Chénetier : *« Le cœur des sages est dans la maison de deuil, et le cœur des insensés dans la maison de liesse. »* Il a gardé en titre *La Maison de liesse* pour désigner New York, cette vaste foire aux vanités où s'ébattent des fous. Sa traduction a les qualités des robes de Wharton : beauté, élégance, fluidité. Et, bien sûr, modernité, car la précédente, signée de l'écrivain et critique Charles Du Bos (1882-1939), datait un peu.

C'est Henry James qui, d'un point de vue littéraire, avait aiguillé Wharton vers le sujet de New York. Après avoir lu son premier roman, *Les Amours d'Odon et Fulvia* (1902 ; Flammarion, 2016), qui prenait pour décor l'Italie du XVIII^{e} siècle, il lui avait conseillé de s'éloigner des thèmes *« tarabiscotés »* pour traiter plutôt *« le Sujet américain »*. *« Il est là autour de vous*, insistait-il dans une lettre. *Emparez-vous de lui, tenez-le bien et laissez-le tirer là où il voudra (...). Faites New York ! »* Wharton s'exécute. Dans les trois romans que réunit ce volume, elle peint le Tout-Manhattan, qu'elle connaît comme un gant. *« Le problème*, écrira-t-elle dans ses Mémoires (*Chemins parcourus*, 1934 ; Flammarion, 1995), *était d'extraire d'un tel sujet cette signification humaine typique qui est pour l'écrivain la raison de raconter une histoire plutôt qu'une autre (...). La réponse était qu'une société frivole ne pouvait acquérir une signification dramatique qu'à travers ce qui détruisait sa frivolité. »*

> Ce vieux New York, l'autrice le saisit en dynamique, au moment précis où il se raidit et serre les rangs parce qu'il sent qu'il pourrait – qu'il va ? – disparaître

C'est là le génie de ces romans. En satiriste cinglante – mais attachée à un monde qui reste malgré tout le sien, il y a toujours une pointe de nostalgie dans l'ironie de Wharton –, l'écrivaine ne se contente pas d'exhiber un microcosme englué dans le conservatisme. Elle ne se contente pas non plus, en féministe affirmée, de peindre les inoubliables portraits de ces femmes (Lily Bart dans *La Maison de liesse*, M^{me} Olenska dans *L'Age de l'innocence*) dont les élans vers la liberté finissent broyés par le conformisme de leur entourage (*« Elle était si clairement la victime de la civilisation qui l'avait produite que les anneaux de son bracelet semblaient être des menottes l'enchaînant à son destin »*). Non. Ce vieux New York, elle le saisit en dynamique, au moment précis où il se raidit et serre les rangs parce qu'il sent qu'il pourrait – qu'il va ? – disparaître. Les nouveaux riches envahissent la V^{e} Avenue, au grand effroi des familles patriciennes qui se prétendaient moralement « incorruptibles » : le capitalisme moderne est en train de naître.

Edith Wharton avait songé à intituler *« Disintegration »* sa *Maison de liesse*. Elle a finalement renoncé. Pourtant, dans tous les romans et nouvelles ici réunis, c'est bien ce qu'elle saisit le mieux : cette inéluctable mécanique de la désintégration. ■

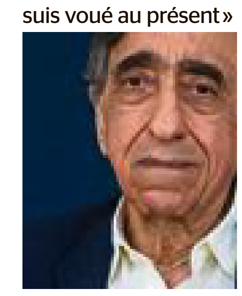
CHRONIQUES DE NEW YORK. ROMANS, NOUVELLES,
d'Edith Wharton,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Chénetier, Sarah Fosse, Claire Malroux et Suzanne V. Mayoux, édité par Emmanuelle Delanoë-Brun et Anne Ullmo, Gallimard, « Quarto », 1276 p., 36 €.
Signalons, de la même autrice, la parution en poche de La Maison de liesse, *traduit par Marc Chénetier, Gallimard, « L'imaginaire », 480 p., 15 €.*





Wendy Delorme. BERTRAND GAUDILLÈRE/ITEM





À NOS LECTEURS
▸ Dès la semaine prochaine, c'est « L'été des livres », quatre pages de séries et de critiques dans « Le Monde »
▸ Retrouvez votre supplément le 22 août pour la rentrée littéraire



« Une joueuse de luth », de Hendrick Terbrugghen (1624-1626). FOTOCOLOR/OPALE.PHOTO

L'anthologie « L'Ecoute » bouleverse l'histoire de la musique occidentale en plaçant l'auditeur, et non le compositeur, au centre. Un parcours aussi riche que surprenant

L'audition créatrice

NICOLAS WEILL

La volumineuse anthologie *L'Ecoute*, qui nous conduit de l'Antiquité à l'invention du phonographe par Edison à la fin du XIXe siècle, à travers des centaines de textes curieux, pittoresques ou drôles, projette un regard neuf sur le passé de l'audition qui bouleverse l'histoire de la musique. Elle retourne en effet la perspective d'une historiographie traditionnellement axée sur les œuvres et leurs compositeurs, pour instituer l'auditeur en personnage principal de la création musicale.

Le modèle adopté par le maître d'œuvre de l'ouvrage, le musicologue Martin Kaltenecker, et son équipe de spécialistes emprunte sa méthode à la « théorie de la réception ». Venue d'Allemagne et illustrée par le romaniste Hans Robert Jauss (1921-1997) et l'angliciste Wolfgang Iser (1926-2007), celle-ci accorde un rôle décisif au public et aux conditions matérielles dans le processus de création des récits, dépossédant un peu l'auteur de son privilège exclusif. Un roman, un poème doit se comprendre aussi à travers l'« horizon d'attente » national, linguistique de son lectorat.

Ici transposée à l'histoire de la musique, cette théorie s'adapte bien au développement, depuis les années 1980-1990, des études acoustiques (*sound studies*). Des études qui ont non seulement pour objet le comportement des publics, mais également les processus physiologiques (à partir des sciences cognitives) et historiques propres à l'audition musicale. *« Le contexte acoustique d'un* sforzato *de Beethoven n'est plus le même qu'un* sforzato *de Richard Strauss*, illustre Martin Kaltenecker dans la préface : *pour l'un, ce serait le pavé en bois, le galop du cheval, la chaise poste ; pour l'autre, l'usine, la locomotive, la foule bruyante des métropoles modernes. »* Non qu'une écoute actuelle de la musique du passé en devienne impossible ; mais l'historien, s'il veut restituer le terreau où ces œuvres ont éclos, doit se déprendre du sien propre.

Cette approche aboutit à repenser les scansions et ruptures rythmant l'histoire de la musique et des musiciens. Ainsi, à lire les témoignages et les critiques ici reproduits, on constate que la polarité entre harmonie et dissonance ne définit pas simplement l'opposition de la musique classique et de la « nouvelle musique » (moderne). Elle se joue à l'intérieur même des œuvres dès le XIXe siècle. Un même quatuor de Beethoven ne contient-il pas aussi bien du fracas que des ritournelles ?

Attitudes mélomanes

De même, les textes médiévaux sur l'écoute permettent de situer au XVe siècle une véritable révolution musicale, quand le plaisir des auditeurs passe de la répétition à la variété. On pourrait – autre exemple – ne situer la codification des attitudes mélomanes (un silence quasi religieux durant l'exécution et des applaudissements à la fin) qu'à l'ère bourgeoise, si cette anthologie n'exhumait un règlement de la Renaissance dû au poète de la Pléiade Jean-Antoine de Baïf (1532-1589) enjoignant de se tenir *« le plus coy qu'il leur sera possible, jusques à ce que la chanson qui se prononcera soit finie »*.

C'est d'ailleurs la variété de ses registres qui fait le grand charme de cette anthologie, où les théories de l'écoute alternent avec les anecdotes ou les surprises, telle une partition de *Lohengrin*, de Wagner, annotée par Verdi. Parmi les plus savoureuses, on trouve le récit d'un concert donné en 1872 par Clara Schumann (1819-1896) en Angleterre en présence de la reine Victoria, où la souveraine se montra particulièrement indifférente à ce qu'elle entendait. *« Elle était à moitié tournée vers la pièce, elle parlait sans cesse, n'écoutait à chaque fois que les dernières mesures des morceaux et applaudissait un peu »*, rapporte Clara Schumann, choquée de voir la reine lui préférer ses fanfares et ses cornemuses…

Le parcours, déjà immense, se limite ici à la musique occidentale, et n'intègre que peu de traces de l'écoute par des non-Européens. La *« musique de l'autre »* est à l'inverse souvent ressentie comme *« barbare »* à travers les siècles. Mais il y a des exceptions, comme quand Debussy découvre celle de Java, riche de *« toutes les nuances »*. Riche autant que ces pages agréables à feuilleter aussi bien qu'à lire attentivement, selon toute la gamme de leur réception possible. ■

L'ÉCOUTE. DE L'ANTIQUITÉ AU XIXe SIÈCLE. UNE ANTHOLOGIE, ***sous la direction de Martin Kaltenecker, Philharmonie de Paris Editions/MF, 1 364 p., 40 €.***
Signalons, de Martin Kaltenecker, la parution de L'Expérience mélodique au XXe siècle, *Contrechamps, 392 p., 28 €.*

L'interprétation, juste accord entre subjectif et objectif

Le philosophe Theodor Adorno a laissé inachevé une « Théorie de la reproduction musicale ». La voici traduite

SIDONIE BLAISE

Durant l'entre-deux-guerres, l'interprétation musicale est enfin reconnue comme une pratique artistique à part entière, qui prolonge la création de l'œuvre originale. C'est dans cette période de renouveau musicologique que Theodor W. Adorno (1903-1969) amorce *Interpréter. Pour une théorie de la reproduction musicale*, laissé inachevé à sa mort. Dans cet essai, qui réunit en particulier des notes sur Frederick Dorian, Wagner, Bach, Beethoven, Berg ou Schoenberg, le philosophe de l'école de Francfort, également pianiste et compositeur, fonde sa réflexion sur le fait que *« la musique n'est pas un langage »*, mais une *« langue sans intentions »*. Il se propose ainsi d'élaborer une théorie de l'interprétation qui soit spécifique à cet art.

Face à l'écueil d'une interprétation musicale *« historiciste »* (qui respecterait scrupuleusement la lettre de la partition), le philosophe prône une interprétation dans l'esprit de l'œuvre, qui consiste pour le musicien à l'analyser et à la comprendre comme un tout avant de la jouer avec sa gestuelle et son corps propres – pensons à la forme et à la force des mains du pianiste, qui structurent son style.

Opposé à toute pensée relativiste, selon laquelle l'interprétation dépendrait de chaque musicien, Adorno esquisse, par une fine dialectique, une théorie générale. L'interprète, dans sa subjectivité même, doit viser un juste accord avec les notations (dites *« mensuralites »*) et la gestuelle suggérée par ces notations (dite *« neumatique »*) afin d'éclairer la cohérence de l'œuvre (dite *« idiomatique »*). Ainsi, *« l'objectivité de la reproduction présuppose la profondeur de la vision subjective, sous peine de n'être que le décalque rigidifié de la surface »*.

La forme de l'essai libre

Cette idée selon laquelle l'interprétation n'est pas un processus purement idéel et objectif renvoie au principe même de la théorie critique qui constitue l'axe de la pensée d'Adorno : la philosophie du XXe siècle ne peut plus ériger des systèmes intégralement rationnels en accord avec le réel, et espérer dire le monde dans sa totalité. Les écrits philosophiques devraient évoluer en conséquence et, de fait, Adorno emprunte la forme de l'essai libre dans ce texte qui oscille sans cesse entre une réflexion subjective (inspirée de sa pratique et de sa passion personnelles pour la musique) et une argumentation très documentée, certes laissée à l'état d'« Ebauche » – titre de la dernière partie du livre.

Par ce choix formel, qui laisse place à la méditation, Adorno convie son lecteur à résister au conformisme de l'industrie culturelle pour renouer avec la spiritualité personnelle de l'écoute : *« Eclairer la musique*, conclut-il, *c'est la transférer dans le sens intérieur. »* ■

INTERPRÉTER. POUR UNE THÉORIE DE LA REPRODUCTION MUSICALE ***(Zu einer Theorie der musikalischen Reproduktion. Aufzeichnungen, ein Entwurf und zwei Schemata), de Theodor W. Adorno, édité par Henri Lonitz, traduit de l'allemand par Martin Kaltenecker, Philharmonie de Paris Editions, « La rue musicale », 448 p., 17 €.***

La musique faite femme

Un beau livre d'Amandine Lebarbier rappelle la figure de sainte Cécile, patronne des musiciens et, aux yeux des hommes, modèle de la musicienne

Méconnue de nos jours, sainte Cécile, la patronne des musiciens, fut de tout temps insaisissable : aucune source ne mentionne son existence historique, et sa figure est investie de symboliques changeantes. *Musicienne du silence*, le bel ouvrage illustré que signe Amandine Lebarbier, montre en particulier comment la sainte fut progressivement associée à la musique, alors que les premiers récits, qui remontent au Ve siècle, la présentaient simplement comme une vierge martyre.

L'autrice, docteure en littérature comparée, aborde ce paradoxe à la croisée de différentes disciplines, adoptant les méthodes de l'analyse littéraire, de l'intermédialité (étude des relations entre divers arts et médias) ou des études de genre, voire de l'hagiographie (ou histoire religieuse des saints). Si elle veut avant tout remédier au manque de recherches sur sainte Cécile, son travail questionne aussi les discours sur la musique, dans la lignée des récentes *sound studies*.

Elle commence par retracer la construction du mythe de sainte Cécile, du Ve au XIXe siècle. La vénération croissante, depuis la Renaissance jusqu'au romantisme allemand, pour le tableau de Raphaël *L'Extase de sainte Cécile* (1514-1516), d'abord. Puis la reprise de cette icône par des écrivains (dont Zola, Balzac, Verne, Dumas, Walter Scott, Theodor Fontane, George Eliot et surtout George Sand) et des peintres (tels John William Waterhouse ou Gustave Moreau), qui feront d'elle à la fois *« la femme de la sublimation, à l'image de la Vierge, et la femme sage, initiatrice et muse »*.

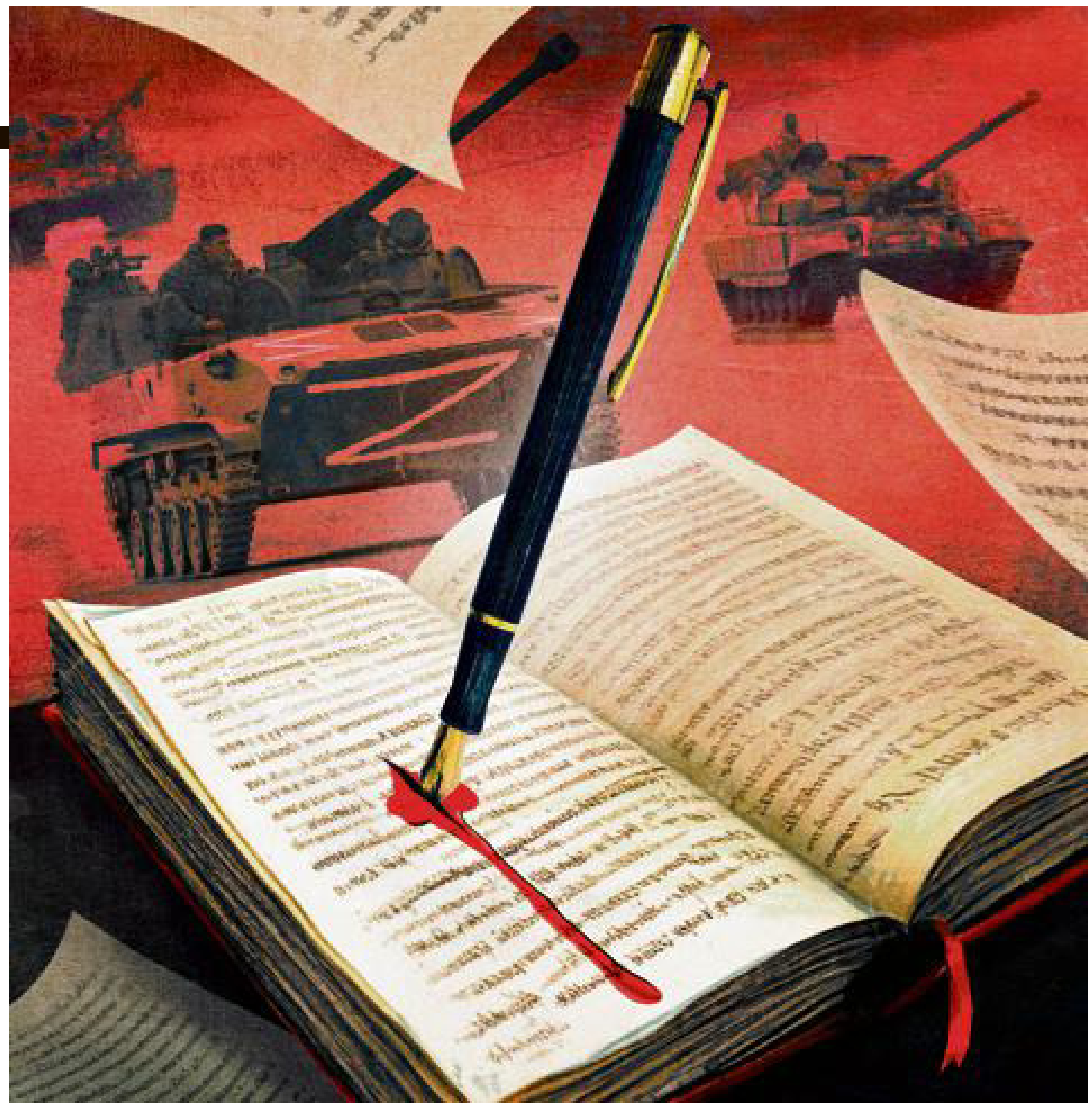
Le comportement des femmes

Telle que l'ont ainsi façonnée les discours catholiques puis romantiques, sainte Cécile, souligne Amandine Lebarbier, représente non pas tant le moment d'extase à l'écoute de la musique, mais l'*« enstase »* – que l'on attribue aujourd'hui plutôt à l'effet de drogues ou à la pratique du yoga : un mouvement de descente en soi-même, une rencontre entre la conscience de soi et de la transcendance.

Surtout, cette figure montre à quel point les théories esthétiques sur la musique reposent aussi sur des valeurs éthiques, régulant tout particulièrement le comportement des femmes. Amandine Lebarbier consacre sa troisième partie à la manière dont l'évocation de la sainte a *« encadr*[é]*, au double sens du terme »*, la pratique musicale des femmes au XIXe siècle. Les musiciennes d'alors devaient manifester autant que possible une voix céleste, en se consacrant à des instruments dits « éthérés » (tels l'orgue ou le piano), adaptés à un répertoire religieux.

On attendait d'elles qu'elles se résignent à n'être qu'interprètes et non compositrices, si possible de *« maigre talent »*. Elles étaient *« transformées en tableau par un regard masculin qui les réifi*[ait]*»*, ce regard où rêves pieux et rêves érotiques se confondent. Amandine Lebarbier propose ainsi une lecture féministe, aussi nuancée qu'acérée, de cette sainte musicienne du silence qui ne s'exprime pas en propre, mais cristallise les fantasmes de tous les siècles qu'elle a traversés. ■ S. BL.

MUSICIENNE DU SILENCE. SAINTE CÉCILE DANS LA LITTÉRATURE ET LES ARTS AU XIXe SIÈCLE, ***d'Amandine Lebarbier, Sorbonne Université Presses, « MusiqueS », 350 p., 32 €.***



ALE+ALE

Poètes russes contre Poutine et sa guerre

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine et le renforcement de la répression de toute opposition au Kremlin, l'Internet russe bruisse d'une poésie brûlante et grave, œuvre d'audacieux le plus souvent inconnus, qui disent leur colère, leur détresse, leurs espoirs parfois. Exploration

ELENA BALZAMO

Les grands événements historiques inspirent de grandes œuvres littéraires : la guerre de Trente Ans, la campagne napoléonienne ou encore la première guerre mondiale furent à l'origine des *Aventures de Simplicius Simplicissimus*, de Grimmelshausen (1668), de *Guerre et Paix*, de Tolstoï (1867), de *Voyage au bout de la nuit*, de Céline (1932)… Mais aucun de ces chefs-d'œuvre n'a été rédigé à chaud. Certes, des exceptions existent, mais en règle générale la prose a besoin de recul. *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne (1974), n'aurait pas pu être écrit dans les années 1930-1940.

Il n'en va pas de même de la poésie. Au contraire, ayant besoin d'une charge émotionnelle, elle se nourrit d'instantanéité, même si son élaboration définitive peut prendre du temps. *Requiem* – un des sommets de la poésie russe du XXe siècle –, d'Anna Akhmatova (1940), est contemporain du réel qu'il décrit : la terreur stalinienne.

Il serait vain de s'attendre aujourd'hui à une grande œuvre de prose sur la guerre en Ukraine, son temps viendra. Jusqu'à présent, le meilleur roman sur ce sujet est *L'Internat*, de l'auteur ukrainien Serhiy Jadan (Noir sur Blanc, 2022), mais il y est question d'événements plus anciens, ceux du Donbass en 2015.

Or, là où la prose se tait, la poésie parle à pleine voix. Et dans cette période sombre, la poésie russe retrouve toute sa vigueur.

Parue en 2022 à Saint-Pétersbourg, aux éditions Ivan Limbach, l'anthologie, non traduite, « Poésie des derniers temps » (ou « des temps ultimes ») en offre un bel exemple. Ce volume de plus de cinq cents pages est l'œuvre de Youri Leving, professeur à l'université de Princeton (New Jersey). Les textes – qui couvrent les six premiers mois de la guerre, de février à juillet 2022 –, dus à plus de cent auteurs de différentes générations, certains célèbres, d'autres inconnus, dispersés à travers le monde, forment un chœur d'une puissance rare.

Cette anthologie a son pendant « officiel » : le livre « Ressuscités par la troisième guerre mondiale. Anthologie de poésie guerrière 2014-2022 », paru en 2023 (non traduit). Sa soixantaine d'auteurs s'inspirent de la poésie patriotique de la seconde guerre mondiale, mais n'arrivent ni à atteindre son niveau, ni à avoir la même résonance. Son coordinateur est nul autre que Zakhar Prilepine (né en 1975), chantre notoire de l'ultranationalisme russe, qui manie la plume d'une main et la kalachnikov de l'autre.

Cependant, ce n'est pas dans les pages imprimées – aussi belles soient-elles – qu'il faut chercher l'authentique poésie de la guerre : si, à l'époque de la terreur, elle avait circulé de bouche à oreille et, à l'époque poststalinienne, en samizdat (copie clandestine), désormais elle prolifère sur Internet – les réseaux sociaux se chargent de sa diffusion.

Aux vers incrédules, presque goguenards – tellement on avait du mal à saisir l'ampleur de la catastrophe – des premiers jours de la guerre, ont vite succédé des œuvres plus élaborées et autrement plus graves, car aucun doute ne pouvait subsister : la catastrophe a eu lieu. Et tout ce qui, jusqu'ici, avait été constitutif de l'individu et faisait le prix de l'existence, se trouva soudain vidé de son sens, puisque rien n'avait pu empêcher la guerre, comme le constate Tatiana Voltskaia (née en 1960) :

**« Ni le "Lac des cygnes",
ni les vers, ni le vin,
ni les films, trophées de guerre,
qu'aimaient voir nos mères,
ni l'escargot sur une plage en été,
ni le samizdat dans un tiroir caché,
ni Deep Purple, ni les conférences
[des savants,
ni les patates cuites au feu de camp,
ni la ville, encore pleine de vie,
ni les villages, ni les vieux manoirs,
ni les beuveries, ni les débats
[d'intellos
rien n'a réussi à nous en préserver. »**

Il n'est pas toujours facile de nommer avec certitude l'auteur de tel ou tel poème : ils se répandent à une telle vitesse qu'on a du mal à remonter à leur source. Les formes que revêt cette poésie sont multiples : il peut s'agir d'une élégie, d'une parodie et même d'un journal intime, comme celui de Guerman Loukomnikov (né en 1962), qui couvre toute l'année 2022 et qui commence par une reprise de la célèbre épigramme d'Ossip Mandelstam sur Staline (1933) :

**« Nous vivons sans sentir sous nos
[pieds le pays,
Nos paroles ne sont plus du tout
[ouïes.
15.3.22 »**

Quand ce n'est pas un écho de Jean-Paul Sartre :

**« La vie
donne
la nausée
les mots
manquent
7.4.22 »**

Ou encore une évocation de Poutine lui-même :

**« Hé-oh ! Dans le monde entier,
Personne pour le liquider ?
Butez-le jusque dans les chiottes
– et dites : "Il s'est noyé."
16.5.22 »**

Des poèmes assez brefs, parcourant tout le spectre de la répugnance à la repentance :

**« Vous faites pitié, guerriers,
Là-bas, en terre étrangère.
Allez, rentrez chez vous,
Assez de salir vos mains !
26.5.22 »**

**« Malheur pour les uns, ripailles
[pour les autres,
Temps de ruptures, temps de
[brûlures,
Moi, dans l'avion nommé
["Victoire",
Je rêve de défaite.
23.6.22 »**

Les liens avec la poésie classique russe sont omniprésents, les allusions surabondent, ce qui explique la place importante de la parodie, en particulier celle de la littérature destinée aux enfants : les contes en vers de classiques comme Korneï Tchoukovski (1882-1969) et Samuel Marchak (1887-1964) sont détournés et revêtus d'un nouveau sens, à la fois cocasse et macabre.

Un des cas les plus surprenants fut le discours de la poète et metteuse en scène Evguenia Berkovitch (née en 1985) lors de son procès. Accusée de propagande terroriste – elle a été condamnée, lundi 8 juillet, à six ans de détention dans une colonie pénitentiaire –, elle choisit, après neuf mois déjà passés derrière les barreaux, de s'adresser à ses juges en vers. Cela donne une tirade poétique de dix-huit quatrains, parfaitement maîtrisés, insolents et caustiques :

**« Votre honneur,
je dois constater
que rien n'a changé et que, de ce
[fait,
toute discussion serait vaine.
(…)
Aux mêmes questions, nos
[réponses ne changent guère.
Nous les répétons, en vidéo ou
[bien live :
sur le risque de fuir (comment
[l'imaginer ?),
sur la pression sur les témoins (qui
[n'existent pas).**

**Non, avec un bracelet, je ne me
[sauverai pas :
dans cette mise en scène, je resterai
[jusqu'au bout.
Non, je ne reprendrai pas mon
[activité criminelle
pour la simple raison que je n'en ai
[pas eu.**

**Oui, ce procès continue, encore et
[toujours –
et il est impossible de m'y
[soustraire.
Oui, j'ai toujours mes deux filles,
[malades, auxquelles
on est en train de voler leur
[enfance.
(…)
Je termine, je n'ai pas sous la main
quatre volumes – j'ai deux pauvres
[carnets.
Mais quand on ne peut choisir ses
[mots,
On peut du moins choisir leur
[ordre.**

**Voici la nouvelle année qui
[commence, celle du dragon.
Plus question d'araignée, de vers
[ou de poisson.
Votre honneur, pensez au miracle
[et à la loi,
Qui sont presque synonymes.
[Merci, j'ai fini. »**

Aussitôt, elle eut des émules : Ilia Iachine (né en 1983), opposant notoire au régime, a aussi choisi la forme poétique pour une des séances qui précédaient son verdict (huit ans et demi de prison) :

**« Votre honneur,
vous savez bien
qu'en Russie
on coffre pour rien :
pour des mots
des blagues
des mèmes
pour des contes
et des dessins,
sans limites et sans raison
si vous êtes considéré
comme "agent de l'étranger" *(…)* »**

Le juge l'interrompt, l'accusé continue la récitation, le juge finit par interdire aux journalistes présents de filmer et d'enregistrer la séance… On pense aussitôt à Ossip Mandelstam, qui disait qu'il n'y a qu'en Russie qu'on respecte la poésie, car il n'y a qu'en Russie qu'on peut se faire exécuter pour des vers.

Comment expliquer ces choix alors que le destin de ces personnes est en jeu, alors que les bombes pleuvent sur les « ex-frères » ukrainiens ? C'est qu'ils permettent d'exprimer avec une force décuplée plusieurs sentiments : l'impuissance, le désespoir, la culpabilité. Tels des acides, ils vous corrodent l'âme, engendrant le besoin de les expulser. Les lecteurs s'y reconnaissent et y communient – le poème devient une forme de repentir collectif.

La vitesse des réactions est surprenante. Quand, le 6 mars 2023, des militaires russes ont abattu un soldat ukrainien fait prisonnier qui criait *« Gloire à l'Ukraine ! »*, la réaction poétique n'a eu besoin que de vingt-quatre heures : le 7 mars on pouvait lire un poème d'Ivan Fedulov, seize vers d'une grande retenue et d'autant plus saisissants :

**« *(…)* Ce jour atroce :
Cigarette, la dernière
et le combat final.
Ma vie de soldat, si courte,
Et ma mort, en soldat,
au son des cloches.
Pas de ciel au-dessus,
mais les champs de blé,
tièdes, toujours là…
Le dernier souffle :
"Gloire à l'Ukraine !"
La terre tressaillit :
"Gloire aux héros !"
7.3.23 »**

De même, le 17 février, au lendemain de la mort de l'opposant Alexeï Navalny, on trouvait sur YouTube un quatrain poignant de Iouri Touzkov et, peu après, un long poème de Semion Slepakov adressé personnellement à Poutine :

**« Parce que, perfide et cynique,
Vous avez tué Navalny
Je ne peux plus me taire… »**

Sans parler de ces quelques vers, eux aussi quasi simultanés, d'un poète anonyme :

**« Non, Ponce Pilate n'y est pour
[rien :
Une belle croix bien faite,
Des clous stérilisés.
Le Crucifié était à l'aise,
Tout allait bien
– la faute est au caillot de sang… »**

« Il y a des époques dans l'histoire, disait le Prix Nobel Joseph Brodsky (1940-1996), *où seule la poésie est capable d'appréhender le réel qui échappe à l'entendement humain, de le faire rentrer dans un cadre délimité. »* L'époque que nous vivons en est une. ■



La galaxie M87 et le jet de particules né du trou noir M87. Une photo du Very Large Telescope (VLT) de l'ESO (2023).* COVER IMAGES/ABACA

Un jeune homme victime d'un AVC se découvre un lien avec le trou noir M87*. « Une singularité », superbe premier roman de Bastien Hauser

Tempête cosmique sous un crâne

ARIANE SINGER

Il n'y a peut-être pas de planète B habitable. Il y a, en revanche, de somptueux espaces littéraires où migrer quand l'air, ici-bas, devient étouffant. C'est ce que l'on se dit à la lecture d'*Une singularité*, premier roman de Bastien Hauser, aussi singulier que son titre le promet. Abel Fleck, son jeune protagoniste, se réveille un jour d'avril 2019 sur le sol de la cuisine de Sasha, son ex-fiancée. Victime d'un AVC, diagnostiquent les médecins, il doit être suivi de près, jusqu'à ce qu'il ait récupéré la quasi-totalité de ses capacités.

Mais absences, pertes de mémoire, confusions, bourdonnements dans la tête, impressions de déjà-vu s'ensuivent, et Abel n'en dira rien : ni au corps médical, ni à ses proches amis. Pourquoi ? Parce qu'il a appris, d'un inconnu rencontré dans une boîte de nuit, qu'on vient de photographier pour la première fois un trou noir, M87*. Un trou noir – ou *« singularité gravitationnelle »* ? *« Un point de l'espace-temps si dense, si recroquevillé sur lui-même qu'il absorbe tout ce qui s'en approche, un point d'où même la lumière ne peut s'échapper, un point dans le monde où le monde disparaît »*, découvre-t-il en se documentant sur le sujet.

Et si le cerveau d'Abel était lié à ce trou noir ? N'a-t-il pas été photographié le jour même de son AVC ? Et si l'hématome cérébral qui lui est resté était littéralement M87* ? Le jeune homme en est certain, tant sont flagrantes les coïncidences entre l'activité du phénomène et celle de son cerveau. Impossible, évidemment, d'en parler à qui que ce soit, de peur d'être pris pour un *« animal de foire »*. Impossible aussi, de rester auprès de ses amis, de peur de les absorber à leur tour dans un néant destructeur. Dans ces conditions, où aller et que devenir ?

Beauté sidérante

Bastien Hauser, auteur et metteur en scène né à Nyon (Suisse) en 1996, réussit un remarquable mélange des genres – scientifique, métaphysique et romanesque –, où le questionnement sur le sens de l'existence rejoint les interrogations sur l'Univers. Ici, le cosmos s'invite à Bruxelles, où se situe le récit, et le terrestre se délite dans un espace céleste non fantasmé, régi par des lois qu'une écriture à la fois factuelle et poétique s'emploie à saisir progressivement. Nourri de sources scientifiques savamment vulgarisées, comme cette rencontre entre le protagoniste et le (réel) physicien chilien Claudio Bunster, le roman illustre la beauté parfois sidérante des découvertes de l'astrophysique.

Mais *Une singularité* est bien plus qu'une réflexion sur l'étroitesse de notre monde et la nécessité de s'en abstraire pour prendre de la hauteur. C'est aussi un roman d'une intense délicatesse sur l'amitié comme souffle vital, qui permet de se tenir debout. De fête en fête, de soirées alcoolisées en nuits sous substances, ce texte à la fois lumineux et nostalgique dit la force des liens choisis : d'abord avec un groupe d'inséparables constitué à Bruxelles, puis avec le clan auquel se joindra Abel, une fois parti à Tucson (Arizona) à la recherche d'autres horizons. *« Quand j'ouvre la fenêtre (...), la fumée qui emplissait la pièce flotte encore quelques instants avant de se dissiper, je me dis nous c'est pareil, on existe seulement quand l'espace entre nos corps ne suffit pas à les distinguer, quand on est serrés dans une cuisine ou autour d'une table dans un café, quand, ensemble, on forme une nuée. »*

Dans cette communion des corps et des esprits, pas encore ébréchée par les obligations du monde adulte, le romancier n'oublie pas la solitude de celui qui se sait différent. Il dessine habilement ces lignes de fracture entre le corps collectif et la singularité d'Abel, entre ceux qui jouissent de la réalité en choisissant de la sublimer (par la drogue ou l'amour) et celui qui appartient déjà à un autre univers.

Constitué de phrases courtes, qui dessinent les contours des étapes successives à franchir dans cette quête progressive d'un au-delà, le roman s'allège à mesure que le récit se déplace de Bruxelles à Tucson, puis de Tucson au désert de Sonora, où la contemplation d'une éclipse devient épiphanie. L'humour et la tendresse prennent alors le pas sur la pesanteur initiale du réel. A travers ses personnages aussi fragiles que complémentaires, *Une singularité* réussit une superbe synthèse entre l'ici et l'ailleurs, la lumière et l'obscurité, le minuscule et l'infini. ■

UNE SINGULARITÉ, ***de Bastien Hauser, Actes Sud, 258 p., 22 €, numérique 17 €.***

EXTRAIT

« Je ferme les yeux et essaie de dormir, mais à chaque fois, je me sens basculer à l'intérieur de mon propre crâne comme un personnage de dessin animé. Je m'enfonce de plus en plus profondément, en regardant le monde s'éloigner toujours davantage. J'essaie de crier, mais il n'y a pas de son dans l'espace. Et puis, je commence à graviter autour du trou. D'abord lentement, puis très vite, comme autour d'une bonde de baignoire. Je m'approche de la vitesse de la lumière. Je me dis c'est un rêve, détends-toi. C'est l'occasion de regarder ce qui se trouve de l'autre côté. Mais chaque fois que je m'apprête à traverser l'horizon, je me réveille en sursaut. Ça ressemble à du sommeil, mais c'est du vertige. »

UNE SINGULARITÉ, PAGE 55



Le silence de la mère

Sophie compte dans sa tête. A toute vitesse, la fillette se récite la table de multiplication des 9. Il faut qu'elle atteigne 81 avant que les portes de l'ascenseur ne s'ouvrent à l'étage. Sinon ? Qui sait si la cabine ne va pas être précipitée dans le vide… Le vide, elle le redoute, parce qu'elle le connaît. Un vide assourdissant. Un grand silence plutôt. Il recouvre les années d'enfance d'Aimée, sa mère.
Durant l'Occupation, celle-ci a été trimballée de foyers en familles d'accueil, et depuis elle s'est appliquée à ne vivre qu'au présent. Jamais elle ne répond aux questions. Sophie a une dizaine d'années lorsque son père finit par lui dire que sa grand-mère Claire et son oncle maternel Jean (un tout petit garçon) sont morts en camp de concentration. *« Parce que juifs. »* Et le silence se referme à nouveau.
Le Faisceau des vivants est le récit de l'enquête obstinée que mène Sophie à la mort de sa mère pour renouer le fil de ses origines, pour retrouver la mémoire, la donner en partage à sa fille Alice. Un jeu de piste sensible qui l'entraîne de la Tunisie au Paris d'avant-guerre et à la rafle du Vel' d'Hiv. Elle retrouve les témoins. Quelqu'un a survécu.
Catherine Zittoun a écrit sur Zao Wou-ki, sur Vladimir Velickovic, sur Michel Mousseau. Elle est poète. *« Il faut chercher la différence plus loin en soi/ se faire plus petit/ ralentir »*, livre-t-elle dans *Paris-Pékin* (Dumerchez, 2008). Elle est aussi pédopsychiatre. Mais ce serait, presque, une autre histoire. ■ X. H.

► ***Le Faisceau des vivants,*** *de Catherine Zittoun, Petra, 176 p., 17 €.*



Nul n'y échappe

Même quand elle en est absente, Claudine semble occuper l'espace de chaque nouvelle du recueil de Paul Fournel. Sans doute parce que le titre de l'ouvrage, *Imagine Claudine*, conduit insidieusement le lecteur à la voir partout. Plus certainement encore, parce que *« la grosse Claudine »* que met en scène l'écrivain, membre de l'Oulipo, pompe l'air de tout le monde, et son humeur acariâtre ne laisse personne indemne. Même lorsque la fermeture de la charcuterie du village la *« laisse sans voix »*, elle se refait vite une santé.
Dans ce recueil de nouvelles qui se lit comme un roman kaléidoscopique, où chaque chapitre s'attache à un personnage ou à une situation à travers lesquels on perçoit les rouages de la sociabilité villageoise dont se délecte Claudine, l'ambiance est aussi réjouissante qu'inquiétante. Si le rire y désamorce l'angoisse de la mort – qui rôde entre les pages –, il rend vaines aussi les mille stratégies mises en œuvre par chaque personnage pour y échapper. De la consommation sexuelle compulsive à l'ingestion méthodique de pâtisseries, en passant par la jouissance que font éprouver la médisance et les ragots, que restera-t-il des vies de chacun lorsque la Grande Faucheuse sera passée par là ?
Paul Fournel, avec sa plume malicieuse, nous invite à l'imaginer. A défaut de réponse certaine, il nous propose d'en rire encore une fois avec l'inusable Claudine, dont il fait une antihéroïne inoubliable. ■

FLORENCE BOUCHY

► ***Imagine Claudine,*** *de Paul Fournel, P.O.L, 208 p., 18 €, numérique 13 €.*

Disparition d'un ami d'enfance

Ils étaient quatre, inséparables. A leurs 10 ans, l'un d'eux disparut. Caroline Sers trouve les mots justes

XAVIER HOUSSIN

Les enfants ne jouent pas. Enfin pas vraiment. Ils font comme si. Ils font semblant. On est si fragiles lorsque l'on est petit. Si frêles, si vulnérables, si incertains dans un monde redoutable. Un monde brutal, un monde mécontent. Alors, on se raconte des histoires. Le gamin qui marche en équilibre sur un bord de trottoir avance, en fait, pas à pas, au flan d'un précipice. Il lutte contre la peur et contre le vertige. Courageux héros au jeune cœur battant.

Aux Fantastiques, le nouveau roman de Caroline Sers, nous parle de ces héros-là. Fabien, Sophie, Valentin et Antoine se sont connus au CP. Effrayés au premier jour par l'univers de la grande école, ils s'étaient alors instinctivement trouvés. Et dans le brouhaha de la cour de récréation, les nouveaux amis avaient scellé leur alliance. S'appelant désormais, et pour toujours, les « Quatre Fantastiques », du nom de l'intrépide équipe de super-héros aux pouvoirs extraordinaires des comic-books Marvel. Ils s'étaient répartis les rôles. Fabien avait choisi la Torche humaine, capable de tout enflammer sur son passage, Sophie, la Femme invisible. Valentin était devenu Mr Fantastique, capable d'étirer et de contorsionner son corps à l'infini. Quant à Antoine, il s'était réservé la Chose, combattant herculéen à la peau dure comme de la pierre.

Leur repaire

L'histoire commence, ou plutôt les retrouve, à leurs 10 ans. Plus que jamais inséparables. Ils sont en CM2, dernière classe du primaire. La prochaine rentrée, celle du collège, les inquiète un peu. Raison de plus pour se serrer les coudes. Fabien a eu une idée. Il a repéré, au fond d'un square peu fréquenté, une sorte d'enclos abandonné, masqué par des buissons. Ils en feront leur repaire, leur cachette. S'y retrouveront le plus souvent possible, pour s'y perdre en joyeux bavardages, pour y échafauder mille projets invraisemblables, ceux d'un avenir qu'ils imaginent beau et surprenant. Sauf qu'un jour, ils s'aperçoivent que quelqu'un s'est introduit dans leur refuge. Leurs affaires ont été déplacées et l'intrus a disposé un peu partout d'étranges cartes à jouer. Quel est donc ce mystère qui s'épaissit et devient angoissant quand Fabien disparaît soudainement ?

On pourrait se croire, le chien Dagobert en moins, dans les prémices d'une aventure du *Club des cinq*. Mais Caroline Sers n'est pas Enid Blyton. Depuis son premier roman (*Tombent les avions*, Buchet-Chastel, 2004), elle remue le plus souvent les secrets de famille et le linge sale qui s'entasse de génération en génération. La plupart de ses titres (*Aux Fantastiques* est le dixième) fait le compte des silences et des peines, des combines, des violences. Ici, la souffrance au quotidien est ravalée, les sanglots reniflés. Pauvres gosses. Comment ne pas comprendre leur besoin d'être ensemble ?

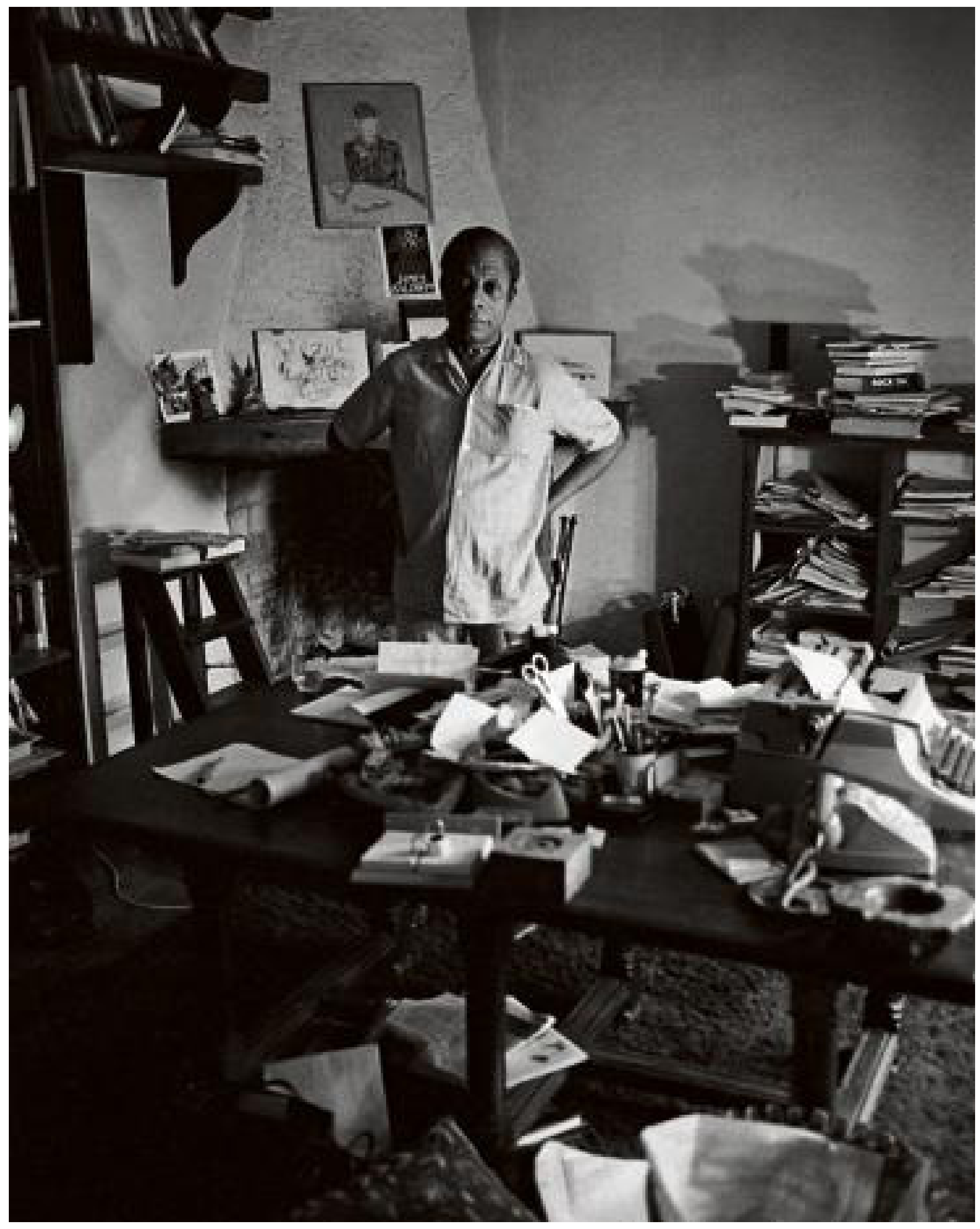
Un rien de nostalgie

Il y a dans ce roman du grandir compliqué, contrarié, empêché, une grande douceur d'approche, une délicate tendresse. Un rien de nostalgie. Cela se passe dans un Paris des années 1980 dont on a oublié qu'il était encore propice aux escapades. Caroline Sers a trouvé les mots justes pour parler de ces amitiés, « croix de bois, croix de fer », « à la vie, à la mort », qui traversent le temps, les malheurs, les absences. Mais, plus de trente ans après, le monde aura changé, qui saura se reconnaître ? *« Nous ne sommes que des enfants vieillis/ qui pleurnichent le soir avant d'aller dormir »*, écrivait Lewis Carroll, il y a plus de cent cinquante ans. ■

AUX FANTASTIQUES, ***de Caroline Sers, Calmann-Lévy, 208 p., 18,50 €, numérique 13 €.***

La verve et la lucidité de l'écrivain éblouissent dans « La Croix de la rédemption », recueil de textes inédits qui marque le centenaire de sa naissance

James Baldwin aux tréfonds du rêve américain



James Baldwin, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), en 1979. PIERRE BOULAT/COSMOS

GLADYS MARIVAT

James Baldwin (1924-1987) n'a pas pris une ride. C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle, se dit-on en abordant *La Croix de la rédemption*, traduction inédite d'un recueil de textes variés – critiques littéraires, discours, nouvelle – paru en 2010 aux Etats-Unis. Rédigés entre 1947 et 1985, ces écrits parlent d'un monde qui est encore, par bien des aspects, le nôtre, sans jamais verser dans le prophétisme. Ils donnent surtout à voir la cohérence et la force d'une pensée qui n'a cessé de décortiquer les mythes de l'Amérique. Avec lucidité, *« brutalité »*, amour, et une exigence que Baldwin appliquait autant à ses lecteurs qu'à lui-même.

L'auteur de *La Chambre de Giovanni* (1956 ; La Table Ronde, 1958 ; rééd. Rivages, 1997) est né il y a cent ans. Mais ce qu'il nous donne est si profond – c'est-à-dire si simple à comprendre et si compliqué à accepter – que nous pourrons y puiser pendant des décennies encore. Sur l'appartenance, d'abord. *« Cette nation* [les Etats-Unis] *n'est pas et n'a jamais été une nation blanche* (...), écrit-il. *Je suis un Américain. Mes ancêtres ont saigné, souffert et sont morts pour créer cette nation, et si mes ancêtres n'avaient pas* (...) *cueilli tout ce coton, et posé toutes ces voies ferrées, l'économie américaine n'existerait pas aujourd'hui. »*

Au fil de la quarantaine de textes du recueil, nous le voyons se déplacer du nord au sud des Etats-Unis, et jusqu'en Grande-Bretagne, pour livrer discours et conférences. La retranscription linéaire des enregistrements contribue à le rendre présent. Il s'exprime, en 1963, après l'assassinat du président Kennedy et l'attentat à la bombe dans l'église noire de Birmingham (Alabama). En 1961, il prononce un discours sur le nationalisme et le colonialisme : *« Les Noirs et les Blancs vivent ici ensemble depuis des générations, depuis des siècles. Aujourd'hui, reste à savoir si nous sommes prêts ou non à affronter ce fait. »*

Le courage et la lucidité sont, selon lui, ce qui permettra à l'Amérique de cesser d'être ce pays *« décrépit »* car violent envers les Noirs, *« horrible »* car façonné par des mensonges, dont celui qui recouvre le génocide amérindien (*« Nous avons fait d'un massacre une légende »*, affirme-t-il). L'écrivain explique comment l'Amérique a inventé le *« problème noir »* – qui n'est pas le problème des Noirs – pour ne pas avoir à réfléchir à l'esclavage qui est aux origines du pays. Aujourd'hui, ses compatriotes blancs doivent accepter de *« payer le prix »* pour établir une véritable *« démocratie »*. Malgré tout, James Baldwin y croit : *« Nous pouvons changer le pays. »*

> La mission de la fiction américaine, selon Baldwin : « Mener une attaque sans fin contre tout ce que les Américains croient tenir pour sacré »

Il convainc autant par son rythme que par son vocabulaire. Il le précise maintes fois : il s'adresse à nous en tant que fils de pasteur. Sa phrase, gonflée de références historiques et bibliques, fouille les tréfonds du rêve américain et s'envole, confiante, dans un tourbillon, épousant les fulgurances de sa pensée, finissant à chaque fois une marche plus haut, sans jamais trébucher. Comme l'a écrit Nietzsche, dont il cite *Ainsi parlait Zarathoustra* – *« Je suis devant ma plus haute montagne et devant mon plus long voyage : c'est pourquoi il faut que je descende plus bas que je ne suis jamais monté. »*

La verve de James Baldwin éblouit tout autant dans ses critiques littéraires. Il examine la *« place du Noir »* au théâtre, la langue *« paillarde »* de Shakespeare, qu'il compare au jazz, ou la mission de la fiction américaine – *« Mener une attaque sans fin contre tout ce que les Américains croient tenir pour sacré »*.

Dans l'essai qui donne son titre au recueil (« Sur les chants de douleur. La croix de la rédemption »), Baldwin donne une définition du jazz, né, *« dans la salle de vente du marché »* aux esclaves, *« d'une double nécessité » : « Non seulement celle d'atteindre la rédemption d'une histoire méprisée et jamais écrite, mais aussi celle de mettre en échec une vision européenne du monde. »*

La nouvelle sur laquelle s'achève ce recueil passionnant de bout en bout, « La Mort d'un prophète », a été publiée en 1950, alors que Baldwin travaillait à son premier roman, *La Conversion* (1953 ; La Table Ronde, 1957 ; rééd. Rivages, 1999). On y trouve la figure du père pasteur haï, qui a transmis à son fils une foi vivace, bientôt ébranlée par ses premiers émois amoureux. Face au corps du père, mort à l'hôpital, le fils pousse un cri d'angoisse, qui lui fait perdre connaissance. Puis il se réveille et s'éloigne dans la nuit, cigarette aux lèvres. Baldwin, l'écrivain, est né. Toujours, encore. ■

LA CROIX DE LA RÉDEMPTION
***(The Cross of Redemption),* de James Baldwin, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Valentine Leÿs et Romaric Vinet-Kammener, préface de Léonora Miano, introduction de Randall Kenan, Stock, « La cosmopolite », 456 p., 23,40 €, numérique 17 €.**
Signalons, du même auteur, la parution en poche de* Harlem Quartet*, traduit par Christiane Besse, Le Livre de poche, 798 p., 11,90 € ; ainsi que de* La Chambre de Giovanni*, traduit par Elisabeth Guinsbourg, Le Livre de poche, 288 p., 8,70 €.

La gentille petite libraire trollée jusqu'à l'issue fatale

Premier roman sardonique de la Britannique Alice Slater, qui joue d'une fixation répandue pour les faits divers

RAPHAËLLE LEYRIS

La Petite Librairie des gens heureux. La Librairie des rêves ensevelis. La Petite Librairie des cœurs brisés. La Librairie de tous les possibles... Elles sont des dizaines, ces fictions récentes et supposément « feel good », situées dans ces échoppes où se vendent des livres. Cette tendance accompagne celle qui, sur les réseaux sociaux, inscrit les romans dans une panoplie comprenant tasses de thé, chats ronronnants, plaids, bougies et autres accessoires mignons ou citations dites « inspirantes » (voir : #booklovers, #booksofinstagram, etc.).

C'est à rebours de ce courant vaguement fétichiste qu'Alice Slater semble avoir écrit son premier roman, d'un mauvais esprit résolu et d'une noire drôlerie. Son titre annonce la couleur : *Mort d'une libraire* ; l'animal totem n'y est pas le félin, mais l'escargot. Les gastéropodes sont, en effet, l'une des seules passions de Roach (« blatte », surnom qu'elle s'est choisi). La narration est confiée en alternance à cette libraire londonienne calamiteuse, observant une hygiène approximative, fascinée par les serial killers (le seul rayon du magasin à l'intéresser est celui des « true crimes »), et à Laura, son contraire, pimpante et efficace, tout juste arrivée dans la boutique qui les emploie et périclite.

Entre les mois de septembre et de décembre 2019, on suit l'une et l'autre dans ce récit qui fait penser au thriller psychologique *JF partagerait appartement*, de Barbet Schroder (1992), pour l'obsession malsaine que Roach nourrit à l'égard de Laura, réveillant un traumatisme chez celle-ci. Roach espionne sa collègue, lui vole de menus objets, s'introduit subrepticement chez elle. Laura vacille, ne comprend pas pourquoi certaines de ses affaires disparaissent ou se déplacent sans qu'elle les ait touchées, boit de plus en plus – mais toujours moins de thé. Il arrive que la jeune femme trouve dans son petit appartement les traces du passage d'escargots.

Images étranges

L'intrigue avance à la vitesse du baveux animal, manière malicieuse pour l'autrice de faire monter la pression et le suspense, alors que le titre comme le prologue (dont les dernières lignes annoncent : *« A Noël, Laura Bunting n'était plus des nôtres. Et c'était de ma faute »*) pourraient sembler nous avoir déjà divulgâché l'essentiel. On lit les presque 400 pages qui suivent happé par les voix de ses personnages. Celle de Roach agrippe le lecteur par ses images étranges – *« Les néons du dôme de la Brixton Academy luisaient comme les geysers de vomi dans* L'Exorciste*»*, décrit sa première phrase –, ses références constantes à des criminels célèbres ou obscurs – son petit ami la séduit par sa ressemblance avec un meurtrier en série –, le malaise que font naître son manque de lucidité comme son délire à l'égard de Laura. Celle-ci touche à mesure qu'elle est gagnée par l'insécurité et les doutes, tandis qu'elle révèle les raisons pour lesquelles la fixation de Roach sur les faits divers les plus morbides la rend malade.

C'est celle de toute la société qu'examine ici Alice Slater, elle-même autrice d'un podcast spécialisé dans le « true crime » (et libraire), bien placée pour évoquer le sujet sans s'exonérer de ses propres responsabilités. Dans un éclat de rire sardonique, elle met le lecteur face à ses pulsions voyeuristes, sa curiosité trouble pour les monstres et les histoires sanglantes. ■

MORT D'UNE LIBRAIRE
***(Death of a Bookseller),* d'Alice Slater, traduit de l'anglais par Nathalie Peronny, La Croisée, 384 p., 23 €, numérique 15 €.**



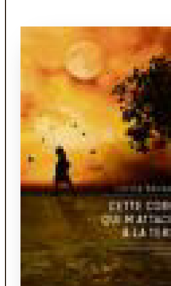
Au fond de la vallée

Aux confins des Carpates ukrainiennes, le long de la rivière Tcheremoch, qui les sépare de la Galicie, les villageois ont vu passer les Autrichiens, les Austro-Hongrois, des occupations russes, la brève République populaire d'Ukraine occidentale, puis les Roumains, les Soviétiques bientôt. Ils ont combattu dans des armées variées, ont changé de lois, ont vu des fonctionnaires arriver, repartir, revenir. Mais l'histoire, en ce début du XX[e] siècle, autour de la première guerre mondiale, est comme une ombre fugace au fond de la vallée, et la vie se poursuit, immuable.

Ou presque, ajoute Maria Matios, dans cette chronique d'une société en suspens, qui va bientôt s'effondrer mais ne le sait pas. C'est toute la force de la grande romancière et poète ukrainienne, dont on ne connaissait jusque-là que *Daroussia la douce* (Gallimard, 2015) : saisir dans un tableau vivant, incarné, entre vaudeville lugubre – un mari impuissant devenu bourreau de sa femme, un notaire escroc qui condamne une famille à la ruine, des frères qui s'écharpent autour d'un héritage... – et tragédie sèche – meurtres, amours impossibles, vies sans issue... –, les signes imperceptibles de l'avenir en marche. L'avenir sinistre de la suite du siècle, de la destruction qui vient. Mais aussi la vibration d'un désir de liberté qui irradie, par touches discrètes, comme étonnées d'elles-mêmes, ce beau roman d'un monde disparu. ■

FLORENT GEORGESCO

► ***Presque jamais autrement***
(Mayzhe nikoly ne navpaky),
de Maria Matios,
traduit de l'ukrainien par Nikol Dziub, Bleu et Jaune, 180 p., 19,90 €, numérique 12 €.



Une fillette moldave

Le camion du kolkhoze est venu chercher la mère pour l'emmener accoucher. Puis le père a ramené l'enfant chez eux, une petite fille qu'il avait attachée sur sa luge. Deux cents pages plus loin, la fillette, devenue jeune femme, s'apprête à quitter son village natal. Mais entre-temps, sur un ton alerte et allègre, elle nous aura fait vivre toute sa jeunesse dans une famille moldave au temps de l'Union soviétique...

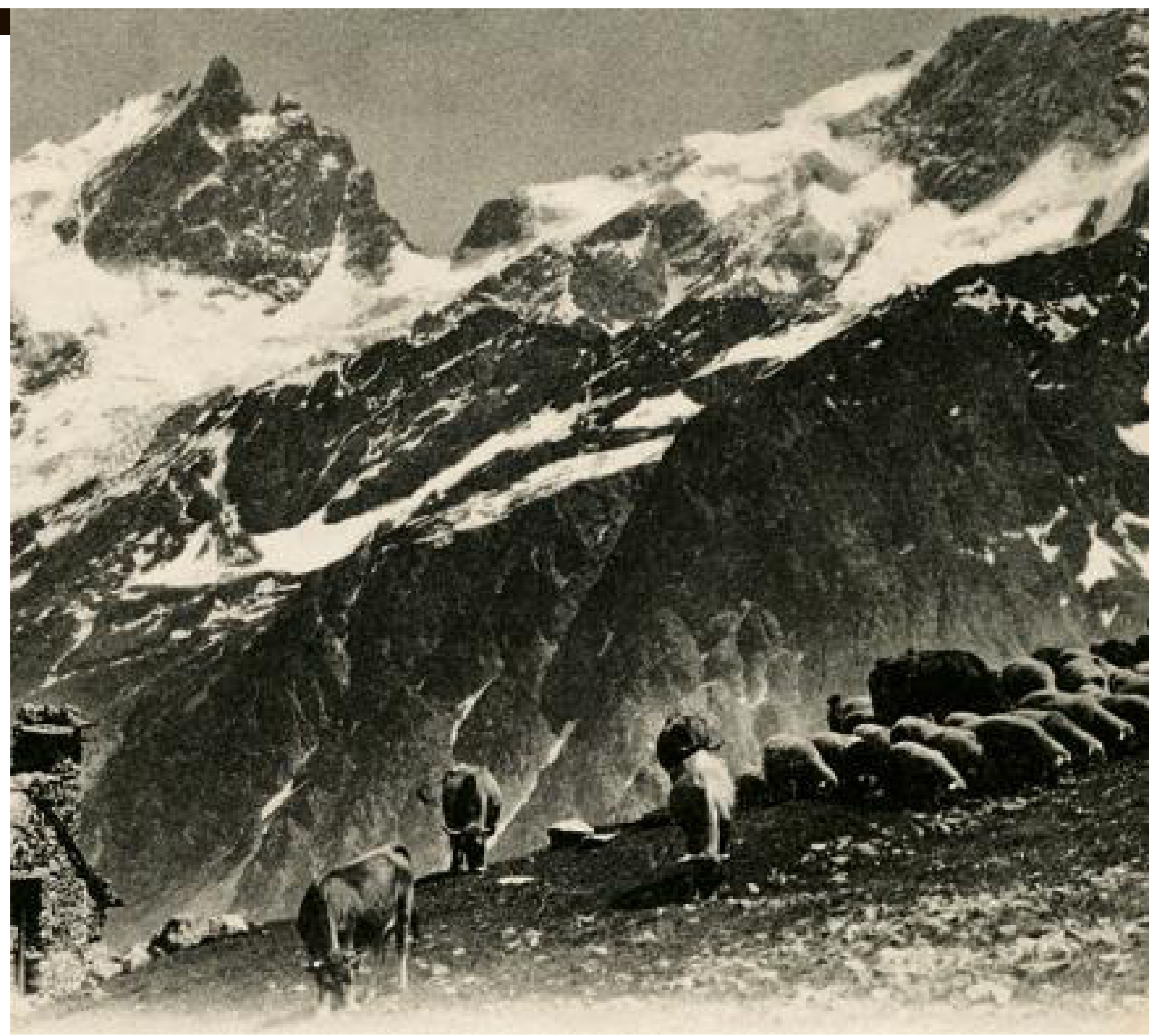
Pour ce premier roman, la poète Lorina Balteanu a trouvé une forme littéraire adéquate : l'histoire progresse par courtes saynètes, vivantes et visuelles, derrière lesquelles se profile subtilement la grande histoire. Comme dans cette description du rituel du 9 mai – le jour de la victoire contre l'Allemagne nazie en URSS – où la mère sort les médailles du père et les frotte au bicarbonate de soude pour les faire briller. La petite fille explique : *« De la guerre, Papa est revenu avec deux médailles sur la poitrine et une balle dans la hanche. Les médailles, il les a mises au fond d'un tiroir, mais la balle, il la porte toujours sur lui. »* Comme elle le fait souffrir dans son sommeil, les enfants, une nuit, conçoivent le projet de l'extirper de son corps avec un aimant...

Alliant gravité et fantaisie, ce récit réussi appelle une suite : celui du voyage tant rêvé de l'héroïne dans le vaste monde. ■ FLORENCE NOIVILLE

► ***Cette corde qui m'attache à la terre***
(Legata cu funia de pamant),
de Lorina Balteanu,
traduit du roumain par Marily le Nir, Les Syrtes, 204 p., 17 €, numérique 12 €.

Wendy Delorme remonte à la source

Avec « Le Chant de la rivière », roman né d'un séjour alpestre, l'écrivaine queer et féministe pensait écrire un livre moins engagé que les précédents. Pas tout à fait



Bêtes à l'alpage, début du XXe siècle. PATRICE CARTIER/BRIDGEMAN IMAGES

FLORENCE BOUCHY

Romancière, essayiste, performeuse, Wendy Delorme est aussi enseignante-chercheuse à l'université Lumière Lyon-II. Elle y travaille sur les constructions du genre et des identités dans les images et discours médiatiques. Le succès de son précédent roman, *Viendra le temps du feu* (Cambourakis, 2021), une dystopie inspirée des *Guérillères*, de Monique Wittig (Minuit, 1969), l'a consacrée comme une figure de proue de la littérature queer et féministe.

Avec *Le Chant de la rivière*, où le récit est alternativement pris en charge par un cours d'eau et par une écrivaine seule dans un chalet de montagne, l'autrice pensait avoir fait un pas de côté, en écrivant son *« roman le plus doux, le moins militant ». « Pour moi,* dit-elle au "Monde des livres", *c'était à la fois une pastorale et un thriller, mêlés de manière inattendue. »* Mais on n'échappe pas si facilement au politique : *« Le contexte des élections législatives,* ajoute-t-elle, *l'a rendu plus engagé que je ne l'avais imaginé. »*

Dans les jours précédant les élections, face à la possible arrivée au pouvoir du Rassemblement national, et à la menace que celle-ci faisait peser sur les droits des personnes LGBTQ+, un mouvement de libraires indépendants a en effet mis en circulation des extraits du roman sur les réseaux sociaux, retenant du *Chant de la rivière* cette profession de foi : *« Je voudrais dire l'amour comme posture radicale en période de crise globale, planétaire. (…) L'amour qui s'élèverait comme un grand cri de joie, de résistance aussi. »*

> Face à la possible arrivée au pouvoir du Rassemblement national, un mouvement de libraires indépendants a mis en circulation des extraits du roman sur les réseaux sociaux

Si cette politisation du roman, au bout du compte, ne déplaît aucunement à Wendy Delorme, l'écrivaine continue d'insister, lorsqu'elle raconte sa genèse, sur les circonstances heureuses, imprévues, qui l'ont entourée. En retraite d'écriture avec quatre amis dans un village près de Lyon, comme elle a l'habitude de le faire, la romancière s'intéresse à un mince cours d'eau, dernière trace d'une rivière disparue. Le projet d'écriture consiste dès lors à relater *« l'histoire d'un cours d'eau qui voulait se venger d'avoir été enseveli »*.

Le texte reste inachevé, mais Wendy Delorme le retrouve deux ans plus tard, lorsqu'elle repart avec les mêmes amis, dans les Alpes cette fois-ci. *« J'étais arrivée avec un projet d'écriture sur la téléréalité,* se souvient-elle, *mais je n'y arrivais pas. Il n'y avait pas de réseau là où nous étions, rien d'autre que la nature environnante pour se distraire. Et j'ai remarqué un bruit d'eau sous la maison, dont je ne trouvais pas l'origine. J'ai commencé une sorte de jeu de piste, comme l'héroïne du roman, pour en percer le mystère. »*

Lorsqu'il lui a paru évident que cette quête d'une source disparue pouvait entrer en écho avec le monologue déjà écrit d'une rivière *« autrefois puissante et indomptée »*, mais aujourd'hui *« presque oubliée »*, l'écrivaine s'est engagée avec *« une grande facilité »* et *« un sentiment de totale liberté »* dans ce nouveau roman. Les deux histoires, celle des enfants élevés, au début du XXe siècle, dans cette région montagneuse à la frontière franco-italienne, dont la rivière charrie le souvenir, et celle d'une écrivaine enceinte de son premier enfant, seule dans un chalet d'où elle écrit quotidiennement à la personne qu'elle aime, se sont donc mises en place de manière concomitante. Les échos géographiques et symboliques se créaient naturellement.

Mais s'il était aisé, pour Wendy Delorme, de décrire la vie d'une écrivaine isolée à la montagne – c'était sa propre situation –, l'évocation du mode de vie pastoral au début du XXe siècle lui paraissait plus risquée. *« Je ne voulais surtout pas faire de folklorisme,* soutient-elle, *surtout pas idéaliser ce mode de vie, ni le dévaluer par négligence ou imprécision. »* Outre des recherches sur la faune et la flore des montagnes, Wendy Delorme se replonge avec délices dans les lectures de son enfance, comme *La Petite Fadette*, de George Sand (1849), ou *Criquet*, d'Andrée Viollis (1934). A l'issue de ce séjour à la montagne, elle a ainsi écrit les deux tiers du texte.

De retour chez elle, il lui semble plus difficile encore de rendre fidèlement cette atmosphère pastorale. Elle lit alors des romanciers contemporains qui, tels Paolo Cognetti (*Les Huit Montagnes*, Stock, 2017), Valentine Goby (*L'Ile haute*, Actes Sud, 2022) ou Fabio Andina (*Jours à Leontica*, Zoé, 2021), ont décrit des paysages de montagne. Surtout, elle éprouve le besoin de parler à quelqu'un pour décrire au plus juste le mode de vie dans ce coin des Alpes. Réussissant à entrer en contact avec un Italien originaire du lieu, avec lequel elle échange par courriel à l'aide d'un traducteur automatique, elle lui donne à lire son roman, maladroitement traduit par le même moyen, pour savoir si ce qu'elle décrit est plausible.

Elle redoute que l'homme de 76 ans ne soit réticent en découvrant que l'histoire pour laquelle elle sollicite son aide est une histoire d'amour tragique entre deux femmes. Il n'en est rien. Touchée de l'accueil qu'a réservé à son texte ce montagnard italien, alors que le gouvernement de Giorgia Meloni s'attaquait aux droits des familles homosexuelles, elle lui demande s'il accepte que leurs échanges soient intégrés à son texte. *Le Chant de la rivière* devient ainsi non seulement un très beau roman, mais aussi un dialogue vivifiant et apaisant entre les générations. ■

EXTRAIT

« Si on m'entend gronder, on ne me voit plus couler (…). On ne sait plus que j'existe. Seul un mince trait bleu, sur les cartes humaines dessinant la région, indique ma présence invisible à l'œil nu. Je suis souterraine depuis des années. En bas de la forêt qui couvre la montagne en dessous des alpages, je longe la maison, cette large bâtisse longtemps abandonnée, ancienne bergerie dont la rénovation au début de ce siècle a jugulé mes eaux. Je coule au robinet. M'épands dans les chasses d'eau. On m'a ainsi domptée, étiolant ma vigueur, salissant ma clarté autrefois cristalline. Mais mes forces anciennes au printemps se ravivent, et les tuyaux de cuivre au creux des murs de pierres se disjoignent peu à peu. Goutte à goutte, je ruisselle. Je reprends du terrain. »

LE CHANT DE LA RIVIÈRE, PAGE 5

Rivière, rivière, raconte-moi une histoire



LES VERS VIENNENT NATURELLEMENT à Wendy Delorme lorsqu'elle écrit. Mais le lecteur ne perçoit pas immédiatement à quoi tient la rythmique fluide de sa prose, le caractère aussi mélodieux qu'un peu incantatoire du *Chant de la rivière*, son nouveau roman. Alexandrins blancs ou hexasyllabes dominent, sans exclusive, et évoquent en majesté l'histoire tragique de Clara et Meni. Rapportées, à ceux qui savent l'écouter, par la rivière qui en a été le témoin au début du XXe siècle, dans les alpages franco-italiens, les amours interdites de ces deux jeunes filles entrent en résonance avec l'histoire d'une écrivaine retirée, de nos jours, dans un chalet.

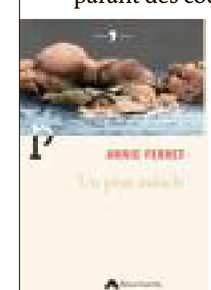
Comme l'inspiration se dérobe à elle, la jeune femme écrit à la personne qu'elle aime pour lui faire part de ses doutes littéraires, lui raconter son quotidien, et mettre en forme les réflexions que lui inspire sa recherche des origines d'un cours d'eau dont elle devine la présence près du chalet.

Alternant très naturellement les deux époques, Wendy Delorme tisse de manière aussi originale qu'efficace l'univers de la pastorale et celui du récit à suspense, laissant *« la trame se dessine*[r] *au fur et à mesure. Pas par la volonté, mais par le geste qui relie la main et l'esprit à ce flux qui parfois se dérobe et parfois se déverse »*. Dans ce roman d'amour aussi contemporain qu'intemporel, l'écrivaine queer se veut poète plutôt que militante. Mais l'une et l'autre cohabitent sans heurt dans une prose aussi sensible qu'engagée. ■ FL. B.

LE CHANT DE LA RIVIÈRE,
de Wendy Delorme,
Cambourakis, 148 p., 16 €.

La proie de tes tourments

Ecrivaine et modèle d'art, Annie Ferret a publié, entre autres, des contes inscrits dans *« une Afrique rêvée »* et un roman, *Les Hyènes* (Grasset, 2021), explorant la transmission de la colère sur cinq générations de femmes. Un riche univers convoqué dans *Un petit miracle*. Cette fiction se déploie en Amérique latine. Portée par une voix narrative qui tutoie le protagoniste, Juan, l'intrigue remonte le fil des événements qui ont conduit en prison ce père au chômage. Sa faute ? Avoir rapporté à la police une valise qui n'était pas la sienne, à la suite d'un cafouillage à l'aéroport. Avoir vu son frère mort dans les yeux de l'Indien à qui il a cédé sa place dans l'avion. Avoir survécu au crash de l'appareil. Ou, pire, avoir espéré être heureux. En s'emparant des codes du réalisme merveilleux, dans une langue chargée d'amour, Annie Ferret écrit au plus près des tourments intimes échappant à nos regards. ■

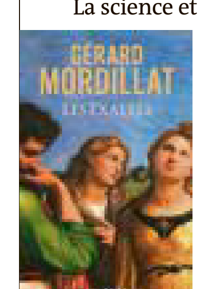


GLADYS MARIVAT

► ***Un petit miracle,***
d'Annie Ferret,
Project'îles, 130 p., 17 €.

Les premiers protestants

On savait Gérard Mordillat fasciné par la guerre des paysans (1524-1526), qui ébranla l'Allemagne au début de la Réforme. Après une formidable fresque en BD (avec Eric Liberge, Futuropolis, 2022), il livre aujourd'hui un roman, une évocation furieuse de ces temps où les controverses religieuses, les clivages politiques et les intrigues tant esthétiques qu'amoureuses rebattent les cartes. Au service de Léon X, le jeune Luca Ponti, élève de Raphaël, quitte Rome pour être les yeux du pape dans ce monde germanique sur le point de faire sécession. Il y rencontre deux hommes partageant la même foi, le même rejet de l'Eglise catholique. Martin Luther et Thomas Müntzer se déchireront pourtant, l'un misant sur les puissants, l'autre sur les opprimés. La science et la fougue du feuilletoniste, les résonances contemporaines d'un monde en mal de repères font de cette tragédie une réussite précieuse. ■

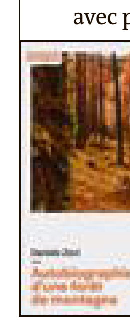


PHILIPPE-JEAN CATINCHI

► ***Les Exaltés,***
de Gérard Mordillat,
Calmann-Lévy, 378 p., 21,50 €, numérique 15 €.

Plus qu'une randonnée en forêt

En avant pour une marche de 30 kilomètres à travers les bois du plateau d'Asagio, dans les Préalpes vicentines, au nord-ouest de Venise. L'auteur, Daniele Zovi, est diplômé en sciences forestières mais également poète. Mêlant notations sensibles (à partir d'odeurs ou de traces), connaissances scientifiques et souvenirs personnels, cet écrivain marcheur nous propose de *« lire la nature »*, comme il l'avait fait dans sa précédente *Autobiographie de la neige* (Glénat, 2023). Pour cela, il nous offre des pages habitées sur la vie mystérieuse des sous-bois, depuis les couleurs des lichens archaïques jusqu'à la beauté fébrile d'une fourmilière. Un bienfaisant bain de forêt à glisser avec profit dans une poche de son sac à dos. ■

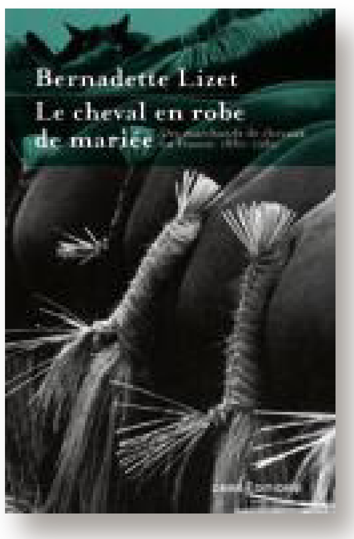


FLORENCE NOIVILLE

► ***Autobiographie d'une forêt de montagne***
(In bosco. Leggere la natura su un sentiero di montagna),
de Daniele Zovi,
traduit de l'italien par Florence Courriol-Seita, Glénat, 168 p., 19,95 €.

Dans « Le Cheval en robe de mariée », l'ethnologue Bernadette Lizet retrace la vie d'une famille de marchands de chevaux entre 1880 et 1980. De l'opulence à la disparition de la profession

Secrets de maquignons étalés au grand jour



ANNE BOTH

Combinard, margoulin et bonimenteur. Rarement un métier aura autant symbolisé la roublardise que celui de maquignon. Bernadette Lizet nous le confirme dans son nouveau livre, *Le Cheval en robe de mariée* : ces marchands de chevaux, *« qui tirai*[en]*t* [leur] *force du secret »*, n'ont pas volé leur sulfureuse réputation.

Depuis la disparition de l'activité dans les années 1970, mécanisation généralisée oblige, les langues ont fini par se délier. De récents entretiens viennent ainsi s'ajouter au colossal corpus (correspondances, photos, carnets de ventes ou d'achats…), constitué depuis quarante ans par l'ethnologue. Résultat : une solide enquête sur les Perraguin, maquignons de père en fils de 1880 à 1980. Qu'on ne s'y trompe pas : la biographie familiale n'est qu'un prétexte pour mener une ethnographie rurale tout en resituant le dernier siècle de cette profession dans une histoire nationale.

La France décrite au début de ce livre est celle *« où le cheval est à l'œuvre partout »* et pour tout le monde : médecin, notaire, boucher, marchand ambulant, boulanger, viticulteur ou tsigane. Dans ce contexte, le maquignon devient un personnage incontournable et l'activité des quatre frères Perraguin *« un véritable empire commercial »*. Placée sous l'autorité de l'aîné, l'affaire berrichonne vendra, au lendemain de la Grande Guerre, jusqu'à deux mille bêtes par an.

La fratrie se répartit le travail : les uns achètent et expédient depuis la Bretagne, le Cher ou la Mayenne, les autres réceptionnent et vendent sur les foires du Jura, de la Côte-d'Or, de l'Ain ou des Savoies. Il faut imaginer l'Hexagone d'alors quadrillé par un réseau dense de plus de 60 000 kilomètres de voies ferrées – soit le double d'aujourd'hui – desservant bourgs et villages. Avec, partout, des cafés et des hôtels dotés de leurs propres écuries.

Les consignes sont données par télégramme : *« J'ai vendu mon wagon, il faut m'en envoyer un autre. »* Les poulains, pourtant fragiles, sont entassés en vrac pour réduire les coûts. Peu importe si des bêtes sont mortes à l'arrivée, les survivantes partiront vite, par lot de cinq ou dix. En revanche, les chevaux « de service », déjà rompus au travail, ont un sort plus enviable : plus chers, ils bénéficient de paille, d'eau et des bons soins d'un commis. Néanmoins, pour les maquignons, il s'agit toujours de marchandises.

Sens des affaires

Commerciaux menant des tournées harassantes, les frères berrichons sont de solides gaillards portant costume, cravate et chapeau. Considérés comme des notables, ils bénéficient du prestige lié au cheval, qui *« d'une manière ou d'une autre* (…) *anoblit ceux qui en vivent »*. Leur immense portefeuille, gonflé de billets et relié à la ceinture par une chaîne, en impose. Leur sens des affaires suscite la méfiance. Les conseils de Daniel Perraguin à son fils sont d'ailleurs sans ambiguïté : *« Un paysan ne te fera jamais de cadeau, alors faut être pareil. »*

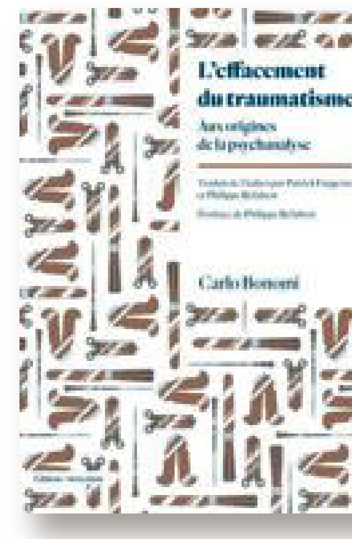
Pas de scrupules non plus, à l'image du toilettage des bêtes réalisé, après leur descente du train, à l'abri des regards. Vêtu d'une grande blouse noire, le maquignon, aidé d'un commis, ôte la sueur, la poussière, le fumier et tresse le crin. Il *« magnifie l'apparence, grandit le corps et masque ce qui doit l'être »*, mettant le cheval *« en robe de mariée »*. C'est à son art de cacher les tares que l'on reconnaît un professionnel. Un poulain chétif ? Il l'engraisse pour qu'il paraisse plus gros. Une verrue ? Une plaque de boue fera l'affaire. Et puis, il y a le *« vol de confiance »*, savoureuse formule pour décrire le fait de vendre très cher à une personne ignorant les cours…

Remarquable à plus d'un titre, ce livre nous montre aussi une France pas si lointaine, avec une vie rurale animée, où le cheval n'est pas encore un animal d'agrément et l'attelage le symbole de l'*« archaïsme agricole »*. ■

LE CHEVAL EN ROBE DE MARIÉE. DES MARCHANDS DE CHEVAUX EN FRANCE. 1880-1980, ***de Bernadette Lizet,*** *CNRS Editions, « Anthropologie et mondes contemporains », 394 p., 25 €, numérique 18 €.*

Le jeune Freud et la cure chirurgicale

Avec « L'Effacement du traumatisme », Carlo Bonomi revient sur les origines de la psychanalyse, et l'oubli, par son fondateur, des souffrances corporelles infligées aux enfants à la fin du XIXe siècle



ÉLISABETH ROUDINESCO

Philosophe et psychanalyste, Carlo Bonomi est considéré comme le meilleur spécialiste mondial de la pensée de Sandor Ferenczi (1873-1933), disciple hongrois de Freud (1856-1939), à laquelle il a consacré de nombreux travaux. La parution en français de son nouveau livre, *L'Effacement du traumatisme*, est donc un événement historiographique.

Bonomi part de l'hypothèse que Freud aurait négligé les souffrances corporelles infligées aux enfants, à la fin du XIXe siècle, par des médecins soucieux d'éradiquer la pratique précoce de la masturbation. Non contents d'utiliser des appareils de contention, ils eurent recours à des interventions chirurgicales : excision ou cautérisation du clitoris pour les filles, circoncision pour les garçons. On a donné le nom de *« pédagogie noire »* à cette *furia* pédiatrique dont le cinéaste autrichien Michael Haneke a donné, en 2009, une description magistrale dans *Le Ruban blanc*.

Après avoir décrit cette scène dite *« apocalyptique »*, Bonomi analyse donc la manière dont Freud, encore neurologue, s'y confronte entre 1887 et 1896. En écoutant les femmes hystériques évoquer leurs souvenirs, celui-ci perçoit que plusieurs d'entre elles, souvent excisées, ont subi des attentats sexuels de la part des adultes. Et il en déduit que toutes les névroses ont pour origine un traumatisme réel.

> L'auteur se livre aussi à une incroyable exploration du fétichisme du nez chez Freud

Adepte des théories délirantes de son ami Wilhelm Fliess, oto-rhino-laryngologiste berlinois, selon lequel les activités génitales seraient liées à la muqueuse nasale, Freud le fait venir à Vienne pour opérer une patiente, Emma Eckstein, qui souffre de graves symptômes psychiques et organiques. L'aventure se solde par une catastrophe. Emma frôle la mort, suite à une hémorragie nasale. En 1897, Freud abandonne sa théorie : le traumatisme n'explique pas la genèse des névroses, dit-il, puisque quantité de névrosés n'ont jamais subi de telles violences. La psychanalyse devra donc être, non pas une sexologie, mais une exploration par la parole de tous les aspects de la vie psychique humaine.

Carlo Bonomi relate ensuite comment, pendant des décennies, Freud et ses disciples passèrent sous silence l'affaire Eckstein, au point de censurer la correspondance avec Fliess et d'effacer toute causalité traumatique. Seul Sandor Ferenczi rappelait sans cesse à ses collègues l'importance des tortures infligées aux femmes et aux enfants.

Dans ce débat, Bonomi donne raison à Ferenczi contre Freud sans pour autant réfuter la nécessité de l'abandon de 1897. Il se livre aussi à une incroyable exploration du fétichisme du nez chez Freud, lequel avait été opéré inutilement par Fliess, désireux de le guérir de son tabagisme jugé masturbatoire. En bon clinicien ferenczien, il réinterprète de façon audacieuse, voire discutable, l'histoire originelle de la psychanalyse : elle serait elle-même traumatique puisqu'elle reposerait sur l'effacement de l'importance du trauma dans la genèse des névroses.

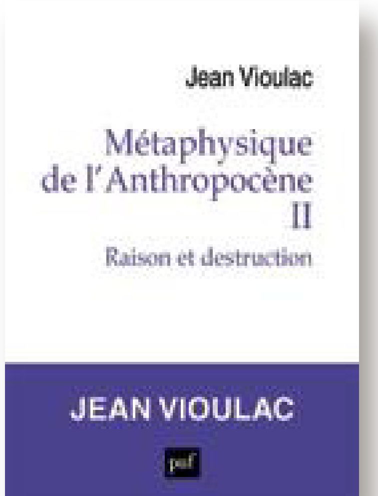
Selon lui, Freud aurait eu besoin de dissimuler les mutilations réelles pour mieux élever à une dignité conceptuelle son fameux complexe de castration, faisant ainsi d'un fantasme inconscient le principe de sa doctrine de la différence des sexes : privée de pénis, la fille se sentirait castrée tandis que le garçon serait terrifié à la vue de son absence chez la fille. Thèse qui sera critiquée par ses héritiers.

Sans verser dans une hagiographie qui ferait de Ferenczi un génie méconnu et de Freud un tyran misogyne, Carlo Bonomi souligne que la clinique doit tenir compte autant du trauma que du fantasme. ■

L'EFFACEMENT DU TRAUMATISME. AUX ORIGINES DE LA PSYCHANALYSE *(Sulla soglia della psicoanalisi. Freud e la follia infantile),* ***de Carlo Bonomi,*** *traduit de l'italien par Patrick Faugeras et Philippe Réfabert, postface de Philippe Réfabert, Amsterdam, 346 p., 24 €.*

Penser la puissance d'annihilation de l'humain

Dans un essai lucide, le philosophe Jean Vioulac éclaire les crises simultanées des conditions de la vie et des conditions de l'esprit



DAVID ZERBIB

Deuxième volume de *Métaphysique de l'anthropocène*, fresque philosophique peinte dans la nuit d'un temps apocalyptique, *Raison et destruction* nous pousse à un nouvel exercice de lucidité. Le philosophe Jean Vioulac considère que l'anthropocène renvoie à une vérité essentielle : la puissance d'annihilation de l'humain, capable d'agir à l'échelle géologique et de provoquer une extinction de la vie terrestre, en train de s'accomplir en acte. Son diagnostic ne provient d'aucune prophétie eschatologique : il est d'abord déduit de faits scientifiques et de rapports techniques, comme le *« Global Assessment Report »* publié par les Nations unies en avril 2022, dans lequel on peut lire : *« L'humanité est entrée dans une spirale d'autodestruction. »*

La tâche de la philosophie est dès lors de penser *« la situation critique en laquelle se trouve aujourd'hui l'humanité »*, écrit Jean Vioulac, jugeant, dans un article de 2023 à la revue *Le Grand Continent*, qu'il s'agit là du *« plus grand défi qu'elle ait jamais eu à affronter »*. D'autant plus que ce défi est double, car à la crise écologique s'ajoute l'avènement de l'intelligence artificielle. Nous faisons face, autrement dit, à la crise des conditions de la vie et à celle des conditions de l'esprit. C'est précisément par l'explication du lien entre ces deux dimensions que ce livre est frappant.

L'humain n'est pas seulement cet *« animal désanimalisé »*, disait Nietzsche, niant sa nature et la vie dans son ensemble, il est aussi désormais *déshumanisé*. Si, en effet, comme le pensait Aristote, l'humain est, contrairement aux autres vivants, un animal doué du logos, c'est-à-dire de la pensée rationnelle structurée dans un langage, alors, en déléguant le logos à des machines, en confiant à des ordinateurs sa culture, sa mémoire, son langage, jusqu'à réduire le logos au logiciel, l'humain, de fait, s'éteint quand l'écran des objets intelligents s'allume.

Vioulac insiste sur l'incarnation fondamentale du lien entre crise écologique et crise de la raison dans son approche du système qui a rationalisé notre rapport aux ressources naturelles tout en aliénant le travail vivant : le capitalisme. Ce que Karl Marx appelait une *« Machinerie »* n'est donc pas d'abord, pour Vioulac, un rapport social inégalitaire, c'est une forme de logos automatisé, producteur d'une valeur spectrale détachée de la vie, dans lequel les sujets humains sont mécanisés.

Alors, de Pythagore, premier penseur du nombre comme mesure de toute chose, jusqu'à ChatGPT, en passant par Leibniz, théoricien de la raison comme *« esprit ordinateur »* (*mens ordinatrix*), sans oublier les sciences de l'atome indissociables, dans leurs applications, de la *« guerre contre le monde »* dont parlait Michel Serres, on voit s'avancer l'inexorable issue d'une catastrophe.

Sur la scène obscure de l'anthropocène éclairée par Jean Vioulac, les images projetées du *« capitalocène »* sont les reflets tragiques de ce qu'il nomme *« logocène »* et qui, telle une ombre portée, annonce le *« thanatocène »*, règne de la pulsion de mort dont parlait Freud. La solution ? Une révolution, affirme le philosophe, qui indique là avant tout une révolution de l'esprit, en forme de conjuration, passant par la littérature pour réinventer le rapport du langage à la vie. ■

MÉTAPHYSIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE II. RAISON ET DESTRUCTION, ***de Jean Vioulac,*** *PUF, 472 p., 25 €, numérique 20 €.*



LE FEUILLETON
TIPHAINE **SAMOYAULT**

Dehors, les tigres



ÉLODIE BOUÉDEC

ON TUE LES PETITES FILLES. UNE ENQUÊTE SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS, SÉVICES, MEURTRES, INCESTES, VIOLS CONTRE LES FILLES MINEURES DE MOINS DE 15 ANS, DE 1967 À 1977 EN FRANCE, ***de Leïla Sebbar, préface d'Anne Schneider, Le Manuscrit, « Genre(s) et création », 352 p., 19,90 €, numérique 10 €.***

J'AI COMMENCÉ LA SAISON 2023-2024 du feuilleton en parlant de *Triste tigre*, de Neige Sinno (P.O.L, prix littéraire *Le Monde* 2023), qui s'est révélé en être l'événement littéraire : ses résonances sociales et émotionnelles ont été immenses et ont témoigné d'un véritable changement de la société à l'endroit des crimes commis contre les enfants, et de l'écoute que celle-ci leur porte. Avant les vacances et en attendant la rentrée, je boucle donc cette saison en parlant d'un livre paru pour la première fois en 1978, chez Stock, que la publication de *Triste tigre* permet de lire de façon bien différente aujourd'hui : *On tue les petites filles*, de Leïla Sebbar, réédité aux éditions Le Manuscrit.

Lorsque Leïla Sebbar publie cette enquête conduite pendant dix ans, de 1967 à 1977, sur *« les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans »*, elle n'est pas encore l'écrivaine prolifique, à l'aise dans tous les genres, que l'on connaît aujourd'hui. Elle n'est pas encore l'autrice de ces très beaux récits d'exil, d'intégration difficile, de mémoire de la guerre d'Algérie que sont la trilogie des *Shérazade* (Stock, 1982, 1985, 1991), *La Seine était rouge* (Thierry Magnier, 1999) ou *Je ne parle pas la langue de mon père* (Julliard, 2003). Elle est une parfaite inconnue qui vient de terminer ses études de lettres et commence à militer dans les groupes et les revues du mouvement féministe que l'on a appelé « de la deuxième vague », notamment dans la revue *Histoires d'elles*, aux côtés de Nancy Huston, de Luce Pénot, de Carmen Castillo, de Geneviève Brisac et de bien d'autres…

Alors que Leïla Sebbar commence à enseigner au collège et au lycée, elle se lance dans la longue collecte des témoignages et documents relatant l'ordinaire des violences faites aux enfants et, pour le cas qui l'occupe, aux filles. Elle rencontre des femmes en prison, en foyer, en PMI (protection maternelle et infantile). Elle se plonge dans les archives de la police judiciaire, parle à des juges, à des assistantes sociales, à des éducatrices, à des médecins. Elle croit à la puissance des récits. Expliquant sa méthode dans un avant-propos, elle précise n'avoir jamais été maltraitée elle-même ni s'être jamais trouvée en présence d'un corps maltraité. Mais elle écoute et elle retient.

Quand elle lit des archives ou des lettres adressées à Ménie Grégoire (un des matériaux très intéressants de l'enquête, ces textes envoyés à l'émission « Allô Ménie ! », qui, sur RTL, de 1967 à 1982, a tenté de répondre aux problèmes personnels ou de société qu'ils soulevaient), elle prend des notes, mais, quand elle entend une victime, elle se contente de conserver son témoignage en mémoire : *« Sans appareil technique comme garantie de mémoire, j'étais moi-même l'enregistreur, peut-être pour perdre la trace physique de celle qui parlait, parce que les corps font obstacle ? »* Lire, raconter, c'est aussi assister à la scène, mais sans l'exhiber, en tentant d'éloigner le plus possible le spectaculaire et de montrer, dans la répétition et la juxtaposition, l'ordinaire de la violence.

Outre ce travail considérable de compilation et de collecte documentaire, Leïla Sebbar opère un double geste d'écriture : par le montage des témoignages, dans des chapitres thématiques et titrés de façon terrible par des propos rapportés (« Tout ça parce que j'étais une fille » ; « Elle lui avait délégué ses pouvoirs pour la corriger » ; « Il me considérait comme sa femme »…) ; et par une énonciation en retrait, mais présente : la voix de l'enquêtrice qui analyse, fait des hypothèses, témoigne pour les témoins. En rapprochant des histoires parfois éloignées, elle fait entendre un véritable chœur, celui des filles maltraitées, malmenées, violées, toujours déconsidérées, leurs pleurs, leurs voix d'outre-tombe parfois. La forme de l'oratorio est particulièrement propice à rendre compte de la dimension tragique de cette cruauté, qui peut être le fait des hommes, mais aussi des femmes, des mères reproduisant les violences subies. Leïla Sebbar lui donnera des prolongements dans son œuvre ultérieure en croisant archive et fiction dans *La Jeune Fille au balcon* (Seuil, 1996) ou en faisant entendre des voix multiples dans *Fatima ou Les Algériennes au square* (Stock, 1981).

Lorsque Leïla Sebbar publie cette étude, en 1978, l'heure est certes à la libération des femmes et de leurs corps, mais pas à la dénonciation de l'inceste et de la pédocriminalité. On dissimule encore la banalité de ces violences exercées le plus souvent à la maison, dans les caves ou les jardins, au sein de la famille et des groupes d'amis. Le lire aujourd'hui, après *Triste tigre*, ne banalise en rien le scandale ni ne donne à penser que ces crimes n'existent plus. Mais le mettre en perspective avec l'événement de discours et d'écoute qu'a représenté #metoo et la réception du livre de Neige Sinno, comme le fait Anne Schneider, spécialiste de l'œuvre de Leïla Sebbar, dans sa préface informée et courageuse, montre que nous pouvons former une nouvelle société dans le partage de cette parole. *On tue les petites filles* reste une lecture difficile, mais sa dimension politique n'échappe plus à personne. ■

> Leïla Sebbar fait entendre un véritable chœur, celui des filles maltraitées, malmenées, violées, toujours déconsidérées, leurs pleurs, leurs voix d'outre-tombe parfois



FIGURES LIBRES
ROGER-POL **DROIT**

Vienne 1900, crapauds et coïncidences

LE GRAND LIVRE DES COÏNCIDENCES (LA LOI DES SÉRIES), ***de Paul Kammerer, traduit et édité par Hervé Lavergne et Raymond Clarinard, introduction d'Hervé Lavergne, Aux Feuillantines, « Dans la bibliothèque d'Arthur Koestler », 360 p., 22 €, numérique 16 €.***

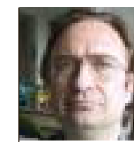
TOUT LE MONDE A ENTENDU PARLER DE LA LOI DES SÉRIES. Presque personne ne sait de quel livre elle provient, qui en élabora la théorie, ni même en quoi elle consiste exactement. C'est à Vienne, en 1919, que le biologiste et zoologue Paul Kammerer a publié *La Loi des séries*. Ce que nous apprennent les répétitions dans les événements de la vie et du monde… L'ouvrage, démesurément ambitieux, est fort étrange. A partir d'une centaine d'anecdotes vécues, il spécule sur le fonctionnement de la pensée, de la vie et de l'Univers. La première des cent coïncidences décrites est un fait banal : deux soirs de suite, au concert, le fauteuil de l'auteur était au dix-huitième rang. De proche en proche, il finit par expliquer comment *« répétitions et ressemblances »* constituent la loi cachée de la réalité…

Cet essai oublié, lu et commenté, en son temps, par Einstein, Freud et Jung, est aujourd'hui présenté en français, sous le titre *Le Grand Livre des coïncidences*, rassemblant de larges extraits de l'original traduits et commentés par Hervé Lavergne et Raymond Clarinard. C'est l'occasion de découvrir un texte inclassable et un auteur qui ressemble plus à un personnage de roman qu'à un chercheur lambda. La savoureuse étude que lui consacre Hervé Lavergne le fait sortir de l'ombre.

Fils d'un grand industriel viennois, Paul Kammerer (1880-1926) a défrayé la chronique de son temps, déguisé en savant fou aussi bien qu'en philosophe incompris. Surdoué, excentrique, provocateur, il commence par multiplier les expériences génétiques sur des salamandres et des crapauds vivants. Son but : défendre et illustrer la théorie décriée de Lamarck concernant l'hérédité des caractères acquis, et la réhabiliter contre celle de Darwin.

Ses adversaires s'empressent de le soupçonner de grossiers trucages et de malversations indignes. La polémique enfle. Les enquêtes postérieures – notamment celle qui fut menée en 1971 par Arthur Koestler pour réhabiliter Paul Kammerer – soupçonnent ses ennemis d'avoir eux-mêmes fabriqué les preuves destinées à le discréditer. En plus de ces scandales académiques, l'énergumène aggrave son cas en étant musicien. Excellent pianiste, compositeur à ses heures, ami d'Alban Berg et admirateur éperdu de Gustav Mahler… le profil n'est pas universitairement correct. Si l'on y ajoute de multiples aventures amoureuses avec des artistes de son temps, notamment Alma Mahler, des ennuis financiers permanents et un suicide spectaculaire, on s'étonne moins de la réputation volcanique qui lui a été faite.

Cela dit, les raisons de lire cet aperçu de *La Loi des séries* ne tiennent pas qu'à la singularité de leur auteur. On y découvre d'abord un journal inattendu de la vie culturelle, mondaine et musicale, du tourbillon viennois d'alors, mêlant comme nulle part génie et folie, destruction et finesse. Surtout, on devrait s'intéresser de nouveau à cette idée d'une « sérialité » des événements, qui se distingue radicalement du hasard comme de la causalité. Que Paul Kammerer ait été exalté et fumeux est peu contestable. En revanche, il est fort probable que ses intuitions mériteraient d'être réexaminées et réélaborées à la lumière de ce qu'apporte l'essor des algorithmes. Ces derniers semblent effectivement formuler, à leur manière, des séries masquées tramant nos réalités. ■



LES YEUX DANS LES POCHES
FRANÇOIS **ANGELIER**

« MAIS OÙ SONT LES ANGES À LOS ANGELES ? », interrogeait, il y a quelques décennies, *L'Autre Journal*, mensuel *« hors barrière »* animé par Michel Butel. Il est sûr que les séraphins n'y foisonnent pas, pas plus que les chérubins n'y font du stop au carrefour. Quant aux archanges angelinos, ils arborent souvent l'allure et la plaque d'identité des mentons carrés de James Ellroy ou de Joseph Wambaugh. En revanche, les anges déchus peuplent les bars, les anges déçus les agences de casting.

Lew Archer, le privé récurrent et mythique de dix-huit romans et de onze nouvelles signés par le chandlérien Ross Macdonald (1915-1983), joue, lui, avec poigne et placidité, l'ange gardien d'une société californienne huppée macérant dans l'argent et confite dans la douceur de vivre. Un monde ensoleillé qui présente néanmoins des taches suspectes et dégage un fumet préoccupant. Dont acte avec *Argent noir*, un « Archer » de 1965 où Lew doit dépouiller de sa défroque romantique d'exilé politique le Français Francis Martel, affriolant et violent playboy qui vient de délester de sa fiancée, Ginny Fablon, le richissime Peter Jamieson.



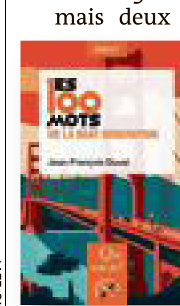
Archer entame son jeu de piste, s'invitant au tennis club de Montevista, enclave pour milliardaires, aux goûters solitaires de toute une théorie de vieilles dames chics, éplorées ou rapaces, de ménagères au bord du sacrifice humain, lève maints lièvres aux allures de loups-cerviers, déterre les morts et trouble les manigances de Las Vegas. La lumière finira par se faire sur Martel et, comme toujours, elle sera crue et impitoyable. Un Macdonald dans la grande tradition, donc hautement conseillable. Déjà paru sous le titre de *Mon semblable, mon frère* (1981) et de *Black Money* (1994), il est donné là en intégralité et dans une nouvelle traduction.

POUR LE MONDE ENTIER, le guitariste, chanteur, compositeur et producteur angelino Ry Cooder, c'est la guitare slide et sa mélopée d'acier triste qui accompagne la déambulation de Harry Dean Stanton au début de *Paris, Texas* (de Wim Wenders, 1984). Pour d'autres, plus rares, c'est aussi l'homme de *Los Angeles Nostalgie*, formidable recueil de huit nouvelles, aubade mélancolique à la gloire du L. A. des années 1940-1950, de ses jazzmen légendaires, à la mémoire de ses gagne-petit, clochards urbains ou artisans : tailleur, dentiste, pilote de tram dont la ligne est supprimée.



Dans chaque nouvelle, Marlowe, nonchalant et aux aguets, pourrait s'inviter au bar, Lew Archer poser ses questions gênantes. Ry Cooder, avec une grande sûreté de touche et un vrai génie des lieux et des voix, débusque la tragédie tapie derrière des destins violents ou anodins, compose des histoires où le réalisme apparent n'est que le masque d'une anxiété existentielle à la redoutable mélancolie. Souhaitons que Jean-Claude Zylberstein, dans sa collection « Domaine étranger », continue de donner une seconde vie aux formidables titres de feu les éditions 13e Note, dont ce recueil fut un essentiel.

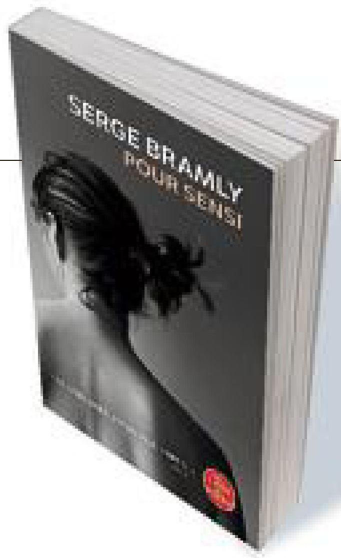
PAS DE LOS ANGELES dans *Les 100 Mots de la Beat generation*, de Jean-François Duval, mais deux anges déchus : Jack Kerouac (1922-1969) et Neal Cassady (1926-1968), victimes tous deux de la mythologie littéraire : *« Puissance du verbe : ce seul livre*, Sur la route *[1957], les aura tant illuminés qu'aucun des deux ne résistera à l'éclat ni à l'ombre projetés. »* Deux anges déchus par leur mythe propre, devenus des icônes figées et non plus des esprits en route. *« Mais où sont les anges, à Los Angeles ? »* ■



► ***Argent noir*** *(Black Money),* ***de Ross Macdonald,*** *traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Mailhos, Gallmeister, « Totem », 336 p., 10,50 €.*
► ***Los Angeles Nostalgie*** *(Los Angeles Stories),* ***de Ry Cooder,*** *traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ariane Bataille, Les Belles Lettres, « Domaine étranger », 272 p., 13,90 €.*
► ***Les 100 Mots de la Beat generation, de Jean-François Duval,*** *Que sais-je ?, inédit, 126 p., 10 €, numérique 7,50 €.*

PHOTOS BÉNÉDICTE ROSCOT/SEUIL, ANNIE CIVARD, BRUNO LEVY

Parmi les parutions récentes en poche, votre supplément vous recommande...



Pour Sensi

de Serge Bramly,
Le Livre de poche, 240 p., 7,90 €.

S'il se présente comme le récit d'une rupture douloureuse, *Pour Sensi* en raconte en réalité deux. La première, évidente, est celle qu'imposa au narrateur et auteur Rivka, avec laquelle il partageait depuis plus de dix-huit mois un rendez-vous secret, à l'hôtel, le jeudi, et tout un arsenal de rituels faisant de leur liaison, pour les deux protagonistes, bien plus qu'une simple histoire adultérine. En pleine rue, avant de prosaïquement filer à la salle de sport, elle lui a annoncé qu'elle le quittait.

L'autre arrachement, que Serge Bramly a vécu au même moment, et qui se répète à intervalles réguliers sans perdre de sa violence, est produit par la publication d'un de ses textes. Cette fois-là, il espérait que la passion avec Rivka adoucirait cette période *« épouvantable, qu*['il] *redoute, qu*['il] *déteste, qui* [le] *démolit »*.

A travers ce récit retenu et beau de la *« trahison »* d'un amour, Serge Bramly explore les ressorts de son rapport à l'écriture, qui lui apporte tant de *« volupté »* – au moins à la mesure de la douleur infligée ensuite par la publication. Qui est même la seule manière qu'il ait trouvé de se sentir vivant, de ne pas se laisser envahir par le vide.

Avec beaucoup de subtilité et d'humour, il remonte jusqu'à son enfance, en Tunisie, avant l'arrivée en France, adolescent, pour comprendre d'où lui vient ce besoin de rendre le monde habitable par la littérature. Pour découvrir ce qu'il cherche à *« ravauder »* à travers elle – les dernières pages, laissant tomber tous les masques, éblouissent autant qu'elles étreignent le cœur. De ses phrases à la simplicité vivace, gorgées d'une intelligence jamais fate ni poseuse, il élabore une méditation dépourvue de solennité sur les pertes autant que les fictions qui nous constituent. Une trentaine d'années plus tard, il fait à la femme qui l'a quitté le superbe cadeau de la transformer, comme elle en avait rêvé, en un personnage de roman. ■

RAPHAËLLE LEYRIS



Croire aux fauves

de Nastassja Martin,
Folio, 154 p., 7,80 €.

Le récit commence l'instant d'après. Juste après l'attaque. Nastassja Martin est allongée sur la neige, grièvement blessée. L'attente des secours promet d'être longue dans ce bout du monde nommé Kamtchatka (Russie)… L'ours, lui, a détalé. L'étreinte n'a duré que quelques secondes. Une violente éternité de secondes. Que venait faire ce plantigrade des forêts dans les altitudes englacées où l'anthropologue était partie marcher ? Le secteur improbable où elle a rencontré le fauve destiné à infléchir son parcours appartient à la terre plurimillénaire des Evènes. Dans la douleur mais non sans une forme de jubilation, elle entrevoit un versant du réel auquel la recherche ne lui avait pas donné accès. L'image de l'ours la hante. L'étreinte forcée, à laquelle elle tente de trouver un sens, revient obsessionnellement au fil de ce palpitant journal de survie rédigé à la Artaud, à la Michaux, au bord des gouffres. ■

MARIE-HÉLÈNE FRAÏSSÉ

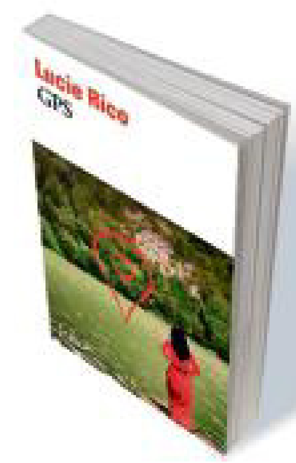
GPS

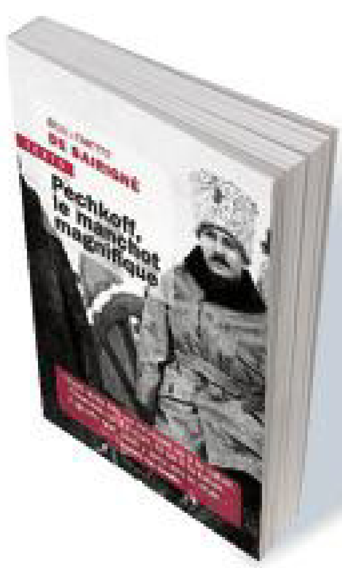
de Lucie Rico,
Folio, 208 p., 8,30 €.

Perdue sur le chemin du lieu où se dérouleront les fiançailles de sa meilleure amie, Ariane, la narratrice, appelle cette dernière, qui lui envoie un lien sur son smartphone. Elle tape dessus et un point apparaît sur son téléphone. Le lendemain, alors que Sandrine n'est toujours pas rentrée chez elle, le point s'est déplacé jusqu'au bord d'un lac où un corps calciné sera retrouvé. Malgré tout, le point continue de bouger.

La narratrice ne le quittera pratiquement plus des yeux, jouant les inspecteurs Columbo depuis son lit, se morfondant dans le désœuvrement de son chômage et le deuil potentiel de sa meilleure amie. Tout le chagrin d'Ariane figure plus que le drame de l'amie introuvable : la disparition du monde et de l'homme semble hanter *GPS*. C'est toute la tragédie du virtuel : être moins le monde en puissance, comme le suggère l'étymologie du mot, que ce qui le condamne à devenir une ombre. ■

PIERRE-ÉDOUARD PEILLON





Pechkoff, le manchot magnifique

de Guillemette de Sairigné,
Texto, 662 p., 13,50 €.

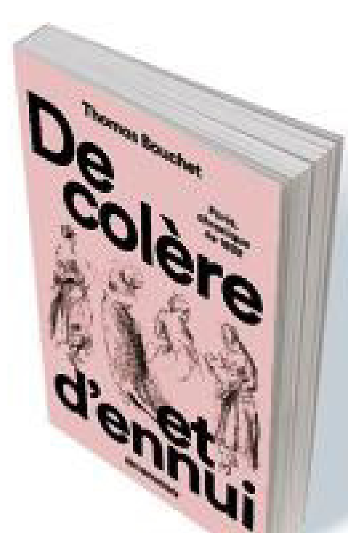
Sur une photo de 1908, un jeune homme se tient près de Lénine. Quand, en 1939, le cliché est publié, ce Zinovi Pechkoff (1884-1966) a disparu. Mais il refait surface en 1960. Devenu général et ambassadeur de France, il est alors lié à de Gaulle, qui s'est rapproché de l'URSS. Il peut redevenir visible.Un homme qui disparaît et réapparaît : tel est le héros de cette captivante biographie qui traverse les révolutions russes, la Grande Guerre, où il combattit comme soldat français, la France libre, la diplomatie… Une vie en forme de cavalcade, avec l'histoire aux trousses. ■

FLORENT GEORGESCO

De colère et d'ennui

Paris, chronique de 1832
de Thomas Bouchet,
Anamosa, « Chaki », 158 p., 11 €.

Comment passaient les jours en 1832 ? Pour approcher la texture du passé, l'historien Thomas Bouchet s'est autorisé à l'invention, presque à la fiction. Presque, parce que des années de recherches l'ont rendu intime de la période. De quoi rendre exacte son imagination et véridiques les personnages qu'il crée, figures féminines dont il fait entendre les voix en cette année de barricades et de choléra. Tout les oppose, sauf peut-être les barrières qui les enferment. Troublant, sensible, l'ouvrage réalise son ambition en forme d'oxymore : *« Forger et restituer quelques éclats de réel. »* ■ ANDRÉ LOEZ





Les Joies du surf

(The Joys of Surf-Riding),
de Jack London,
suivi de Notre Hawaï (Our Hawai),
de Charmian Kittredge London,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) et préfacé par Fanny Quément, Rivages poche, « Petite bibliothèque », 80 p., 6,90 €.

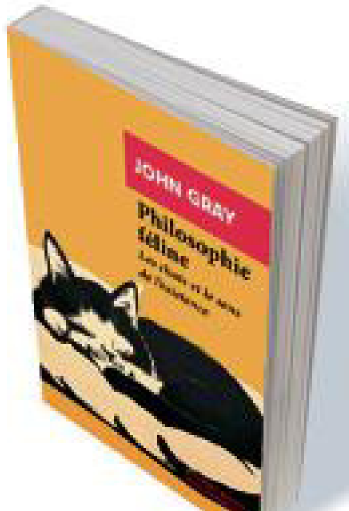
Lors de son tour du monde à bord du *Snark* en 1907, Jack London (1876-1916) ne peut contrer l'appel de la houle hawaïenne. Inspiré par les surfeurs funambules *« au sommet de l'instable, altière, périlleuse et vertigineuse crête prête à basculer »*, l'écrivain est à la peine mais persévère joyeusement dans son apprentissage. Le récit de son épouse, Charmian Kittredge London, empreint des mêmes images, révèle comment Jack, qui sait si bien discourir sur le ressac, voit malheureusement sa peau brûlée par le soleil. ■ SIDONIE BLAISE



L'Invitée

(The Guest),
d'Emma Cline,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Esch, 10/18, 310 p., 8,90 €.

Le titre la présente comme *« l'invitée »*, mais Alex est le genre d'hôte qui force le passage. Dès qu'elle entre quelque part, l'héroïne d'Emma Cline fait le compte des facteurs favorables à un séjour de longue durée sur place puis file en quête d'une armoire à pharmacie nantie d'antalgiques à voler. Car c'est à coups d'antidouleurs que la jeune femme supporte son existence de joli pique-assiette parmi les ultraprivilégiés. Les pilules nimbent les événements d'un agréable brouillard. Cette brume, Emma Cline la fait planer sur toutes les pages d'un texte dont les phrases, brèves, distillent une sorte de languide étrangeté. De celle-ci participe aussi le rôle assigné aux mots : en dire le moins possible. Cette stratégique réserve confère une puissance hypnotique à ce roman qui laisse sur l'esprit du lecteur une empreinte poisseuse comme les embruns de Long Island en déposent sur la peau des estivants. ■ R. L.



Philosophie féline

Le chat et le sens de l'existence
(Feline Philosophy. Cats and the Meaning of Life),
de John Gray,
traduit de l'anglais par Fanny Quément, Rivages poche, « Petite bibliothèque », 198 p., 8,80 €.

Et si l'animal humain avait des leçons de sérénité à prendre auprès de son ami félin ? C'est ce que suggère l'essayiste britannique John Gray, qui mêle ici littérature et philosophie pour montrer que les chats savent, bien mieux que nous, obéir à leur vraie nature, ne pas se soucier de leur mortalité et se satisfaire de l'existence qui s'offre à eux. Un petit livre enlevé, documenté et amusant, une ode aux chats qui, dans une certaine mesure, les aidera peut-être à échapper aux nombreux tourments inhérents à la nature humaine. ■

FLORENCE NOIVILLE



Chère Jodie

de Clovis Goux,
Le Livre de poche, 320 p., 8,70 €.

Pour attirer l'attention de Jodie Foster, John Hinckley tira en 1981 sur Ronald Reagan. Clovis Goux se met dans les pas fébriles de ce gosse de riches à la dérive tout au long de *Chère Jodie*, roman qui examine avec un calme clinique teinté d'ironie la façon dont l'industrie cinématographique a façonné le rapport des Etats-Unis à la fiction et à la gloire. A travers les figures de Hinckley, de Jodie Foster, ainsi que de Garth Avery, autre actrice, tombée dans l'oubli, du film *Taxi Driver*, de Martin Scorsese (1976), l'auteur pointe les effets de la célébrité, en particulier sur ceux auxquels elle refuse sa grâce, dans une société où elle semble avoir remplacé la plupart des idéologies. ■ R. L.

Parutions

LETTRE SUR L'HISTOIRE DE JOAN ANDERSON, de Neal Cassady, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Guglielmina, 10/18, 192 p., 7,05 €.

DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE ET AUTRES ÉCRITS. « Femme, réveille-toi ! », **d'Olympe de Gouges,** Folio, « 3 € », 110 p., 3 €.

VIE DE SAMUEL BELET, de C. F. Ramuz, introduction de Philippe Forest, Zoé, « Poche », 480 p., 14 €.

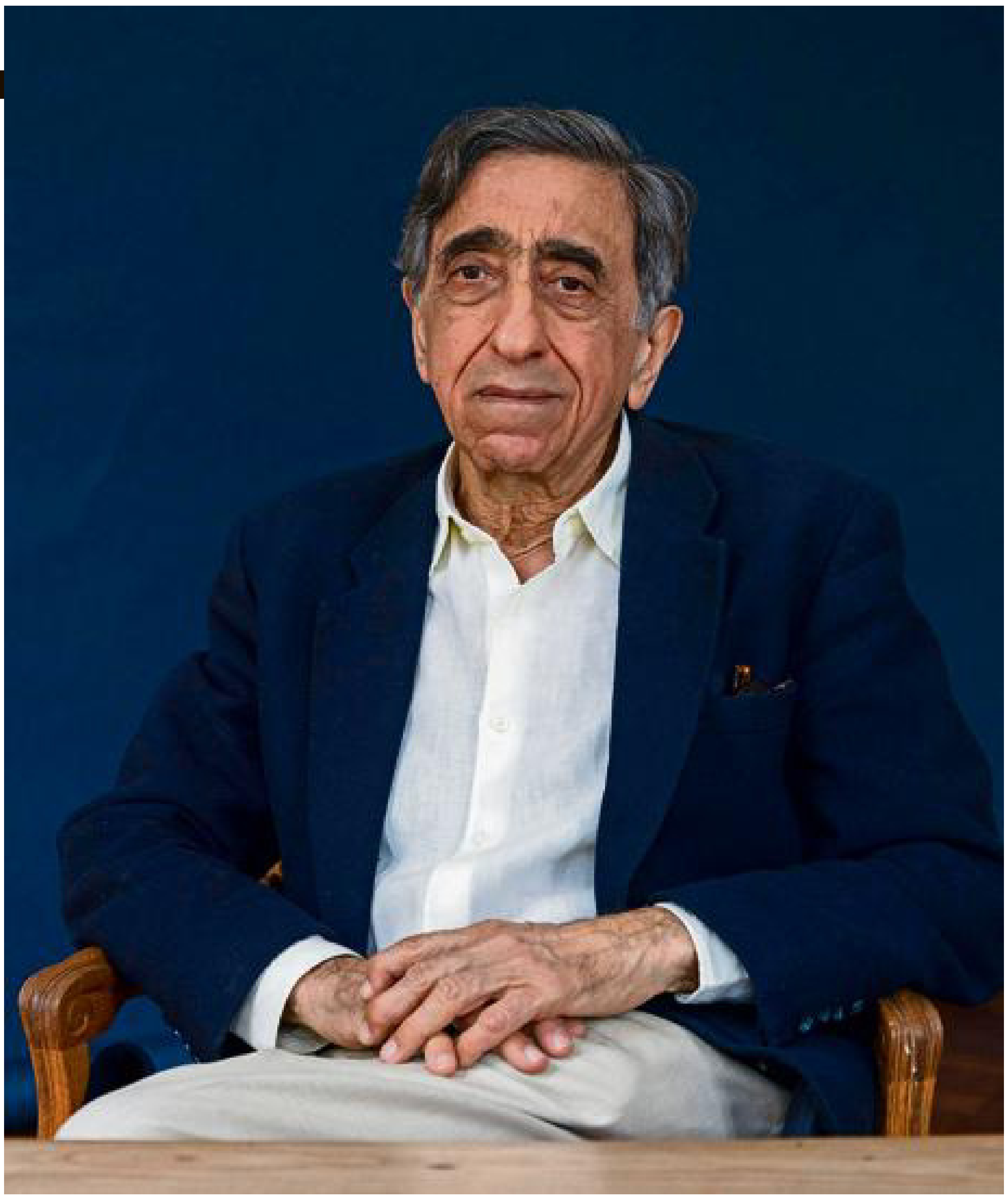
LA LEÇON DE CINÉMA, de François Truffaut, Champs, « Arts », 256 p., 12 €.

FEUILLES D'HERBE, de Walt Whitman, traduit de l'anglais (Etats-Unis) et édité par Roger Asselineau, Points, « Poésie », 448 p., 12,90 €.

Fouad El-Etr

« Je suis voué au présent »

C'est avec un plaisir de chaque instant que l'écrivain et éditeur s'est plongé dans son passé pour « L'Escalier de la rue de Seine », où il revient sur la revue « La Délirante », qu'il a créée en 1967, et sur les grands artistes qui y ont contribué



Fouad El-Etr, à Paris, en 2021. FRANCESCA MANTOVANI/GALLIMARD/OPALE.PHOTO

FABRICE GABRIEL

Fouad El-Etr est un personnage d'une élégance un peu hors du temps, mélange d'orgueil grand genre et de délicatesse infinie : ses intimes sont depuis toujours Dante, Shelley, Bashō ou Gongora, aussi contemporains pour lui que les peintres et poètes amis qu'il a fréquentés et publiés à l'enseigne de *La Délirante*, la revue (et maison d'édition) qu'il a fondée en 1967 à Paris, et dont *L'Escalier de la rue de Seine* raconte aujourd'hui l'histoire, avec une manière de nonchalance éminemment stylée, illustrée également par les images des nombreux artistes qui l'ont accompagné, Sam Szafran, Gérard Barthélémy, Balthus, Raymond Mason, Francis Bacon…

Parisien, ce Libanais polyglotte de grande culture l'est resté avec passion depuis son arrivée en France en 1959. La ville est toujours sienne, explique-t-il quand « Le Monde des livres » le rencontre, parce qu'elle permet de se fondre dans le divers des foules, d'être un poète parmi les gens : *« Je parle à tout le monde, à un éboueur, à un maraîcher, à un flic : j'en ai même accompagné un au Marché de la poésie, et je lui ai offert un livre… »* Fouad El-Etr croit en effet que la poésie peut s'adresser à tous, et le succès de vente de certains des livres qu'il a édités, avec un soin d'esthète pour happy few, lui donne assurément raison. Il croit surtout à la beauté.

C'est un homme de 82 ans à la voix juvénile, affable et attentionné, mais sûr de son propos et d'une certaine idée de l'art, même s'il s'inquiète spontanément, sans aucun artifice de coquetterie, d'avoir l'air trop *« insolent »*… *L'Escalier de la rue de Seine* est un livre qui lui ressemble, où l'on comprend d'entrée que sa vie a toujours été indissociablement liée à l'aventure poétique. Une aventure faite de rencontres, parmi lesquelles celle du peintre Sam Szafran (1934-2019), dont la place est particulière, puisque le *« roman de* La Délirante *et de* [s]*a vie »*, comme l'écrit Fouad El-Etr dans son avant-propos (en précisant : *« c'est tout un »*), est précédé d'une série de lettres à l'artiste, réunies sous le titre *Esquisse d'un traité du pastel*.

Szafran fut pendant des années l'interlocuteur privilégié du poète : *« C'est le seul qui soit resté avec moi tout au long de l'histoire de la revue, et c'est lui qui faisait le pont avec la peinture. Nos rapports ont été quasi quotidiens, jusqu'au moment où nous avons cessé de nous voir, parce que je lui reprochais de continuer à peindre inlassablement le même escalier, alors qu'il n'avait plus rien à y faire : c'est moi qui l'avais amené, non sans mal, à ce fameux escalier de la rue de Seine, mais je trouvais que cela suffisait, cela devenait du maniérisme… »*

Cet escalier, qui donne son titre à l'ouvrage, est celui d'un immeuble de Paris où habita le poète, et qui devint en effet le sujet presque unique de l'œuvre de Szafran à partir des années 1970, en même temps qu'un effet de signature à mesure que croissait sa notoriété. Au-delà de sa symbolique propre, et des vertiges métaphysiques qu'il peut inspirer, un tel motif dit sans doute quelque chose de l'orientation de la revue, ouverte à l'art figuratif, ou du moins à une certaine esthétique de la représentation, rétive en tout cas aux principes généraux et aux règles imposées par une quelconque école.

Inactualité revendiquée

La présence de Szafran au frontispice originel de la revue ressemble en ce sens à une déclaration d'intention, affirmant en image l'affranchissement de tout manifeste théorique ou tentation abstraite, au rebours des tendances de l'époque. Dans sa propre poésie, Fouad El-Etr est plutôt du côté du sensible, de l'émotion, de la figuration. *« Je naviguais ainsi à contre-courant*, lit-on dans *L'Escalier de la rue de Seine, sans me douter qu'il s'inversait peut-être, en votre compagnie, mes peintres, mes poètes, ô mes plus chers amis. »*

Cette inactualité revendiquée n'est pas une posture, ni un geste politique, mais correspond à une inclination personnelle profonde : *« Julien Gracq m'avait dit : "C'est formidable, vous allez à contre-courant de tout !" Mon goût pour les romantiques allemands ou anglais l'enchantait… Mais il ne faut pas oublier non plus que j'avais 25 ans quand j'ai créé la revue, et son histoire est celle aussi de mon apprentissage. Le fait est que je me sentais un peu seul dans la poésie française, je n'y reconnaissais rien. »*

L'aventure de *La Délirante*, où l'amitié a tenu tant de place, a consisté d'une certaine façon à créer une communauté d'artistes et d'écrivains en réponse à cette solitude. *L'Escalier de la rue de Seine* raconte comment s'est composée et défaite parfois une telle communauté, au fil des sommaires, des contraintes matérielles et des plaisirs concrets (le travail avec les imprimeurs, le souci du papier, la sollicitation des soutiens, etc.), avec aussi l'inévitable aléa des relations brisées, quand il faut choisir, avec une exigence qu'on devine maniaque, les textes et les images : ainsi, lorsque Fouad El-Etr refuse à Roland Topor un dessin qu'il juge *« trop faible »*, et que ce dernier lui retire son amitié.

Pour le dire simplement, la *« traversée »* à laquelle le poète assimile volontiers l'histoire de sa revue fut une affaire humaine autant qu'artistique, avec ses moments difficiles et l'essentiel de ses joies, pour un solitaire qui aime tant le partage. De fait, il n'y a aucun soupçon de nostalgie chez celui qui s'exclame : *« Je ne regrette rien ! Et ce n'est pas parce que j'ai plus de 80 ans que je vais devenir nostalgique. Je suis voué au présent, même si cela m'a fait grand plaisir de revenir sur le passé de* La Délirante. *Je n'ai jamais pris de notes, mais j'ai une très bonne mémoire, et si les choses étaient parfois restées enfouies, elles sont revenues naturellement en écrivant ce livre, en seulement quelques mois, avec souvent une très forte intensité. »*

La poésie, cette liberté

Fouad El-Etr revient par exemple sur l'importance qu'ont eue pour lui les rencontres avec des détenus, lecteurs fervents de ses poèmes, dans ses visites à Fleury-Mérogis, comme pour insister encore sur le fait que la poésie est cette liberté offerte à tous, pas seulement aux « VIP » qui assistèrent au vernissage de l'exposition consacrée à *La Délirante* au Centre Pompidou, en 1982, dont il raconte en détail l'organisation, en réglant au passage quelques comptes.

Et c'est avec le même enthousiasme qu'il évoque un prisonnier célèbre, le poète et Prix Nobel Joseph Brodsky (1940-1996), déporté pour « parasitisme » en 1964 puis longtemps interdit de voyage hors d'URSS : *« Quand j'ai conçu le premier numéro de* La Délirante, *j'en ai fait parvenir un exemplaire à Brodsky, à Leningrad… et quinze ans plus tard, lorsque je l'ai rencontré, il m'a pris dans ses bras pour me remercier : c'est cela aussi qui a été formidable, dans l'aventure de la revue, où l'on remarquera que beaucoup de mes compagnons de voyage ont été des poètes étrangers, que je me suis proposé de traduire ou retraduire. »*

Cette haute idée d'une communauté poétique dépassant les frontières, y compris celle entre les vivants et les morts, va contre les médiocrités apothicaires, dont s'indigne sans relâche Fouad El-Etr : *« Je n'ai jamais fait signer de contrat*, insiste-t-il, *et n'ai jamais demandé de reçu à un imprimeur ou fait tamponner un bordereau de dépôt chez un libraire. Tout s'est passé par la parole donnée, une parole d'homme, de poète. »* Une parole offerte en partage, désormais, dans un fort beau livre. ■

EXTRAIT

« L'escalier a été [l']*armure* [de Sam Szafran] *cinquante ans durant, son corset mental, la cotte de mailles dont il resta captif, tout autant sinon plus que de ce feuillage artificiel, plaqué ou découpé dans le zinc, calqué et décalqué, rendu plus dur encore et bleu et sans nuances par ses duplications mécaniques. Un corset qui le protège de lui-même et de ces figures fantomatiques qui descendent les marches, ou de cette momie qui hante ses pastels, posée sur un banc de Gaudi, présence absente s'il en est, montrant ses seins pentus, sanglée dans des kimonos d'apparat comme des costumes de théâtre. La seule liberté qu'il s'accorda désormais fut le dessin à main levée de plantes, philodendrons et aralias, ou de gisants et funambules, relégués dans un coin de la feuille par de savantes mises en page ou l'aquarelle, sa dernière prise, quand elle ne se limitait pas à colorier ses gravures comme des images d'Epinal. »*

L'ESCALIER DE LA RUE DE SEINE, PAGE 115

Parcours

1942 Fouad El-Etr naît dans une famille libanaise, à Alexandrie, où il passe sa jeunesse, élève au Lycée français, puis étudiant en philosophie.

1959 Arrivée à Paris.

1967 Il abandonne une thèse sur Jules Supervielle, sous la direction de René Etiemble, pour fonder la revue de poésie *La Délirante*.

1982 Exposition *La Délirante* au Centre Pompidou.

2021 Il signe un premier roman, *En mémoire d'une saison de pluie* (Gallimard).

L'itinéraire d'un goût

L'ESCALIER DE LA RUE DE SEINE est un bien singulier livre double, composé de deux parties inégales : la première restitue les quelques lettres adressées par Fouad El-Etr à son ami le peintre Sam Szafran (1934-2019), à l'automne 1974, qui forment l'*Esquisse d'un traité du pastel* ; la seconde correspond au « roman » d'une revue d'art et de poésie, *La Délirante*, raconté par son créateur depuis ses origines jusqu'à l'exposition qui lui fut consacrée au Centre Pompidou, en 1982.

Entre les deux parties, le lien se fait naturellement : c'est Fouad El-Etr qui révéla à Szafran le fameux motif de l'escalier, lequel allait faire sa fortune… et devenir peut-être l'enclos d'un certain maniérisme, revisité sans trêve pendant cinquante ans. C'est Fouad El-Etr encore qui préférera à un dessin inédit de Picasso une image de son ami pour la couverture du premier numéro de *La Délirante*, à l'été 1967.

L'amitié : voilà peut-être le plus évident des fils directeurs de ce beau livre de souvenirs. Il virevolte de scènes en portraits pour raconter surtout l'itinéraire d'un goût, celui d'un poète qui s'est choisi une famille d'artistes accueillie avec l'élégance que seul un Oriental, peut-être, sait donner à l'hospitalité de sa maison. On y croise Saint-John Perse, Georges Schehadé, Joseph Brodsky ou Philippe Jaccottet… mais aussi les fantômes bien vivants de Shelley, Quevedo ou Yeats, dans une quête de la beauté dégagée des contingences, orgueilleuse et discrète, merveilleusement atemporelle. ■

FA. GA.

L'ESCALIER DE LA RUE DE SEINE, PRÉCÉDÉ D'ESQUISSE D'UN TRAITÉ DU PASTEL, de Fouad El-Etr, *L'Atelier contemporain, « Constellations », 280 p., 25 €.*